the
university of
connecticut
libraries

CT/1018/Y9/L3

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
Boston Library Consortium Member Libraries

http://www.archive.org/details/unemedelumir00lava

M. de LAVAL

Une âme de lumière

Le Baron François d'Yvoire

Préface d'Henry BORDEAUX
de l'Académie Française

PARIS - 6e
PIERRE TÉQUI, Libraire-Editeur
82, RUE BONAPARTE, 82

13

LE
BARON FRANÇOIS D'YVOIRE

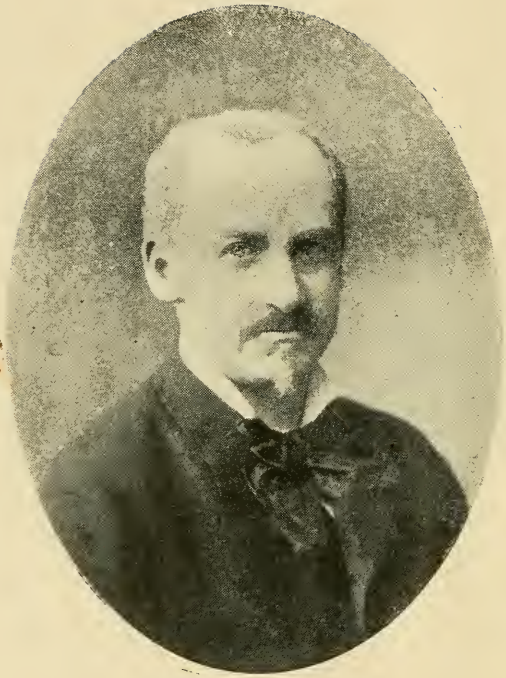

LE BARON FRANÇOIS D'YVOIRE

M. de LAVAL

Une âme de lumière

Le Baron François d'Yvoire

Préface d'Henry BORDEAUX
de l'Académie Française

PARIS - 6e
PIERRE TÉQUI, Libraire-Editeur
82, RUE BONAPARTE, 82

CT
1018
Y9
L3

PRÉFACE

J'ai eu la bonne fortune, dans mon enfance et ma première jeunesse, de rencontrer autour de moi, dans ma petite ville natale en Savoie, dans les maisons de campagne des environs, et dans Chambéry, notre modeste capitale, un nombre incroyable de personnalités exceptionnelles et de types originaux. Non seulement une Madame Guibert et un François Roquevillard, placés par la Providence dans mon voisinage immédiat, mais les personnages de la Maison, *ceux mêmes du* Lac Noir *tout adonnés à la sorcellerie, et bien d'autres que je tiens en réserve pour le moment où l'écrivain, las d'observer le présent, se retourne décidément vers son passé pour y retrouver ses jours de soleil et tout l'élan de sa jeune sensibilité.*

Je me demande si la contrainte imposée jadis par l'autorité du chef de famille, si la servitude familiale, loin d'être un obstacle au développe-

ment des nouvelles énergies, de briser les caractères trop gouvernés, d'anémier les volontés, ne produisaient pas au contraire, par un singulier retour, de plus fortes individualités. C'est Paul Bourget qui faisait cette réflexion : « Nous sommes dans un âge d'individualisme effréné et cet âge ne produit plus d'individus ».

Or la Savoie de mon enfance était demeurée, du moins dans les familles de l'aristocratie et de l'ancienne bourgeoisie, un pays de tradition. La famille y était soumise à l'ordre hiérarchique. Et les valeurs intellectuelles y abondaient. Mais un phénomène, fréquent en démocratie, se produisait déjà, qui empêchait ces valeurs de rendre les services que la société et partant la nation eussent été en droit d'attendre d'elles : elles étaient quasi systématiquement écartées de ces postes publics, soumis à l'élection ou à la faveur du pouvoir, où, mises à leurs places, elles auraient donné leur maximum de rendement.

Je ne sais s'il en est ainsi dans les autres provinces, ou, si l'on préfère, dans les autres départements,— et précisément le département n'offre-t-il pas un horizon trop limité aux intelligences d'un plan supérieur et ne les repousse-t-il pas fatalement vers la solitude stérile ou vers Paris où, trop souvent, elles se perdent, s'atrophient, ou s'énervent inutilement ? — je ne sais donc s'il en est ainsi ailleurs, mais en Savoie je dénombre avec mélancolie tous les hommes remar-

quables que j'ai connus, qui étaient naturellement, selon le mot de Le Play, des autorités sociales, qui auraient dû représenter leur pays et dont le suffrage universel n'a pas voulu. Tous, ils avaient, je le vois bien maintenant, une tare, et c'était le caractère. Ils se montraient incapables de flatteries et de concessions. Ils eussent en toute occasion, sans jamais faillir, sacrifié les intérêts particuliers à l'intérêt général. Cela ne saurait aisément se pardonner. Mais quelle perte, à la longue, pour une nation ! quel déchet pour nos assemblées ! Le grand homme d'Etat serait celui qui saurait faire surgir, du sol de France, ces merveilleuses forces délaissées pour s'en servir et pour les mettre enfin à leur place.

Parmi ces hommes à qui notre temps n'a pas permis de donner toute leur mesure, j'en vois un, tout spécialement, dont le jugement, la lecture et la réflexion enrichis par les voyages, l'art d'écrire et le don de persuasion auraient pu faire un de ces conseillers politiques, un de ces directeurs de conscience qui, s'ils ne conduisent pas leur génération, l'avertissent, la calment, la réconfortent et assurent sa marche régulière en lui évitant les chocs et les aventures. C'est le baron François d'Yvoire. Une main pieuse a rassemblé avec goût, discernement et équité les éléments épars et délicats de sa biographie. Je désirerais le peindre en quelques pages, chercher ce qui lui a manqué pour lais-

ser un de ces noms que la mémoire des successeurs se plaît à retenir, et rappeler mes relations avec lui au début de ma vie littéraire afin d'acquitter une dette de gratitude et de respectueuse amitié.

I

Trois fois il rencontra l'occasion, et les trois fois l'occasion s'évanouit avant de lui avoir accordé le temps nécessaire pour mener à bien son œuvre. Loin de s'en révolter ou de s'en aigrir, il s'y résigna en souriant. Ces occasions, il ne les avait pas cherchées : leur disparition ne l'étonna pas. Je connais peu de vies ainsi desservies par le destin, qui, dans le sentiment d'une force intellectuelle intacte et inutilisée ou insuffisamment utilisée, aient accepté de si bonne grâce cette demi-retraite qui ne permet pas les heureuses réalisations.

Né le 18 février 1834, il avait respiré « cette atmosphère des antiques familles de Savoie où tout était simple, cordial, réglé selon la foi; où les fêtes de l'Eglise étaient l'occasion des meilleures joies; où les mille préoccupations de la vie champêtre, celles de l'amitié et du bon voisinage remplissaient les jours sans heurts et sans dégoût; où chacun faisait le bien autour de soi, sans y être sollicité autrement que par son cœur et sa conscience; où l'on se contentait de plaisirs

modestes; mais où l'on était formé à un vrai luxe d'honneur et de délicatesse de sentiments. »

Cette vie patriarcale est exactement celle qui se menait avant la Révolution dans ce pays de Savoie qui avait gardé ses usages, ses idées, son caractère. Dans un ouvrage local, Joseph de Maistre avant la Révolution *de François Descostes, l'une des gloires du barreau savoyard, je trouve un tableau de la vie à Chambéry qui évoque fort justement les mœurs d'autrefois et d'hier : « on vit bien, on sort peu, on est bon, ouvert, hospitalier »; la société est élégante et polie, assez cultivée; au témoignage de Jean-Jacques toutes les femmes sont jolies; l'esprit court les rues. Il bat aussi la campagne. Chamfort en cite un trait charmant : « On avait dit à un roi de Sardaigne que la noblesse de Savoie était très pauvre. Un jour, plusieurs gentilshommes, apprenant que le roi passait par je ne sais quelle ville, vinrent lui faire la cour en habits de gala magnifiques. Le roi leur fit entendre qu'ils n'étaient pas aussi pauvres qu'on disait. — Sire, répondirent-ils, nous avons appris l'arrivée de Votre Majesté : nous avons fait tout ce que nous devions, mais nous devons tout ce que nous avons fait ». Le roi lui-même connaissait bien ses savoyards, fidèles, dévoués, mais volontiers grincheux. Victor-Amédée III, comme il avait répandu ses bienfaits sur Chambéry lors du mariage de son fils avec la sœur de*

Louis XVI, et que les Savoyards à leur habitude se plaignaient encore, dit à son entourage : « Ces Savoyards ne sont jamais contents : s'il pleuvait des sequins, ils diraient que le bon Dieu casse leurs ardoises ».

Bonne humeur, ironie, esprit critique plutôt qu'esprit d'invention, jugement positif, voilà bien des qualités de la race. Elle ne s'en laisse pas accroire, elle se méfie de ce qui brille, mais elle a peu d'ambitions et se plaît chez elle. François d'Yvoire, élevé dans ce milieu de noblesse morale et de sens réaliste, joignait à la clairvoyance une finesse rare et ces dons du contemplatif qui, à la chasse ou à la pêche, saisit les jeux de lumière, les frissons des branches, les mouvements des infiniment petits, et s'exalte, comme Xavier de Maistre, sur «un brin d'herbe». Cependant qu'aurait-il été ? un bon agriculteur, maire de sa commune, un chasseur sans cruauté, un pêcheur nonchalant, un causeur exquis, un voisin agréable, un conservateur des vertus anciennes ouvert à toutes les nouveautés intellectuelles et sociales et sachant les remettre au point. Et cela n'est pas rien. Et, somme toute, une nation où vivent, même en végétant, de ces hommes-là sur chaque coin du sol, garde sa qualité qui se reflète en eux comme dans un miroir. Un voyage à Rome lui ouvrit d'autres horizons. Rome commença par le décevoir, puis, comme il était peintre, il en goûta la lumière.

Peu à peu, et non par une de ces illuminations dont se vantent volontiers les voyageurs, il en comprit la grandeur sans cesse renouvelée. Et il en reçut l'étincelle divine. Ainsi conçut-il le projet d'un livre d'apologétique destiné à montrer, après le rôle bienfaisant de l'Eglise dans les siècles écoulés, le rôle plus parfait qu'on doit lui désirer pour l'avenir. Mais il se défiait de lui-même et se contentait, comme les timides, de construire en l'air des projets.

Un homme qui était un grand animateur, un grand éveilleur d'âmes, avait deviné sa valeur et songeait à en tirer profit pour le bien de l'Eglise, et ce fut Mgr Dupanloup. Mgr Dupanloup était son compatriote. Il avait découvert le marquis Costa de Beauregard et l'excitait à écrire Un homme d'autrefois. *Le marquis Costa, un jour, dans cette île de Port-Cros qui lui appartenait alors et qui devait être le décor de* Jean d'Agrève, *d'une* Voyageuse *de Bourget et de ma petite* Voie sans retour, *me dit : — « Tenez, je vais vous faire un cadeau ». Et il me donna la première version, copiée à la main, de cet* Homme d'autrefois *qui devait connaître un si beau succès. Puis il ajouta : — « Mgr Dupanloup me le fit récrire. Comparez cette ébauche au livre ». Je les ai comparés, et j'ai rendu hommage au discernement et au goût de Mgr Dupanloup. L'ébauche est, certes, colorée et d'un tour vif, mais il y manque l'ordonnance, la me-*

sure, ce sens des proportions qui conduit une œuvre à sa perfection. L'évêque d'Orléans ne s'était pas trompé davantage en devinant un François d'Yvoire. Il lui fit confier la direction du Journal des Villes et des Campagnes *qui se reconstituait. Avec son autorité qui supportait mal la contradiction, il imposait ce jeune provincial de trente ans que nul ne connaissait. Le jeune provincial débarquait à Paris, se liait avec Augustin Cochin, avec Montalembert, avec M. Thiers même qui le prit en amitié et dont il cite ce joli mot : « Je ne me suis vraiment senti un homme célèbre que lorsque je me suis vu représenter en pain d'épice à la foire de Neuilly ». Déjà il était question du prochain Concile où serait vraisemblablement posée la question de l'infaillibilité du pape. On se rappelle à ce sujet les querelles de Mgr Dupanloup avec l'*Univers. *Mais la pensée de Mgr Dupanloup a été souvent dénaturée. A diverses reprises, le baron d'Yvoire qui vécut dans son intimité précise cette pensée : « L'évêque d'Orléans, a-t-il écrit, n'a jamais émis le moindre doute, ni la moindre objection contre l'infaillibilité en elle-même. Ce qu'il redoutait, c'est que cette question fût mal comprise dans le monde et devint une pierre d'achoppement à laquelle se heurterait une certaine quantité d'âmes ainsi mises en péril... »*

Cependant le Journal des villes et des campagnes *ne réussissait pas, et son directeur, bien-*

tôt, regagnait le pays natal. Il le regagnait sans regret, de même qu'il avait mené sans déplaisir cette vie de Paris où ses facultés s'épanouissaient à l'aise dans le commerce d'hommes supérieurs. Son caractère était de se prêter volontiers à l'effort qui lui était demandé, sans la recherche du succès personnel. Et la première occasion qui lui avait été offerte de jouer un rôle dans la vie publique était ainsi perdue.

La seconde survint à peu d'intervalle. Aux élections de 1869, il était élu député de la Haute-Savoie contre le candidat impérialiste. A trente-cinq ans, avec les relations déjà nouées, la valeur déjà reconnue, c'étaient de nouvelles promesses d'avenir. Avec un sens quasi-prophétique, il vit venir la guerre et la chute de l'Empire. Les lettres et les notes de lui qui ont été publiées, et notamment une lettre adressée à son neveu M. Edouard Trogan, directeur du Correspondant, *sont aujourd'hui l'un des meilleurs témoignages sur les événements de cette tragique période. Je lui ai entendu raconter, sur la fin de sa vie, la séance où Emile Ollivier prononça son fameux discours, et citer ce mot du maréchal Lebœuf, moins connu que celui sur les boutons de guêtre, et tout aussi caractéristique : « Je suis comme une femme qui a sa toilette de bal toute prête dans son armoire à glace. Je n'ai qu'un tour de clé à donner et je puis entrer en danse ». Que de tels propos aient été de la plus parfaite*

bonne foi tenus, c'est le signe d'un aveuglement incroyable du pouvoir. L'Empereur n'avait-il pas amené, à la suite de l'armée, cinquante voitures pour faire son entrée triomphale à Berlin?

Les lettres intimes du baron d'Yvoire donnent bien d'autres détails sur l'état d'esprit à Paris au début de la guerre, sur la nouvelle de la capitulation de Sedan, sur la séance du 4 septembre où les émeutiers envahirent la Chambre et couraient sur les banquettes. Il écrivait, pendant ce temps, à sa femme demeurée en Savoie, pour la rassurer, et le papier porte la marque des clous de ces dangereux promeneurs.

Aux élections de l'Assemblée nationale, le baron d'Yvoire ne fut pas réélu. Et la deuxième occasion était passée. La troisième lui fut offerte quelques années plus tard avec la direction du journal La Défense, *catholique et libéral, qui mettait les libertés religieuses en tête de son programme politique et se montrait disposé à soutenir un pouvoir réellement national, quelle que fût la forme de gouvernement. Parmi ses collaborateurs, il comptait Joseph Denais, Henri des Houx dont les écarts de plume étaient redoutés, le comte Charles Conestabile, qui était l'ami du cardinal Pecci le futur Léon XIII, le comte de Champagny, Sainte-Claire-Deville, H. Nisard, le P. de Valroger, Henri de Bornier, Albert du Boys, Mme Craven, etc. Malgré l'intérêt qu'il prenait à cette direction, il regrettait plus d'une fois sa*

paisible vie de pêcheur et de jardinier au bord du lac. Une nouvelle candidature aux élections ne parvenait pas à le ramener à la Chambre où ses sages conseils eussent été utiles. Mais la mort de Pie IX l'appelait à Rome où il attendait les résultats du Conclave, se réjouissait du choix de Léon XIII, et envoyait à son journal des correspondances que leur hardiesse empêchait d'être publiées : il réclamait la liberté pontificale non par la restitution du domaine temporel, mais par la cession d'un port et par l'octroi de garanties. Ces idées audacieuses ont, depuis lors, fait leur chemin.

Peu après, il quittait la direction de La Défense. *La mort de sa femme, celle de son grand ami, Mgr Dupanloup, le retiraient de la vie publique. Sans doute retournera-t-il à Rome à diverses reprises pour y chercher un réconfort, puis, après son second mariage, quand le jeune comte Conestabile fonda le* Journal de Rome, *pour reprendre la plume. Dès 1882, après le décès prématuré de ce Conestabile qui était un des espoirs du monde catholique, et à qui il a consacré une émouvante notice, il se retirait définitivement dans son château d'Yvoire, au bord du lac Léman. Un roman idéologique,* Rêves de Rome, *un court roman social* L'élection de Pontriviers, *de petits récits savoyards, voilà à peu près tout ce qu'il a consenti à publier. Et son œuvre véritable n'est pas là. Elle est dans*

son étonnante correspondance. Il fut de ceux qui grandissent dans la retraite. Sa solitude lui attirait des visiteurs de marque. Il a échangé des lettres qui sont des modèles de précision et de modération politique avec le Comte de Paris qui lui marquait une haute estime, d'autres qui témoignent d'une intense vie intérieure avec Ernest Naville, le grand philosophe genevois dont il aimait la noblesse intellectuelle et l'élévation morale.

Cette retraite dura trente-cinq ans. Il mourut à Yvoire, en 1918, à près de 85 ans, n'ayant jamais hésité, au cours de la Grande Guerre, sur son issue finale et en suivant toutes les phases avec un intérêt passionné. Je l'ai revu, peu de mois avant sa mort, et l'ai trouvé aussi calme, aussi clairvoyant, aussi disposé à la discussion courtoise et au choc des idées que dans son meilleur temps. Dieu n'était jamais loin de son esprit.

II

Or le baron d'Yvoire était un ami de mon père. Mon père était de ces hommes rares dont j'ai parlé au début de cette étude. Mais il n'avait pas le loisir d'attendre la visite de l'occasion, élevant une famille de huit enfants avec son travail d'avocat. Je n'avais pas quinze ans que j'étais la proie d'un grand tourment intérieur : je m'inquiétais, en vers et en prose, de la fin du

monde. J'avais envoyé au concours de l'Académie de Savoie un poème sur ce grand sujet qui, loin de me décourager, excitait mon activité et exaltait ma plume. Ce poème portait bien en épigraphe un verset de l'Evangile selon St Mathieu qui assure que ce jour et cette heure-là *nous sont cachés et qu'il n'y a, pour les connaître, que* le Père seul.*Mais il affirmait ensuite que la science, d'accord avec les prophéties, annonçait la mort prochaine de l'astre par suite d'un refroidissement. Sur quoi, il mettait en scène le dernier homme et la dernière femme échangeant malgré la température des paroles sublimes, et comme la première femme avait perdu Adam, la dernière sauvait son malheureux compagnon. Cela faisait un diptyque fort convenable, dans le goût des deux cortèges de Joséphin Soulary. Pour une telle épopée de la terre qui finissait faute de personnages, je reçus une mention honorable. Enhardi par ce premier succès, je m'adressai à St Malachie lui-même qui, dans la fameuse prophétie sur la suite des papes, a mesuré notre durée, pour en tirer un savant et menaçant commentaire. C'est alors que mon père, me voyant si préoccupé des grands problèmes, m'emmena par le bateau au château d'Yvoire, m'annonçant que j'y trouverais à qui parler, car pour lui-même il ne concevait pas qu'un jeune garçon fût si détaché du présent.*

Le château d'Yvoire est bâti à l'extrémité d'un long cap enfoncé comme un éperon dans le lac Léman qu'il divise en grand lac du côté de Lausanne, et en petit lac du côté de Genève. C'est un énorme bâtiment carré, une forteresse dont les murs sont si épais qu'il y a place pour un cabinet de toilette dans leur épaisseur, et que le jour, pour entrer, a l'air d'être retardé dans sa marche et de briguer timidement la faveur d'une introduction. Il a fallu transformer une ancienne cour en un hall vitré pour apporter un peu de gaîté à ce vieux donjon et l'éclairer par en haut. Mais les terrasses et les jardins ont une vue charmante sur les eaux et sur le Jura. Nous y trouvâmes M. d'Yvoire qui resserrait ce vaste paysage sur une petite toile. J'avais une haute idée de mon importance, ayant approfondi la fragilité de la matière. Il ne chercha point à me l'ôter. En quoi j'ai reconnu plus tard qu'il était un bon psychologue, car il ne faut point ravir brutalement aux jeunes gens cette confiance en soi qui d'elle-même se tempèrera, se convertira en une plus juste appréciation de ses limites et quelquefois, comme il m'est arrivé, se muera en timidité. J'étais décidé à me découvrir incompris à la moindre réserve ironique : il ne m'en fournit pas le moyen. Et il m'étonna et me rassura par sa connaissance de la littérature contemporaine dont je faisais, entre mes cours de lettres et de droit, une consommation un peu mélangée.

Enfin, ayant ajouté à celle de Saint Malachie, évêque d'Armagh en Irlande, la fréquentation de l'abbaye d'Orval et de la sœur Rose Colombe qui annonçaient des guerres et des révolutions, celle d'un certain abbé Gabriel Bercelin, de l'ordre de St-Benoît, homme très savant et célèbre chronologiste, qui dans son Nucleus historicus *prédit avec une précision extrême la fin du monde pour 1947, et celle enfin du pieux Barthélemy Holzhauser, le restaurateur de la discipline ecclésiastique en Allemagne au 17e siècle, qui dans son commentaire de l'Apocalypse fait naître l'Antechrist en 1855 pour le condamner à la mort en 1911, je composai du tout une brochure selon la bonne méthode critique, qui concluait au plus parfait scepticisme, et l'envoyai au baron d'Yvoire. Il m'en accusa réception par cette lettre où il m'adressait le plus aimable cours sur l'action de la Providence, comme s'il était à la fois le chevalier et le sénateur des* Soirées de St-Pétersbourg :

Yvoire, 9 mai 1891.

Monsieur,

Je me souviens qu'un jour il m'arriva, dans une conversation avec l'évêque d'Orléans, de citer une interprétation d'Holzhauser.

— Vous avez lu Holzhauser ! vous ! s'écria-t-il du ton d'un homme qui trouvait que cela n'avait

pas dû me servir à grand'chose. Et en effet je crois bien qu'il y a peu d'avantage pratique à s'occuper de pareils sujets.

Mais je ne songerai point à m'étonner de votre brochure, puisque j'ai eu moi-même jadis une velléité curieuse assez rapprochée de la vôtre et je vous ferai au contraire compliment sur l'érudition avec laquelle vous avez rappelé les divers auteurs qui ont touché cette question.

Vous avez d'ailleurs eu la sagesse de ne pas affirmer une conclusion, tout en montrant celle qui vous paraissait la plus probable. On doit vous louer de cette réserve; mais ce qui me paraît plus louable encore c'est le ton de conviction religieuse qui domine toute votre dissertation.

Ce n'est donc pas pour vous-même qu'un travail comme le vôtre pourrait offrir quelque danger. Malheureusement il y a des lecteurs qui ne vous liront pas sans emporter de cette lecture une impression décourageante. Beaucoup de gens manquent de la hauteur intellectuelle nécessaire pour comprendre qu'il n'y a rien de fatal dans l'avenir de l'humanité, bien que cet avenir soit autant que le passé, autant que le présent parfaitement connu de Dieu, et que cet avenir ait pu être en partie dévoilé à des âmes privilégiées. Le cercle dans lequel nous pouvons agir est plus ou moins grand; mais nous y jouissons toujours d'une liberté telle que notre

responsabilité personnelle et la responsabilité des peuples eux-mêmes ne peuvent jamais disparaître. Votre étude demanderait, pour être complète, un corollaire qui cependant ne la rendrait pas excessive. Sans doute Dieu, même après avoir établi les lois de la création, ces lois que tant de savants prétendus, (pour ne pas les faire remonter jusqu'à Dieu) expliquent comme la puissance d'un être imaginaire qu'ils appellent : Nature, — sans doute Dieu reste toujours le maître de son œuvre et des lois qu'Il lui a imposées. Il est naturel cependant de croire que ce sont bien ces lois elles-mêmes qui amèneront un jour le cataclysme ou la transformation qui pour nous sera la fin du monde. La science, l'observation n'est pas assez complète et probablement ne sera jamais assez complète pour que l'on puisse désigner avec certitude l'heure et la forme du cataclysme final. Cependant il suffirait déjà de la science telle qu'elle existe aujourd'hui pour que, même en dehors de toute tradition et de toute révélation, on ne puisse douter de l'impossibilité où est notre monde de durer éternellement. De temps en temps, ce sentiment de la fin inévitable saisit tel ou tel savant et on le voit cherchant à se rassurer par des calculs qui présentent notre marche vers la mort comme tellement lente que nous n'avons pas à nous en préoccuper. D'autres jugent que cette marche,

dans l'état actuel des choses, n'est pas si lente qu'on veut bien le dire; mais ils rêvent des réserves de force vitale inconnue pour remplacer les pertes subies et affirment que l'on découvrira des ressources nouvelles pour résister à la nature elle-même quand les conditions actuelles de l'existence viendront à nous faire défaut.

Ce côté de la question serait intéressant à étudier aussi. Vous avez d'ailleurs indiqué dès les premières lignes qu'il resterait toujours une part d'imprévu et que l'heure ne pourrait pas être précisée d'avance. Mais les autorités religieuses que vous citez ne seraient en thèse générale aucunement contredites par les autorités scientifiques et vous arriveriez ainsi à ce bon résultat de faire sortir de leur aveuglement (1) ceux qui vivent comme si ni le monde ni eux-mêmes ne devaient jamais finir.

Là encore il y a une mesure à garder; car l'activité humaine serait paralysée tout à coup si la persuasion d'une fin prochaine se répandait dans tous les esprits.

A ce point de vue il vaut mieux peut-être que vous n'ayez pas poussé votre étude plus loin et il serait mieux de ne pas franchir les bornes que vous vous étiez posées. La pensée de vos lecteurs

---

(1) Il y a une si grande ignorance à notre époque qu'un rêve de Flammarion paraît à bien des gens une autorité plus grande qu'un texte de Saint Augustin. — Fr. d'Y.

y suppléera selon la diversité des besoins de chacun d'eux.

Vous voyez combien votre étude m'a intéressé. Je vous remercie bien de me l'avoir envoyée. Vous trouverez sans doute à étudier des questions qui vous offriront un champ plus avantageux et à propos desquelles l'attention du public s'éveillera plus facilement. Mais je suis très content de connaître ce premier jalon dans la voie où vous entrez, et je le regarde comme de fort bon augure pour l'avenir.

F. d'Yvoire.

J'avais joint à mon indigeste brochure un poème sur Rébecca. *En vers j'avais abandonné le redoutable avenir, mais pour me précipiter sur le plus lointain passé, par manière de compensation, et je passais en revue toutes les femmes de la Bible, d'Eve à Marie, en m'attardant de préférence sur les* Dalila *et les* Marie de Magdala. *Ma* Rébecca *se terminait par cette strophe : Eliezer, au bord du puits, proposait son maître à la jeune fille et achevait le portrait en citant la race et la fortune :*

« Son père est Abraham, Chanaan est son bien. »
Rébecca réfléchit en ramenant son voile.
Son regard était doux comme un reflet d'étoile.
Souriant au vieillard, elle dit : « Je veux bien ».

Ce qui me valut de mon indulgent correspondant ce commentaire : « Le mot final : Je veux

bien, *est d'une simplicité sournoise qui éveille tout un monde d'idées. Le :* J'irai *de la Bible est plus net et plus pur. C'est l'inconvénient de toute traduction de la Bible qu'on n'y peut rien changer sans perte. Mais Racine lui-même s'est heurté à cet écueil.* »

Dès lors, je pris l'habitude de soumettre ces essais de la vingtième année au baron d'Yvoire qui voulait bien les examiner et les reprendre avec sa haute courtoisie, sa bienveillance et son goût affiné par la lecture, la vie de société et la solitude.

III

Par quel hasard mon premier livre — une brochure sur Villiers de l'Isle Adam, — parut-il en Belgique, voilà qui me semble aujourd'hui singulier. Sans doute me serais-je accommodé de sa publication dans la Revue des Deux-Mondes *ou même dans le* Mercure de France *sur qui se précipitaient alors les jeunes gens, mais ces périodiques inégalement fameux — je veux dire fameux en des milieux différents — impressionnaient mes vingt ans, et je n'osais entreprendre directement leur conquête. Or, sous les galeries de l'Odéon, parmi les innombrables revues qui naissaient, fleurissaient et vivaient à peu près ce que vivent les roses, j'avais feuilleté le* Magasin Littéraire *de Gand qui se distinguait par la splendeur de ses caractères typographiques.*

J'étais sensible aux belles éditions et le suis demeuré. J'eus l'ambition d'être imprimé avec cette magnificence. Ainsi envoyai-je mon manuscrit.

Le Magasin Littéraire *de Gand était une revue catholique qui se plaisait à la recherche des plus neuves formules d'art. Je crois bien qu'Henry Carton de Wiart, l'ancien président du Conseil de Belgique, y débuta en même temps que moi. Ses rédacteurs regardaient le monde à travers un vitrail d'église et, quand le soleil y passait, le monde se dorait. Ce* Villiers de l'Isle Adam *d'un inconnu qui envoyait de Savoie son manuscrit fut accueilli. Je goûtai dans tout son éclat le plaisir de l'impression. Par un raffinement de courtoisie, le* Magasin Littéraire *m'offrit, à défaut d'honoraires, un tirage à part de cent exemplaires.*

Bien des années plus tard, convié à prononcer une conférence au palais du Gouverneur de Gand, je me promenais dans cette ville calme et laborieuse qu'entourent les eaux de la Lys et de l'Escaut, et qu'un passé de puissance et de foi a marquée de sa double empreinte : le château des Comtes la domine encore de ses ruines énormes, et les églises gothiques y mêlent à leur élan pieux une rudesse féodale. En face de la plus belle, Saint-Bavon, je vis l'enseigne d'une imprimerie dont le nom me fut doux aux lèvres. Je savais que le Magasin Littéraire *était mort dès longtemps, mort et peut-être enterré par l'oubli. Mais*

son éditeur, mon éditeur, mon premier éditeur était là. J'entrai chez ce protecteur des arts, M. Siffer. Il ne fut pas étonné de ma visite, il ne m'avait jamais vu et il me connaissait : dans son admirable conscience professionnelle, il avait été le premier et peut-être le seul lecteur de sa revue, et, de sa paisible boutique, il suivait les destinées de ses collaborateurs lointains. Il avait eu lui-même de l'avancement et je crois qu'on l'avait élu bourgmestre.

J'avais donné pour épigraphe à mon Villiers de l'Isle Adam *cette pensée d'Ernest Hello : « La critique est la conscience de l'art. Une des prérogatives du génie, c'est que l'enthousiasme qui, seul a le don de le sentir, a seul aussi le droit de le juger ». Le baron d'Yvoire, à qui j'avais envoyé ma brochure, s'emparait de cet axiome un peu absolu pour se dérober aux critiques qui lui venaient en foule et dont il commençait par m'épargner les pointes, dans son désir de ne pas rompre l'élan d'une jeunesse qu'il suivait avec sympathie :*

Yvoire, 14 novembre 1891.

Cher Monsieur,

Je voulais pouvoir vous parler de votre étude sur Villiers de l'Isle-Adam, en même temps que je vous remerciais de votre gracieux envoi. Mais je suis un peu empêché par l'axiome de Hello

qui n'admet que l'admiration et interdit la chicane... Et, au milieu de mes félicitations pour un travail si consciencieusement entrepris, si profondément fouillé, j'aurais eu cependant à vous chercher chicane sur deux ou trois points secondaires.

Ce n'est pas que j'admette toute déclaration de Hello comme parole d'Evangile.

J'ai aperçu Hello, en 1866, dans le bureau obscur où se rédigeait alors le Journal des villes et des campagnes. *Il y passait avec sa longue figure émaciée, ses longs cheveux et son long paletot tombant comme un suaire. Ses paroles, rares, entrecoupées et distraites m'avaient paru à peine compréhensibles. Je demandai qui était cet étrange personnage qui ne semblait pas avoir pleine possession de lui-même. M. Chevé, un ancien St-Simonien devenu très sincèrement et très profondément catholique, après avoir été un des secrétaires les plus appréciés de Buchez, me répondit :*

— Eh ! oui, Hello n'est peut-être pas toujours mentis compos suae; *mais il y a parfois des éclairs magnifiques dans les nuages qui obscurcissent son cerveau.*

Hello a eu cependant des admirateurs qui ne faisaient pas tant de réserves; mais ces admirateurs me paraissent ne pas s'être donné suffisamment de peine pour le faire valoir, précisément parce qu'ils ne l'ont pas assez chicané *sur*

les obscurités dont sa pensée était presque toujours enveloppée.

Pour que la vérité soit féconde, il faut qu'elle soit claire. Le rêve a son charme; mais il n'aboutit pas plus que le doute (où Montaigne trouvait un bon oreiller), à moins qu'on ne regarde avec Montaigne, comme but suffisant de la vie, la quiétude endormie d'une paresseuse incertitude. Hello, je le crois, était assez chrétien pour se rendre compte que sa soif d'admiration n'était pas compatible avec l'humilité qui est l'une des plus sages règles imposées à la vie du chrétien. Et cette règle est admirable même pour un chrétien qui fait de la littérature; car cette humilité, cet oubli du succès personnel est seul capable de donner une entière liberté d'esprit. C'est le triomphe de l'idée vraie et juste qu'il faut chercher avant tout.

Mais je me laisse entraîner bien loin de l'objet de ma lettre. Je veux donc me borner à vous remercier sans chercher à joindre à mes remerciments une appréciation de votre œuvre. Il faut cependant que je vous dise la satisfaction extrême que j'ai éprouvée en arrivant à la page où vous comparez l'impression produite par le génie littéraire de Villiers de l'Isle-Adam avec l'impression du génie musical de Wagner. Vous avez préparé l'esprit du lecteur de telle façon qu'il attend cette comparaison comme l'oreille

ttend l'accord qui doit résoudre une série de lissonnances....

F. d'Yvoire.

Cependant mon Villiers de l'Isle-Adam *faisait uelque bruit dans le monde littéraire. J'habitais lors le vieux château des ducs de Nemours à nnecy. Ce château de Nemours était devenu vec le temps une caserne et j'y accomplissais non année de service militaire. C'est là que je eçus des lettres qui me donnèrent l'illusion de a gloire. Elles me venaient des maîtres anciens t vénérés du symbolisme et de la poésie, un téphane Mallarmé, un Léon Dierx, et des jeunes hefs de la littérature, un Henri de Régnier, un aul Adam, un Francis Vielé-Griffin. Stéphane Iallarmé daignait m'écrire ces phrases dont la larté inattendue m'éblouissait :*

« Fréquemment j'ai pris, relu, aimé votre Vilers de l'Isle-Adam; aussi mon retard à vous emercier ! Vous avez écrit une page définitive t, ce qu'il fallait, à la fois d'analyse et de pieuse estauration; tout cela sera pensé avant vingt ns, mais le fait importera que quelques hauts sprits n'aient pas attendu et que dès maintenant e lève cette Gloire.

Votre main cordialement

Stéphane Mallarmé. »

Henri de Régnier montrait une réserve distinguée dans sa gentillesse pour un débutant :

« Vraiment Villiers est là tout entier en vos pages ingénieuses et solides, depuis son allure mélancolique, hautaine et dédaigneuse, jusqu'aux façons secrètes de son génie. On sent que vous avez parcouru son œuvre en tous sens et vous en donnez, à ceux qui l'ignorent la clef, à ceux qui l'aiment une image exacte.

Henri de Régnier. »

Quant à Paul Adam, avec sa magnifique générosité, il m'immolait sur l'autel de la critique les Jules Lemaître et les Brunetière, simplement. Je lisais tout cela, sur la terrasse du château de Nemours d'où l'on domine le lac d'Annecy. Le baron d'Yvoire montrait moins d'exaltation et me retenait dans une plus juste mesure des valeurs littéraires. Il m'offrait l'Art de croire *d'Auguste Nicolas, car il se préoccupait avant tout de la pensée religieuse :*

Yvoire, 26 novembre 1891.

Cher Monsieur,

Avez-vous lu l'Art de croire *par Auguste Nicolas ?*

Je relis votre étude sur Villiers, non pour la valeur intrinsèque de Villiers lui-même, mais

pour la singulière puissance de travail que vous y avez déployée. Le sujet était intéressant; mais vous avez un peu forcé la note admirative. Je voudrais vous voir appliquer votre talent et votre faculté d'analyse à un auteur plus réellement supérieur.

Et pour ne pas garder « alta mente repostum » les chicanes dont je vous menaçais, je voudrais aussi que votre travail fût exempt de certains termes empreints d'une modernité excessive que l'on pardonnerait peut-être à la poésie, mais qui donne à la prose un cachet de mode si transitoire, si passager...

L'Art de croire *ne serait pas pour vous influencer dans le sens d'une conversion dont vous n'avez pas besoin. On sent très bien à travers vos lignes en apparence indifférentes parfois, que vous êtes le fils d'une mère vraiment chrétienne dont le caractère vraiment élevé vous a laissé son empreinte ineffaçable. L'énergie intellectuelle de votre père se retrouve aussi dans votre manière d'écrire.*

Mais Auguste Nicolas développerait en vous certaines tendances qui pourraient avantageusement s'accuser davantage.

Peut-être aussi cet ouvrage vous ferait-il découvrir plus clairement que des aspirations élevées, fort admirables avant que le Christianisme leur eût donné satisfaction, ne doivent plus être acceptées comme suffisantes, maintenant que la

doctrine évangélique a jeté sa clarté sur la conception que nous devons avoir de la vie. Ce qu'il y a de très bon et de très juste dans vos sentiments, y prendrait probablement une netteté et une affirmation plus précise, de sorte que ce que vous écririez ferait plus de bien et servirait plus puissamment la vérité et la justice. *Le bon Dieu vous a donné votre talent pour qu'il serve à cela.*

Ce livre de M. Nicolas a été pour moi une grande joie intellectuelle. Quand Goethe demandait de la lumière, il aurait fallu lui donner de pareilles pages à lire, à méditer, à retenir. Car il ne s'agit pas d'un livre à lire d'arrache-pied. Il faut en lire quelques pages chaque jour, bien tranquillement, à tête reposée.

Vous y retrouverez bien des choses déjà connues; mais l'ensemble forme un faisceau lumineux qui vous donnera, je crois, une profonde satisfaction.

Si cela peut vous convenir, je vous transmettrai ces volumes, à la première occasion.

F. d'Yvoire.

*Dans ma réponse j'avais dû soulever l'éternelle questions des rapports de l'art et de la religion, celle même qu'a posée récemment M. Maurice Barrès à propos d'*Un Jardin sur l'Oronte, *car le baron d'Yvoire la pose à son tour et la résout d'une manière — qui est bien la sienne — appuyée sur les principes et soumise dans*

l'application aux circonstances et à une direction éclairée. « La limite, dit-il dans une première lettre, n'est pas absolue et il y a quelque chose de relatif dans l'application de la règle : mais la règle morale existe et doit être gardée en principe dans tout ce que fait, écrit et pense un chrétien. Nulle part mieux qu'à Rome on ne comprend cette nécessité inflexible de la règle jointe à l'appréciation la plus miséricordieuse dans l'application. Mais jamais la règle ne sera mise en oubli. Et cela est nécessaire pour que l'esprit humain ne perde aucun des rayons de la lumière que Dieu lui a accordée... »

Il traversait alors des jours noirs, la mère de Mme d'Yvoire était gravement malade et la mort était survenue. C'est dans ces tristesses qu'il reprend la discussion du sujet qui lui tient à cœur :

Yvoire, par Sciez (Haute-Savoie).

Cher Monsieur,

...Je vous assure bien que cette mort et les sentiments de ceux qui entouraient la mourante, de ceux qui l'ont ensevelie, de celles qui la pleurent, tout donne un écrasant démenti à l'accusation jetée aux âmes catholiques, par votre paradoxal Léon Bloy.

Où prend-il les catholiques dont il parle ? Où a-t-il vu cette adoration d'un « Adonis de salon sans calvaire et sans agonie » ?

Les Jansénistes se sont peut-être montrés sévères pour des œuvres d'art; mais ce n'était certes pas par mièvrerie. Quant aux catholiques, ils peuvent être jugés non sur tel ou tel échantillon individuel, mais sur l'Eglise prise dans sa personnification la plus indiscutable.

Allons à Rome. Et devant la glorification de l'art qui y resplendit partout, les invectives de Léon Bloy deviendront si injustes et si mesquines qu'il serait lui-même le premier à en rougir et à les effacer, à moins qu'au lieu de bonne foi il ne recherche que la bizarrerie, l'étrangeté et le tapage... la stupéfaction du lecteur ahuri devant une inconcevable outrecuidance.

Barbey d'Aurevilly a respecté en théorie et violé en application pratique les règles de l'Eglise à laquelle il affectait d'appartenir.

Ses imitateurs, fatigués du masque, accusent l'Eglise et veulent secouer le joug que sa morale impose. C'est plus franc, plus logique. Mais s'ils mettent l'Eglise en contradiction avec l'art, s'ils préfèrent l'art à la foi, ils sont dans le faux soit au point de vue du principe, soit au point de vue de l'application. Ils sont logiques dans leur erreur, rien de plus.

Ce qui est vrai, c'est que, pour un chrétien, pour un catholique, l'art ne peut servir d'excuse en faveur de l'immoralité. *Cette règle restreint sans doute le champ de l'art tel par exemple que les païens le comprenaient. Mais le Christianisme*

a ouvert des horizons que les païens ne pouvaient même soupçonner. Le champ demeure assez vaste pour que nous n'ayons pas à nous plaindre.

Il faut d'ailleurs, comme je l'ai dit plus haut, s'en tenir aux règles telles que l'Eglise elle-même les comprend et non pas aux pruderies individuelles de telle personne, de tel pays, de telle ou telle époque, — bien que l'artiste vraiment puissant sache se conformer, dans une certaine mesure, même aux convenances spéciales du milieu dans lequel il vit.

Un des prodiges où Hercule, Milon et leurs émules antiques montraient leur force, consistait à tenir un œuf dans la main fermée, assez pour que personne ne put le leur enlever, assez peu serrée cependant pour que l'œuf ne risquât pas d'être brisé. Voilà comment la mesure est une véritable preuve de puissance.

Les clameurs de Léon Bloy, comme les excentricités de Barbey d'Aurevilly et de son école ne sont pas une preuve de puissance, au contraire. Ce sont les enfants ou les malades qui crient si fort, et le plus souvent contre toute raison.

Il est parfaitement vrai que dans notre condition de vie, la bonté et la beauté ne sont pas toujours nécessairement unies. Cette perfection divine nous manque comme tant d'autres. Mais soit que nous poursuivions l'étude de la beauté, soit que nous poursuivions la recherche du bien,

nous devons toujours, nous catholiques, aspirer à la perfection qui unit le beau *et le* bien. *Cette règle de l'esprit conduit en même temps à rechercher le* vrai.

En quoi l'art aura-t-il à souffrir de cette règle ?

Sous quelque forme qu'il se révèle, l'art produit des impressions. La loi catholique veut que ces impressions soient bonnes.

Est-ce que cette loi n'est pas inhérente à la conscience même ? Est-ce que sous prétexte d'art, vous vous consoleriez d'avoir induit quelqu'un en erreur, de l'avoir poussé au crime, d'avoir gâté une vie ?

Si votre œuvre a relevé quelqu'un, au contraire, n'aurez-vous pas la véritable joie de votre art ? Si vous avez rendu le courage aux accablés, la lumière aux aveugles, l'espérance aux désespérés, n'aurez-vous pas prouvé, et de la manière la plus admirable, la puissance de l'art ?

C'est un art faux *que celui qui s'impatiente et s'irrite contre les règles de la morale. Vous, poète, que diriez-vous d'un versificateur qui rejetterait rime et mesure, pour avoir le champ plus libre ?*

Maintenant, nous pouvons avouer que bien des gens usurpent une autorité qui ne leur appartient pas, pour se montrer plus sévère que l'Eglise et pour condamner certaines libertés d'art, certaines licences même que l'Eglise consent à supporter.

C'est ainsi que Mme de Montalembert, femme cependant d'un grand mérite, se montra fort choquée en voyant certaines statues antiques conservées dans les splendides musées du Vatican. Et son frère, Mgr de Mérode, ministre des armes sous Pie IX, lui répondit: Mais, ma sœur, n'avez-vous pas joué vous-même, n'avez-vous pas conduit vos filles dans les jardins des Tuilleries où toutes ces statues ont été reproduites identiquement ?

A Paris, elle n'y avait jamais pris garde. Question d'habitude. A Rome, elle s'en scandalisait. Et Pie IX consentit à faire revêtir quelque peu les statues les plus nues. Cela s'est fait, sans dommage regrettable d'ailleurs.

Mais quel démenti donné à Léon Bloy par ce seul fait par exemple de la Vénus Capitoline conservée jusqu'à nous par les soins de tant et tant de Papes ?

Quel démenti écrasant dans la conservation des sculptures indécentes de Pompéi et d'Herculanum, à Naples, sous le pouvoir absolu de rois et de reines qui se faisaient remarquer par leur piété et qui comptent même parmi eux des saints à vénérer sur nos autels. C'est que l'Eglise a toujours su faire la part de l'art, de la science, des nécessités historiques, etc. C'est que l'Eglise a le véritable sens des besoins de l'Humanité, de sa faiblesse et de sa grandeur.

Le grand malheur c'est qu'en France on a peu

d'idée de cette sagesse sereine, calme, pondérée, raisonnée qui préside aux jugements de l'Eglise. En France, on se jette presque toujours dans les extrêmes.

Revenez à prendre pour règle le sentiment du bien ou du mal que peut produire votre œuvre, sans vous laisser entraîner par telle ou telle école, par tel ou tel système...

F. d'Yvoire.

Quelques jours plus tard, il revient sur la même question en y mêlant ses souvenirs de cette Rome où il avait longtemps vécu et qui avait gardé une part de son cœur:

Yvoire, 26 Janvier 1892.

Cher Monsieur,

...Votre lettre contient à propos du sujet qui nous occupe beaucoup de considérations qui me paraissent déjà bien plus rapprochées du véritable point de vue.

Mais je crois qu'il faut vous rendre compte qu'on ne peut pas aboutir à une règle absolue qui fixerait une limite palpable au-delà de laquelle tout serait défendu et en deça de laquelle tout serait permis. C'est pourquoi votre objection portant sur le mauvais usage que l'on peut faire d'une œuvre d'art quoiqu'elle ne soit point immorale en elle-même ne peut pas contredire

la règle générale qui impose à un chrétien l'obligation de toujours respecter la morale dans l'art.

Je continue à argumenter dans le domaine spécial de la peinture et de la sculpture parce que les arguments y sont plus tangibles que dans le domaine littéraire. Je vous citerai plusieurs petits faits qui vous montreront combien le sujet est délicat et combien il faut de tact pour n'être ni trop relâché ni trop sévère.

L'Evêque d'Orléans était certes un des prêtres les plus austères qu'on puisse voir et en même temps bien au courant des nécessités, des usages, des conditions de la vie. Je n'ai rencontré personne qui, tout en ayant une vie intérieure si élevée, sut cependant condescendre aussi bien à la situation des gens du monde et faire la part de toutes choses. Je l'entends encore me dire, à propos de bals, de soirées et de toutes les séductions offertes par la brillante société parisienne : « Il » faut savoir regarder tout cela en face, sans em- » barras, sans crainte, sans impression de scan- » dale. De deux choses l'une, ou vous êtes destiné » au cloître ou vous êtes destiné à vivre dans le » monde. Et dans le monde, vous devez prendre » votre parti de ce qui se présentera à vos re- » gards, sans vous en effaroucher, mais aussi » sans cesser un seul instant d'être chrétien et » d'obéir à toutes les lois qui doivent diriger » un chrétien. »

Vous avouerez que c'est là un langage auquel

on ne peut pas reprocher un préjugé quelconque de pruderie cléricale. Et si je vous citais toute la conversation qui a suivi, vous reconnaîtriez encore plus la sagesse et la modération d'esprit du grand Evêque.

Eh ! bien ce même Mgr Dupanloup, le voici encore :

*Le Marquis Costa, l'auteur de l'*Homme d'autrefois, *n'est pas seulement un admirable écrivain, c'est encore un sculpteur d'un réel mérite. Aussi l'Evêque d'Orléans eut un jour l'idée de lui demander de faire une Jeanne d'Arc. « Mon cher » ami, le ministre des beaux-arts m'a promis un » beau bloc de marbre, il ne s'agit que de le » tailler. Vous êtes plein de talent. Mettez-vous » à l'œuvre. Il faut représenter Jeanne d'Arc à » genoux comme ceci...*

(Et l'Evêque se jette à genoux, prenant la pose rêvée).

» Il faut que son visage reflète... etc., etc.

Le marquis était cependant fort embarrassé; car il n'avait jamais songé à aborder une pareille œuvre. Il y a loin en effet d'une petite maquette à une statue de grandeur naturelle. Le Marquis a, je crois, travaillé à l'une des statues qui ornent le monument du Président Favre à Chambéry; mais il ne se faisait pas l'illusion d'entreprendre une Jeanne d'Arc monumentale...

L'Evêque insistait cependant.

Une idée lumineuse surgit dans la tête du

Marquis. Il se met à décrire le travail nécessaire pour préparer et mener à bien une si grande œuvre... Il faudra chercher un modèle vivant. Il faudra voir si le corps est proportionné à la tête; car l'expression du visage n'est pas tout dans la statuaire. Il faudra même peut-être avoir un modèle pour la tête et un autre modèle pour le corps. Il faudra faire d'abord une maquette du corps nu, pour bien établir l'ossature dans le juste mouvement.

L'Evêque se récrie: Comment ! mais pas du tout, il faut au contraire un vêtement, etc.

Bref, quand l'Evêque fut persuadé de la nécessité de l'étude du nu, il renonça à tourmenter le bon Marquis pour l'obliger à faire une Jeanne d'Arc.

Vous voyez la différence des points de vue et comment certaines choses très permises, nécessaires même, peuvent effaroucher des gens même complètement exempts de toute pruderie.

Autre exemple et dans le sens contraire, cette fois.

Voyez page 131 des Sensations d'Italie.

Paul Bourget dit: En réalité, ce que nous paraissons lui ajouter (à une œuvre d'art) elle nous le suggère. Elle en portait elle-même la possibilité.

Eh ! bien, derrière le maître-autel de St-Pierre à Rome on voit un tombeau de Paul III ou Paul

IV (je vous dirai le chiffre exact, quand vous voudrez).

Une statue merveilleusement belle, la Justice ou la Jeunesse, est couchée, gardienne du tombeau. Beauté austère, digne, noble, majestueuse, sans la moindre nuance de grâce lascive. Mais c'est splendide.

Sculptée au temps voisin de la Renaissance, la statue était plus nue qu'on ne le comprendrait aujourd'hui.

Un Anglais, un échappé de Bedlam, je pense, vint à Rome au commencement de ce siècle. Il s'éprit de cette statue, se cacha dans la Basilique pour demeurer seul avec la statue.

Etait-ce la faute de l'artiste ? L'œuvre était-elle coupable ?

On ne le pensa point. On se contenta de recouvrir un peu, et avec une assez grande habileté, une partie du corps nu, au moyen de draperies qui ne nuisent point trop à la conception primitive de l'artiste. Et la statue veille toujours aux pieds de l'antique Pontife.

Vous voyez là l'exemple de ce respect judicieux de la morale et de l'art, compris, compensé, produisant son effet dans la juste mesure. Un sentiment de morale exagéré eût porté à briser la statue. Un sentiment exagéré des droits de l'art aurait, d'un autre côté, empêché l'addition de ces draperies, dont l'application, je le répète, a cependant été faite avec une habileté très artistique.

La sagesse des prélats romains a concilié les deux sentiments dans une mesure raisonnable.

Les exemples sont innombrables.

— Il y a cependant des exemples aussi de sévérité violente.

Par exemple les décrets de l'Index in odium auctoris. *Il faut pour en bien comprendre la portée, se reporter au temps où ils furent prononcés et bien définir la portée de ces proscriptions.*

Je ne puis traiter ce sujet dans une lettre déjà bien longue....

B. F. d'Yvoire.

Ainsi mon Villiers de l'Isle-Adam *me valait-il des commentaires inattendus. A la caserne, par le moyen de cette correspondance, je maintenais une vie intellectuelle qui cherchait bientôt, parmi les auteurs contemporains, d'autres guides ou d'autres aventures.*

IV

Les Sensations d'Italie *de Paul Bourget venaient de paraître. Je confiai à l'aimable ermite du lac Léman mon projet d'étudier à leur occasion quelques-uns des sentiments contemporains, le cosmopolitisme, le dilettantisme, la sensibilité religieuse. « Le Père Lallemand, me répondit-il, écrivait dernièrement qu'il croyait voir dans*

les œuvres successives de Paul Bourget une vraie et sincère progression vers la pure vérité et la foi religieuse. D'autres ne voient dans les meilleures pages qu'une impressionabilité plus ou moins passagère et une virtuosité artistique. Je ne puis pas juger; mais quels vœux, quelle prière je sens sortir du fond de mon cœur pour que ce soit réellement un sentiment de foi sincère, une vraie et pure lumière qui inspirent Paul Bourget, lui et tous ceux à qui Dieu a donné le talent, cet incomparable instrument d'action sur les hommes, sur l'Humanité d'aujourd'hui et de demain et des siècles où se prolongent les échos des grandes renommées ?.. »

Je ne tardai pas à lui adresser ces pages consacrées à l'étude des Sensations d'Italie, *écrites entre deux exercices militaires et que la* Revue Générale *de Bruxelles, m'ayant découvert dans le* Magasin littéraire *de Gand, m'avait demandées. Il les préféra au* Villiers *qui, je le devine aujourd'hui, l'avait un peu agacé :*

Yvoire, Dimanche 14 février 1892.

Cher Monsieur,

...Je les ai lues avec une vraie satisfaction. Tout m'y parait en progrès marqué sur votre précédent travail que j'appréciais cependant déjà beaucoup à certains points de vue.

Je crois que vous arriverez à donner encore

plus de fermeté et de simplicité à vos études ultérieures. Mais je n'ai vraiment aucune observation à faire, aucune critique qui me paraisse utile.

Tout au plus pourrai-je remarquer le mot salvatrice *(p. 11) qui semble inventé pour vous permettre de dire la* Religion, *là où il serait plus juste, plus réel de dire le Sauveur; car enfin c'était bien J.-C. en chair et en os, ce n'était pas la Religion qui était crucifiée. Mais cette querelle est sans gravité; car la pensée reste belle et élevée quoique l'expression n'ait pas une entière justesse. Et il faut bien admettre le droit que vous avez de garder une allure personnelle à laquelle je n'ai pas la prétention de substituer la mienne.*

C'est de vous-même que vous arriverez à serrer de plus près le sens exact des mots et des choses. Et vous verrez que la poésie naturelle à votre âme n'y aura rien perdu.

Peut-être certains lecteurs vous feront-ils le reproche d'avoir terminé votre étude et le livre de Paul Bourget sans tenir compte de l'impression à la foi terrifiante et consolante qui en est la conclusion un peu imprévue, mais singulièrement explicative.

L'Etna formidable, ce seuil de la mort plein d'épouvante qu'il faut traverser pour arriver aux radieuses extases du séjour éternel, c'est bien là la pensée qui agite sourdement l'âme de Paul Bourget, pendant tout son voyage, et qui

l'agitera toute sa vie, jusqu'au moment où admettant enfin la suprême réalité, la réalité supérieure du Créateur et du Sauveur, il ne donnera plus aux choses de la terre que leur valeur réelle et s'abandonnera confiant en la Bonté de Dieu, sans oublier sa justice qui a mesuré précisément l'usage que nous devons faire des trésors créés, y compris la Beauté des âmes, des corps, des contrées, etc.

Au fond, je crois que Paul Bourget invente moins qu'il ne se souvient, quand il entrevoit la lumière divine qui éclaire les beautés naturelles. Dans les dernières pages de « Sensations d'Italie » il met en note « Tant d'années (un chiffre) avant N.-S. *Jésus-Christ.*

Il aurait pu mettre J.-C. tout court sans mériter aucun reproche. Mais pour avoir mis N.-S. il faut certainement qu'il ait eu une jeunesse pleine d'habitudes très chrétiennes. Il est difficile d'attribuer ce N.-S. *à un simple hasard.*

Aussi je souffre quand vous le comparez à Pierre Loti. Ce dernier s'est rivé à un niveau tout à fait inférieur quand il a déclaré qu'à ses infinies tristesses il ne trouvait de consolations que dans la débauche. *On voit bien que Pierre Loti est encore sous la même impression; mais il vieillit et cette brutale consolation s'éloigne... La tristesse de Paul Bourget est orientée vers l'espérance et celle de Loti conduit au désespoir...*

B. F. d'Yvoire.

La tristesse de Pierre Loti ne vient-elle pas de la crainte du néant ?

En adressant à M. Paul Bourget mon étude, j'y joignis une copie des passages de cette lettre qui le concernaient, et voici la réponse que je reçus de Sienne, au mois de Juin suivant:

« *...Je vous prie de vouloir bien remercier pour moi le correspondant dont vous me citez les lignes. Dites à ce lecteur inconnu combien la justesse de sa vision au sujet de mes idées m'a frappé et touché, et priez-le de suivre de ce point de vue le roman que je donne en ce moment à la* Revue illustrée *sous le titre de* La Terre Promise... »

Je communiquai un si précieux témoignage à M. d'Yvoire qui me le restitua avec ces lignes:

« *Je vous renvoie la lettre de Paul Bourget. Tant mieux qu'il soit satisfait d'une appréciation qui le montre à lui-même plus chrétien peut-être qu'il ne croyait l'être. C'est un spectacle bien attachant que celui d'une âme sincère qui découvre de plus en plus la lumière et s'attache à la vérité. Si son livre nouveau confirme cette orientation, ce sera un vrai bonheur pour tous ceux qui admirent Dieu dans le talent accordé aux hommes et qui souffrent quand ce talent est employé contre la volonté de Dieu. Mais j'attendrai pour lire* La Terre Promise *que l'œuvre paraisse en volume. J'avoue que les feuilletons entrecoupés me gâtent les meilleurs écrits et*

m'empêchent de bien saisir l'ensemble. On est distrait malgré soi — par tant de choses qui séparent les livraisons, les semaines ou les mois...»

C'était alors le temps des cigognes. Dans un article retentissant de la Revue des Deux-Mondes, *E. M. de Vogüé comparait à ces volatiles les écrivains qui annonçaient un réveil religieux. Il rangeait parmi eux, un peu pêle-mêle, Tolstoï, Secrétan, le philosophe spiritualiste de Lausanne, Edouard Rod, Paul Desjardins qui venait de publier le* Devoir présent.*Je cherchais des yeux leur vol dans les airs, comme beaucoup de jeunes gens de ma génération, ne devinant pas très nettement la direction où ils s'engageaient. Comme je m'informais auprès de mon conseiller de la personne de M. de Vogüé, il m'écrivit:*

Yvoire, 6 Mai 1892.

Cher Monsieur,

...Je ne pourrai vous parler que bien peu de M. de Vogüé. Mme d'Yvoire l'a vu quelque fois à Grenoble. Sa famille est originaire de l'Ardèche comme la famille de Bournet. Aussi M. de Vogüé, jeune étudiant, était un des visiteurs de la famille de Bournet. Ma femme était trop enfant encore pour avoir une idée bien précise. Il était bien, mais rien ne faisait prévoir ses succès futurs.

Ce qui vous choque en lui doit provenir d'une certaine contradiction entre ses principes chré-

tiens et son souci des opinions mondaines. Comme le dit Ed. Rod, les principes chrétiens finiront logiquement par prendre le dessus; mais pour le moment, le conflit entache un peu l'intégrité du caractère.

L'enthousiasme pour la littérature russe a été fort probablement un excès juvénile. Enfin sa fanfare éclatante a fait un triomphe exagéré à cette littérature.

La réflexion, le temps, l'expérience réduisent déjà cet enthousiasme à une mesure plus modérée, soit dans l'esprit de M. de Vogüé lui-même, soit surtout dans le monde des lecteurs.

Je crois que M. de Vogüé grandira, s'affermira, à mesure qu'il reviendra plus franchement à faire prédominer ses convictions religieuses. Il en deviendra peut-être moins populaire; mais il conquerra certainement la sympathie que vous avez peine à lui accorder aujourd'hui.

Ce souci des succès de salon est un grand écueil. Les deux cents premières pages du livre nouveau du Marquis Costa (1) s'en sont certainement ressenties. Dans les deux cents dernières pages, ce souci personnel a disparu grâce à l'émouvante intensité des événements racontés. Ces deux cents dernières pages sont vraiment admirables, profondément tragiques, hautement héroïque et éclatantes, par la simple force de la

(1) Le roman d'un royaliste sous la Terreur.

vérité. C'est un triomphe tout à fait mérité. Mais peut-être le succès mondain de ce livre doit-il être surtout attribué aux défauts que je reproche à la première partie. A la longue, c'est le mérite des dernières pages qui prévaudra et qui restera...

B. F. d'Yvoire.

Ma méfiance des cigognes me rejetait vers Taine et son positivisme, ce qui inquiétait M. d'Yvoire.

Yvoire, 15 Septembre 1892.

Cher Monsieur,

...J'espère qu'en étudiant le fatalisme de Taine, vous arriverez à faire la part exacte de ce qu'il y a de fatal *en effet, ou pour mieux dire, d'inévitable dans les choses qui découlent nécessairement d'une première initiative, d'une première cause, d'une première faute, par exemple, et aussi de ce qu'il y a de réparable, de modifiable,* d'améliorable, *si je puis ainsi parler.*

Mais surtout il ne faut pas imaginer une destinée aveugle là où la Providence agit au contraire avec une clairvoyante sagesse, nous fermant ou nous ouvrant les voies, semblant souvent contrarier nos intérêts, les servant au contraire, comme un père peut le faire pour son

fils sans qu'il soit toujours nécessaire de donner d'avance de complètes explications.

La vocation religieuse comporte plus ou moins un abandon complet aux desseins de la Providence, abandon que la vie commune ne comporte pas, du moins au point de vue de l'initiative et de l'effort personnels. Mais il faut retrouver cet abandon ou cette soumission lorsque les événements imposent des conditions de vie imprévues, ou bien opposées à celles que nous avions cherchées. C'est alors qu'il faut se souvenir de la parole absolument infaillible du Christ: Pas un cheveu de notre tête... etc.

Et en effet toutes les lois auxquelles obéit le monde, la nature, le cours des choses, toutes ces lois ont été, sont et demeurent voulues par ce Père infiniment bon et infiniment clairvoyant que nous avons au Ciel. Nous sommes dans ses mains, ayant à remplir la tâche qu'il nous a tracée et il n'exige pas de nous le succès, mais seulement la bonne volonté. Le succès, c'est Lui qui le donne et il faut seulement avoir dans sa bonté une confiance assez grande pour ne pas douter que nous ayons profit soit que nous réussissions, soit que nous échouions. La suite des événements nous le montre assez clairement parfois; mais nous ne connaîtrons qu'au Ciel cette merveilleuse combinaison providentielle qui nous gouverne dans les plus grandes choses comme dans les moindres détails, cette habileté

politique qui dirige tout, sans blesser la liberté morale de personne. Evidemment cela dépasse les limites de notre pénétration, dans l'état actuel de notre intelligence.

On pressent seulement le sentiment d'admiration, d'adoration que doit inspirer la vue, claire comme nous l'aurons au Ciel, des moyens et des desseins providentiels, soit dans le gouvernement du monde, soit dans le gouvernement du moindre individu, de chacun de nous en particulier...

B. F. d'Yvoire.

Libéré du service militaire avec le grade de sergent, je me précipitai avec plus d'ardeur vers les études littéraires et philosophiques. Après Taine, c'était le tour de Renan:

« Qui aurait cru, m'assurait-il avec indulgence, que la caserne fortifierait à ce point votre talent, augmenterait la vigueur de votre esprit et donnerait à votre manière d'écrire une netteté si incisive ! Votre étude sur Renan rappelle sans doute la grâce, la finesse, la pénétration qui caractérisent vos précédentes études, mais le ton y est devenu beaucoup plus viril et donne à votre parole une autorité toute nouvelle... »

Dans cette étude, ou peut-être à propos du Disciple, *j'avais posé le problème de la responsabilité individuelle. A son tour, M. d'Yvoire l'expose à la manière d'un théologien:*

Yvoire, 28 Décembre 1892.

Cher Monsieur,

... Je vous dirai humblement comment je comprends la responsabilité individuelle; car c'est là, au fond, ce que vous voulez apprécier. Et c'est en voulant la juger, la juger dans chaque cas particulier, que vous vous heurtez à une obscurité, une complexité de causes et d'effets, devant lesquelles votre sens de la justice demeure confus et impuissant.

C'est qu'en effet, vouloir juger une âme, comme Dieu seul peut la juger, c'est une présomption qui dépasse la capacité humaine. Il n'y a que le confessionnal où l'âme vraiment sincère puisse être vraiment connue et jugée. Et encore faut-il reconnaître que c'est la bonté de Dieu, sa miséricorde qui vient compléter l'imperfection inévitable d'un jugement où l'aveu le plus franc peut encore être entaché d'oublis et de préjugés. Mais, ce que Dieu demande, c'est la bonne volonté et la confiance dans sa Bonté et sa Justice.

Voici peut-être qui vous ouvrira l'œil sur une considération dont la valeur m'a paru grande le jour où elle est entrée dans mon esprit.

J'ai longtemps considéré la justice de Dieu, comme une sorte d'équité en vertu de laquelle Dieu serait tenu de traiter tous les hommes, comme un professeur doit traiter ses élèves un jour

d'examen, avec une impartialité absolue. J'étais même un peu révolté en lisant la parabole des ouvriers de la onzième heure. Enfin, j'admettais, je consentais à admettre la clémence de Dieu envers la conversion finale, sans que le chrétien dont la vie a été pure fût en droit d'en ressentir de la jalousie.

Mais si l'on réfléchit, l'infinie bonté de Dieu se meut dans une sphère bien plus large sans que sa justice ait à en souffrir. Il est tellement le Maître, le Créateur, le Souverain, qu'il peut combler de faveurs telle ou telle âme privilégiée, sans que personne ait le droit de lui reprocher ses préférences. Pour que sa justice soit entière, il suffit que personne ne soit condamné sans l'avoir mérité, ni plus qu'on ne l'a mérité. Mais dans le domaine des faveurs, des grâces, des récompenses, la justice de Dieu laisse sa Bonté se mouvoir à l'aise. Le trésor est infini. Dieu peut faire des millionnaires sans appauvrir personne. La prédestination, enseignée par l'Eglise, est le résultat le plus éclatant de cette puissance de la Bonté de Dieu, compatible cependant avec sa Justice, puisque les grâces qui font les saints n'ont pas été un tort fait aux pervers.

Quant à la diversité des facultés naturelles et même des penchants naturels qui distinguent telle âme de telle autre âme, c'est l'évidence même.

Prenons ab ovo: *Caïn et Abel. Identité d'ori-*

gine. Identité d'exemples et d'enseignements. Identité de conditions d'existence. C'est bien la volonté individuelle qui a tourné l'un au bien et l'autre au mal. Mais la nature de l'un semble cependant avoir été meilleure que l'autre. Ce qui n'excuse en aucune façon Caïn; car rien, sinon son mauvais sentiment de jalousie, ne le poussait à être homicide.

Ce qu'il faut comprendre en définitive, c'est que, dans l'ordre de la conscience, nous avons à nous juger nous-mêmes, bien plus qu'à juger les autres.

Ce sont les œuvres *des autres que nous pouvons avoir à juger bien plus que leur conscience. Et quand l'œuvre est mauvaise, l'inconscience n'est pas une excuse de l'œuvre, elle ne la rend pas acceptable. Encore moins la rend-elle bonne. L'œuvre mauvaise, fût-elle d'un innocent, doit être condamnée.*

Au reste il y faut une grande réserve: Ne jugez pas si vous ne voulez pas être jugé vous-même.

Cependant il est des cas où il faut juger, et où il faut juger avec fermeté et même sévérité. C'est alors la charité, la vraie charité, celle qui consiste à se préoccuper du bien des âmes, qui doit servir de règle et de mesure.

Mais en général, il faut se contenter de juger l'œuvre, sans forcer le sanctuaire de la conscience...

B. F. d'Yvoire.

V

Quand je me reporte à ces années d'apprentissage qui suivirent mon année militaire, j'y découvre une intense fièvre intellectuelle. Mon correspondant m'offrait en souriant de la quinine, mais je n'en voulais point. Mon appétit de lecture était insatiable: sur mes cahiers de notes, je relève tout Balzac, tout Shakespeare, Montaigne, Pascal, et puis les philosophes allemands, Renan, Taine, et puis Tolstoï, Ibsen, et tous les maîtres de l'heure, Loti, France, Bourget, Vogüé, les nouveaux comme Rod, comme Barrès, comme Téodor de Wyzewa, comme Jules Laforgue, et les plus étranges revues, la Revue indépendante, *la* Vogue *de Gustave Kahn, la* Revue wagnérienne *que dirigeait Edouard Dujardin, le curieux chantre d'*Antonia, *et ceux qu'on appelait alors les poëtes maudits, Verlaine, Tristan Corbière, Arthur Rimbaud dont les* Chercheuses de poux *continuent de hanter ma mémoire, comme* Apparition *de Stéphane Mallarmé. Cependant mon père, un peu inquiet de cette confusion, profitant de ce que j'étais inscrit à son cabinet comme avocat stagiaire, me glissait les ouvrages de sa bibliothèque, Joseph de Maistre, Bonald, Fustel de Coulanges, Le Play. Je les dévorais pareillement, car j'étais éclectique. Plus tard seulement, je devais reconnaître leur importance.*

Plus tard, un certain classement se fit dans mon cerveau. Du moins, je l'espère.

M. d'Yvoire ne fut pas étranger à ce classement. Je lui portais ou je lui adressais mes études critiques sur France, sur Rod, sur Loti. Il m'encourageait et me reprenait. L'excès d'analyse chez Edouard Rod lui produisait un effet d'énervement: « Le capitaine de C., m'écrivait-il, me racontait l'autre jour qu'un écervelé était grimpé sur la flèche de la cathédrale de Strasbourg et qu'il y faisait des tours de gymnastique pendant que la foule amassée sur les places poussait des cris de terreur. Tout le monde en avait mal au ventre, *assurait-il. Eh bien, vous reproduisez avec tant de vérité les angoisses dépeintes dans les premières œuvres d'Edouard Rod, que le lecteur en éprouve quelque chose de semblable, vraiment douloureux et pénible moralement et physiquement... »*

Je collaborais alors au Magasin Littéraire, *à la* Revue Générale, *aux* Entretiens politiques et littéraires *de Paul Adam avec qui je m'étais lié. Des fragments de mon étude sur Ibsen paraissaient au* Mercure de France, *et à la* Revue Blanche. *M. d'Yvoire me fit entrer au* Correspondant : *sa nièce avait épousé M. Edouard Trogan qui était alors le secrétaire général de la revue de Léon Lavedan. Par surcroît j'écrivais un roman,* Le Mirage sentimental. *Puis, ce fut Paris et la*

publication de mon premier livre, Ames modernes, *où j'avais réuni quelques-unes de ces études de la vingtième année : Ibsen, Loti, Hérédia, Lemaître, Rod, Villiers de l'Isle-Adam. J'étais dès lors éloigné de ma Savoie natale. Mes visites à l'ermite du château d'Yvoire étaient suspendues. De loin, pourtant, il s'intéressait à ma vie nouvelle. Dans sa nombreuse correspondance, je trouve encore ces lettres qui devaient m'être adressées dans une crise de découragement et de lassitude et qui montrent bien l'idéal divin qu'il se faisait de la littérature :*

Yvoire, 14 juillet 1895.

Cher Monsieur,

...Je comprends que vous n'ayez plus ce premier appétit de la louange et de la publicité qui tourmente la première enfance des gens de lettres. Mais l'indifférence vous enlèverait un aiguillon nécessaire. Il ne faut recourir à l'indifférence que lorsqu'on se sent en butte à d'injustes attaques. On se réfugie alors dans la pensée qu'on a fait les choses comme on pensait les faire pour le mieux. Et lorsque la critique n'est pas injuste, il faut aussi savoir la supporter, non plus avec indifférence, mais avec humilité, — en en prenant le bon côté, c'est-à-dire l'occasion que la critique nous donne de nous corriger et de nous améliorer. Il y a toujours des progrès à faire.

Mme d'Yvoire à qui je parlais de la lassitude dénotée par votre lettre me racontait qu'un jour M. Rio (que vous avez dû retrouver dans le Récit d'une sœur *était à Lacombe et qu'il abordait en pleurant Mlle Netty du Boys, à qui il avouait en se lamentant qu'*il avait perdu l'enthousiasme ! *Heureusement, ce n'était qu'une défaillance passagère. Et M. Rio retrouva bientôt l'*enthousiasme, *ou du moins ce sentiment multiple qu'il désignait sous le nom d'enthousiasme, — sentiment où l'énergie domine, où une certaine confiance dans son propre talent est nécessaire, mais qui est surtout soutenu par la pensée du bien à faire.*

Faire la lumière dans les esprits : émouvoir les cœurs par des aspirations élevées : faire triompher la vérité, la justice : en un mot tout ramener à l'idéal divin dans ce monde qui l'oublie sans cesse : voilà le devoir. Et ce devoir que le prêtre accomplit en des sermons solennels, l'écrivain peut le remplir en des pages intéressantes, variées, émues, même joyeuses; — ce serait déjà un si grand bienfait que d'écrire sans jamais rien faire de mauvais pour l'âme de ses lecteurs. Il y a tant de gens qui ont besoin de lire comme de manger et qui liront de mauvaises choses si on ne leur en fournit pas de bonnes qui soient en même temps intéressantes.

Votre talent vous a été donné par le bon Dieu pour faire du bien à vous-même et autour de

vous à votre prochain. Or plus vous acquerrez de notoriété, plus le cercle de vos lecteurs grandira, plus seront nombreux les gens compris sous le nom de prochain. *Ainsi comprise, la gloire littéraire n'est pas une vaine fumée. C'est un but vraiment noble, c'est une conquête vraiment chrétienne. Eclairer le monde et faire aimer tout ce qui est beau et bon !...*

B. F. d'Yvoire.

La suivante analyse l'ambition pour montrer ce qu'elle doit être :

Yvoire, 29 décembre 1895.

Cher Monsieur,

...Je ne comprends pas pourquoi vous vous persuadez que vous n'avez pas d'ambition. On ne vit pas sans avoir une ambition quelconque.

Noble ou basse, saine ou malsaine, intellectuelle ou matérielle, lumineuse ou décevante, licite ou illicite, l'idée de quelque chose à atteindre tourmente tout ce qui vit et surtout tout ce qui pense.

Entre celui qui ne songe qu'à gagner sa vie et celui qui ne médite que la conquête du Ciel, il y a une infinie variété d'ambition; mais c'est toujours une ambition qui explique le genre de vie des uns ou des autres.

Ce qui vous fait croire que vous n'avez pas

d'ambition, c'est que l'ambition vulgaire qui a pour but un gain d'argent plus ou moins considérable, ou une renommée plus ou moins bruyante, ne vous transporte pas, ne vous suffit pas. Et en effet, pour une âme élevée, cela ne suffit pas.

D'abord il faut reconnaître que ni le prix payé pour les œuvres, ni le bruit qu'elles font ne peuvent être acceptés comme base de l'estimation de leur véritable valeur. Il faut donc envisager le travail à un autre point de vue. Sans se désintéresser absolument de la rémunération pécuniaire et de la réputation à atteindre, il faut poursuivre le mérite de l'œuvre en elle-même, la vouloir, avant tout, bonne, juste et vraie.

Bien loin d'admettre que ce point de vue soit dénué d'ambition, je dis que c'est l'ambition suprême. C'est à celle-là qu'il est beau de consacrer sa vie, sa vie et son talent quand Dieu vous a donné un talent, comme celui que vous avez...

B. F. d'Yvoire.

Et n'est-il pas touchant de le voir, âgé et malade, exalter les jeunes gens et les pousser vers la vie pour le bien qu'ils y peuvent répandre, quand lui-même, dans sa solitude, a renoncé à toute ambition humaine ?

VI

L'ambition, je crois bien qu'elle lui fit toujours un peu défaut. Ou plutôt non : selon le mot de St François de Sales il n'eut « aucun désir trop empressé ». Peut-être même, mieux encore, fut-il soumis à la parole de Pascal qu'il aimait à citer : « Tous les corps et tous les esprits ensemble ne sauraient produire un mouvement de vraie et divine charité ». Il était plus préoccupé d'atteindre à ce mouvement de vraie et divine charité que de se prêter à l'agitation du monde. Trois fois il avait accepté de se servir de l'occasion offerte : trois fois l'occasion s'était retirée trop vite. Il ne s'était pas dérobé, mais il n'avait pas regretté. Sa santé précaire le gênait. Ne remplissait-il pas une existence utile en administrant sa commune et ses terres, en donnant l'exemple, en stimulant les efforts et les intelligences autour de lui ? J'ai toujours été un peu étonné qu'il ne se soit pas servi de son érudition et de ses méditations pour écrire un livre d'apologétique religieuse, ou pour rassembler ses souvenirs, ou pour rédiger les biographies de ses amis d'autrefois, un Mgr Dupanloup, un Montalembert. Il aurait fallu qu'on le lui demandât. Il se défiait de lui-même. Indulgent aux autres — et nous avons vu de quelle courtoise et obligeante manière il le fut à mon endroit — il

était pour lui un juge sévère. Jamais il ne fut retenu par un pessimiste à quoi bon ? *mais par une humilité excessive :* d'autres feront mieux. *Quarante ans il fut, dans son château d'Yvoire au bord du lac Léman, comme dans un poste de vigie pour surveiller le monde des idées et indiquer la lumière. Ce foyer intellectuel demeura toujours allumé.*

Pendant la guerre, au cours d'une permission, je lui rendis visite à Thonon où il avait dû s'installer à cause de sa santé. Il avait alors 83 ans. La lucidité de son intelligence semblait croître avec les années. C'était au commencement de 1918; on sentait venir la lutte finale. Il n'avait aucun doute sur son issue : elle devait nous être favorable. Et il me fit une comparaison éloquente entre la France de 1870 et celle de 1914. Je ne devais plus le revoir. Dès longtemps il se préparait à la mort : elle fut vraiment pour lui la porte de lumière.

Henry BORDEAUX.

Chalet du Maupas (novembre 1922).

Le Baron François d'Yvoire

1834 - 1918

CHAPITRE PREMIER

Naissance de François d'Yvoire. — Son père. Sa mère. — Sa première éducation. Années de collège. — Université de Turin.

Le 18 février 1834 naissait, au château de Loëx, dans la Haute-Savoie, un enfant premier-né du baron Alexandre d'Yvoire et de Sophie de Cornillon. Le temps était si beau et si chaud, cette année-là, que la jeune mère voyait de son lit un amandier fleuri. La colline où se trouve le château de Loëx domine la vallée de l'Arve ; faisant face au Mont-Blanc et aux montagnes qui l'environnent, elle est exposée par conséquent aux intempéries de la région des Alpes ; si par hasard les printemps y sont précoces, ils sont souvent suivis de désastreux retours de froids. Il n'en fut rien cette année-là. Etait-ce l'influence de la comète qui brillait à l'horizon ? Toujours

est-il que le *vin de la comète* resta célèbre ; la date de 1834 marqua un record de chaleur dans les fastes de la météorologie.

Et le petit enfant qui venait au monde devait par une sorte de prédestination, aimer passionnément toute sa vie le soleil, sa splendeur et sa chaleur. Au physique comme au moral, il devait être un *enfant de lumière,* son esprit recherchant partout la clarté, humaine et divine, et son cœur battant chaleureusement pour toutes les nobles causes, tendre pour les siens, ardent pour la gloire de Dieu et le bien des hommes.

Le baron Alexandre, père de François, était d'âge plus que mûr ; il était né en 1785, avant que la Révolution bouleversât le monde. Quand l'orage s'étendit à la Savoie, la Suisse offrit un refuge à la baronne d'Yvoire née de Montailleur, restée veuve avec trois jeunes enfants : Eugène, l'aîné, qui devait mourir vaillamment à la bataille de Leipzig. Cécile qui devait rester fille, et enfin Alexandre qui continua la famille.

La pauvre mère connut toutes les misères de l'exil ; elle mourut à Assens, dans le canton de Vaud, laissant ses enfants sans protection et sans ressources. Ils furent aidés et recueillis par la famille de Mestral de St-Saphorin dont la généreuse assistance leur permit d'attendre des temps meilleurs.

Alexandre entra très jeune dans la brigade de Savoie. Il était d'une nature si douce et si cour-

toise que ses camarades l'en plaisantaient, prétendant que, lorsqu'il commandait ses hommes, il leur disait poliment : « Messieurs les carabiniers, ayez la bonté de présenter armes ! ». Cette douceur recouvrait une énergie morale et une force physique peu communes, ainsi que le dénote le trait suivant.

A la brigade de Savoie se trouvait un officier querelleur qui s'en prenait sans raison aux meilleurs de ses camarades. Il chercha noise à M. de Cornillon, aimé et respecté de tous. Les choses allèrent si loin que, selon l'honneur militaire d'alors, un duel semblait inévitable. A la grande surprise de tous, Alexandre d'Yvoire accepta d'être le témoin de l'irascible provocateur. Le régiment tenait garnison à Gênes et l'on devait se battre sur les remparts de la ville. Au moment où les adversaires tiraient l'épée, Alexandre d'Yvoire saisit par le collet celui dont il était le témoin, et le tenant suspendu dans le vide au-dessus des fossés : « Fais des excuses, cria-t-il, ou je te lâche ! » Le malheureux fit des excuses et M. de Cornillon fut délivré de ses tracasseries.

Longtemps après, la fille de ce même M. de Cornillon, qui n'avait que dix-huit ans et était déjà orpheline, épousa Alexandre d'Yvoire. Elle avait eu pour mère Céline de Sales, de la branche aînée de la famille du Saint. François, frère de Céline, lieutenant général et ambassadeur du roi de Sardaigne à Paris, à Vienne et à St-Péters-

bourg, décoré du cordon de l'Annonciade, était un homme d'une grande élévation de caractère et universellement estimé. Il veilla, de concert avec son excellente femme, née Le Blanc de Cernex, sur sa nièce Sophie et la fit élever dans le couvent de la Visitation de Lémenc (à Chambéry), où bien des jeunes filles de la famille devaient grandir sous l'égide de Saint François de Sales.

Sophie en rapporta cette haute piété qui fut l'âme de son âme pendant sa vie entière. Son plus grand désir fut de la transmettre à ses enfants. Dès le berceau, son petit François respira cette atmosphère des antiques familles de Savoie, où tout était simple, cordial, réglé selon la foi ; où les fêtes de l'Eglise étaient l'occasion des meilleures joies ; où les mille préoccupations de la vie champêtre, celles de l'amitié et du bon voisinage remplissaient les jours sans heurts et sans dégoût ; où chacun faisait le bien autour de soi, sans y être sollicité autrement que par son cœur et sa conscience ; où l'on se contentait de plaisirs modestes, mais où l'on était formé à un vrai luxe d'honneur et de délicatesse de sentiments.

François d'Yvoire avait reçu son prénom de son parrain le comte de Sales; c'était le témoignage de la juste dévotion de la famille à Saint François de Sales.

La parenté qui l'y unissait par la lignée maternelle l'explique déjà assez. Mais en outre, la

famille Bovier d'Yvoire devait une reconnaissance spéciale au saint qui l'avait tirée de l'hérésie, non pas seulement par la conversion générale du Chablais, mais d'une manière toute spéciale qui fut relatée dans le procès de canonisation du grand évêque.

Noble Ferdinand Bovier, dont le fils devint baron d'Yvoire, commandait en ce temps-là la garnison des Allinges.

On raconte qu'il chassait dans les bois lorsqu'il vit, dans une clairière, le Saint qui évangélisait en secret quelques bûcherons. C'était dans les premières années si rudes de l'apostolat de Saint François, alors qu'il était réduit à se cacher pour échapper aux poursuites des Huguenots. Ferdinand Bovier fit taire ses chiens et écouta la prédication. Il en fut si intéressé, qu'il entra en conférence avec l'apôtre. A la suite d'un long entretien, il lui demanda de communiquer à ses pasteurs les arguments qui venaient de lui être donnés en faveur de la religion catholique, afin qu'ils pussent y répondre et que les deux doctrines fussent mises en balance. Le Saint y consentit volontiers ; Ferdinand, bientôt convaincu que le bon droit était pour l'Eglise catholique, s'empressa d'y rentrer.

François eut, comme son ancêtre, le besoin de voir clair et de peser le pour et le contre en toutes choses ; il ne voulut jamais considérer la foi comme un sentiment aveugle, mais comme une

soumission éminemment raisonnable à une lumière plus haute.

Tout enfant, son intelligence se montra active et ouverte, et les livres devinrent bientôt une passion pour lui. Il n'était encore qu'un bambin quand on découvrait sa tête blonde et frisée cachée sous la table, où il dévorait les volumes du Chanoine Schmidt, l'auteur préféré des enfants, en ce temps-là, ou plutôt l'un des rares auteurs qui écrivissent alors pour eux d'une manière simple et intéressante.

La nature indépendante et artiste du petit François se révélait déjà.

A Thorens, toute la société réunie chez le comte de Sales était allée faire une promenade aux environs. Au moment du retour, on ne retrouva point François qui n'avait encore que cinq ou six ans. Grand émoi, recherches pleines d'angoisses. Enfin on le découvrit dans un ravin, où il avait pris de la terre glaise et modelé « un petit Napoléon ». Le pauvre artiste en herbe fut puni et grondé ; cependant la bonne tante de Sales emporta le petit Napoléon, qu'elle trouvait sans doute bien fait, étant donné l'âge du sculpteur, et cela mit un baume sur le chagrin de l'enfant qui lui en garda une grande reconnaissance.

François avait deux ans et demi lorsqu'il lui naquit un frère, Philibert ; puis en 1842, une sœur, Marie, fut pour François l'objet d'une ex-

trême tendresse.

Comme les ressources d'instruction manquaient à Loëx, le baron et la baronne d'Yvoire se décidèrent à passer plusieurs hivers à La Roche-sur-Foron pour y envoyer leurs enfants aux leçons du collège. Ils logeaient dans une maison appartenant à la famille Pelloux ; de jeunes garçons y grandissaient, qui étaient de gentils camarades pour François et devaient plus tard fournir de brillantes carrières au service de l'Italie.

Le comte de Sales avait hâte de voir ses petits neveux devenir des hommes. Comme ceux de sa génération, il croyait, à tort peut-être, que l'on ne s'y prend jamais trop tôt pour instruire les enfants. Les leçons reçues à La Roche, furent bientôt trouvées insuffisantes, et François, quoique bien jeune encore, fut mis au Collège à Chambéry chez les R. P. Jésuites.

Cet éloignement de la famille lui fut très dur; sensible de corps et d'âme, il eut peine à s'habituer à la vie commune avec des enfants souvent étrangers aux délicatesses de sa nature. Le régime était sévère dans les collèges d'alors. François était de ceux qu'une discipline uniforme heurte sans cesse, sur lesquels l'autorité a beaucoup moins de prise que le raisonnement. Aussi avait-il conservé un pénible souvenir de ses premières années au collège. Sa mère sentait tout ce qui le froissait. Elle multipliait les lettres,

les faisait aussi détaillées sur les petits événements de la maison, aussi tendres et aussi encourageantes qu'elle pouvait, ajoutant toujours quelque haute pensée de piété pour remonter le courage du collégien.

Les vacances se passaient en partie à Yvoire, au bord du lac Léman ; c'était pour les enfants un lieu de délices, quoique le vieux donjon, presque abandonné depuis la Révolution, fût alors à peine habitable. Les bateaux à vapeur commençaient à se montrer sur le lac. Leur passage était pour tous un événement, et pour les enfants une merveille.

Le lac ! Combien François devait l'aimer ! Il en connaissait toutes les particularités, toutes les nuances, toutes les fureurs et tous les charmes. Tour à tour pêcheur et artiste, on peut dire qu'il le possédait sous tous ses aspects. La vue qui s'étend devant la terrasse du château est une des plus admirables des rives du Léman ; elle lui procura de profondes jouissances pendant toute sa vie. Les beaux paysages nourrissent les grandes pensées, et surtout la pensée du Créateur, dans les âmes religieuses. L'âme de François était essentiellement religieuse.

Il n'avait pas dix ans lorsqu'il fit sa première communion au collège et l'impression qu'il en ressentit se conserva toujours vivante dans son souvenir. La fête de l'Ascension lui était particulièrement chère parce qu'elle marquait l'anni-

versaire de ce premier baiser eucharistique de Jésus-Christ.

Il avait de chauds amis parmi les camarades qui lui ressemblaient ; leurs lettres reçues pendant les vacances montrent combien il était chéri et estimé. Albert Costa de Beauregard, le futur académicien, était l'un de ces amis, et le fut jusqu'à sa mort. Il y avait dans la rude vie du collège de beaux moments de délassement que les maîtres s'efforçaient de rendre agréables. François conservait le joyeux souvenir des représentations théâtrales, dans lesquelles il excellait lui-même.

Mais la révolution de 1848 bouleversait le monde, et elle devait se faire sentir jusque dans la vie du jeune collégien.

« On venait, écrivit plus tard François, d'inaugurer la Constitution piémontaise qui est maintenant le « Statuto » de l'Italie. Nous avions pris part aux fêtes par lesquelles on avait célébré cet événement. Le collège avait illuminé comme toute la ville. On n'entendait que vivats et cris de joie. Nous avions fait une promenade de nuit très pittoresque, à travers la ville resplendissante de lumières. J'étais resté sous cette impression.

« Tout à coup, vers le temps du carnaval, on nous fait demander au parloir, mes deux cousins d'Anières, mon frère Philibert et moi. C'était l'excellent comte de Quincy, l'ami intime de mon père, qui, en sa qualité de syndic de Chambéry,

avait appris avant tout le monde que l'expulsion des Jésuites était décidée, et qui, craignant quelque désordre, avait eu la bonne pensée de nous retirer du collège avant le moment où il devait être fermé. Il le fut un ou deux jours plus tard.Quelques élèves se trouvèrent sans savoir quoi devenir ; la plupart d'entre eux cependant fut recueillie par des personnes de la ville, en attendant qu'ils fussent renvoyés à leurs parents.

« Les Jésuites se dispersèrent. Quelques-uns rentrèrent dans leur famille. De ce nombre était le P. Babaz, de St-Jeoire, mon professeur. Mes parents firent les démarches nécessaires pour obtenir qu'il devînt notre précepteur. Je terminai entre ses mains ma troisième ; je fis mes Humanités et ma Rhétorique sous sa direction. Il fut rappelé dans une maison de son ordre, et j'entrai au Collège d'Evian pour y faire ma philosophie. »

C'étaient des prêtres du diocèse qui dirigeaient cette institution. Les brillantes qualités de François prirent tout leur essor. Dans les classes inférieures, il avait souffert d'être plus jeune que ses camarades. Sous prétexte qu'il était bien doué, on lui en demandait trop, exigence qui se représente souvent. Il ne suffit pas que l'enfant comprenne, il faut encore que la besogne soit en rapport avec son âge. A la grande joie de ses parents, François subit avec un succès

complet les examens de *maîtrise ès arts,* correspondant alors au baccalauréat.

A côté du travail commandé, un esprit comme le sien avait son activité propre et charmante. Il faisait de jolis vers, pleins de grâce et de naturel; il s'épanouissait dans l'amour des lettres et de toutes les belles choses. La philosophie l'intéressait vivement, et il sut gré toute sa vie à son professeur l'Abbé Phippaz qui, voyant combien il était plus apte à la discussion que la plupart de ses camarades, lui offrit de répondre à ses objections en dehors de la classe.

Le collège d'Annecy était alors renommé pour sa classe de physique, qui clôturait l'enseignement secondaire par l'étude des sciences, telles qu'elles étaient professées à cette époque. François vint donc à Annecy, auprès d'autres prêtres du diocèse pour y terminer ses études. Ensuite se posait la question du choix d'une carrière. Comme l'étude du droit était exigée dans la plupart des professions libérales, les parents de François, malgré leur regret de l'éloigner, l'envoyèrent à l'Université de Turin; cette ville était alors capitale du duché de Savoie et du royaume de Sardaigne.

Tout y était nouveau pour François. Il eut bientôt fait d'apprendre l'Italien et le Piémontais; du reste une partie des cours de droit se donnait en latin, et la société turinoise se piquait de parler français. Elle était fort accueil-

lante pour les jeunes Savoyards. De nombreuses alliances unissaient les familles des deux côtés des Alpes.

La simple et gracieuse cordialité piémontaise charmait François. L'Italie, même cette Italie du nord qui n'a pas le soleil et les merveilles de celle du midi, exerçait sa séduction sur lui. Un groupe d'étudiants savoyards, parents ou amis les uns des autres, prenait pension chez une vieille demoiselle.

Leur bourse était légère et le prix d'entretien singulièrement modeste ; mais que d'entrain et de belle humeur chez ces jeunes gens ! Quelle débauche d'esprit et de gaîté révèlent leurs lettres, aussi longues qu'on les fait généralement courtes aujourd'hui !

On aimait à danser dans la société de Turin et les étudiants de bonne famille étaient fort recherchés. François après avoir vaincu une certaine timidité naturelle, prit joyeusement sa part des plaisirs et des fêtes. A côté de ces souvenirs insouciants, il en conservait un plus grave :

Une explosion terrible secoua la ville un beau matin. C'était la poudrière qui sautait ! Comme il y avait plusieurs dépôts de poudre, il était à craindre que cette première explosion fût suivie de nouveaux désastres. Les étudiants s'étaient précipités au dehors pour savoir ce qui se passait. On apprit que deux inconnus s'étaient dévoués pour inonder les barils de poudre, au

moment où ils allaient éclater. L'un d'eux se déclara et fut récompensé ; mais le second se déroba si bien qu'on ne put le retrouver. François eut cependant la preuve que ce héros n'était autre que son cousin et camarade Louis de Chillaz ; mais lorsqu'il voulut le complimenter, celui-ci insista si vivement pour ne pas être découvert, que François consentit à lui promettre de lui laisser le mérite de sa rare modestie. Le public ignora toujours le nom du mystérieux sauveur.

La seconde année d'études de droit fut interrompue pour François par une fièvre inflammatoire assez grave, pendant laquelle il fut soigné avec beaucoup de dévouement par un de ses camarades et amis, M. Piccolet d'Hermillon. Il dut revenir à Loëx pour achever de se remettre.

Le comte de Sales avait rêvé pour son filleul la carrière de la magistrature ; il appelait François tout enfant *son petit chancelier*. Mais il n'était plus là pour l'y pousser. Dieu l'avait rappelé à Lui deux ans auparavant. François avait peu d'attrait pour le droit. La diplomatie lui aurait souri davantage, ou tout au moins les Consulats, plus à la portée des fortunes modestes. Mais ses parents étaient peu disposés aux séparations que nécessitent les carrières lointaines, et son avenir restait encore incertain.

L'âge de son père le dispensait de tout service militaire.

CHAPITRE II

Mariage de François. — Mort de son père. Annexion de la Savoie à la France. Relations avec Monseigneur Dupanloup.

Valérie d'Humilly de Chevilly, cousine issue de germain de François d'Yvoire, était la dernière enfant d'une très nombreuse famille qui voisinait avec Loëx dans une étroite intimité. D'une nature douce, dévouée, pleine de simplicité et de grâce, la jeune fille avait conquis le cœur de son cousin. Ils avaient vingt ans tous deux. C'est de bien bonne heure pour s'engager irrévocablement. Cependant, les parents de François qui appréciaient les qualités de Valérie et savaient combien leur fils avait besoin d'affection, consentirent volontiers à cette union.

Tout le monde sourit au bonheur de ces deux enfants qui entraient dans la vie si simplement, la main dans la main, sans regarder à autre chose qu'à leur affection mutuelle.

Le mariage fut célébré le 10 octobre 1854. On

décida que le jeune ménage habiterait à Loëx jusqu'à ce qu'il eût pu préparer son établissement à Yvoire, que le baron abandonnait à son fils. Patiemment, petit à petit, François y fit les réparations nécessaires. Il eut à défendre les terrasses contre les vagues du lac qui avaient fini par en ébranler les fondements. Il planta les jardins avec amour, couvrit de rosiers les vieux murs, multiplia les arbres exotiques, s'appliquant à acclimater les espèces inconnues dans le pays ; tout cela avec ce mélange d'art et de science, de persévérance et de libre fantaisie qui était un des charmes de sa propre nature.

Le dessin et la peinture commençaient à avoir une grande place dans ses occupations. Il prit à Genève quelques leçons de Calame ; mais surtout il chercha sa voie ; il travailla avec un idéal qui se précisa avec les années, et le rapprocha de Corot, l'un de ses peintres favoris.

La chasse avait pour lui un grand attrait. Mais c'était moins l'abondance du gibier qui la lui faisait trouver agréable, que les longues pérégrinations, pleines de rêveries dans les bois solitaires, dont elle était l'occasion ; ou bien, quand il avait des compagnons, cette douce camaraderie qu'engendre entre chasseurs une vie commune et toute rustique.

Plus tard ce fut la pêche qui passionna François. Il la fit avec tous les engins usités chez les riverains du lac. Un vieux pêcheur de profession

travaillait avec lui et jouissait de la plus grosse part du butin. Cet intellectuel qu'était François d'Yvoire, était aussi l'homme de tous les travaux utiles. Rien n'était trop haut ni trop bas pour lui. Dans le clavier de son âme, toutes les notes étaient vibrantes, les plus gaies comme les plus tristes. Et non seulement elles résonnaient pour lui-même, mais aussi pour les autres. Personne plus que lui ne pouvait dire comme le poète latin : « Je suis homme et tout ce qui intéresse les hommes m'intéresse ».

Il allait faire la grande expérience humaine, celle de la douleur : son père vénéré, qui, malgré ses soixante-quatorze ans, semblait encore destiné à une longue carrière, fut rapidement emporté le 10 janvier 1859 par une maladie du foie. Il laissait un souvenir de parfaite bonté à tous ceux qui l'avaient approché. En voici un trait touchant :

Un jour d'hiver, le baron Alexandre passait dans sa voiture avec sa femme sur les bords de la Menoge. Il voit sur la route un pauvre ouvrier qui regardait la rivière avec désolation. Quand on lui demande le sujet de sa peine, le pauvre homme raconte que de méchants vauriens ont jeté à l'eau ses instruments de travail.

« Ce n'est que cela ! dit le baron, je vais vous les reprendre. »

Il quitte ses vêtements, et rappelant les prouesses de sa jeunesse (il avait été merveilleux na-

geur), il plonge dans l'eau glacée, et retire les outils, malgré la frayeur de sa femme qui craignait pour lui un pareil bain en plein hiver.

Un grand événement se préparait en Savoie : l'annexion du pays à la France. Victor Emmanuel, tout en y consentant, réservait le vote du pays. Beaucoup de gentilshommes savoyards allaient à la France avec enthousiasme ; d'autres restèrent au service de l'Italie qui leur en sut gré et leur ménagea dans leurs carrières un avancement rapide, justifié d'ailleurs par leur caractère et leur capacité. De ce nombre furent plusieurs beaux-frères de François, tandis que d'autres s'attachaient à la France. Quant à lui, ce ne fut point sans hésitations qu'il se décida à voter pour l'annexion française. Il était profondément attaché à la maison de Savoie, qu'avaient servie ses ancêtres. Sans doute, au point de vue catholique, on pouvait alors faire de grands reproches à Victor Emmanuel; mais Napoléon III présentait-il toutes les garanties désirables à ce même point de vue ?

François n'était point de ceux qui se laissent séduire par l'éclat des grandeurs plus brillantes que solides. Il céda cependant au désir du pays et sacrifia ses préférences au bien public. Il accepta l'Empire loyalement ; il ne fit jamais d'autre opposition que la critique, non de l'institution, mais des actes ; opposition légale, sau-

vegarde de la justice dans un pays libre. Il reprochait à l'Empire de craindre les personnalités puissantes ; il sut conserver la sienne, jamais frondeuse, mais toujours indépendante, désintéressée, prête à se donner à ce qu'il croyait juste et bon.

Une sympathie lui resta pour la maison de Savoie : Bien des années après, lorsqu'il voyait passer dans les rues de Rome, la voiture de la Reine Marguerite, il la saluait avec cette émotion que les vieux royalistes français ressentaient pour tout ce qui touchait les Bourbons.

François avait trouvé un bonheur très doux dans le mariage ; mais il avait le regret de n'avoir pas eu d'enfant. C'était un grand vide dans sa vie. Malgré les études, les lectures, les relations d'un aimable voisinage, l'administration de la petite commune d'Yvoire à laquelle il donnait tous ses soins, il fallait un champ d'activité plus vaste à ce jeune homme toujours en quête de progrès. Il fallait aussi à son âme une direction digne d'elle. Elle sentait le besoin de fortifier les croyances reçues au berceau, par des études plus profondes ; elle sentait cette soif de Dieu qui s'allume un jour ou l'autre dans les natures élevées pour les transfigurer.

Une heure vient où les rêves de l'imagination se heurtent contre les réalités trop étroites de ce monde, où le cœur ne trouve qu'un aliment

insuffisant dans les affections les plus chères. On souffre, on lutte ou on languit jusqu'au jour où l'on se donne à nouveau, d'un choix libre et viril, au Maître divin qui peut seul nous satisfaire.

Généralement une telle transformation se fait par l'intermédiaire de quelque envoyé de la Providence. Mgr Dupanloup fut pour François d'Yvoire cet ange du Seigneur. La reconnaissance du disciple fut immense pour les bienfaits que le grand évêque apporta à son âme. Bien d'autres avaient déjà trouvé le secours du Ciel dans les conseils de Mgr Dupanloup, lorsque François se décida à les solliciter dans une longue lettre où il exposait tout au long l'état de son âme.

L'évêque ne s'y trompa pas ; il devina quel fils Dieu lui envoyait et répondit le 28 avril 1863 :

« Monsieur, c'est au milieu de mes visites pastorales, c'est-à-dire au milieu de mes plus grands accablements que je reçois votre bonne, votre excellente lettre ; mais je ne veux pas tarder un moment à vous répondre au moins quelques lignes.

« Je ne saurais assez vous dire combien j'ai été touché de ce que vous avez voulu m'écrire et me confier. Vos sentiments et vos pensées me vont droit au cœur, et j'y trouve surtout un élan généreux dont je bénirais Dieu si je pouvais l'aider en quelque chose.

« Si Dieu le permet, je compte aller en Savoie d'ici à peu de temps. Ne pourrais-je pas espérer le bonheur de vous y rencontrer soit à Annecy, soit ailleurs ? Quelques promenades, quelques bonnes conversations dans nos belles montagnes nous mèneraient vite au but, je l'espère.

« Vous voyez que j'y vais tout droit, et que je réponds en toute simplicité à votre confiance.

« Vous m'excuserez, j'en suis sûr et accepterez avec bonté l'hommage de mon profond et religieux dévouement.

« Félix, évêque d'Orléans. »

Tel fut le début d'une longue correspondance qui ne prit fin qu'à la mort de l'évêque. On ne sait ce que l'on y doit le plus admirer, de la bienveillance paternelle si clairvoyante, secourable et affectueuse, ou de l'attachement filial si confiant, humble et dévoué de son disciple.

En parlant de Mgr Dupanloup, la princesse de Wittgenstein écrivait à François d'Yvoire en 1916, dans une lettre répondant aux vœux que celui-ci lui avait adressés à l'occasion de sa centième année : « Il a été la lumière de mon âme », et cette parole ravissait son correspondant, car lui aussi pouvait rendre le même témoignage.

Ce fut d'abord au château de Menthon que François d'Yvoire rencontra l'évêque. Les très distingués et très aimables châtelains furent

heureux de patronner cette première entrevue. Ils devaient rester pour leur hôte des amis vénérés. Mais c'est à Orléans, au Séminaire de la Chapelle que Monseigneur assigna à son nouveau fils un rendez-vous plus long et plus intime. Il le convoqua au mois d'août 1863 pour y faire sous sa direction une sérieuse retraite. Il ne lui suffisait pas de répondre à ses questions ; il voulait orienter sa vie entière, et surtout sa vie intime d'une manière plus profondément chrétienne ; il voulait en faire un apôtre dont l'ambition fût d'étendre le règne de Dieu. Il y réussit pleinement. Le programme de lectures et d'études, de piété et de prières qu'il lui donna, devait, sans changer grand chose à sa vie extérieure, la nourrir et la féconder.

François entrait dans les vues de l'évêque avec une docilité et une ardeur touchantes. Il écrivait à sa femme pendant sa retraite :

« Ma chère Valérie, je t'écris deux ou trois lignes afin de tenir la promesse que je t'ai faite avant mon départ. Je serai court, simplement pour ne pas trop me distraire des pensées sérieuses auxquelles je suis voué ces jours-ci ; quoique ces pensées ne soient que des raisons puissantes en faveur de mon affection pour toi.

« Je vois rarement Monseigneur, parce qu'il est très occupé ; il a continuellement du monde. Malgré cela, il a la bonté de ne pas m'oublier et de venir de temps en temps me dire quelques

mots. Je crois qu'à partir d'aujourd'hui il me parlera un peu plus. Il a voulu que le silence, la retraite, la méditation me préparassent à l'écouter. Je reconnais quelle légèreté j'apportais le premier jour ; mais ces quelques heures ont déjà changé mes pensées.

« J'ai eu d'abord une grande agitation, un véritable trouble. A vrai dire, c'était presque de la frayeur. Il me semblait que ce que j'allais faire serait inutile. J'ai été amené sans y penser à faire un retour sérieux sur moi-même, pendant que je songeais seulement à éclaircir quelques doutes de mon esprit.

« Je reconnais combien j'ai à faire pour devenir un vrai et bon chrétien. Mais je commence à espérer que le bon Dieu, qui m'en a donné le désir sincère, me donnera aussi la force de réussir à le devenir pour de bon.

« En apparence, je ne crois pas devoir changer grand chose à ma vie, si ce n'est que je mettrai plus d'ordre dans mon travail et que je tâcherai de rendre mes occupations plus utiles. Mais je veux désormais veiller bien mieux sur mes pensées et sur mes paroles.

« Il faudra que nous veillons désormais l'un sur l'autre avec plus d'affection que jamais, écoutant nos mutuelles observations sans aigreur et nous reprenant doucement.

« Ce qui, de mon cœur, ne sera pas à toi, sera à Dieu ; ou plutôt c'est aux pieds de Dieu que nous

mettrons notre affection, afin qu'elle soit vive et sainte à la fois.

« Ne crains pas que je revienne d'ici trop raide ou trop austère. Outre que cela n'est pas dans mon caractère, je t'assure que toutes les inspirations, tous les conseils que je reçois sont tels que je serai toujours.

« Ton ami bien dévoué et ton mari le plus affectionné qu'il soit possible. F. Y. »

Un peu plus tard, il écrivait encore à sa femme :

« Je puis t'assurer que, depuis quelque temps déjà, je n'ai fait aucune dépense par vanité, par caprice, ou pour tout autre motif qui pût mériter un reproche... Je fais celles que je crois nécessaires ou tout au moins convenables. Je les fais, je puis le dire, sous l'œil de Dieu. Je ne compte pas d'une façon ridicule sur la Providence ; mais j'y compte, et je suis sûr qu'elle ne me fera pas défaut, soit en me donnant les moyens de soutenir sans ruine les frais que je supporte, soit en me donnant, et toi aussi, le courage de mener une vie tout-à-fait modeste et tranquille, si nous devons nous y réduire. Et peut-être est-ce là qu'il nous faut arriver. Peut-être devrons-nous avoir une vie plus retirée encore. Enfin je puis dire qu'au milieu des admirations et des oublis que je ressens dans mes rapports avec Dieu, il y a une chose qui domine

tout le reste, c'est ma soumission parfaitement aveugle et confiante à la volonté divine. Le principe même de la volonté est enchaîné aux pieds de Dieu.

« Malheureusement ma volonté est souvent distraite ; mes idées désertent, se troublent, se débattent, se laissent baillonner ; et ma volonté entraînée presque malgré moi, succombe par quelque bout, bien que je conserve au fond du cœur, de la manière la plus positive, le sentiment complet et complètement accepté, accepté comme l'évidence même, le même sentiment, dis-je, de la suprématie divine. »

Après la lecture du livre des *Sources* du P. Gratry, François écrivait à Mgr Dupanloup :

« Chose singulière, ce petit livre me transporte dans un monde à la fois inconnu et connu de moi. J'ai pensé presque toutes ces pensées, mais sans en tirer des conséquences. Il y a longtemps que la lecture d'un livre m'a fait prendre la plume, soit par admiration, soit par indignation.

« Il y a longtemps que j'écoute *mes voix intérieures*. L'Ecriture sainte m'a souvent fait franchir les limites de la réalité et m'a transporté dans des régions idéales.

« Mais tout cela d'une façon vague, indistincte, ou distincte seulement par éclairs. Un rêve à demi éveillé. Voici que le P. Gratry anime ce rêve et l'illumine d'un soleil presque naturel.

C'est magnifique. On laisse les hommes se disputer les joies souillées, les richesses honteuses, les gloires vaines. On ne reste au milieu d'eux que pour s'atteler spontanément aux rênes avec lesquelles Dieu guide ce vaste troupeau.

« Ah ! que je voudrais avoir la force !

« Ce qu'il y a de beau aussi dans ces études du P. Gratry, c'est qu'elles prouvent le bien là où certes on ne songeait pas à le rencontrer.

« Chasser la misère ! Depuis combien de temps j'entends répéter que ce cri est absurde ! Et malgré moi, je ne pouvais pas m'empêcher de croire que ce but était vrai et bon. J'aurais embrassé des révolutionnaires enragés, parce qu'ils écrivaient cette devise sur leur drapeau.

« Combien je vous remercie, Monseigneur, et le P. Gratry, et Montalembert, et bien d'autres, (quoique moins nombreux que je ne le désirerais), combien je vous remercie d'avoir mis en accord ma foi et mon cœur ! Je crois ce que j'aime... »

Mgr Dupanloup conserva les lettres de François d'Yvoire, celles du moins qui n'avaient pas un caractère trop intime ; elles furent rendues après la mort de l'évêque à leur auteur, de sorte qu'on peut les joindre à celles reçues en réponse.

A côté des conseils spirituels, les événements sociaux tiennent une grande place dans cette correspondance. Les lettres de l'évêque, toujours

débordé de travail, sont généralement courtes. Celles de François sont longues, car il y met tout ce qui l'intéresse avec cette facilité et même cette jouissance d'écrire qu'il conserva toute sa vie. Si aimable causeur qu'il fût, il était plus remarquable correspondant, ou plutôt sa causerie, en passant par sa plume prenait plus de prix. Il termine ainsi l'une de ses lettres :

« Me voici à la fin de ces quatre pages que j'ai remplies avec une confiance entière ; mais je vous supplie, Monseigneur, de ne pas voir un manque de respect dans cette confiance. J'emprunterai une des phrases que vous m'avez écrites. Vous me disiez : quand on peut tout attaquer, on peut tout défendre. Je dirai : je ne me permets de tout dire que parce que j'attends de votre bonté tout reproche quel qu'il soit. Il n'est pas d'observation, pas de blâme que je ne reçoive volontiers de votre Grandeur. Si je me suis dit votre enfant, ce n'est pas seulement pour être aimé et secouru, c'est aussi pour être grondé. C'est pour avoir un appui ; mais c'est aussi pour avoir une règle. »

En 1864, Monseigneur donne rendez-vous à François d'Yvoire à Culoz. Il s'y rend en hâte, croyant à une entrevue de quelques instants. L'évêque le fait monter dans son compartiment de chemin de fer et lui déclare qu'il l'emmène au Mont Cenis.

A partir de Modane, les deux voyageurs prirent place dans un cabriolet pour gravir les pentes de la montagne.

Beaucoup de mendiants sollicitaient sur la route la charité des voyageurs. L'évêque, pour ne point être dérangé dans la récitation de son bréviaire, pose son chapeau sur ses genoux (il ne le mettait du reste presque jamais sur sa tête) ; il le remplit de sous pour pouvoir les jeter aux pauvres sans interrompre sa prière. Un coup de vent s'élève et emporte le chapeau dans le ravin. Que faire? Au prochain village, Monseigneur va voir le curé de l'endroit. Après quelques paroles échangées, il avise le vieux chapeau du vicaire et lui dit : « Vous avez là un chapeau qui me rendrait bien service, car le vent a emporté le mien. Je vous serais bien reconnaissant de me le céder.

— Monseigneur ! J'en ai un autre propre et neuf, je vais vous le chercher, dit le vicaire tout confus de l'état de son couvre-chef.

— Non, mon ami, c'est celui-là qui me convient et pas un autre. »

Bien entendu, malgré les protestations de son propriétaire, le vieux chapeau fut échangé contre une pièce d'or qui le valait dix fois.

Les beautés de la nature enthousiasmaient l'évêque. Lorsque l'Italie apparut des hauteurs de la montagne, il fut assailli de souvenirs clas-

siques et se mit à réciter des vers de l'Enéïde. Son compagnon jouissait de ses transports. Ils passèrent seul à seul plusieurs journées à l'hospice du Mont Cenis. L'évêque charmé par les lis de montagne qui couvraient les prairies, en fit faire par François une abondante moisson et les envoya avec un mot de bénédiction à de nombreux amis.

Tandis que Monseigneur était dans le recueillement et la prière, François fit plusieurs dessins dont il composa plus tard un tableau qu'il offrit à l'évêque. Celui-ci le lui rendit par testament tant il attachait de prix à ce souvenir.

Les rendez-vous de François et de Mgr Dupanloup eurent lieu surtout à Menthon et à Lacombe, chez M. Albert du Boys. Monseigneur voulut aussi voir son ami chez lui, dans son vieux donjon et sur sa belle terrasse.

Le baron était maire de sa commune lorsqu'il reçut la première visite de l'évêque. Il ne pouvait lui offrir qu'une modeste hospitalité ; mais il tenait au moins à ce que Monseigneur pût jouir du repos dont il avait grand besoin, son sommeil surtout devait être respecté, car il se levait dès l'aurore et souffrait de maux de tête.

Quelle fut la contrariété de François lorsqu'à minuit, un pêcheur, sur sa barque, embouche une longue trompe et se plait à la faire résonner sur le lac paisible ! On était en été, toutes les

fenêtres étaient ouvertes. Le maire sort précipitamment et, du haut de la terrasse, impose silence au pêcheur, pris en flagrant délit de tapage nocturne.

Le lendemain matin, ce ne fut pas sans appréhension que François demanda à son hôte comment il avait passé la nuit.

« Mon ami, dit l'évêque, ma nuit a été excellente. J'ai même entendu le son lointain d'une trompe dont l'effet était délicieux dans la paix de la nature. Malheureusement une voix sévère s'est élevée et a fait taire cette douce harmonie.» On juge de l'éclat de rire et du soulagement du coupable !

François aimait à citer bien des traits qui caractérisaient l'évêque, violent par nature, mais profondément bon et admirablement sincère.

Un ancien instituteur d'Yvoire, M. Ambroise Berger, remarquable par son intelligence et l'élévation de son âme, avait été placé par François auprès de Monseigneur en qualité de secrétaire. L'évêque l'estimait tant qu'il disait : « Si tous les instituteurs laïques ressemblaient à celui-là, je ne croirais pas nécessaire d'employer les instituteurs congréganistes ».

Cet excellent M. Berger très soigneux de sa belle écriture, ne pouvait fournir un travail aussi rapide que l'aurait désiré l'évêque, toujours surchargé de besognes pour lui et pour ses collaborateurs.

Un jour Monseigneur lui avait donné un travail particulièrement long. A l'heure où il devait être expédié, les écritures n'étaient pas terminées. L'évêque s'emporte en reproches ; M. Berger continue à écrire sans mot dire. A la fin, Monseigneur s'impatiente de ce calme :

« Je m'étonne vraiment, dit-il, que vous ne paraissiez pas plus ému de mes paroles. »

M. Berger se lève et posant tranquillement sa plume :

— Monseigneur m'a dit, lorsque je suis devenu son secrétaire, de ne pas me troubler s'il lui échappait quelque impatience ; alors je ne me trouble pas. »

— Vous avez raison, mon ami; c'est bien comme cela qu'il faut faire. Je me suis laissé emporter, et j'ai tort puisque vous avez travaillé autant que vous le pouviez. »

Mgr Dupanloup avait une prédilection pour le pèlerinage d'Einsiedeln. En 1866, il voulut y conduire François d'Yvoire pour les fêtes du 8 septembre ; celui-ci raconte ainsi son voyage dans une lettre adressée à sa femme :

« Ce soir à cinq heures la petite chapelle était entourée de monde, et tout ce monde priait à haute voix. Cela formait un murmure à la fois discordant et harmonieux. On dirait une ruche humaine.

« Te figures-tu la foi naïve qu'il faut pour qu'un pareil résultat se produise ? Il y a là des gens un peu de tous les pays. Chacun dans sa langue ou dans son patois, sans tenir compte de ce que dit son voisin, prie, chante ou crie ; car il y en a qui crient en croyant chanter. Ces paroles et ces voix diverses ne peuvent être comprises, surtout par quelqu'un qui ignore l'allemand aussi complètement que moi. Eh bien ! l'ensemble a une signification positive, quoique indéfinie.

« On resterait à l'écouter sans se lasser. Ça ne se comprend pas, ça se devine. Ce sont des misères qui demandent à être guéries, des espérances qui demandent à être réalisées, des repentirs qui pleurent, des innocences recouvrées qui se réjouissent, des puretés qui resplendissent, des naïvetés qui se confient tout simplement, des adorations qui se prosternent ; tout un chœur de triomphe, de prière, de joie, de supplication, de regret, de crainte et d'espoir !

« Si j'étais musicien, j'étudierais cela, et j'y trouverais des effets inconnus aux grands maîtres. Parfois on sent la discordance de plusieurs voix qui semblent s'enfler jusqu'à déchirer l'oreille ; mais, soit par des voix nouvelles, soit par des inflexions inattendues, cette discordance se résout bientôt en harmonie.

« La musique que nous connaissons, simple ou savante, ne donne en rien l'idée de cette musique

fortuite et naturelle, produite par des voix et des airs différents, qu'une seule chose, la prière, unit dans un même sentiment, en un suprême accord.

« Je crois vraiment qu'il y a peu d'endroits sur la terre où la Ste Vierge doive être si bien disposée qu'ici à écouter tout ce qu'on peut lui dire. Ce ramage universel doit charmer son oreille et attendrir son cœur déjà si tendre.

« Pour moi, je ne résiste pas à un certain sentiment qui me fait apercevoir ici comme une présence plus positive de la miséricorde divine.

« Demain je communierai dans la petite chapelle. Je penserai à toi dans toute l'ardeur sanctifiée qui unit ton cœur au mien.

« Je ne puis pas vivre sans que mon cœur se dévoue. Ici je me sens capable de me dévouer tout entier à Dieu et à tous les hommes.

« Faire ce qui est bon, ce qui est beau, ce qui est vrai, voilà le vrai bonheur, la vraie vie ».

Pendant ce séjour à Einsiedeln, il arriva à François d'Yvoire une piquante aventure. La princesse de Joinville et sa fille la duchesse de Chartres étaient descendues à l'hôtel du Paon. Elles assistèrent, de même que François, à la messe que Mgr Dupanloup célébra à la petite chapelle privilégiée du pèlerinage. La duchesse de Chartres et sa demoiselle d'honneur désiraient vivement prendre part à la procession qui se fait

le soir des grandes fêtes sur la place illuminée. Mgr Dupanloup pria le baron d'Yvoire de leur servir de cavalier dans la foule. Comme celui-ci s'acquittait de sa mission, il étendit courtoisement son manteau à terre quand ces dames voulurent s'agenouiller.

Le public qui s'intéressait fort aux hôtes de marque, en conclut que cet aimable cavalier devait être le duc de Chartres. On le suivit jusqu'à la tribune en l'interpellant discrètement du nom de « Monseigneur ». Il avait beau dire que l'on se méprenait, un individu, soit disant bien informé n'insistait que davantage : « Le prince, disait ce personnage, veut garder l'incognito ; mais je suis sûr que c'est lui ; il était à la messe avec les princesses, etc., etc. »

Le baron ne put se dérober que par la fuite, en refermant sur lui la grosse porte du couvent.

D'Einsiedeln, François d'Yvoire fit un voyage en Suisse, et l'artiste qui était en lui décrit ainsi la chute du Rhin :

«Je voyais à mes pieds le fleuve se précipiter en lames transparentes et verdâtres, frangées d'écume à cause de la rapidité du courant qui les entraîne. A travers ces ondes larges et épaisses, on distingue très nettement le fond, les rochers et les cailloux qui restent immobiles sous cette vertigineuse limpidité. Puis, tout à coup, le rocher fait défaut.

« L'eau blanchit, tourbillonne, se brise, rejaillit au milieu d'une nuée, se heurte contre deux rochers bizarres, se broie entre leurs bases décrépites et trouées, mugissante, furieuse, entrechoquant des montagnes d'écume, bouillonnant comme une énorme chaudière ensorcelée. Puis sa colère s'enfonce dans des profondeurs vertes. Un peu d'écume blanche surnage encore dans une fuite houleuse.

« Un peu plus loin le grand fleuve a repris sa marche majestueuse et sereine. Ce ne sont point là les spectacles enchanteurs de l'Italie. Les eaux frissonnent, les arbres verdissent humides et sans chaleur. Le ciel est gris, les rochers sont noirâtres. Mais cette scène sauvage a sa grandeur. Elle est surtout terrible. »

CHAPITRE III

Evénements de famille. — Projets divers. Voyage en Italie. Ebauche d'une apologie chrétienne.

Au mois de septembre 1864, Marie d'Yvoire, sœur de François, épousa Marius de Chevilly, l'un des frères de Valérie devenue baronne d'Yvoire, et cette nouvelle alliance cimenta l'union des deux familles. Trois enfants naquirent de ce mariage, un fils et deux filles. La mort emporta de bonne heure le jeune père, et François qui regrettait vivement de n'avoir pas d'enfants, s'attacha d'une tendresse profonde à ceux de sa sœur, tendresse qui lui fut rendue d'une façon touchante.

Trois ans après ce premier mariage, il eut la joie de voir son frère épouser une jeune fille d'Orléans, Berthe de Saür, que Mgr Dupanloup dirigeait et appréciait tout particulièrement.

Les cinq enfants de Philibert, un fils et quatre filles, prirent aussi une grande place dans les

affections de François ; en premier lieu sa filleule Marguerite qui devait entrer au Carmel d'Autun : Mgr Perraud admirait la grande élévation de son âme, et la visitait souvent au parloir.

Avant que François d'Yvoire entrât dans la vie publique, bien des projets l'occupèrent, qui restèrent à l'état d'ébauche.

Il aurait voulu voir se fonder à Genève un journal catholique ; les éléments ne purent en être réunis à cette époque, mais seulement quelques années plus tard, quand parut le « Courrier de Genève ».

Il travailla avec ardeur à une histoire de Savoie qu'il n'acheva point, étant gêné par la difficulté de se procurer dans sa retraite d'Yvoire les documents nécessaires.

Il aurait voulu grouper les esprits cultivés du Chablais dans une Académie locale qui ne devait être fondée que plus tard, en 1887, sous la présidence du très érudit et très spirituel comte Amédée de Foras (1).

Il songea à se présenter comme candidat au Conseil de son arrondissement. Mais cette modeste ambition fut contrecarrée par le préfet ; celui-ci fit savoir que sa candidature « serait un embarras pour le gouvernement ». François la

(1) François d'Yvoire devint alors membre de l'Académie chablaisienne. L'Académie de Chambéry lui ouvrit aussi ses portes.

retira, sans cependant comprendre quel embarras il aurait pu créer. Tel était l'esprit ombrageux qui régnait alors dans les sphères gouvernementales. Quiconque n'était pas inféodé à l'Empire, et conservait quelqu'indépendance était systématiquement combattu.

« Ma candidature au Conseil d'arrondissement, écrit le baron à Mgr Dupanloup, le 13 juin, 1864, est tout à fait envolée. Je lui ai moi-même ouvert la porte quand le préfet m'a fait dire que je ne pouvais pas me présenter sans causer d'embarras à l'Administration. Je me suis immédiatement retiré ; car autant je suis disposé à me mettre en avant et à faire même de l'opposition s'il s'agit d'un fait menacant l'avantage général, autant je suis décidé à ne créer aucun obstacle à l'Administration s'il ne s'agit que d'une question à moi personnelle.

« J'avoue cependant que je ne puis pas imaginer quels embarras je puis causer et surtout causer, moi, personnellement. Je ne m'en croyais capable ni d'une façon, ni d'une autre. »

Son âme, du reste, s'élève au-dessus des contrariétés, et, malgré sa sensibilité naturelle, elle entre déjà dans cette sérénité religieuse qui devait la dominer de plus en plus.

« J'en viens, je crois, à un état que je croyais incompatible avec mon caractère. Je vivrai au jour le jour. Je ne me consumerai dans aucune espérance immédiate, et selon l'avis de Saint

François de Sales, je n'aurai aucun désir trop empressé.

« Cet apaisement a commencé en moi, à la lecture d'une phrase de Pascal, citée par le P. Gratry : « Tous les corps et tous les esprits ensemble ne sauraient produire un mouvement de vraie et divine charité ». Ai-je bien compris ? Mais alors, quelle n'était pas la folie de mes prétentions ! Cet amour que je voulais, je ne le peux pas ! Dieu seul le peut en moi. Je le demande, je le désire, mais désormais sans inquiétude. Quand Dieu voudra.

« Plus je m'examine et plus je sens que l'atmosphère nécessaire à mon âme, c'est la confiance en Dieu. J'ai en excès le besoin d'agir et de faire par moi-même ; ce besoin fait au contraire défaut autour de moi. Je trouve ceux qui m'entourent trop *routiniers,* et cela est naturel, puisque j'ai moi-même tant de peine à me plier à la routine raisonnable. »

Au mois de mars 1865, François eut la douleur de perdre sa tante, la comtesse de Veyrier, née de Baudry, cousine de son père. Pendant sa maladie, il l'assista des plus tendres soins. Elle avait pour François une prédilection particulière, et voulut lui laisser en héritage sa propriété d'Arthaz ; le voisinage de Loëx, habité par Philibert d'Yvoire et sa famille, la rendait particulièrement agréable à son nouveau propriétaire.

L'Italie, Rome surtout, étaient le rêve de François ; tout l'y attirait : sa religion, son amour de l'art, sa passion pour les paysages ensoleillés, son besoin de s'instruire et d'élargir son horizon.

Il demanda à Mgr Marilley, l'évêque de Fribourg et l'ami vénéré de sa famille, des recommandations pour divers personnages ecclésiastiques. Le saint évêque avait souffert la captivité pendant la persécution religieuse, lors de la lutte du Sonderbund; il avait passé de longs mois dans la prison de Chillon. C'était un homme de Dieu, et on peut même dire un saint. Il crut sage de donner à son jeune ami un conseil dont celui-ci sut toujours un gré infini :

« Vous allez à Rome, mon enfant, vous faites bien ; mais souvenez-vous que l'Eglise, qui est une institution divine, est confiée à des mains humaines ; ne vous scandalisez pas des faiblesses qui échappent à ses représentants. »

François et sa femme laissaient en Savoie des amitiés très vives ; parmi celles-ci, la famille de Quincy, établie à quelques kilomètres d'Yvoire, avait une place de choix. Les deux filles du comte de Quincy firent promettre aux partants de leur écrire, sous forme de lettres, une relation de leur voyage. L'engagement fut fidèlement tenu; mais Clotilde, la plus jeune des deux sœurs, devait mourir avant le retour des voyageurs. Elle était douée d'une intelligence

rare et d'un charme exquis. Sa mort fut un brisement de cœur pour les amis qui ne devaient point la retrouver.

Les lettres subsistent comme un témoignage de cette amitié voilée de deuil. François devait retourner d'autres fois à Rome et en rapporter une impression plus raisonnée et plus complète; mais sa première relation de voyage abonde déjà en pages agréables et intéressantes dans lesquelles il est difficile de faire un choix, parce que l'on voudrait tout citer :

« J'ai déjà eu deux ou trois fois une des jouissances physiques que j'apprécie le plus ; ce sont les bains de lumière. Quand, après avoir passé Arles et les plaines de la Crau, nous sommes arrivés en vue de l'étang de Berre, le paysage resplendissait. Les montagnes lointaines étaient noyées dans un azur transparent. Là où la mer ne réfléchissait pas les feux du soleil, elle se teintait d'un bleu dur et profond. Tout près de nous, les rochers, les maisons bigarrées, les lignes épaisses des oliviers grisâtres, les longues traînées des amandiers fleuris, se dessinaient nettement et harmonieusement dans une teinte chaude et orangée que je ne connaissais pas encore.

Ce ne sont pas seulement les terrains, les collines et les arbres, les gens aussi reçoivent d'un ciel habituellement serein une grâce, une viva-

cité riante, un regard pétillant que les glaces de la Savoie ne tarderaient pas à éteindre. Ni les figures des habitants de Marseille, ni les ondulations des terrains qui l'entourent ne possèdent les lignes pleines, graves et sévères que l'on trouve dans nos vallées. Mais jetez tout à coup sur le Mont-Blanc impassible les chauds rayons du soleil de la Provence, les rochers apparaîtraient enflammés, perçant de leurs pointes superbes les champs de neige en fusion.

«Le soleil, la lumière, la clarté, l'éblouissement, la chaleur, l'embrasement, la vie ardente, puissante, la vie ressentie, la vie vivifiante, voilà ce qui manque à nos pays ; tout à fait quand les arbres dépouillés sifflent sous l'effort des vents d'hiver; voilà ce qui paraît à peine quand les rares tiédeurs d'un été frileux tapissent nos rochers d'une mousse humide et nos forêts d'un feuillage délicat. »

Les voyageurs s'embarquèrent à Marseille pour Naples ; mais la mer fut si mauvaise, le paquebot était si peu confortable, Mme d'Yvoire eut tant à souffrir que l'on se décida à débarquer à Gênes et à faire, par terre, le trajet jusqu'à Rome, tantôt par les diligences, tantôt par les voies ferrées déjà construites. Entre le réseau de chemins de fer piémontais et celui des Etats du Pape, il y avait une solution de continuité dont profitaient les brigands. Huit jours

avant le passage du baron et de la baronne d'Yvoire, la diligence de Civita Vecchia avait été pillée et les voyageurs laissés en chemise sur la route.

Le baptistère de Pise, le Dôme, le Campo Santo donnent à François de vives admirations après les enchantements du pays, d'abord étincelant au bord de la mer, ensuite sauvage et abrupt dans les Apennins.

L'arrivée à Rome dans la nuit noire fut une déception : « Je cherchais dans le fond de mon âme la grande émotion que j'avais attendue, et je n'en trouvais aucune.

« De l'homme tout entier, la faculté la plus puissante c'est l'imagination. Les mains de tout l'univers ne sauraient exécuter ce que l'imagination d'un homme seul peut rêver.

« L'imagination, c'est le souffle divin. Nous oublions les humbles barrières dans lesquelles nous sommes misérablement renfermés. L'imagination grandit, s'élance, dresse la tête, ouvre ses ailes. Voilà pourquoi Rome, Saint-Pierre, le Colisée ne suffisent pas à l'impression espérée.

« Il faut réfléchir; il faut comprendre quels efforts furent nécessaires aux pygmées qui s'appellent les hommes. Il faut comparer la faiblesse de l'ouvrier à la grandeur de l'œuvre pour la trouver admirable.

«De plus, il me semble prouvé que l'œil n'a pas, de lui-même, une juste proportion de la gran-

deur des choses. C'est par une sorte d'expérience visuelle que nous connaissons le plus ou le moins de distance qui nous sépare des objets exposés à notre vue. Inaccoutumés que nous sommes à des édifices si considérables, nous ne pouvons du premier coup d'œil en mesurer les proportions. Le regard distrait par les détails oublie la grandeur de l'ensemble. C'est ainsi qu'une rue longue d'une demi-lieue paraît toujours plus courte qu'une demi-lieue en rase campagne.

« Ce n'est que dans les choses du cœur que la réalité peut tout d'abord répondre à l'espérance.»

Après un court séjour dans la Ville éternelle où ils devaient revenir, les voyageurs allèrent à Naples et à Pompéï. On avait déjà exécuté bien des travaux qui faisaient revivre la ville disparue, telle qu'elle était à l'heure de la catastrophe :

« Je ne vous parle, écrit François, ni des bains publics, ni des tombeaux, ni du forum que l'éruption surprit inachevé, ni des temples et surtout d'un temple dans lequel se voit encore la communication souterraine par le moyen de laquelle les prêtres fabriquaient les oracles en faisant passer leur voix dans les lèvres de bronze de leurs idoles.

« Nous avons mieux que cela; nous avons les habitants eux-mêmes. Voici la prison dans la-

quelle furent trouvés les squelettes des prisonniers. Ceux-là n'ont pas même essayé de s'échapper. Dans une autre prison, la fenêtre était ouverte du côté du Vésuve. Le prisonnier a vu arriver le torrent de feu, de cendres et de lave. Il a fait des efforts désespérés pour grimper à cette fenêtre et sortir. Il a atteint la fenêtre. Les barreaux, maintenant rongés par la rouille ont-ils mis obstacle à sa fuite ? ou bien la chaleur de la pluie de cendres l'a-t-elle repoussé ? Le fait est que le malheureux est tombé et s'est cassé la jambe. Son squelette est encore là dans la même position. On n'a pas même enlevé toutes les cendres terreuses dans lesquelles il était enseveli. Au musée, on a remis un casque fermé dans lequel est encore la tête du soldat qui le portait.

« Ce n'est pas encore tout. Ces squelettes sont éloquents déjà, mais nous allons toucher les habitants de plus près. La lave, les cendres vomies par le volcan étaient délayées dans des eaux bouillantes. Ce limon humide a recouvert tous les corps, s'est durci et en a conservé la forme. Dans ces moules de lave, on a coulé du plâtre ; le moule brisé, le plâtre est apparu comme la reproduction complète du squelette auquel les chairs détruites se trouvaient rendues— Voici une mère étendue auprès de son enfant. Voici un autre enfant. Voici une jeune femme. La main droite, ornée d'un

anneau, est restée modelée. C'était certes une patricienne. »

De retour à Rome, les voyageurs assistèrent aux cérémonies de la Semaine Sainte dans les grandes basiliques. Elles se terminèrent le jour de Pâques par la bénédiction papale :

L'immense place de St-Pierre se remplit : « Le bruit des voitures, du commandement des chefs, les voix de la foule, l'eau jaillissante des deux fontaines monumentales, le son des cloches, les chevaux qui piaffent, les marchands de pois-chiches qui en vendent, à un demi-bajoque la poignée, aux paysans en costume national groupés sur les marches de l'escalier, les gens qui se cherchent, ceux qui se retrouvent, tout cela fait un murmure indistinct, mais étourdissant.

« Tout à coup les cloches et les fontaines se taisent. A l'ombre d'un immense voile blanc, appuyés sur un balcon très élevé qui est au centre de la façade du temple, les camériers exposent aux regards du public les trois tiares et les trois mîtres du trésor pontifical.

« Enfin un frémissement général est suivi d'un profond silence. Dans le fond de la porte qui ouvre sur le balcon, on aperçoit les *ventails* de plumes blanches, et dans une vaste chapelle rouge la tête blanche et rose de Pie IX.

Un énorme missel est ouvert devant lui, et de sa puissante voix, il prononce très intelligible-

ment les paroles préliminaires. Au moment de la bénédiction, il ne se lève pas, il s'élance ! On dirait qu'il veut embrasser le monde, le peuple, la terre entière dans ses bras ouverts. C'est un cri qui sort de sa poitrine gonflée ; son visage s'empourpre et les paroles de la bénédiction sont entendues de fort loin.

« Alors un *vivat* a rompu le silence, en même temps qu'au fort St-Ange les détonations des canons, et sur la place les fanfares militaires et les cloches dans les campaniles.

« Pie IX a croisé ses mains comme s'il s'étonnait de la foule nombreuse et de ses vivats, comme s'il en remerciait le ciel. Et donnant à voix basse une nouvelle bénédiction, il s'est retiré, toujours sur la *sedia gestatoria,* portée par les camériers rouges. » (4 avril 1866.)

Une audience particulière permit au jeune ménage de voir le St Père de plus près, d'éprouver sa bonté, toujours gracieuse et spirituelle.

François rapportait de Rome une foi plus vive. Il disait à la fin de sa longue carrière : « A Rome, on voit, on touche du doigt la transformation du monde par le christianisme, et la vérité de notre religion devient une évidence. » Cela ne l'empêchait point de discerner les défauts de l'administration du gouvernement pontifical, souvent tracassière et désuète. Elles donnaient prétexte aux ambitions de l'Italie nouvelle. Tout

annonçait le conflit qui devait aboutir au dépouillement du St Père.

Cette question romaine tenait d'autant plus au cœur de François, que son frère Philibert avait été l'un des premiers à s'enrôler dans les zouaves du pape avec un petit groupe de Savoyards. Il tint garnison plusieurs années dans les Etats pontificaux, et eut le bras traversé par une balle à Castelfidardo.

La douloureuse nouvelle de la mort de Mlle Clotilde de Quincy était parvenue aux voyageurs; la correspondance continue pour sa sœur Césarine; mais le ton en devient grave et triste :

« Le jour même où l'âme de Clotilde quittait ce monde, nous étions à Baïa, dans cette baie privilégiée où l'eau reste bleue et tranquille, alors même qu'autour d'elle la mer déchaînée bat les rochers de ses vagues furieuses. Le long de la côte, nous cueillons de petites coquilles abandonnées, comme en Savoie on cherche des violettes le long des buissons.

Mais je ne sais plus regarder ces gracieux souvenirs. Plus tard il m'en reviendra quelques détails. Aujourd'hui un voile de deuil s'est étendu entre eux et moi. Les tristes et grands spectacles de Rome conviennent mieux à ceux qui pleurent. Dans les catacombes, dans les marbres brisés que l'on a conservés, il me semblait retrouver les traces de la douleur dont nous étions

pleins. Plusieurs tombeaux étaient fermés par une pierre blanche sur laquelle on lisait le nom d'une jeune fille. Sur l'une étaient ces mots :

« *Julia, anima dulcis, in pace* »

« Quelle simple et touchante expression ! Nulle épitaphe n'est sortie plus directement d'un cœur rempli de douleur et de foi. »

Le retour des voyageurs se fit par Florence, Bologne, Ferrare, Parme. Que de merveilles à admirer pour un passionné de la peinture ! A Milan, François écrit après une première visite au Dôme :

« Le premier aspect que j'ai eu de ce monument fantastique m'a transporté dans les régions les plus lointaines du rêve. Une forêt seule donne l'idée de la multitude de clochetons et de pyramides qui lancent au ciel leurs aiguilles dentelées. Tout cela est entremêlé de balustres, de fleurons, de guipures, de broderies, de sculptures, de statues, de culs-de-lampe, de guirlandes de marbre. C'est une montagne ciselée, fouillée, sculptée, brodée, hérissée des flèches les plus délicates, des pointes les plus hardies. Les Mille et une nuits font imaginer des palais de ce genre. On pourrait encore supposer que les naïades glacées des mers arctiques ont, dans leurs grottes transparentes, des stalagmites aussi

légères. Mais il ne semble pas que la main de l'homme puisse produire de pareilles choses. »

« Il y a dans la lumière de ce pays un charme qui entoure les choses d'une auréole et qui excite sur chaque objet, à chaque instant, l'imagination la plus rebelle. Le temps des rêveries passe. La lumière italienne ne se contentera bientôt plus de faire éclore des artistes. A Milan déjà nous sommes au milieu d'une industrie active et de campagnes furieusement travaillées. Dans quelques années, la culture et l'industrie prendront une place de plus en plus grande en Italie. L'art, qui est réduit maintenant à une imitation des maîtres, trouvera, je pense, dans la part plus étroite qui lui sera faite, la nécessité et l'invention d'une nouvelle voie et d'une vie plus jeune.

« Maintenant *l'ancien* est tout. D'ici peu de temps, le *moderne* aura aussi sa valeur. On ne prendra plus son parti d'être complètement écrasé par la mémoire des ancêtres. »

C'est aussi vers l'avenir que la vie de François va s'orienter de plus en plus après cette moisson de trésors du passé. Les destinées de son pays, le sort de la religion en France vont être sa grande préoccupation. Avant qu'il se lance dans l'arène politique, nous le trouvons, au printemps de 1867, occupé d'écrire un livre qui resta à l'état d'ébauche, mais qui lui servit à

approfondir les idées qui devaient être le programme de toute sa vie.

Faire pénétrer le Christianisme dans les âmes, et par suite dans le gouvernement des peuples, tel était son idéal. Montrer le rôle bienfaisant de l'Eglise dans les siècles écoulés, et surtout le rôle plus parfait qu'on doit lui désirer pour l'avenir, tel était son projet.

Il s'explique ainsi en écrivant à Mgr Dupanloup : « Je viens de finir le livre, à vous dédié, de M. l'abbé Bénard. Ce livre sera utile, mais il n'est pas précisément le travail que je voudrais faire, bien qu'il s'en rapproche par beaucoup de côtés.

« L'Abbé Bénard s'occupe uniquement de ce qui est fait, je chercherai surtout ce qui reste à faire.

« M. Bénard montre le beau côté des siècles chrétiens écoulés ; je voudrais aussi montrer les défauts de ces siècles. Il regarde le progrès comme achevé ; je voudrais le montrer commencé et indiquer par quels moyens il faut le poursuivre. »

Ici, François d'Yvoire donne le sommaire des trois premiers livres, indiquant l'action de l'Eglise dans le passé. Puis il poursuit :

« Livre quatrième : L'avenir social. — Il doit y avoir entre l'influence chrétienne sur les rois, et celle sur les peuples, un parallélisme sans

cesse plus rapproché, jusqu'au jour où les intérêts des peuples, et ceux des gouvernements, étant compris selon l'exacte justice, leur concordance ressortira, et une lumière semblable guidera leurs voies.

« De même, et par la même raison, l'antagonisme qui existe entre l'individu et la société doit disparaître. Les conquêtes sociales du christianisme doivent aller jusque là. Elles sont loin d'être achevées.

« Ici j'espère prouver que toutes les aspirations légitimes de l'humanité, tous ses progrès, toutes les améliorations sociales ont été suscitées par le christianisme, avec cette condition remarquable que *l'influence chrétienne n'a jamais usé de la force matérielle, sans qu'un intérêt, autre que celui du chrétien, ne fût le principal instigateur de ces moyens violents.*

« En fait, ce quatrième livre serait tout le livre s'il s'agissait de parler à des catholiques convaincus ; mais les trois premiers livres sont nécessaires comme preuves...

« Il me semble que si l'on avait montré le bien que le christianisme peut faire, sans montrer en même temps la prétention de tout commander au nom du christianisme, on aurait moins effarouché la société dans laquelle nous vivons. J'entends montrer le bien à faire de telle sorte que tout homme, ayant une part d'autorité, une

part d'influence, puisse travailler à ce bien — Que Dieu m'aide ! »

A l'époque où ces pages étaient écrites, le journal « l'Univers » jouissait en France d'une vogue extraordinaire. Les hautes personnalités qu'il prétendait flétrir sous le nom de « catholiques libéraux », étaient exposées à ses violences. François gémissait de ces attaques, non seulement parce qu'elles atteignaient ses plus chers amis, mais plus encore parce qu'elles multipliaient contre l'Eglise ces préjugés qu'il cherchait tant à détruire. Nul n'était moins agressif que lui ; mais nul ne fut plus invariablement attaché à défendre la religion par la liberté et l'absolue sincérité. Désirant ardemment la réconciliation de la foi et de la raison, il applaudissait à tout ce qui peut y contribuer.

« Je lis avec admiration, écrit-il, *l'Art de croire,* de M. Nicolas. Que de bien ce livre va faire ! A la bonne heure ! Voilà les fondements solides que je voulais à mes croyances ! »

Il écrivit à l'auteur sa reconnaissance et son enthousiasme et en reçut la lettre suivante :

« Paris, 27 avril 1867.

« Monsieur,

« Loin de trouver étrange et indiscrète la lettre

que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet de mon *Art de croire,* je viens vous en remercier comme d'une profonde satisfaction et consolation.

« Mettant tout amour-propre de côté, il y a un désir, un besoin même des plus légitimes pour un auteur chrétien de savoir quelle a été la portée apostolique de son livre sur ses lecteurs, s'il n'a pas desservi la cause si chère à laquelle il a osé mettre la main, et si Dieu a daigné le bénir.

« Il y a de plus un courant entre l'auteur et le lecteur, comme entre l'orateur et l'auditoire, qui a besoin de se déclarer, d'aller de l'un à l'autre, comme une réverbération de vérité et de charité. Maintenant, Monsieur, quand cette relation s'exprime par un organe aussi éclairé, aussi digne et aussi édifiant que celui qui respire dans votre lettre, c'est pour l'auteur du livre une récompense et une vraie bénédiction.

« Permettez-moi cependant de vous renvoyer à mon tour une bonne part du bien que vous voulez bien me dire de mon travail. La droiture de votre âme et sa sympathie pour la vérité vous ont fait aller au-devant des impressions de la lecture, et en ont doublé l'effet. Vous avez lu entre les lignes et vous avez fait un livre que vous croyez être le mien.

« Il n'est à vrai dire ni le mien ni le vôtre : c'est celui de la vérité, de la grâce qui, d'un seul

livre, fait autant de livres qu'il a de lecteurs, en s'adaptant par cet instrument à chaque disposition des esprits et des âmes, et en parlant, pour ainsi dire, plusieurs langues pour une seule voix : *Multiformis sapientia Dei.*

« C'est à cette vérité et à cette grâce commune entre nous que je renvoie l'honneur de votre lettre, comme vous aviez bien voulu en appeler sur moi les célestes faveurs. Mais je garde pour moi la douceur de votre sympathie, et pour vous ma gratitude la plus sentie que j'aime à rattacher à la bienveillance si rare, mais si riche envers moi, de Mgr l'évêque d'Orléans.

« Agréez, etc...

« A. Nicolas. »

CHAPITRE IV

Journal des Villes et des Campagnes. **Relations avec Thiers et Montalembert. Retour à Yvoire - Candidature à la Députation Election. — Concile du Vatican.**

Mgr Dupanloup rêvait d'employer la plume de François d'Yvoire au service de la presse catholique. Il l'avait encouragé à écrire des articles dans divers journaux. Mais aucun des organes existants ne répondait précisément à l'idée qu'il se faisait des besoins des lecteurs catholiques.

Après bien des tâtonnements et des négociations, Monseigneur et quelques uns de ses amis se décidèrent à donner une vie nouvelle au « Journal des Villes et Campagnes » et à en confier la direction au baron d'Yvoire. Malheureusement l'ancienne rédaction, qui, du reste, renfermait des hommes recommandables, subsista en grande partie. La question financière ne fut

résolue que d'une façon très insuffisante. Il en résulta des tiraillements de diverses sortes et l'œuvre n'eut qu'une vie éphémère.

Pour François d'Yvoire, ce fut l'occasion de soucis et de sacrifices pécuniaires ; mais ce premier essai de journalisme ne fut pas sans profit pour lui. Il s'initia à un métier aussi intéressant que difficile. Il vécut à Paris dans un milieu de choix et entra en relations, grâce à la recommandation de l'évêque d'Orléans, avec des hommes de première valeur.

Le « Journal des Villes et Campagnes », sans faire aucune opposition systématique à l'Empire, s'efforçait de faire respecter les droits des catholiques ; il revendiquait la liberté d'association et celle de l'enseignement supérieur ; il réclamait cette franchise dans la politique qui faisait alors si souvent défaut au gouvernement ; il traitait enfin les questions qui intéressaient la justice et la religion dans tous les pays du monde, entr'autres cette question de l'Irlande que l'Angleterre eût tant gagné à résoudre alors équitablement, au lieu de la garder si longtemps comme une épine dans sa chair.

François traçait ainsi son programme :

« Nous sommes simplement des citoyens profondément dévoués aux intérêts de Dieu et aux intérêts des hommes, à la Vérité et à la Charité, à la Justice suprême et au bonheur de notre patrie, en un mot aux droits de Dieu et aux

droits des hommes entre eux. Nous ne critiquons dans le gouvernement que ce qui nous paraît contraire à la justice et à l'intérêt du pays.

« Et nous mettons au-dessus de tout le respect de la vérité, l'impartialité, et toutes les convenances morales. »

Parmi les protecteurs et les collaborateurs du Journal se trouvaient MM. Augustin Cochin, de Champagny, Albert du Boys, etc. Tous témoignaient au jeune journaliste la plus affectueuse bienveillance, et il profitait avec bonheur de leur expérience et de leurs conseils. M. de Montalembert l'honora de son amitié. Voici dans quels termes, cinquante années plus tard, François parlait de ce grand chevalier du catholicisme :

« J'ai aimé et admiré Montalembert à tel point qu'il reste pour moi un véritable idéal, franc, loyal, généreux, plus remarquable encore et plus sympathique que tous les hommes supérieurs que j'ai eu le bonheur de connaître. Et c'est sans diminuer le mérite d'aucun d'entre eux. »

« Mon expérience, écrivait-il encore, est faite de l'expérience de beaucoup d'hommes plus expérimentés que moi. J'ai eu le grand avantage d'être accueilli dans une certaine intimité par bien des personnages qui appartenaient vraiment à l'élite des contemporains.

« Je n'ai connu aucun homme parfait, même parmi ceux qui méritaient le plus d'admiration et de respect. Mais quoiqu'il n'y ait personne de parfait en ce monde, combien de caractères, combien d'âmes vraiment supérieures, dont j'ai pu toucher du doigt la haute valeur ! C'est ce qui me permet de parler avec une autorité relative, malgré mon peu de valeur personnelle.

« Cette fréquentation d'hommes supérieurs m'a donné la hardiesse nécessaire pour parler très librement devant toute personne vraiment intelligente. Je reste parfois embarrassé devant les personnes moins capables de comprendre. Partout où l'intelligence était supérieure, j'ai rencontré, quelle que fût la dignité, une simplicité, je pourrais même dire une vraie bonhomie que le vulgaire ne connaît pas du tout. »

François racontait ainsi à sa femme le début de ses relations personnelles avec M. Thiers :

« On est vraiment bon pour moi, à tel point que je n'en reviens pas. M. Thiers, chez qui j'ai passé la soirée hier, a consenti à causer avec moi et à répondre à mes questions pendant plus d'une demi-heure. Quel homme ! quel bon sens ! quelle clairvoyance ! quelle politique élevée ! quelle simplicité !

« Il a eu l'amabilité de m'engager à retourner le voir. J'irai de temps en temps ; car il y a énormément à gagner à l'entendre.

« Le matin du dimanche, il nous avait reçus dans sa bibliothèque, fort belle assurément ; mais ses salons sont bien beaux aussi. Il y a là une immense cheminée qui ferait bien mon affaire à Yvoire ! Au-dessus, point de pendule, ni de vases, ni de candélabres ; mais un admirable groupe de marbre blanc, représentant le corps de Jésus-Christ mort, étendu dans les bras de la Ste Vierge. On n'a pas des choses semblables sous les yeux chaque jour sans une certaine piété. »

M. Thiers avait été frappé de l'accent religieux de certains articles du baron d'Yvoire; c'est ce qui lui avait donné le désir de l'entretenir longuement et à cœur ouvert. Il laissa voir, lui aussi, quelque chose de son âme ; les préoccupations de la vie publique l'avaient fait, disait-il, négliger les pratiques religieuses, mais il n'avait pas perdu la foi chrétienne. Il comptait bien, ajoutait-il, demander l'assistance d'un prêtre avant de mourir. Hélas ! les conditions de sa mort rapide ne le lui permirent pas. Mais à cette époque, il était certainement favorable aux catholiques et il leur donna de grandes espérances par son magnifique discours au sujet du domaine temporel du pape.

Les conversations de Thiers n'avaient pas toujours un tour aussi grave. Il ne craignait pas

de mêler la plaisanterie à la finesse politique. Il disait un jour à son jeune interlocuteur : « Je ne me suis senti vraiment un homme célèbre que quand je me suis vu représenté en pain d'épices à la foire de Neuilly ! »

François d'Yvoire, d'abord campé rue Jacob dans un très modeste logis, dont la chambre à coucher était plus petite, disait-il, que sa cellule d'étudiant à Turin, commençait malgré les difficultés à prendre grand intérêt à son œuvre. Le bien qu'il voyait à faire enflammait son courage. Il crut sa position assez solide pour appeler à Paris sa femme, dont il souffrait d'être séparé et pour s'établir dans une installation moins provisoire.

Mais le public catholique n'avait pas encore compris la nécessité des sacrifices nécessaires pour avoir à son service une presse digne de sa cause. Les finances des *Villes et Campagnes* avaient un passé trop lourd à liquider et ne purent faire face aux dépenses indispensables. Au bout de cinq ou six mois, il fallut renoncer à cette œuvre déjà chère. Ce fut pour François un vrai chagrin, comme le montre cette lettre écrite à sa mère, le 24 mai 1868 :

« Ma bien chère Maman, quelle bonne lettre vous m'avez écrite ! Comme elle m'a fait du bien ! Vous avez bien raison ; mais est-il étonnant que je sois un peu abattu par cet échec ?

Il me semblait qu'un chemin s'ouvrait devant moi. Et voilà que ce chemin n'aboutit à rien ! Je ne demandais pas qu'il me fît arriver à des emplois, pas même à une réputation brillante. J'aurais seulement voulu qu'il me permît de prendre ma part dans le concert général d'où résulte l'opinion dominante. J'avais pris la chose à cœur. J'y avais mis tout mon temps et toute ma peine. J'avais mis de côté tout amour-propre.

« Tout cela n'est pas très gai. Mais encore je pouvais en prendre mon parti, car il ne s'agissait que de moi. Seulement l'étude que j'ai dû faire de la situation politique m'a fait prendre à cette besogne un intérêt d'autant plus vif que je le ressentais déjà instinctivement, lors même que je n'avais pas vu les choses d'aussi près.

« Si vous voyiez une voiture traînée par des chevaux qui tireraient chacun de leur côté, les rênes pendantes, le cocher endormi, indécis, et des gamins, les uns par insouciance, les autres avec rage, avec malice, lançant aux chevaux de grands coups de fouet ; si cette voiture vaguait sur une route dangereuse, et enfin si vous étiez dans cette voiture, il vous serait bien difficile de ne pas regarder par la portière. Je regrette de ne pouvoir crier gare ! quand la voiture me paraît sur le point de verser.

Si je vous parle à cœur ouvert, c'est que cela me fait du bien. Si cela vous donnait de l'in-

quiétude et du tourment, je cesserais de suite de vous écrire ces réflexions peu intéressantes, et peut-être peu durables, car, ainsi que je vous le disais l'autre jour, il est probable qu'au bout d'un mois, j'aurai repris tout à fait ma vie tranquille et mes habitudes antérieures. »

Son repos, qui ne devait pas être bien long, fut actif et rempli. A aucune période de son existence il ne cessa de s'intéresser à la *chose publique,* applaudissant à toutes les initiatives généreuses, s'affligeant du mal, mais toujours pour y chercher remède, non pour en gémir stérilement.

Parmi les hommes distingués avec lesquels il entretenait un échange de hautes pensées, il faut citer un publiciste anglais, fort original, M. Urquhardt, plein d'idées grandioses, utopiste quelquefois, mais souvent aussi voyant et précurseur. Il rêvait, pour le maintien de la paix, une sorte de Conseil des Nations, à la tête duquel, quoique protestant, il eût voulu mettre le pape, comme représentant de la plus haute autorité morale qu'il y ait sur la terre.

Combien de semblables idées paraissaient chimériques, il y a un demi-siècle, à la plupart des gens ! Elles sont encore loin d'être réalisées, mais elles ont pris place devant l'opinion ; les horreurs de la dernière guerre en ont fait sentir plus vivement le besoin.

François écrivait à Mgr Dupanloup à propos de la brochure de M. Urquhardt :

« Quant au rêve de paix universelle, si tant est qu'il puisse apparaître comme une *très lointaine* conséquence du travail de M. Urquhardt, encore ne faudrait-il pas le rejeter trop facilement. Dans l'avant-dernier volume de votre « *Christianisme présenté aux gens du monde* », vous avez imprimé des *pensées de Fénelon sur la guerre* qui ne tendent à rien moins (et avec les textes sacrés à l'appui), qu'à l'espoir d'une sorte de pacification universelle.

« Il y a bien des genres de folie et nous avons la *folie* de la Croix. Mais qui donc la comprendrait s'il l'étudiait avec l'idée que c'est une folie.»

Les grandes choses ne sont-elles pas le plus souvent au début le rêve d'une grande âme ?

La canonisation de Jeanne d'Arc, par exemple, fut bien longtemps un rêve sorti du cœur de l'évêque d'Orléans. François d'Yvoire, invité par lui, assista en 1868 aux fêtes de l'héroïne et il entendit Monseigneur prononcer pour la seconde fois le panégyrique dans lequel il louait particulièrement les vertus chrétiennes de Jeanne. « Nous ne célébrons jamais dans Jeanne d'Arc que l'héroïne, disait-il, et nous avons tort, Jeanne est aussi une sainte. »

Il entrevoyait dans une prophétique vision la glorification sur les autels de la Pucelle d'Or-

léans : « Ce grand et solennel hommage, peut-être un jour la sainte Eglise romaine le décernera-t-elle à Jeanne d'Arc ; ce jour, il m'est permis de dire que je l'attends et que je l'appelle. O France ! ô ma patrie ! ô mère de Jeanne d'Arc ! ce jour-là, de quel diamant incomparable l'Eglise aura orné ton front ! »

Les élections au Corps Législatif approchaient. Depuis quelque temps déjà on sollicitait le baron d'Yvoire pour qu'il se portât candidat. La représentation de sa circonscription ne répondait pas aux désirs d'une grande partie de ses compatriotes. Le poste de député était occupé par un riche protestant d'origine genevoise, étroitement inféodé à l'Empire, M. Anatole Bartholoni. Beaucoup auraient préféré un Savoyard et un catholique (1). Le croirait-on cependant ? Quelques-uns refusaient de considérer le baron d'Yvoire comme un *vrai* catholique, ses relations avec Mgr Dupanloup le rendant suspect à leurs yeux d'un libéralisme condamnable.

Il avait contre lui d'une façon plus déclarée les éléments révolutionnaires et anti-religieux. Enfin il devait combattre la pression ministérielle qui s'exerçait en faveur du député sortant.

(1) Aux élections législatives de 1919, M. René Bartholoni, neveu de M. Anatole, a été nommé député de la Haute-Savoie. Le baron d'Yvoire, s'il avait encore vécu, aurait chaudement applaudi à son succès, qui est un triomphe de l'opinion conservatrice, catholique et patriote.

François descendit dans l'arène avec cette ardeur chevaleresque qui le possédait lorsque son parti était pris pour la lutte. Il s'y donna corps et âme, parcourut les montagnes et les vallées, portant partout une parole simple, claire, ardente, qui remua les cœurs. Ceux qui peuvent encore s'en souvenir, (et ils se font rares), en parlent avec émotion. Il ne nous reste plus que ses proclamations écrites ; elles ont un accent de sincérité profonde :

« ...Enfants de la Savoie, c'est un enfant de la Savoie qui se présente à vous ! Si l'on vient vous dire que j'ai d'autres intérêts, d'autres intentions, d'autres affections que les vôtres, répondez par le mépris à ces honteuses calomnies. Nous, les fils de la loyale Savoie, nous portons la tête levée. Nous disons hautement notre pensée... Je ne veux point de révolution. Je resterai fidèle à mon serment.

« Mais que tous ceux qui veulent la transformation du pouvoir personnel en pouvoir national régulier, ceux qui veulent la responsabilité ministérielle, la décentralisation, le gouvernement du pays par le pays, la modération des impôts, l'économie dans les dépenses improductives, la réforme du budget, la paix, l'ordre, toutes les libertés nécessaires légalement poursuivies et irrévocablement obtenues, que tous ceux-là m'apportent leur appui ! Car je suis de

ceux qui ont résolu de réclamer ces améliorations, et de les provoquer par tous les moyens légitimes...

« En me confiant l'honneur de vous représenter, vous me donnerez une force considérable. Et soyez certains que cette force ne sera jamais employée en faveur de mon intérêt personnel. Je ne m'en servirai que pour la défense du droit, pour le triomphe de la justice, pour les intérêts de tous les citoyens et pour le bonheur de notre Savoie bien-aimée.

« Yvoire, 29 mai 1869. »

Mgr Dupanloup avait été ravi de l'initiative de son disciple qui répond à ses encouragements :

« Monseigneur, je n'ai pas besoin de vous dire de quel poids est pour moi votre appréciation. Mais je puis ajouter, je l'espère, que le sentiment qui me guide est si profondément et si sincèrement chrétien, que votre bon souhait sera accompli. Mon entreprise continue à gagner du terrain. Ce n'est pas moi, c'est l'idée chrétienne, l'idée indépendante, l'idée nationale qui répond au sentiment public.

« Au point de vue de mon âme, vous ne sauriez croire combien cette activité et cette lutte me sont utiles. Cette nécessité de voir les choses au point de vue général, exclusif de toutes les préoccupations personnelles, me donne une tout autre vie. Il y a du dévouement et du courage

dans ce que je fais. Il y a en même temps un vrai sentiment chrétien puisque je monte à la brèche avec le désir de faire triompher uniquement les idées vraies et justes, avec la seule ambition d'être utile à mon pays. Eh bien ! je suis déjà récompensé de tout cela par une sorte de sérénité presque constante au milieu de mon agitation extérieure. »

Quelques jours plus tard il écrit encore :

« J'ai été combattu avec un acharnement inouï. On ne s'est arrêté devant rien. J'ai beau répondre, la mauvaise foi répète le lendemain ce que j'ai démenti la veille. Je ne m'attendais certes pas à ce déluge d'ignominies. J'en ai été surpris. Si j'avais pu m'y attendre, je n'aurais été qu'indigné. Et cependant je ne me repens pas de ce que j'ai fait.

« Le pays s'est réveillé... On aurait passé nos Savoyards au crible qu'on n'aurait pas mieux réussi à mettre d'un côté tout ce qui a du cœur, du caractère, de l'intelligence, et de l'autre, tout ce qui en manque.

« Si vous saviez les amis généreux, inconnus hier, dévoués jusqu'au zèle aujourd'hui, qui sont venus, de tout cœur et de toute âme me serrer la main, et joindre aux miens leurs courageux efforts !

« Il y avait dans les cœurs une immense générosité latente. Mon initiative l'a dévoilée...

« Quelle vie je mène depuis deux mois ! S'il avait fallu combattre un jour de plus, je crois que la force m'aurait fait défaut.

« J'espère aller vous voir à la fin de la semaine. J'ai besoin de mettre ma tête sous votre bonne et paternelle main. »

La lutte fut chaude. François eut un premier contact avec ces tristes manœuvres électorales qui devaient plus tard s'acharner davantage encore contre lui.

Cette fois du moins son triomphe fut complet. On le fêta avec chaleur dans sa petite commune. La vieille terrasse retentit de bien des vivats, le village était pavoisé comme un jour de Fête-Dieu.

La comtesse de Menthon écrivait au nouvel élu :

« Nos cœurs et nos âmes sont avec vous, et nous vous acclamons le plus vaillant homme que la Savoie ait vu depuis de longues années.

«Vous nous feriez un sensible bonheur de venir nous voir ici en sortant de votre bataille. L'évêque d'Orléans désire passionnément serrer dans ses bras un homme qui sort de ces luttes, telles que le suffrage universel les a inventées.

« Il paraît que la partie adverse est persuadée que l'évêque d'Orléans travaille beaucoup pour vous. Nous sommes cependant témoins qu'il ne travaille que par la prière, et que ses vœux pour

vous n'ont d'autres confidents que nous et l'abbé Lagrange. »

Parmi toutes les félicitations que reçut le jeune député, nous citerons cette lettre de Montalembert :

« Paris, 10 juin 1869.

« Mon cher Baron,

« Je suis tellement plus malade que lors de nos bonnes et fréquentes relations d'autrefois, qu'il m'est à peu près impossible d'écrire de ma propre main à qui que ce soit. Mais je ne puis me refuser la jouissance de vous féliciter d'une élection qui m'a causé encore plus de joie que de surprise.

« Votre nomination m'a consolé, autant qu'il se pouvait, de l'échec de mon gendre, M. de Meaux. Il n'y a que la défaite de M. Cochin dont je suis tout à fait inconsolable.

« Il y a là un mystère de sévérité providentielle à l'égard de la France, et même des intérêts religieux devant lequel on ne peut que s'incliner avec désespoir.

« En revanche, j'admire comme Dieu a récompensé d'une façon si prompte et si inattendue votre généreux dévouement à la vérité, et la rare modestie dont je vous ai vu donner tant de preuves.

«J'aspire ardemment à être délivré de la cruelle

épreuve dont je suis depuis longtemps victime, et par conséquent j'espère bien n'être plus en vie lorsque vous viendrez à Paris l'hiver prochain. Mais je veux que vous sachiez que, jusqu'à son dernier soupir, un vieux et malheureux soldat des luttes où va désormais s'écouler votre vie, vous a conservé autant de sympathie que de sincère estime.

« Ch. de Montalembert. »

L'écriture de cette précieuse lettre est altérée par la souffrance. Le noble comte devait cependant vivre plusieurs mois encore. Bien des fois, lorsque François sera à Paris, il viendra le consulter sur son lit de douleurs. Souvent la conversation était interrompue : d'une voix défaillante le malade appelait la sœur de charité dont les soins réussissaient à apaiser ses trop vives souffrances. Ses entretiens laissaient à son jeune interlocuteur un souvenir cher et poignant. Le R. P. Lecanuet, dans le beau livre qu'il a conservé à Montalembert, a publié ce fragment d'une lettre écrite à celui-ci par le baron d'Yvoire en juillet 1869 :

« Je veux vous dire que votre souvenir, vos exemples, auront une très grande part dans tout ce que je pourrai faire de bien.. C'est dans vos écrits, dans vos discours, dans vos conversations que j'ai puisé cet amour décisif de la vérité et de la justice qui anime, j'ose le dire, ma

vie tout entière. J'ai ce même et unique but qui a inspiré toutes vos pensées et toutes vos actions. J'ai appris de vous à respecter la liberté des âmes, humainement faciles à l'erreur, divinement faciles à la vérité, capables au milieu des luttes de faiblir, mais capables aussi de se relever vigoureusement si l'œuvre tyrannique des hommes n'empêche pas l'œuvre libératrice de Dieu. J'ai appris de vous à comprendre ce qu'il y a de beau et de généreux, même chez nos ennemis, et à le reconnaître hautement...

« Je ne sais comment vous dire tout ce que j'éprouve: c'est de l'affection, une affection profonde, respectueuse, filiale, dévouée, pleine d'admiration, et pleine aussi de douleur, puisque vous souffrez tant... »

Un grand événement avait eu lieu dans la chrétienté. Le Concile du Vatican était ouvert. On sait à quelles discussions donna lieu la proclamation de l'infaillibilité du pape, et les accusations violentes qui furent portées contre Mgr Dupanloup. A ce sujet, le baron d'Yvoire attachait un grand prix à témoigner des dispositions de l'évêque qu'il avait pu apprécier de près.

Dans les dernières années de sa vie, il écrivait à la comtesse René de Viry, nièce de la comtesse de Menthon :

« Je ne suis pas un théologien et par conséquent ce n'est pas une discussion théologique

qu'il m'appartient d'aborder. Mais je crois que peu de personnes connaissent aussi bien que moi l'état d'esprit de Mgr Dupanloup sur cette question.

« En effet, lorsque Monseigneur revint de Rome, où on commençait à parler d'un nouveau concile, il me demanda de venir à Menthon. L'amitié si dévouée de votre oncle et de votre tante lui permettait de faire ainsi cette invitation. A l'heure où la voiture devait m'amener, il m'attendait sous les marroniers ; et il me dit de suite :

« Vous savez combien je désirais la convocation d'un concile. Je l'avais déjà sollicitée auprès de Pie IX. Cette fois Sa Sainteté m'a dit qu'elle y était résolue.

« — C'est une grande joie pour vous, Monseigneur.

« — Oui, j'en espère beaucoup de choses utiles. Mais on veut soulever une question qui peut donner lieu à bien des difficultés. On demande la proclamation de l'infaillibilité pontificale.

« — Dans le diocèse de St-François de Sales, il n'y aura rien de nouveau, car elle y est crue et enseignée depuis longtemps.

«— Sans doute, mais il y aura ailleurs des conséquences regrettables. Cette proclamation troublera bien des consciences. Je crois qu'elle est inopportune. Ma conviction est qu'il vaudrait mieux l'ajourner.

« — Mais, dis-je, si le Concile la décide ?

« — Si le Concile la décide, bien entendu *j'y suis soumis d'avance ;* mais j'y vois de graves inconvénients. »

François d'Yvoire écrivait encore sur ce sujet :

« L'Evêque d'Orléans n'a jamais émis le moindre doute, ni la moindre objection contre l'infaillibilité en elle-même. Ce qu'il redoutait, c'est que cette question fût mal comprise dans le monde et devînt une pierre d'achoppement à laquelle se heurterait une certaine quantité d'âmes ainsi mises en péril. Une foule de personnes s'adressaient à lui de toutes les parties de l'univers ; il connaissait leurs préjugés et leurs préventions.

« Le fait est que ses craintes n'étaient pas vaines, puisque certaines âmes se sont à cette occasion séparées de l'Eglise catholique. Mais heureusement leur nombre a été moindre qu'on ne pouvait le supposer.

« En réalité, la proclamation du Concile du Vatican s'est faite en des termes qui n'ont pas répondu à l'attente de ceux qui voulaient donner à l'infaillibilité un sens excessif.

« Que d'exagérations avaient cours à cette époque ! L'école de *l'Univers* avait rêvé de faire proclamer l'infaillibilité *par acclamation* et sans discussion aucune. Elle en faisait quelque

chose de *personnel* qui s'appliquait à toutes les questions, au lieu d'être restreinte sur le terrain du dogme. On allait jusqu'à dire : « *Nul ne sait que le pape* ».

Le Concile fit justice de ces exagérations abusives ; mais il ne put arrêter le déluge d'injures que la presse répandait sur les évêques de la minorité. Mgr Dupanloup se défendit sur le terrain où on l'avait attaqué ; il était fort de son droit, de ses intentions et de sa conscience.

Il ne pouvait lire dans l'avenir les avantages providentiels de cette définition qui lui semblait prématurée : le pouvoir temporel allait disparaître ; il importait que le pouvoir spirituel fût proclamé dans toute son étendue. Tout cela était encore le secret de Dieu.

L'Esprit Saint avait plané sur le Concile en dépit de toutes les divergences. Le dogme nouvellement proclamé n'était au fond pas plus difficile à croire que l'assistance divine réservée aux définitions des conciles. C'est toujours une intervention miraculeuse pour le maintien de la vérité dans l'Eglise. Il y eut cependant des défections lamentables : Celle de Dœllinger, le brillant théologien allemand, qui devait servir de chef à la secte des Vieux catholiques ; celle du P. Hyacinthe, et beaucoup d'autres moins célèbres.

Quant au P. Gratry, égaré un moment sur une

question de fait relative à de prétendues décrétales du pape Honorius II, (l'érudition n'était pas son terrain), il fit sa complète soumission entre les mains de Mgr Marilley, l'évêque de Fribourg, tant aimé et vénéré du baron d'Yvoire.

Les évêques suisses publièrent, à cette époque, une déclaration collective, expliquant les conditions dans lesquelles l'infaillibilité du Souverain Pontife s'exerce au sein de l'Eglise. Ce document de science théologique et de haute sagesse était, aux yeux de François d'Yvoire, ce qui avait été écrit de plus lumineux sur ce sujet si longtemps controversé.

Relativement au rôle de Mgr Dupanloup pendant le concile, M. l'abbé C. Grillet, prêtre savoyard qui était venu faire ses études théologiques à Rome, recueillit un témoignage particulièrement autorisé :

« Je suis allé, écrivait-il au baron d'Yvoire, voir Mgr Tizzoni, Archevêque de Nésibe, qui doit faire paraître l'histoire du Concile du Vatican en douze volumes. Il a été longtemps professeur d'histoire ecclésiastique à la Sapience, et est devenu aveugle. Il a assisté à toutes les séances du Concile, et a recueilli tous les discours et toutes les discussions du Concile.

« Or voici son avis sur Mgr Dupanloup; j'ai pris ses paroles par écrit à mon retour : « Je connais Mgr Dupanloup ; pendant le Concile, il est venu me réveiller à une heure après mi-

nuit ! Il n'était pas très fort en science, car il consultait celui-ci et celui-là ; mais il était d'une éloquence hors ligne.

« Au Concile du Vatican et en dehors, il a eu une conduite très régulière, celle d'un évêque agissant selon sa conscience, celle que doit avoir un évêque venant à un concile ; autrement les conciles ne seraient pas possibles et conformes à leur but.

« Il a été désapprouvé, blâmé par les uns, mais approuvé et applaudi par d'autres. Il n'a d'ailleurs jamais touché que la non-opportunité et s'est parfaitement soumis.

« C'est le propre des génies de susciter des réclamations ; mais ces attaques violentes ne résistent pas à un examen sérieux et impartial pour quiconque cherche sans passion et de bonne foi à être éclairé. »

CHAPITRE V

Le baron d'Yvoire siège au Corps Législatif.
Ses relations. — Ses travaux.
Préliminaires de la guerre de 1870.
Débuts de la guerre.
Evénements du 4 septembre.

Au Corps Législatif, le baron d'Yvoire prit place au centre gauche, où siégeaient les membres de l'opposition libérale. La droite, dans cette assemblée, était occupée par les impérialistes.

La vie politique y était devenue singulièrement intéressante. L'Empire, si absolu au début, touchait à sa dernière transformation dans le sens libéral sous la pression de l'opinion publique. François écrit à sa mère :

« Je voudrais bien vous écrire une longue lettre, mais je suis dans un monde si nouveau pour moi, que j'en ai la tête toute préoccupée. Je vous assure que la députation ne sera pas pour moi une sinécure. Je ne parle pas seule-

ment du travail qui me viendra de la Savoie ; mais je vois ici une activité extraordinaire. On se sent dans de graves circonstances et cela anime tout le monde.

« La première séance de la Chambre a été cependant marquée par une réserve générale. On ne se prononçait pas encore. On tâtait le terrain, du regard seulement et sans s'avancer. M. Rouher lui-même lisait son petit discours avec une voix légèrement inquiète. Il ne savait point comment ses déclarations seraient prises. Le discours était conçu en termes très réservés, tels qu'il fût facile de leur donner une signification plus ou moins absolue, selon que la Chambre le prendrait bien ou mal. On a applaudi tout juste assez pour qu'il n'y ait pas lieu de remarquer que les applaudissements avaient fait défaut.

« Quant à M. Thiers, que je n'ai pas vu encore chez lui, il m'a serré très joyeusement la main, un instant après être entré à la Chambre, au milieu des bravos de la foule qui lui a fait une sorte d'ovation. »

Et quelques jours plus tard, le 5 juillet 1869 :

« La Chambre est extrêmement intéressante et parfois un peu effrayante. Il est bien difficile de savoir où nous marchons. Tout le monde dit : « Il y a quelque chose à faire », mais tout le monde a également peur de trop

faire ou de ne pas faire assez. C'est-à-dire que l'on se règle uniquement sur l'effet à produire. C'est une règle pitoyable. C'est la règle du client qui, chargé de fixer lui-même les honoraires de son avocat voudrait le payer le moins possible et cependant le laisser satisfait. C'est la politique d'expédients. Il faut quelque chose de plus décidé, de plus ferme et de plus rationnel.

« Aujourd'hui, je pourrai probablement savoir par mon expérience si ma voix est capable de se faire entendre dans la grande salle des séances. J'aurai à lire un petit rapport sur une élection. Cette expérience me sera très utile. Elle me donnera une idée de ce que je puis faire, comme les parieurs de courses prennent une idée préliminaire sur le compte des chevaux engagés, lorsque les jockeys leur font faire ce disgracieux galop d'essai qui précède la véritable course.

« Je vais demander une audience à la princesse Clotilde. Cela me paraît convenable sous tous les rapports, et j'avoue que cela répondra à des sentiments qui sont réellement et profondément les miens et ceux de la grande majorité de mes compatriotes. »

Il fut reçu à St Cloud avec un certain nombre de députés.

« J'ai donc dîné hier à St Cloud et je m'y suis trouvé plus à l'aise que je ne l'espérais.

« De l'Empereur je n'ai eu qu'un salut très gracieux. De l'Impératrice, j'ai eu quelques phrases très bienveillantes en ce sens qu'elles témoignaient d'un très bon souvenir pour la Savoie. L'Impératrice est réellement très belle, très jolie, pleine de l'affabilité la plus gracieuse, presque caressante, on peut mieux dire touchante.

« Le Prince Impérial me paraît très gentil. Je n'ai eu de lui que quelques mots.

« Comme spectacle, c'était splendide. En vivant habituellement dans une atmosphère pareille, on doit oublier facilement la réalité des choses.

« Ce qu'il y a de plus beau à mon avis au point de vue artistique, ce sont les Cent-gardes. Ils sont là immobiles comme de véritables cariatides. J'ai eu, je vous assure, un moment une telle illusion, due à leur immobilité, que j'ai failli m'appuyer contre l'un d'eux, en attendant mon tour de m'inscrire avant d'entrer dans les salons.

« Oh ! comme je donnerais toutes ces fêtes et toutes ces splendeurs pour nous retrouver ensemble au coin de la terrasse ou ailleurs dans notre vieil Yvoire ! »

Dans le monde de l'Empire qui n'était pas le sien, François avait cependant de vrais amis. D'abord un compatriote, le baron Ludovic de Viry, dont il avait chaleureusement soutenu la candidature en 1863. Puis le sénateur de Chabrier, vénérable octogénaire, qui, à la lecture

des proclamations du jeune député, avait été frappé de l'accent de loyauté qu'elles respiraient.

Il voulut entrer en relations avec lui, et lui témoigna une véritable affection ; il lui servit de guide en maintes circonstances, et souvent même d'intermédiaire auprès de l'Empereur, lorsqu'il avait quelque chose à obtenir pour la Savoie.

M. de Chabrier, qui avait de grands intérêts dans le canton de Vaud, connaissait fort bien aussi la Savoie. Ce fut lui qui poussa François d'Yvoire à s'occuper du développement de l'Ecole d'horlogerie de Cluses, qui dut beaucoup à son entremise, et lui conserva une grande reconnaissance.

Ces bons rapports furent scellés, bien des années plus tard, par le don que François d'Yvoire fit à l'Ecole d'une ancienne horloge, pièce curieuse qui figure dans le musée d'horlogerie.

François d'Yvoire aurait voulu s'entendre avec Jules Favre pour déposer à la Chambre un projet sur la liberté d'association. Mais celui-ci ne crut pas que leurs desiderata pussent s'accorder suffisamment.

Dans une lettre adressée à M. Ernest Naville, le 4 juillet 1896, François racontait ainsi cette tentative :

« Vous aimez les anecdotes précises. En voici une : En 1870, comme les péripéties de mon élection m'avaient mis, moi, (soi-disant clérical

renforcé), en bons rapports avec Jules Favre, républicain affiché bien avant la République, je me dis qu'une proposition présentée par Jules Favre et par moi en faveur de la liberté d'association, pourrait réunir des voix de provenances diverses, et j'en parlai au célèbre orateur.

« — La liberté pure et simple ? dit-il en me regardant d'un œil soupçonneux, cela ferait une situation trop prépondérante aux congrégations religieuses. Il faudrait une certaine réglementation. Enfin, il faudrait préparer un projet.

« Cela ne répondait plus à mon idéal; mais enfin je cherchai à me faire aider dans la rédaction d'un projet réglementé, et M. Albert du Boys m'adressa à un de ses amis, jurisconsulte éminent qui devint plus tard conseiller d'Etat. Ce jurisconsulte et son secrétaire ne vinrent pas à bout de rédiger le projet ; ou du moins ils n'y réussirent pas assez tôt, car la révolution du 4 septembre vint couper court à mes espérances, déjà bien affaiblies, de faire inscrire la liberté d'association dans la loi française.

« Il y a vingt-six ans de cela, et personne n'a pu encore faire aboutir la liberté d'association !»

Parmi les questions qui intéressaient la Haute Savoie, une de celles dont le baron d'Yvoire s'occupa le plus, fut la question des chemins de fer. Il rédigea un long *Mémoire pour servir à l'enquête sur les traités de commerce et sur*

les travaux publics en ce qui concerne les trois arrondissements nord de la Haute-Savoie.

Il y expose d'abord cette question de la zone douanière qui, à l'heure actuelle, est devenue plus brûlante que jamais. Il explique les raisons de cette zone, vu les conditions géographiques où se trouve la Savoie du Nord par rapport à la Suisse, et le droit absolu que les conditions de l'annexion ont donné à ce pays :

« Par les traités de 1815, écrivait-il, les trois arrondissements du département de la Haute Savoie, avaient été placés dans une situation exceptionnelle qui en garantissait la neutralité. Il en résultait sous ce rapport, mais sous ce rapport seulement, une sorte d'assimilation au territoire suisse.

« Au moment où le Gouvernement Sarde, devenu le gouvernement italien, se décidait à abandonner la Savoie (Savoie et Haute-Savoie), la Suisse crut avoir quelques droits à faire valoir sur le territoire neutralisé. Et, préoccupés de la différence, qui existait surtout alors, entre le régime auquel la France était soumise et les institutions dont la Suisse était dotée, quelques-uns de mes compatriotes se demandèrent si le véritable intérêt de ces trois arrondissements ne comportait pas une annexion à la Suisse, plutôt qu'une annexion à la France.

« Cette hésitation ne prenait pas seulement sa source dans la considération des formes poli-

tiques du Gouvernement français et de la Confédération Helvétique. Un beaucoup plus grand nombre de personnes envisageait surtout les conditions commerciales résultant de la configuration topographique des deux pays. Le territoire des arrondissements de Thonon, de Bonneville et de St Julien est composé de plusieurs vallées qui, soit en suivant les bords du lac Léman, soit en descendant le cours de l'Arve, soit en obéissant à la disposition des montagnes, ne trouvent un débouché facile que dans le canton de Genève.

« Mais l'ancien Duché de Savoie a conservé une autonomie, une homogénéité de mœurs et de caractère qui, non moins que notre glorieuse tradition nationale, ne permettraient pas que l'on pût se résoudre sans regret à la dislocation, à la séparation de cette contrée en deux nationalités différentes. Aussi, pour répondre à ce sentiment patriotique qui demandait à la Savoie de ne pas se diviser, et pour satisfaire en même temps aux intérêts matériels exigeant qu'aucune barrière matérielle ne nous séparât de la Suisse, il fut convenu que les trois arrondissements de la Savoie du Nord jouiraient d'une franchise douanière complète. Par un vote solennel, ils firent de cette franchise douanière une condition formelle de leur annexion à la France. Il en résulte que l'existence de nos franchises douanières ne peut en aucune façon être attaquée,

puisque la population seule a le droit de revenir sur son propre vote.

« La conséquence naturelle de ce nouvel état de choses, exigeait que toute barrière commerciale disparût à la fois, et dans la zone française et dans les cantons suisses avec lesquels nos relations commerciales étaient ainsi naturellement forcées. Mais les circonstances politiques ne permettaient point d'entamer avec Genève les négociations nécessaires à un pareil résultat. Et Genève, juge de son propre intérêt, (ce à quoi nous n'avons aucune objection à apporter), ne crut pas devoir, et peut-être ne put pas, user de réciprocité à notre égard.

« Je tiens cependant à faire remarquer que cette réciprocité paraissait devoir être une conséquence nécessaire de la situation nouvelle dans laquelle se trouvaient nos trois arrondissements.

« Il y a quelques jours, j'avais l'honneur de causer avec M. Dieu, président du Conseil de Préfecture de la Seine. C'est lui qui, en qualité de commissaire impérial et de préfet de la Haute Savoie, fut chargé d'organiser cette transformation si difficile d'un pays qu'il fallait soumettre à une législation et à une administration nouvelles ; c'est lui qui s'était inspiré des véritables sentiments et des légitimes intérêts de la Savoie... c'est lui qui me disait que, dans sa pensée, la franchise douanière de la zone savoisienne avait toujours entraîné comme consé-

quence la réciprocité du Canton de Genève.

« M. le Conseiller d'Etat Pételin, ancien préfet d'Annecy, aujourd'hui directeur de l'Imprimerie impériale, dont les sentiments dévoués à la Savoie sont bien connus aussi, me disait de même, avec l'autorité de son expérience administrative, que les conditions dans lesquelles s'exercent nos immunités commerciales avec Genève, sont extrêmement gênantes et qu'on devrait en venir à la liberté pure et simple.

« Tout dernièrement cette idée s'est accentuée dans une étude très intéressante publiée par M. Bordeaux, avocat à Thonon. »

Telle est cette question de la zone, si mal connue et si légèrement traitée en dehors de notre pays. Il faut faire bon marché des traités et des engagements sacrés pour modifier un contrat sans demander l'assentiment d'une des parties contractantes. C'est ce que François d'Yvoire répéta pendant cinquante ans aux adversaires de la zone. Il n'est plus là, hélas ! pour protester une dernière fois en faveur des droits et des intérêts de son pays. Ajoutons que la Suisse offre aujourd'hui cette réciprocité qu'il réclamait alors.

Le refus de Genève à cette époque avait fait naître l'idée d'un tronçon de chemin de fer qui devait mettre la zone savoisienne en communication directe avec la France centrale sans pas-

ser par le territoire de Genève ; c'était la ligne d'Annemasse à Collonges, qui devait, en prolongeant ses extrémités, devenir la ligne de Bellegarde au Bouveret. D'autres lignes étaient projetées : celle d'Annecy à Annemasse, celle de Bonneville et de la vallée supérieure de l'Arve (devenue le chemin de fer du Fayet). On avait cherché à mettre en opposition et en rivalité ces divers projets. Le baron d'Yvoire s'efforce de démontrer qu'ils ne s'excluent nullement les uns les autres, que tous sont utiles et nécessaires. Il s'efforce d'obtenir, en dépit des petites intrigues à courte vue, les autorisations nécessaires du gouvernement.

Mais aucune de ces entreprises ne devait se réaliser avant la guerre et avant la chute de l'Empire.

Les députés libéraux du Corps Législatif y avaient pris une si grande importance, la situation parlait si haut en faveur de leurs réclamations, que l'Empereur se résolut à y faire droit en accordant une modification nouvelle du régime gouvernemental. Mais, par une de ces habiletés singulières. que l'on qualifierait de *roueries,* si l'on n'avait l'air de faire un jeu de mots sur le nom de M. Rouher, on voulut se donner l'air d'agir spontanément au lieu de concéder à la Chambre ce qu'elle demandait, et tout d'un coup, la Chambre fut prorogée et les députés renvoyés dans leurs foyers.

C'était à n'y rien comprendre ; un grand nombre de représentants de l'opposition murmuraient et trouvaient que l'on se moquait d'eux. Rouher donna sa démission de ministre et fut nommé président du Sénat le 20 juillet 1869. Le 6 septembre, l'empereur promulga le sénatus-consulte qui augmentait les droits et l'indépendance de la Chambre. Emile Ollivier qui avait préparé ce document fut chargé de constituer un ministère qui entra en fonctions le 2 janvier 1870. François d'Yvoire avait toujours eu de bons rapports avec le nouveau ministre, quoiqu'ils ne s'entendissent pas sur tous les points et fussent de tempéraments opposés. Il avait surtout les meilleures relations avec le comte Daru et M. Buffet qui faisaient partie du ministère.

Cependant au moment du plébiscite, son attitude fut très réservée. Il sentait tout ce qu'il y avait d'artificiel dans le régime impérial. Les garanties données à la liberté lui semblaient précaires. Sous l'éclat théâtral, il devinait la fragilité du gouvernement.

Hélas ! les événements n'allaient lui donner que trop raison ! Pendant la courte session du Corps Législatif qui eut lieu en mai, juin et juillet, il travaille avec ardeur dans les commissions et prend plusieurs fois la parole à la Chambre pour les intérêts de sa région : régle-

ment de pêche pour le Léman, endiguement de l'Arve, etc...

Mais toutes les affaires, tous les projets particuliers allaient être suspendus. Des bruits de guerre circulent et François écrit le 6 juillet :

« J'ai mis hier ma signature à une interpellation sans me douter qu'elle pouvait avoir une si grave importance historique. Cette interpellation vient d'amener une réponse officielle du ministre des Affaires étrangères qui a déclaré catégoriquement qu'il ne permettrait pas qu'un prince prussien ceignit la couronne d'Espagne.

« C'est peut-être la guerre dans huit jours ! Cependant il reste encore bien des chances avant d'en arriver là. »

En date du 12 : « Nous sommes tout à fait à la guerre. On dit la chose décidée. Cependant, rien d'officiel encore. Je fermerai ma lettre plus tard pour vous donner les dernières nouvelles.

« Il est cinq heures et demie, rien encore. On dit que M. de Gramont est enfermé avec l'ambassadeur prussien et que, de cette longue entrevue sortira la paix ou la guerre, *probablement* la paix. »

En date du 13 : « Point de nouvelles de la guerre ; mais tout le monde dit que nous sommes à la paix. Nos ministres n'ont pas montré la plus simple habileté qui consistait dans la *réserve*. Ils ont fait des demi-confidences et l'opi-

nion a galopé là-dessus. La Bourse a descendu, puis monté avec un emportement terrible. Il y aura certainement des fortunes ravagées. Enfin aurons-nous des nouvelles tout à l'heure ? Je l'espère encore. Mais cette conduite des ministres indigne la Chambre, et il faut espérer qu'ils auront le bon sens de prendre une meilleure attitude. Je ne fermerai ma lettre qu'à la dernière heure.

« M. de Gramont a fait une déclaration insuffisante. L'ambassadeur d'Espagne lui a notifié officiellement la renonciation du prince de Hohenzollern. Cela détend un peu la situation, mais ce n'est pas encore la paix.

« La Chambre était de très mauvaise humeur pour avoir été ainsi longtemps tenue le bec dans l'eau, et pour ne recevoir, au bout de sa longue patience, qu'une nouvelle sans conséquence sérieuse soit en paix, soit en guerre. »

C'était la guerre que voulait faire éclater Bismarcks. Le baron d'Yvoire a relaté fidèlement les souvenirs de cette heure terrible de notre histoire, dans une lettre écrite à M. Edouard Trogan devenu son neveu par son mariage avec une des filles de sa sœur. Cette lettre fut écrite au sujet d'un article de M. Henri Welschinger, paru le 10 octobre 1908 dans *Le Correspondant,* dont M. Trogan est aujourd'hui le directeur :

« Mon cher Edouard, quel saisissant et fidèle tableau des événements de 1870 ! Il me semble revivre toutes les émotions de cette douloureuse époque ! Tout ce que j'ai pu savoir alors concorde parfaitement avec le récit lumineux et impartial de M. Welschinger. Tout ce que j'ai vu confirme aussi ces pages d'histoire.

« Il y a cependant quelques détails qui pourraient les compléter et y ajouter quelques clartés. Ainsi l'interpellation sur la candidature Hohenzollern fut préparée par M. Thiers, non pas certes pour passer à la guerre, mais pour prévenir une situation dangereuse qui serait résultée d'une monarchie allemande en Espagne.

« Il faut noter aussi que cette interpellation n'eut pas même le temps de se produire. M. de Gramont la rendit inutile, la prévint pour mieux dire, par sa fière déclaration qui, réellement, coupa court au projet Hohenzollern, puisque la renonciation du Prince s'ensuivit, et même fut approuvée par le roi de Prusse.

« Sans doute, il y eut une insistance maladroite (qui s'explique par l'entraînement d'une première victoire), dans la prétention d'obtenir un engagement ultérieur du roi de Prusse. Mais ce n'était pas un *casus belli*. Ce fut bien la dépêche traîtresse d'Ems qui mit le feu aux poudres.

« On n'a pas assez insisté sur l'effet produit par cette dépêche sur le gouvernement impérial. La Chambre, pas plus que le public, n'en connais-

sait encore la teneur, lorsque le gouvernement, en termes mystérieux, déclara que le roi de Prusse rendait la guerre inévitable, et que le Corps Législatif était appelé à voter les subsides nécessaires.

« C'est alors, avant le vote, que M. Thiers fit des efforts inouïs pour obtenir un atermoiement, le temps de la réflexion, et, si possible, plus d'explications.

« Le gouvernement refusait ces explications. Et malgré l'emballement soit dynastique, soit militaire, soit patriotique d'une partie de la Chambre, le vote exprima une majorité *contraire aux subsides avant que la dépêche fut connue.* J'étais très anxieux, comme beaucoup d'autres, craignant que ce refus des subsides n'affaiblît la situation morale vis-à-vis de l'ennemi ; mais je me souviens que M. Germain me détermina en faisant ressortir que le gouvernement n'avait qu'à communiquer la dépêche qu'il disait être une injure et un défi ; (en ce moment si grave, il y avait des plaisantins qui s'amusaient à raconter que les paroles du roi de Prusse étaient outrageantes spécialement pour l'Impératrice).

« Le gouvernement, devant le refus de la Chambre, prit un moyen terme ; il demanda que l'on choisît un homme de toute confiance, un arbitre pour ainsi dire, auquel la dépêche serait montrée sous le sceau du secret, et qui jugerait si les subsides devaient être accordés.

« On fut d'accord pour choisir M. de Talhouet, l'homme le plus estimé, le plus respecté, le plus digne, le plus loyal, de l'aveu de tous.

« Le marquis de Talhouet donna raison au gouvernement. En conséquence, les subsides furent votés à l'unanimité, sauf quatre ou cinq voix. Gambetta les vota aussi.

« Je savais les raisons de M. Thiers pour demander un répit. M. Thiers était en deuil de sa belle-mère. J'étais allé la veille lui faire une visite de condoléances. Il ne recevait pas ; mais il voulut bien m'admettre dans son cabinet particulier, où je le trouvai seul avec Barthélemy St-Hilaire. Thiers me parut accablé de tristesse. Il me laissa d'abord parler de Mme Dosne, qui avait souvent causé avec moi pendant que son gendre, en ses soirées, était occupé par de nombreux et plus importants visiteurs. Je lui disais mon regret.

« M. Thiers m'interrompit pour me dire que sa tristesse était aussi causée par la gravité de la situation. Il me raconta que, le matin même, à cette même place, il avait reçu les confidences de cinq généraux qui lui avaient donné des détails effrayants sur l'infériorité de notre armée. Ces détails techniques, bien que je ne fusse pas très compétent, m'effrayaient à mon tour, et je quittai le cabinet de M. Thiers dans une véritable angoisse. Mais j'avais à peine descendu la moitié de l'escalier tournant, que la porte du

cabinet se rouvrit ; M. Thiers me rappelait. J'entends encore sa voix : « Monsieur d'Yvoire ! Monsieur d'Yvoire ! Je remontai quelques marches : « Je vous ai parlé à cœur ouvert, me dit-il, je vous ai dit les choses comme je les sais, et je crois être bien informé. Mais cependant, je n'ai entendu que quelques généraux et ils ne peuvent pas tout connaître. D'ailleurs il ne faut jamais rien dire qui puisse démoraliser l'armée. Promettez-moi de ne pas parler de ce que je vous ai confié avant la séance qui va être tenue.»

« Je lui donnai ma parole, et l'on comprend combien j'étais ému par les efforts qu'il fit ensuite à la séance pour retarder le vote des subsides.

« Il y eut bientôt des occasions où je pus voir par moi-même le désarroi et la désorganisation de notre armée : nos officiers n'avaient de révolvers qu'en s'en procurant personnellement à leurs frais. Votre oncle, Raymond de Chevilly, qui était à la frontière, m'écrivit pour me demander de lui en envoyer un. Je courus chez l'armurier Galand et je fis la commande très pressée.

« Raymond m'écrit : « Nous partons, je n'ai pas encore reçu mon révolver ».

« Je retourne chez Galand, il me dit qu'il a reçu beaucoup de commandes et qu'il fait ses efforts pour les envoyer le plus tôt possible.

« Nouvelle réclamation de Raymond, nouveau

rappel chez Galand. Je finis par savoir que tous les trains étaient requis, sauf les trains de voyageurs, exclusivement par le ministère de la guerre. Or, il était interdit d'envoyer des cartouches (explosifs), par les trains de voyageurs, et les autres trains ne pouvaient rien recevoir que du ministère de la guerre. Voilà pourquoi les révolvers restaient en souffrance !

« Je réclamai en vain. Au ministère du commerce, on me renvoyait au ministère de la guerre, et vice-versa. J'y mis tant d'insistance que le ministre de la guerre finit par me répondre assez brutalement qu'il avait des affaires pardessus la tête et ne pouvait s'occuper de ces infimes détails.

« Alors, un peu hors de moi, je l'interpellai en séance publique. Ce fut une stupeur dans la Chambre quand je dis que nos officiers réclamaient en vain l'envoi de révolvers. Le ministre, comme éclairé tout à coup, me dit qu'il allait immédiatement donner des ordres. Et il me demanda en grâce que ma réclamation ne fût pas insérée au compte-rendu de la Chambre. J'y consentis du moment que l'on faisait appel à mon patriotisme et qu'on me donnait satisfaction.

« En effet, Raymond, et au moins soixante officiers, reçurent dès le premier convoi les révolvers envoyés par Galand. »

Le 22 juillet des députés portèrent en corps leurs souhaits à l'Empereur qui allait se mettre à la tête de l'armée. François d'Yvoire remarqua particulièrement l'attitude de Napoléon qui tenait sa main sur la hanche pour atténuer la douleur causée par la maladie dont il souffrait depuis longtemps. Les ménagements que demandait son état devaient être une grande gêne pour l'armée. Cependant le maréchal Lebœuf exultait et montrait une confiance absolue :

« Sous l'impression de sa nomination triomphale, écrivit plus tard le baron d'Yvoire, le nouveau maréchal invita à un grand dîner officiel un certain nombre de députés, dont je fis partie.

« Le maréchal était naturellement servi le premier, avant tous les convives. Le dîner terminé, on apporta le café. Je n'en prenais pas. On passa ensuite les liqueurs, et j'en pris un petit verre. De cet ordre de service, il résulta que j'avais déjà mon verre en main quand le maréchal, ayant aussi le sien, s'avança en cherchant quelqu'un avec qui trinquer. Les autres convives, tenant encore leur tasse de café, ce fut vers moi que se dirigea le maréchal. Il fut d'ailleurs immédiatement entouré.

« Au milieu des paroles de félicitations, le maréchal choqua son petit verre contre le mien en disant : « A votre santé, Monsieur le député ! Je suis heureux ! *Je suis comme une femme qui a*

sa toilette de bal toute prête dans son armoire à glace. Je n'ai qu'un tour de clef à donner et je puis entrer en danse. »

« On a raconté depuis que l'Empereur lui ayant demandé si l'armée était prête, le maréchal avait répondu : « Il ne manque pas un bouton de guêtre ».

« Le mot est devenu légendaire, je n'en certifie pas l'authenticité. Mais voici qui est absolument certain. Je tiens ce détail d'un des ministres qui assistaient au Conseil présidé par l'Empereur :

« Comme ce ministre avait exprimé l'opinion prudente de dire qu'il ne fallait pas se presser, le maréchal jeta son portefeuille sur la table en s'écriant : « Je ne puis pas me contenir quand j'entends qu'on me propose de manquer l'occasion de la plus glorieuse victoire ! »

« Ce bon maréchal Lebœuf était de bonne foi. C'était un guerrier. Il était fier de porter une moustache dont la coupe était semblable à celle de Victor-Emmanuel ! »

Les courtes lettres de François réflètent les fluctuations de l'opinion, tantôt réconfortée par des bonnes nouvelles, tantôt inquiétée par les rumeurs confuses qui parvenaient des champs de bataille :

« Ici on s'agite beaucoup. Les rues sont parcourues par des groupes qui chantent la Marseillaise et crient « Vive la guerre !» J'espère

que tout finira bien ; mais je crains que nous ne nous soyons embarqués dans une affaire terrible. Si j'avais supposé que mon mandat me fît tremper dans des complications semblables, je crois bien que j'aurais hésité. Mais qui pouvait prévoir tout cela ? Enfin, maintenant, il ne reste plus qu'à faire des vœux ardents pour le triomphe de notre armée ».

En date du 16 août : « Les nouvelles sont ici toujours insuffisantes. D'après l'interprétation la plus probable, notre armée a risqué d'être coupée par les Prussiens. On espère cependant qu'elle pourra rejoindre Châlons.

« Tous les détails qui nous arrivent prouvent l'insuffisance de notre Etat-Major. On va jusqu'à dire que l'Algérie a gâté nos officiers, et qu'habitués à une guerre de guérillas, ils sont incapables de la guerre savante, telle que la pratiquent les Prussiens. Vous voyez que nous recevons leçons sur leçons. Dieu veuille que nous sachions en profiter ! Sans doute cette dure expérience ne fait que confirmer la persuasion où j'étais qu'il est dangereux de se confier aussi aveuglément dans les assurances même loyales du gouvernement, et qu'il est nécessaire d'exercer un contrôle rigoureux sur l'administration tout entière ; mais je ne croyais pas que nous fussions trompés à ce point.

« Si vous saviez combien je suis heureux d'a-

voir obéi à ma conscience au moment du plébiscite ! car le plébiscite tel qu'il a été fait, a trompé moins encore la France que l'Empereur lui-même. Les illusions étaient inouïes dans tous les sens. Figurez-vous (chose amère à avouer), que l'Empereur avait amené à la suite de l'armée, cinquante voitures pour faire son entrée triomphale à Berlin ! Il continuait à croire à son indéfectible étoile.

« J'ai eu des détails sur l'évacuation de Rome. Elle a été décidée le jour où la fatale réalité, l'insuffisance de notre armée, a commencé à apparaître. On a réellement retiré les troupes parce qu'on en manquait. Mais remarquez bien ceci : Si la Chambre avait été vraiment décidée à maintenir ses droits, Ollivier n'aurait pas pris une pareille mesure sans la réunir et la consulter. Pour obtenir le retrait des troupes de Rome, il aurait fallu montrer à la Chambre l'insuffisance de notre armée. Par conséquent, dès cette heure-là, nous aurions pris les mesures de salut que nous n'avons prises qu'après les plus regrettables échecs.

« Je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve ; mais quoi qu'il arrive, je jure bien de rester dans cette résolution patriotique de ne sacrifier le droit de contrôle à aucun prix. »

Les événements s'aggravent, les échecs se multiplient et le pouvoir impérial s'effondre

chaque jour. La Chambre,trop longtemps tenue à l'écart, aurait seule pu prendre les mesures nécessaires pour y suppléer ; mais quoique faisant partie de l'opposition, François d'Yvoire était enchaîné par son serment de député. Il écrit le 31 août :

« Je suis retenu par mon serment, et je crois bien que d'autres sont dans le même cas. J'ai ce respect personnel pour ma propre parole, dont la force des choses seule peut me délivrer. Mais si je m'impose à moi-même ce respect, il n'est permis à personne de me l'imposer au nom de l'Empereur, qui, lui-même, n'a pas respecté son serment. Il a donné pour raison le salut de la France ; qui m'empêcherait de prendre le même prétexte ? »

Le 3 septembre à huit heures du soir, François écrit :

« Ma chère Valérie, nous nous réunissons au Corps Législatif ce soir par extraordinaire, et bien que ma lettre ne puisse pas vous parvenir plus tôt que si je l'écrivais demain, je vous écris parce que la circonstance est extrêmement grave et que ma pensée va vers vous.

« Il paraît positif que l'Empereur est prisonnier. Donc, il n'y a plus de gouvernement. Qu'allons-nous faire ? Il semble urgent de former un gouvernement provisoire. Nos malheurs viennent en grande partie de la préoccupation que

le gouvernement a eue de faire conjointement le salut de l'Empire et le salut de la France. Celle-ci ne peut se sauver qu'en faisant abstraction de toute autre préoccupation. J'ai été de cet avis dès le premier jour. Aujourd'hui, j'en suis plus persuadé que jamais.

« Si nous ne prenons pas ce parti, les puissants de la rue le prendront, et la transformation inévitable sera plus dangereuse encore. Nous seuls pouvons faire ce qu'il y a à faire sans de trop grands désordres. Dieu veuille que l'aveuglement de la majorité cesse, et qu'elle comprenne l'urgence de la situation !

« Onze heures et demie. L'Empereur est décidément prisonnier. La nouvelle est parvenue par voie diplomatique. De plus, l'armée de Mac Mahon (blessé à la cuisse), s'étant retirée à Sedan, a dû capituler !

« Nous sommes allés un certain nombre de députés de toutes les parties de la Chambre chez le président du Corps Législatif et nous lui avons demandé de nous réunir ce soir à minuit. La population de Paris est très surexcitée. Il faut que la Chambre constitue immédiatement un gouvernement. Il faut que demain matin la population de Paris apprenne que ce gouvernement est entré en fonctions ; sans cela, ce serait la rue qui nommerait son gouvernement. Et probablement demain, il nous serait impossible

de rentrer à la Chambre. L'émeute nous aurait fermé les portes.

« La droite fait encore quelques difficultés ; cependant il n'y a plus le moindre doute sur la nécessité d'agir, et d'agir promptement. L'Empereur prisonnier, c'est comme s'il n'existait plus. Le Prince Impérial est trop jeune et, du reste, on ne sait où il est. L'Impératrice offre, dit-on, son abdication ; et c'est évidemment ce qu'elle a de mieux à faire.

« Nous allons, je pense, nommer une commission exécutoire : Schneider, Thiers, Buffet, Picard, Gambetta, Trochu et Palikao. On pense que la population de Paris l'acceptera, et si elle l'accepte, on imprimera une impulsion tout à fait vigoureuse à la défense nationale. On enverra probablement des commissaires dans les départements pour y activer l'armement.

« Si tout cela réussit, il n'y aura rien à craindre ; ce sera une sûre garantie de l'ordre. Ensuite, après la guerre, et j'espère, après la victoire, le Corps Législatif fera une loi électorale et demandera au pays de nommer une Constituante pour décider du gouvernement que la France voudra choisir. Il est fort probable que la République prévaudra, mais une République régulière.

« Du reste, il est inutile de prévoir si loin. Agissons. A chaque jour suffit sa peine. Je vous écrirai à mesure que les événements se dessineront.

« Voyez combien il est heureux que vous ne soyez pas à Paris ! Vous auriez été dans l'inquiétude pendant toute cette nuit ; car je n'aurais peut-être pas même pu vous prévenir que je ne devrais pas rentrer. »

« 4 septembre (à midi). Nous allons entrer en séance tout à l'heure. Quelle séance lugubre que celle de cette nuit ! Jules Favre a proposé la déchéance au milieu d'un silence glacial. M. Pinard, qui ne peut pas encore abandonner ses beaux rêves, a protesté, mais seul, sans se lever, au milieu de cette stupeur funèbre. Et cependant la droite se cramponne encore à ce lambeau de l'Empire évanoui : un conseil de régence. Ils risquent de perdre le pays, mais ils ne veulent pas perdre l'apparence de chance qu'ils croient tenir encore.

« On ne sait où trouver l'énergie nécessaire dans une situation pareille...

« Quatre heures moins dix minutes : ce que j'avais prévu est arrivé. La Chambre est envahie ! Jusqu'à présent, pas de violences proprement dites. La population se montre très raisonnable. Nous étions dans les bureaux. L'aveuglement ou la persévérance de la droite étaient tels que dans mon bureau on a nommé M. Gaudin contre Grévy, qui consentait cependant à accepter subsidiairement le gouvernement provisoire sans se prononcer formellement sur la

déchéance. Sur ces entrefaites, la foule a pénétré dans les salles.

« Maintenant nous sommes sept ou huit de la gauche et du centre gauche qui continuons à siéger, mais sans rien faire, car la salle est encore envahie par la foule. On ne nous dit rien de désagréable. On crie un peu : « Vive la République ! la déchéance ! » mais en somme on est assez tranquille. Seulement il fait une chaleur épouvantable.

« Jules Favre, Ferry et quelques autres sont allés à l'Hôtel de Ville, et je pense qu'ils reviendront tout à l'heure nous apporter le résultat de leur démarche, c'est-à-dire la proclamation du gouvernement provisoire. On dit l'Impératrice partie pour Londres. Quel effondrement ! C'était bâti sur le sable.

« Les tribunes restent pleines et on cause. C'est un bruit de foire. Cela devrait ressembler aux tapages de la Chambre, mais cela a un caractère tout différent. En somme, je suis doublement heureux de vous écrire : parce que c'est à vous, et parce que cela me sert de contenance.

« Voilà certes une journée qui comptera dans mes souvenirs ! Je la prévoyais plus terrible, et je ne voyais aucun moyen de l'éviter, si ce n'est en prenant l'initiative, et en nommant une commission exécutive.

« Les envahisseurs se sont amusés à écrire sur notre papier et sur nos pupitres des « Vive la

République ! » à l'infini. Je vous en envoie un spécimen que je date seulement comme souvenir.

« Vous aurez lu les paroles par lesquelles Palikao a répondu à la demande de la nomination de Trochu comme président du Conseil. Palikao a dit que Trochu avait trop de loyauté pour accepter cette proposition. Puis aujourd'hui, Palikao nous présente un projet qui le fait, lui, Palikao, lieutenant général !

« Je vais tâcher de mettre ma lettre à la poste. Adieu, je vous embrasse, vous et maman. »

A ces notes écrites pour ainsi dire sur le champ de bataille, on peut joindre quelques détails complémentaires, donnés à M. Trogan pour être communiqués en 1908 à M. Welschinger :

« J'ignorais si vraiment l'Impératrice avait eu la pensée de faire appel à M. Thiers, mais quelques-uns de mes collègues, plus attachés à l'Empire, devaient le savoir ; car au moment où l'on recueillait les signatures à l'appui de la nomination d'un gouvernement de la Défense nationale, suivant la formule de M. Thiers (Vu les circonstances, etc), mes amis de Savoie me déclaraient qu'ils étaient prêts à signer, pourvu que M. Thiers fît partie de ce gouvernement. Je rapportai à Barthélemy St-Hilaire que mes amis mettaient cette condition à leur signature et que

moi-même je disais : « Pourquoi ne mettrait-on pas le nom de M. Thiers qui donnerait certes plus de garanties de sagesse que les autres ? » Comme j'insistais à plusieurs reprises, Barthélemy St-Hilaire impatienté finit par répondre : « Comment ne voyez-vous pas qu'il faut que M. Thiers se réserve pour pouvoir réparer ensuite les fautes qu'on ne va pas pouvoir s'empêcher de commettre ? »

« Je vous ai raconté, je crois, que, pendant l'assaut de la Chambre, pendant que, comme le dit M. Welschinger, les émeutiers couraient sur les bancs et sur les pupitres, je m'efforçais d'écrire pour rassurer ma femme que je savais prompte à s'effrayer. Ma lettre porte la marque des clous des gros souliers qui faillirent m'écraser les doigts.

« Au milieu du brouhaha, il était difficile de bien comprendre et de tout voir. Je me souviens qu'un grand vieillard maigre, à la longue barbe blanche, armé d'un fusil, s'élança à la tribune, et qu'autour de lui il se fit un instant de silence. Alors d'une voix caverneuse et avec un geste solennel, il commença :

« Il y a vingt ans ! vingt ans que j'attendais ce jour-là ! » Et il reste coi. On le bouscule et des grappes d'individus envahissent la tribune, sans qu'il soit possible de démêler une seule parole au milieu du bruit.

« Il y avait aussi des députés qui protestaient.

Le bon marquis de Piré, boiteux, criait de toutes ses forces en brandissant sa canne. Il était furieux. Pendant que la salle était pleine, sa voix se perdait au milieu du tapage. Mais, après le départ de Jules Favre pour l'Hôtel de Ville, la salle se vidait et je craignais que ce bon marquis, avec ses gestes violents et inutiles, s'attirât quelque mauvais parti, car il y avait encore des figures bien farouches autour de lui.

« J'avisai un garde national qui m'avait l'air honnête, et je le priai de se tenir à côté de M. de Piré et d'empêcher que l'on fît du mal à mon virulent et brave collègue. Au premier moment, le marquis s'irrita encore plus contre le garde national; mais après une altercation bruyante, le garde national s'assit, M. de Piré aussi, et je les laissai causant tranquillement, pendant que j'allai chercher mon chapeau resté dans une salle de la commission dont j'avais fait partie. »

CHAPITRE VI

Nouvelle et infructueuse candidature. Projet d'ambulance. — Commune de Paris. Projet de *La Défense*.

Dans une lettre à ses électeurs, le baron d'Yvoire a résumé en quelques pages les événements qui amenèrent la guerre, et ceux qui se passèrent à la Chambre jusqu'au 4 septembre.

Ce document est daté du 16 septembre. François d'Yvoire avait pris le dernier train parti de Paris avant le siège, il était revenu en Savoie, et dut presque aussitôt s'occuper des élections qui devaient former l'Assemblée Constituante. Le scrutin d'arrondissement était remplacé par le scrutin de liste :

« L'Assemblée Constituante, écrit François à ses électeurs, aura à remplir l'une des plus importantes missions qu'un peuple puisse confier à ses mandataires. Il s'agit de choisir une forme de gouvernement et d'en instituer les bases.

« Sans doute, il est à prévoir que l'Assemblée adoptera la forme républicaine ; car, indépendamment de toute autre considération, il ne semble pas qu'en ce moment une autre forme de gouvernement soit possible...

« La république peut être un très bon gouvernement ; mais elle peut aussi être un gouvernement détestable. Il peut exister une tyrannie républicaine aussi bien qu'une tyrannie monarchique. Il y a des flatteurs républicains, comme il y a des courtisans dans la monarchie. Une injuste domination imposée par un parti me paraît tout aussi déplorable que le pouvoir injuste et excessif d'un seul homme.

« Pour moi, je veux la république, je la veux très franchement, non seulement comme transition, mais je l'accepterais volontiers comme forme définitive de gouvernement en France, *pourvu que ce soit un gouvernement juste et équitable pour tous, sans exception.*

« On a beaucoup reproché aux Français, et non sans raison, d'avoir des préjugés extrêmes en fait de gouvernement. S'agit-il d'une monarchie, on ne se préoccupe que de l'autorité et de l'ordre. S'agit-il d'une république, il semble que l'on doive pousser la liberté jusqu'à la licence et que les abus du pouvoir soient seuls à craindre.

« Cependant l'ordre et la liberté se tiennent si nécessairement, qu'il n'y a pas d'ordre durable

si la liberté n'est pas respectée, et, d'autre part, la liberté qui méconnaît l'ordre n'est qu'une liberté éphémère. Les monarchies oublieuses de la liberté, comme les républiques oublieuses de l'ordre, ne peuvent pas tromper longtemps la confiance des peuples. Ces gouvernements succombent sous leurs propres excès. »

« ...Ma foi ne me permet pas d'applaudir à la liberté *illimitée,* non plus qu'à rechercher la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat... Loin de moi, l'idée d'imposer les principes chrétiens par la force ; mais loin de moi aussi la pensée d'établir un système de gouvernement qui oblige pour ainsi dire, à les oublier. Je ne veux pas de persécution d'aucune sorte, ni pour, ni contre les idées religieuses...

« Il y a dans les mots : séparation de l'Eglise et de l'Etat, un sous-entendu que je ne crois pas devoir laisser subsister. Je crois à la sincérité de plusieurs partisans de cette formule. Je sais que d'autres couvrent sous ce nom le projet d'une nouvelle spoliation de l'Eglise. En séparant l'Eglise de l'Etat, on supprimerait en même temps le budget des cultes et les curés demeureraient à la charge des communes.

« Je proteste d'avance contre cette mesure, qui serait une injustice brutale, si elle n'était pas compensée par une restitution équitable faite aux paroisses, ou mieux à l'Eglise elle-même.

J'ajoute qu'en ce cas, il serait de la plus indispensable justice d'autoriser l'existence de corps moraux, comme les paroisses et les diocèses, et de leur reconnaître le droit d'acquérir et de posséder, au moins dans certaines limites...

« ...Je n'accorde pas plus à la république que je ne l'accorderais à un autre gouvernement, un dévouement aveugle. Je réclame la liberté et le droit commun ; l'égalité stricte devant la loi, le gouvernement de la commune par la commune, du département par le département, de la nation par la nation elle-même. Je veux le contrôle persistant sur toute administration, sur toute œuvre publique. Je veux que chaque acte emporte la responsabilité de son auteur, et que la juste sévérité de la loi, comme sa légitime protection, soient assurées à tout le monde. Je veux la justice dans la répartition de l'impôt et qu'il frappe proportionnellement et équitablement toutes les fortunes.

« Je veux enfin que le gouvernement s'établisse dans l'intérêt de tous, et que chacun ait sa part légitime d'action pour l'intérêt général.

« Voilà ce qui constitue à mes yeux le véritable fondement des institutions républicaines. Voilà dans quel sens je les admets sans aucune arrière pensée...

« Yvoire, le 16 octobre 1870. »

Ces idées étaient trop sages pour être acceptées de la majorité. Le radicalisme travaillait la Haute-Savoie. L'influence de Genève, où M. Carteret était alors tout puissant, ne pouvait être que néfaste, à ce moment-là, sur les rives du Léman. La lutte électorale menée avec violence par le parti radical, donna l'avantage à M. André Folliet, qui avait l'appui de la franc-maçonnerie. Une minorité importante resta fidèle à François d'Yvoire. Cette minorité se transformait en majorité par le désistement de Jules Favre, qui avait posé sa candidature en Haute-Savoie, et qui, étant élu dans d'autres départements, reporta ses voix en faveur du baron d'Yvoire. D'après la loi d'alors, cet appoint aurait dû assurer l'élection de ce dernier. Mais on passa outre, on fit un second tour de scrutin et M. Folliet fut élu.

L'esprit de parti triomphait. François d'Yvoire eut à subir un refus qui lui fut bien pénible ; la guerre désolait son cœur de patriote ; sa pitié allait tout particulièrement aux blessés. De concert avec son excellent ami, le marquis Tredicini de St-Séverin, il fit des démarches pour former une ambulance destinée aux mobilisés de la Haute-Savoie. Tous deux donnèrent et recueillirent des souscriptions ; ils désiraient vivement se mettre à la tête d'une équipe de « samaritains » qui accompagneraient l'armée.

Cette œuvre était chère au cœur de François. Au début de la guerre, il écrivait :

« Ici (à Paris), quand part une ambulance, le respect et la vénération de la foule se témoignent comme jamais on ne l'a fait pour personne. C'est la plus haute pensée de ce moment ; c'est la lueur divine dans l'âme humaine, emportée par l'ardeur des combats. C'est la charité. Je dis que ce sentiment-là est supérieur au patriotisme même. »

Le préfet de la Haute-Savoie parut d'abord agréer les services des organisateurs de l'ambulance. Mais bientôt les adversaires politiques s'émurent. On prit ombrage de cette noble initiative. *On voulait bien,* disait-on, *une ambulance, mais pas une ambulance d'Yvoire,* et il fallut renoncer à ce généreux projet.

On devine tout ce que l'âme de François souffrit de la défaite de nos armées, et ensuite de l'insurrection de la Commune, révélant le mal profond que le ferment révolutionnaire avait fait au pays. Il a raconté ainsi comment il apprit les incendies allumés dans Paris par les communards :

« Un matin, je me promenais dans l'allée de mon jardin qui longe le lac et aboutit à mon petit port particulier, capable tout au plus d'abriter mon canot et mon bateau de pêcheur.

« Tout à coup, j'aperçois, arrivant à toute va-

peur, un yacht chargé d'étudiants venus de Genève, reconnaissables à leurs casquettes, et filant droit à mon petit port, où leur bateau ne pouvait que se fracasser ou s'ensabler. Je leur crie d'arrêter. Ils m'entendent, mais n'arrêtent pas. J'explique qu'il n'y a pas un fond suffisant. Mais l'avant du bateau était déjà dans mon port. Un grand craquement se fait entendre, et le bateau, raclé par les cailloux, s'arrête.

« Voilà les étudiants s'agitant, criant, poussant à droite et à gauche, avec des piques et tout ce qui leur tombe sous la main.

« Le bateau, malgré tous leurs efforts, ne démarre pas. Alors, un des étudiants, la figure empourprée par la rage, se dresse et me regardant furieux, me crie les poings fermés :« *Ah ! on a bien raison de brûler Paris !* »

« Comme les journaux ne nous arrivaient plus depuis plusieurs jours, c'est ainsi que j'appris que Paris était en flammes.

« Voilà la logique révolutionnaire ! »

L'appartement loué à Paris, rue de Bellechasse, par le baron d'Yvoire, fut visité par les révolutionnaires qui enfoncèrent les portes à coups de haches. Les chaises et les matelas furent jetés dans la rue pour servir à la barricade ; après l'enlèvement de la barricade, on les rapporta dans l'appartement, tachés du sang des blessés.

Lorsque François revint à Paris, il reçut à

l'Assemblée Nationale l'affectueux accueil de ses anciens collègues du Corps Législatif qui regrettaient de ne l'avoir plus parmi eux. Lui, de son côté, se réjouissait de l'élection de Mgr Dupanloup et de plusieurs de ses amis, entr'autres du marquis Albert de Costa de Beauregard, qui venait de s'illustrer avec un autre Savoyard, cousin de François d'Yvoire, le comte de Cordon, dans la fameuse charge de Villersexel.

Lorsqu'Albert Costa, de si belle stature, vint, appuyé sur des béquilles — la blessure de sa jambe était loin encore d'être guérie — prendre possession de son siège à l'Assemblée, il fut salué par un tonnerre d'applaudissements, dont François aimait à rappeler le souvenir.

La France reprenait vie ; mais l'horizon restait obscur et menaçant. Les conservateurs, en majorité à l'Assemblée, étaient divisés, et cette division devait, hélas ! faire le jeu de leurs adversaires.

Mgr Dupanloup ne le comprenait que trop. Tous ses efforts tendaient à rallier les honnêtes gens contre les ennemis de l'ordre et de la religion. Pour y arriver, il songeait à créer un journal qui donnât une direction à cette lutte. Il ne put que trois ans plus tard réaliser ce projet; mais il s'en était ouvert au baron d'Yvoire dont il voulait faire la cheville ouvrière de son œuvre future.

Lorsque le P. Lecanuet réunit les matériaux de son bel ouvrage : « *L'Eglise sous la troisième République* », il demanda à François d'Yvoire une note sur la fondation de *La Défense*. Cette note est un résumé si fidèle de la situation politique, telle qu'elle était envisagée par Mgr Dupanloup et par ses amis, qu'il convient de l'insérer ici tout entière, quoiqu'elle anticipe sur certains détails qui la compléteront ensuite.

« Monsieur l'Abbé,

« La boutade oratoire de Montalembert, comme toutes les réparties improvisées, était un peu trop vive, mais il formulait une règle absolument juste, quand il disait : « En politique, il n'y a de légitime que ce qui est possible ». C'est-à-dire qu'il ne faut pas sacrifier un bien relatif à un mieux irréalisable ; il faut rester sur le terrain positif des faits, au lieu de poursuivre des rêves inaccessibles.

« Bossuet disait en termes plus graves : « Le plus grand déréglement de l'esprit est de voir les choses telles qu'on les voudrait, au lieu de les voir telles qu'elles sont ».

« C'est en vertu de cette perception positive des esprits en France, que Mgr Dupanloup d'abord, et plus tard Léon XIII, ont conseillé la politique suivie par le journal *La Défense*.

« Personne plus que l'évêque d'Orléans n'avait désiré le retour de la monarchie. Il avait recon-

nu les difficultés qui s'opposaient au retour d'Henri V et s'était employé de tous ses efforts à les faire disparaître, partout où son influence pouvait s'exercer.

« L'Assemblée Nationale avait une majorité conservatrice considérable. Malheureusement les membres de cette majorité étaient loin de s'entendre sur la forme à donner au gouvernement qu'il s'agissait de rétablir.

« Les uns tenaient pour la monarchie absolue, au moins en principe ; les autres pour la monarchie constitutionnelle et le gouvernement représentatif ; d'autres pour l'Empire. Ces divergences d'opinion étaient encore augmentées par des questions de personnes. Ces efforts des honnêtes gens s'annihilaient les uns les autres, et M. Thiers n'avait pas tout à fait tort lorsqu'il disait : « La République est encore ce qui nous divise le moins ». Elle avait l'avantage d'un provisoire qui laisse le champ ouvert à toutes les espérances. Et pendant assez longtemps, en effet, elle réservait formellement l'avenir, permettant loyalement de le préparer dans le sens que chacun croyait le plus utile pour la France.

« Cependant comme plusieurs députés républicains, et Gambetta lui-même, se montraient en toute occasion anticléricaux enragés, le seul mot de république inspirait à beaucoup d'honnêtes gens une répugnance invincible et une défiance mélangée de terreur. Ils auraient dû

comprendre que le seul moyen de remplacer la forme républicaine par un gouvernement monarchique, était de faire abstraction des visées de parti, de réunir les efforts en faveur d'une solution conciliante qui permettrait de constituer une majorité respectant les intérêts essentiels, tandis que les intérêts particuliers, d'où naissent les divergences, seraient généreusement sacrifiés sur l'autel de la patrie.

« Il y avait aussi à admettre une distinction, au point de vue religieux, entre le cléricalisme et le catholicisme. Ce fut à mon avis, et à celui d'autres personnes expérimentées (entr'autres Mgr Turinaz, évêque de Nancy), fâcheux, de vouloir confondre absolument ces deux choses. Sans doute, beaucoup d'anticléricaux visaient réellement le catholicisme lui-même dans la guerre qu'ils déclaraient au cléricalisme ; mais bien des gens aussi auraient volontiers respecté le catholicisme, si, sous couleur de zèle religieux, aucun parti politique ne l'avait compromis, et surtout si l'Eglise n'avait pas trop souvent été défendue par des procédés de polémique irritante, et dans un langage hargneux qui semblait souvent oublier les préceptes d'une religion de charité.

« Il faut reconnaître que les catholiques et les monarchistes étaient aux prises avec des difficultés considérables. Cependant elles ne parais-

saient pas invincibles. L'évêque d'Orléans fut un de ceux qui s'employèrent le plus résolument à en triompher.

« Ses anciennes relations, soit avec le Comte de Chambord, dont il avait été le premier confesseur, soit avec les princes d'Orléans, dont il avait été le catéchiste, lui donnaient une facilité spéciale pour travailler à faire disparaître les anciennes animosités de famille, et à obtenir ce que l'on appelait la *fusion*.

« J'étais en correspondance fréquente avec l'évêque d'Orléans. Je sus que, concurremment avec plusieurs de ses collègues de l'Assemblée Nationale, il avait écrit une lettre au Comte de Chambord pour le supplier d'accueillir le Comte de Paris, lequel s'était montré disposé à faire le voyage de Frohsdorff, et à reconnaître le droit d'Henri V, pour peu que le roi lui témoignât d'avance que cette démarche aboutirait à un accueil honorable et satisfaisant.

« Je n'ai pas connu le texte de la lettre de Mgr Dupanloup ; mais je me trouvais chez lui, à Viroflay, lorsque le marquis de Blacas apporta la réponse du Comte de Chambord. C'était de très bonne heure, et au moment où j'arrivais à la porte de la villa, j'étais devancé par un homme dont je remarquai l'air affable et distingué. C'était M. de Blacas, qui fut reçu immédiatement et demeura assez longtemps dans le cabinet de travail de l'Evêque.

« A sa sortie, Monseigneur me fit demander, et me dit : « — C'est M. de Blacas qui vient de m'apporter verbalement la réponse du Comte de Chambord. Elle n'est pas complètement satisfaisante ; cependant elle ne m'enlève pas non plus l'espoir de réussir. Henri V me fait dire qu'il lui paraît très difficile de prendre l'initiative d'un appel au Comte de Paris, parce qu'il y a une question de délicatesse qui l'empêche de rien dire qui fasse allusion aux torts si graves de la famille d'Orléans, de parler de pardon, etc.

« C'est une réponse qui n'est pas encourageante ; cependant elle laisse entrevoir un bon sentiment. Il faudrait trouver un procédé d'invitation qui tournât la difficulté. Il faudrait y réfléchir. Malheureusement, le temps manque. Le courrier du Comte de Chambord a donné les lettres que nos amis lui remettront avant son départ pour Versailles. Je vais chercher comment je pourrai écrire, et je vous reverrai tout à l'heure. »

« L'heure du déjeûner arriva. Contre toutes ses habitudes, l'évêque se fit attendre quelques minutes. Il se mit à table presque sans rien dire. On le voyait si préoccupé que tout le monde gardait aussi le silence. Il mangeait sans même paraître s'en apercevoir. Son visage était congestionné. La pensée fixe, angoissante, l'absorbait.

« Tout à coup, il se lève et me dit : « Venez avec moi, je veux profiter de votre bonne écriture ».

« Et dans son cabinet il me dicte :

« Monseigneur,

« A votre place, j'écrirais simplement ces paroles :« Mon cousin, venez me voir ! »

« Inutile de vous répéter, Monseigneur, le profond dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être

« de Votre Altesse Royale... etc. »

« Et avec une hâte fiévreuse, l'évêque signe, ferme sa lettre et l'envoie à Versailles, où elle arrive à peine à temps pour partir.

« Je n'avais pas eu le temps moi-même de faire une seule observation, quoique la formule presque télégraphique de cette lettre m'eût un peu surpris.

« Cette formule parut-elle trop familière ? Je ne sais ; mais peut-on admettre que dans un moment où il s'agissait de questions si graves, elle ait pu impressionner sérieusement le Comte de Chambord d'une façon défavorable ? Non. C'était donc le conseil lui-même qui n'avait pas été agréé autant qu'on le désirait. Le Comte de Chambord fit la fameuse réponse dont *l'Univers*

publia le texte, et qui, depuis l'en-tête : « Monsieur l'Evêque » (formule cependant usitée autrefois par les rois de France), fut exploitée par les ennemis de Mgr Dupanloup comme une leçon désagréable infligée par le roi.

« Je n'insiste pas sur le rôle de *l'Univers;* je ne juge les intentions de personne. Mais il est évident que tous ceux qui se réjouissaient de l'échec des partisans de la fusion faisaient, bon gré mal gré, le jeu de l'Empire, tout au moins celui de la République. Comment ne le voyaient-ils pas ? Et surtout, comment ne s'apercevaient-ils pas que ce n'était pas le moyen de servir l'Eglise ?

« Mgr Dupanloup ne se découragea pas; mais il laissa agir les hommes politiques qui étaient moins combattus dans les conseils du Comte de Chambord. Et le moment vint où l'on put croire que la monarchie allait être rétablie.

«Les monarchistes de l'Assemblée ne pouvaient pas choisir un homme plus digne que M. Chesnelong pour porter leurs vœux au Comte de Chambord. Peut-être le respect domina-t-il le langage de M. Chesnelong, au point de ne pas lui laisser toute la précision implacable qu'il fallait pour bien définir la situation. C'était au fond une question d'arithmétique : avec le drapeau blanc, le retour du roi ne pouvait pas obtenir le nombre de votes nécessaires. Pour avoir la majorité, il fallait ajouter aux voix

légitimistes une quantité considérable de voix de députés qui n'acceptaient le roi qu'avec le maintien du drapeau tricolore.

« Cela ne fut-il pas dit assez nettement ? Ou bien le Comte de Chambord eut-il des raisons inconnues pour refuser ? Lui persuada-t-on qu'il serait accepté même avec le drapeau blanc, comme l'annonçaient les prétendues prophéties ? On ne sait ; mais le fait est qu'après la déclaration du roi, les hommes qui connaissaient l'état de l'esprit public en France perdirent tout espoir de rétablir Henri V sur le trône de ses pères et ne songèrent pas non plus à demander au Comte de Paris de revenir sur ses démarches et de se substituer au Comte de Chambord.

« Il ne restait donc qu'à défendre les principes conservateurs, l'ordre social, les droits de l'Eglise, sur le terrain de la Constitution. Et pour cela, il ne fallait plus faire d'opposition à la forme républicaine.

« Tel fut l'état de choses qui fit naître dans l'esprit de Mgr Dupanloup le désir de fonder un nouveau journal, consacré simplement à la Défense sociale et religieuse, sans aucune opposition à la forme de gouvernement.

« *Le Français* rédigé avec beaucoup de talent, était surtout un journal parlementaire. *L'Univers* et *Le Monde* étaient surtout des chaires dogmatiques et théologiques. Il semblait que la

Défense trouverait à côté d'eux une place utile, sans faire double emploi.

« L'évêque recourut à ses amis pour trouver les fonds nécessaires à cette fondation, dont il m'entretenait souvent avec l'ardeur qu'il mettait dans toutes ses entreprises. Il fallut un temps assez long pour réunir la somme nécessaire, qui était tout juste suffisante pour commencer. Dans l'intervalle, je m'aperçus que plusieurs écrivains catholiques espéraient être employés à diriger cette œuvre. Cela me fit hésiter, bien que l'évêque continuât à m'écrire comme s'il comptait sur moi. Je pense qu'outre la confiance qu'il m'accordait comme ami, il jugeait que l'annexion récente de mon pays, la Savoie, me mettait à l'abri de tout reproche vis-à-vis des légitimistes par le fait que je n'étais enchaîné à aucune tradition de fidélité à la Maison de France.

« J'étais peiné de ne pas satisfaire au désir de Monseigneur ; mais je ne voulais marcher sur les brisées de personne et je résistai jusqu'au moment où l'évêque m'adressa une lettre, la seule un peu sévère de notre correspondance, qui me détermina à lui obéir. Cette lettre a été publiée par Mgr Lagrange, dans son recueil de lettres de Mgr Dupanloup.

« Je devins donc directeur et rédacteur en chef du journal à fonder. Dès avant que le prospectus en fût publié, le correspondant à Rome de *l'Univers,* attaquait d'avance notre œuvre, et nous

désignait comme des écrivains dangereux pour l'Eglise. Mais mon parti était pris de ne répondre à aucune provocation venant des rangs catholiques. Je n'essayai même pas de faire insérer une réponse dans *l'Univers,* et lorsqu'il recommença à nous attaquer, après les premiers numéros parus, je déclarai que nous avions déjà assez à faire de combattre les ennemis de l'Eglise, que nous ne nous détournerions jamais de cette tâche pour perdre nos efforts dans des querelles avec ceux qui les combattaient aussi. Je dus renouveler cette déclaration trois ou quatre fois, après quoi, l'*Univers*, voyant qu'il ne pouvait lasser ma patience, finit par nous laisser à peu près tranquilles.

« Nous cherchions à donner au maréchal de Mac Mahon tout l'appui possible. C'était le seul pouvoir qui pût contrebalancer les efforts révolutionnaires. Malheureusement, les conservateurs, au lieu de fortifier son influence et de tenir compte des difficultés qui l'entouraient, l'accusaient de demeurer impuissant et parfois le tournaient en ridicule. A la longue, cet homme excellent, qui avait toujours reconnu modestement son peu de dispositions pour diriger une politique parlementaire, se sentait lassé des mille obstacles au milieu desquels il recevait les conseils les plus contradictoires, sans pouvoir jamais faire simplement ce que son bon sens lui aurait suggéré, ni non plus agir avec

cette décision et cette franchise militaires qui répondaient à la noblesse de sa nature. Vint le moment où nous apprîmes qu'écœuré, fatigué, impatienté, il ne pouvait plus supporter les atermoiements, les condescendances, les contrariétés qu'on lui imposait, et qu'il était sans cesse prêt à donner sa démission.

« C'eût été pour le parti conservateur un échec qui eût accéléré la déroute dont nous sommes aujourd'hui les victimes. Il y avait de quoi décourager les meilleures volontés, et les bras nous tombaient à cette pensée de la démission du Maréchal.

« Heureusement, j'appris que, cédant aux supplications de ses amis, il avait promis de prendre encore patience ; qu'en tous cas, avant de donner sa démission, si on lui demandait des concessions auxquelles il répugnait trop, il ferait un dernier appel aux électeurs pour obtenir d'eux une Chambre moins anticléricale et moins révolutionnaire.

« Un de mes collaborateurs, qui cherchait toutes les occasions de faire de l'éclat, profita d'un moment où j'étais allé assister à une séance de l'Assemblée pour faire un article dans lequel, prenant un ton de bravade imprudente, il annonça que le Maréchal était bien résolu à résister, et qu'il saurait bientôt mettre la Chambre à la raison... etc.

« Revenant de Versailles au moment de la mise

en page du journal, je jette un coup d'œil sur les épreuves et je m'aperçois du ton imprudent de l'article.

« Tout ce que je pus faire, ce fut d'en biffer les phrases les plus maladroites ; mais l'heure de la poste pressait, et il n'était plus temps de le remplacer par un autre. Il produisit un émoi extraordinaire et fut le symptôme précurseur de ce que l'on a appelé bien à tort le *Coup d'Etat du 16 mai.*

« Peu de jours auparavant, Jules Simon, tenant un journal à la main (un journal quelconque qu'il avait pris pour le jeu de scène), stigmatisait *La Défense* « un journal infâme »... etc...

« *La Défense* avait tout simplement fait remarquer que Jules Simon, parlant au Maréchal, lui promettait d'obtenir l'adhésion de la gauche républicaine ; et, parlant aux républicains de gauche, les assurait qu'il amènerait le Maréchal à consentir à leurs vues ; il bernait ainsi les uns et les autres. Jules Simon finit sa harangue en froissant violemment le journal, d'un geste de suprême mépris Quelqu'un déplia la feuille tombée à terre : c'était le *Petit Journal.*

« Jules Simon avait des antécédents qui le désignaient comme futur président de la République. Mais il y avait encore chez lui une part de philosophie trop élevée pour que les révolutionnaires lui restassent fidèles. C'est pourquoi son parti le tint définitivement à l'écart. Ce revi-

rement ouvrit les yeux de Jules Simon sur les injustes prétentions des radicaux ; à la fin de sa vie, un sentiment d'équité l'avait beaucoup rapproché des conservateurs.

L'appel du Maréchal aux conservateurs après le prétendu coup d'Etat du 16 mai, ne réussit pas à obtenir une Chambre meilleure. Dans beaucoup de départements, les conservateurs ne surent pas unir leurs efforts en faveur des mêmes candidats. Certaines imprudences de langage de certains journaux catholiques aidèrent à la mauvaise foi avec laquelle les révolutionnaires annonçaient que le triomphe des candidats conservateurs amènerait la guerre contre l'Italie et contre l'Allemagne.

« Les amis du Maréchal obtinrent encore, en faisant appel à son patriotisme, qu'il conservât le pouvoir jusqu'après l'Exposition, dont le moindre émoi politique eût pu compromettre le succès.

« Le grand événement que fut la mort de Pie IX se produisit pendant une sorte d'accalmie, presque une trève en France. Tous les regards se portaient sur Rome. L'élection de Léon XIII était une faveur de la Providence pour le monde entier ; mais *La Défense* surtout aurait dû y trouver un regain d'influence, car Léon XIII, dans ses encycliques lumineuses, précisa l'interprétation des règles et des principes catholiques dans le sens même où les avait interprétés Mgr Dupan-

loup. De plus, au point de vue politique, Léon XIII donna des instructions absolument conformes à la ligne adoptée par le journal.

« Malheureusement les catholiques français ne surent pas assez comprendre la sagesse des enseignements de Léon XIII. Cela s'explique peut-être par une sorte de préjugé règnant en France et d'après lequel, au lieu de se contenter du devoir présent, chacun prétend engager d'avance l'avenir

« En fait, personne, même parmi les légitimistes les plus irréductibles, n'a sérieusement refusé d'obéir à la République; personne n'a seulement fait mine de retarder le paiement de ses impôts. Mais en paroles, paroles inutiles le plus souvent, on se targuait de royale intransigeance, sans s'apercevoir que tout en laissant le pouvoir et ses profits à nos adversaires, on leur donnait en même temps le prétexte dont ils avaient besoin pour nous traiter en rebelles et même en conspirateurs.

« Le préjugé français a survécu à tous les efforts de Léon XIII. Les catholiques, pour ne pas se soumettre aux instructions pontificales, ont inventé le mot de *ralliement* dont le sens serait tout autre que celui qu'on lui attribue ; et pour ne pas être des *ralliés,* ils ont été traités comme des ilotes dans leur propre pays.

« *La Défense* elle-même (j'avais dû donner ma démission de directeur à cause de la santé de

ma femme), après avoir vaillamment d'abord soutenu son rôle, finit par subir le courant général, renonça à sa propre politique, végéta à l'ombre du *Français,* agonisa avec le *Moniteur,* et tous trois moururent. Il est curieux de voir maintenant (1) *L'Univers* soutenir contre *La Vérité* la politique de Léon XIII, c'est-à-dire celle de *La Défense.*

« L'évêque d'Orléans était mort bien avant d'avoir vu le journal qu'il avait fondé avec tant de peine, dans cette voie de déclin qu'enrayaient encore avec un courageux dévouement Mgr Lagrange, quelques rédacteurs et surtout, pendant qu'il en fut le directeur, M. Denais, qui restait si fidèle à la mémoire de Mgr Dupanloup.

« Pour moi, qui ai conservé intacte la plus complète confiance en la sagesse de vues de l'évêque d'Orléans et de Léon XIII, j'ai eu, dans ma silencieuse retraite, la joie de voir Pie X confirmer très nettement les instructions pontificales de son prédécesseur et ses conseils politiques, qui, d'ailleurs, me paraissent découler clairement des paroles du Christ et de celles plus explicites encore de St Paul. Et l'avenir n'en pouvait souffrir aucun dommage. »

---

(1) Ceci est écrit en 1905.

CHAPITRE VII

Idées politiques du baron d'Yvoire. Fondation de *La Défense*. — Election de Léon XIII. — Question romaine.

Le résumé que François d'Yvoire traçait de l'histoire de *La Défense* indique de quelle manière il envisageait les événements de cette époque. Il faut le compléter par d'autres documents pour montrer à quel point cette âme ardente fut occupée du bien de son pays, et chercha à le réaliser pour sa part.

Le 5 février 1871, il écrivait à Mgr Dupanloup :

« ...Les temps affreux que nous venons de traverser, si douloureux pour tous, et spécialement si pénibles pour vous, ont bien souvent amené vers vous ma pensée... Je m'étais d'abord réjoui de ne pas faire partie de l'Assemblée, à cause des tristes sanctions qu'elle avait à donner aux conséquences de nos défaites ; mais je l'avoue, quand j'ai vu que vous deviez y siéger,

j'ai éprouvé un bien vif regret de ne pouvoir être à vos côtés. Combien j'aimerais vous aider dans la mesure de mes forces à la si grande tâche entreprise par M. Thiers !

« Le hasard des élections, les manœuvres de mes adversaires (autrefois soutiens des candidatures impériales, aujourd'hui, à ce qu'ils disent, républicains purs), m'ont laissé impuissant et inutile.

« Je suis cependant obligé de prendre mon parti de cet échec, car j'avais, comme aux élections de 1869, complètement remis le résultat aux mains de Dieu. Cette fois-ci ma confiance n'a pas été récompensée par le succès. Je pense que c'est pour mon bien.

« Je ne veux pas être long ; vous êtes plus occupé que jamais ; cependant je ne puis finir sans vous parler de Madame de Menthon. Quel grand chagrin ! Quelle perte ! A cause de vous, elle était si bonne pour moi ! Elle m'a si souvent donné du courage, de la confiance, de la fermeté !... »

La comtesse de Menthon venait de mourir ; elle avait dépensé sa santé délicate au service de nos blessés et fut victime de son dévouement. Dans sa réponse à la lettre précédente, Mgr Dupanloup en parle ainsi :

« Quel coup affreux que la mort de Madame de Menthon ! C'est une des plus vives douleurs que j'aie éprouvées depuis longtemps. »

Le 16 avril 1872, François écrit encore à son cher évêque :

« Monseigneur, quelle profonde tristesse s'impose dans le temps où nous vivons ! J'ai besoin de vous répéter que je vous dois tout ce qu'il y a en moi d'espérance chrétienne et de confiance en Dieu ; car vraiment, si ce n'était cette confiance, à quoi pourrait-on se rattacher?

« Ce désarroi, cette obscurité, cette angoisse qui troublent le monde entier, mais surtout la France, me font sentir plus vivement que jamais toute la reconnaissance que je vous dois, à vous, et à Dieu qui m'avait permis d'arriver jusqu'à vous. Ce Dieu, qui a été si miséricordieux pour la détresse de mon cœur et de mon âme, ne pourrait-il venir au secours de la détresse universelle ? Est-ce que nous sommes condamnés à jamais ?

« Je vous envoie un article scientifique (soi-disant) du journal de Gambetta. Je voulais d'abord souligner les passages qui pourraient vous être le plus utile à propos de la loi sur l'instruction, mais cet article doit être lu d'un bout à l'autre, comme le mériterait un ordre du jour distribué à ses troupes par un général ennemi.

Je suis *lâchement* heureux (je le crains et me le reproche quelquefois), de n'avoir plus que le rôle de spectateur dans nos misères ; mais je suis réellement effrayé de la responsabilité qu'il

faudrait prendre au milieu de l'obscurité qui nous environne. Ah ! si vous saviez de quel cœur je prends part à toutes vos peines, et avec quelle ardeur je supplie Dieu de seconder vos efforts ! »

Le rôle de spectateur n'excluait pas pour François le travail ; sa pensée s'avivait encore dans la solitude.

Ses écrits de cette époque : lettres, articles de journaux publiés à Paris ou en Savoie, essais sur la politique etc., montrent l'extrême préoccupation dans laquelle l'avaient jeté les événements. Mais son désir du bien est toujours dirigé avec mesure et sagesse par l'étude de la réalité.

« Vous voudriez savoir, écrit-il, quel est le gouvernement qui répondrait le plus pratiquement aux besoins de la France. Tout ce qu'il y a d'honnête et d'intelligent dans notre pays cherche précisément ce que vous cherchez. Lorsque l'âme de tout un peuple est ainsi agitée par une même pensée, je me sens trop dévoué à mon pays pour que ma réponse ne demeure pas exempte de toute préoccupation personnelle, et j'espère qu'il me sera possible de dégager ce qu'il y a de plus juste, de plus vrai, de plus raisonnable dans la pensée commune, dans les réflexions confuses de tout un monde.

« Nous n'avons rien qui puisse troubler la liberté d'esprit nécessaire à un juge. Notre impartialité est intacte, sauf peut-être en ce qui concerne les prétentions impérialistes. Les déplorables conséquences de la politique impériale sont peut-être trop présentes à nos yeux pour que nous puissions juger ce régime avec le sang-froid nécessaire.

« Sur toute autre forme de gouvernement, nous sommes sans parti-pris.

« Mais il faut encore, pour rester sur un terrain équitable et pratique, nous défaire de ce que j'appellerai les préjugés théoriques. Tous ceux qui ont un idéal absolu et universel en politique, ont nécessairement des préjugés, et leur vue est plus ou moins faussée.

« Les uns méconnaissent les difficultés physiques ; les autres ne tiennent aucun compte des difficultés morales. Il en est qui, dans l'homme, ne voient que l'ange ; d'autres qui oublient l'ange pour tout sacrifier à la bête. L'un fait tout pour le ciel, l'autre tout pour la terre. La simple réalité fait défaut à tous ces rêves extrêmes, même quand les rêveurs se targuent du nom de *réalistes,* euphémisme criminel et hypocrite sous lequel se cachent les matérialistes.

« Comment avons-nous laissé profaner ce saint nom de la *réalité* qui n'est en définitive que la vérité elle-même dans ses rapports avec l'humanité ? Ces abus de mots sont coupables, car

ils troublent, non seulement le langage, mais la raison même. Si la clarté manque à nos décisions, si la lucidité fait défaut à notre esprit, c'est que la parole, nécessaire pour exprimer nos appréciations et nos volontés, la parole indispensable pour communiquer nos pensées, a été pervertie, ou tout au moins rendue vague et indistincte. C'est l'eau trouble, volontairement troublée, où pêchent les partisans d'une politique perfide. Naïfs que nous sommes, nous consentons à ces violations, à ces prostitutions de langage, nous laissons détruire l'unique moyen de transmettre et de recevoir la vérité.

« Les réalistes sont ceux qui tiennent compte dans une juste mesure et de l'esprit et de la matière, et du ciel et de la terre. Les réalistes sont ceux qui tiennent leurs deux yeux ouverts et non pas ces borgnes qui s'arrêtent à ne considérer qu'un seul côté des choses.

« Certes, le côté matériel des choses est misérable, tandis que le point de vue spirituel est sublime ; mais, misérable ou sublime, tout regard exclusif est dangereux.

« La politique de principes doit admettre dans une certaine mesure la politique d'expédients. Isolées, ni l'une ni l'autre ne se suffit. Pas plus que le capitaine de vaisseau ne pourrait se contenter de suivre la marche la plus directe vers le but à atteindre sans tenir compte des récifs, des tempêtes, des accidents et même des intérêts,

des convenances de son équipage et de ses passagers.

« En sens inverse, que vaudrait l'habileté d'un capitaine qui conduirait son navire sans but, se contentant d'éviter adroitement les dangers qui se présenteraient ?

« Le premier ferait son voyage avec la chance plus que probable de n'arriver jamais et de se briser contre quelque obstacle (Charles X). L'autre ferait une promenade inutile et au bout de peu de temps ne réussirait même plus à distraire ses passagers. Dans l'un et l'autre cas, la confiance indispensable à l'autorité serait perdue, l'équipage révolté ou englouti. Il faut à la fois l'intelligence du but et l'habileté des moyens.

« ...Le gouvernement gardant dans ses rouages la liberté pour subir les modifications nécessaires, tel est l'idéal que l'on a cherché à atteindre au moyen du régime parlementaire ; mais il y a à remarquer que, si les modifications doivent pouvoir se faire librement et sans détruire l'ensemble de la machine, il serait cependant dangereux de les rendre si faciles qu'elles pussent être à tout instant effectuées selon les caprices de la mobile opinion.

« ...La force de résistance qui doit exister dans un gouvernement, est bien à tort regardée comme un obstacle à la liberté. L'existence même d'un gouvernement bien établi est la garantie de la liberté, puisqu'il fait respecter cette limite

nécessaire sans laquelle la liberté trop fougueuse des uns deviendrait la licence et opprimerait la liberté des autres.

« ...La difficulté est de garder la mesure dans laquelle la volonté nationale doit être obéie quand elle est légalement exprimée. Et quand je me sers du mot *obéir,* je retombe dans cette phraséologie moderne qui nous a fait tant de mal. Le gouvernement doit agir dans l'intérêt de la nation. La nation doit faire connaître ses intérêts et fournir au gouvernement les moyens moraux et matériels de les faire prévaloir. Le gouvernement bien établi ne sépare pas ses intérêts de ceux de la nation, bien loin que ces intérêts soient contradictoires.

« L'intérêt général légitime sacrifie bien moins l'intérêt particulier qu'on ne le croit généralement. Il faut dire au contraire que l'intérêt de tous n'est ordinairement que l'intérêt de chacun.

« ...En ce moment d'universelle incertitude, le trouble des esprits, le vague des espérances, l'effarement produit par nos malheurs passés et par les menaces de l'avenir, tout nous condamne à une sorte de torpeur sociale, et la vaine apparence de république qui nous gouverne demeure comme une nécessité à laquelle il n'est pas en notre pouvoir d'échapper. Mais chaque minute nous rapproche de la crise imminente où tout sera remis en question. Jusque là nous n'avons qu'à nous efforcer de moraliser la poli-

tique générale. Ce n'est pas à nous, chrétiens, de recourir aux moyens révolutionnaires, aux coups d'Etat, à l'émeute, à la violence. Et pour vous prouver combien nous sommes exempts de tout parti-pris hostile, j'ajoute que si nos efforts arrivaient à faire de la République française un gouvernement conforme aux principes chrétiens, cette République trouverait en nous ses soutiens les plus dévoués.

« Mais c'est là une espérance que je ne partage plus. Il m'est trop démontré que l'idée républicaine, ou pour mieux dire le drapeau du parti républicain en France, recouvre moins une foi politique qu'une haine religieuse. »

Dans une autre étude sur la recherche du meilleur gouvernement, recueillons encore quelques-unes de ces formules simples et lumineuses par lesquelles François d'Yvoire s'efforçait d'éclairer l'opinion conservatrice :

« Je voudrais un autre nom, un nom plus vrai pour le régime parlementaire. Je voudrais un gouvernement *national.* Cela n'exclut ni la république, ni la monarchie. On peut concevoir la nation se gouvernant elle-même, soit sous la forme républicaine, soit avec des institutions républicaines, fonctionnant dans une monarchie tempérée. Il y a trois parts à faire dans l'origine de toute souveraineté, comme dans le but qu'elle doit poursuivre.

« 1. Tout gouvernement doit puiser son autorité dans la volonté explicite ou implicite du peuple, expression librement réfléchie des besoins et des intérêts d'une nation. En ce sens il faut évidemment admettre la souveraineté du peuple. Et comme nous ne sommes plus à une époque où il soit permis de dire que les citoyens ne sont pas aptes à juger leurs propres intérêts, il en résulte que la volonté nationale doit être formellement exprimée.

« 2. Tout gouvernement doit puiser son autorité dans les lois éternelles de la justice ; car le gouvernement qui commande une chose injuste abuse de son autorité. C'est là le *droit divin,* la souveraineté de Dieu. Les chrétiens savent qu'il y a sanction divine à ce commandement. Mais il y a en outre une sanction humaine ; c'est pour cela que tout membre du gouvernement doit être responsable de ses actes.

« 3. Tout gouvernement doit puiser son autorité dans une troisième source qui tient à la fois du droit divin dans le fond et du droit populaire dans la forme. Il n'y a pas de société possible sans gouvernement. C'est une nécessité imposée par la nature même, c'est-à-dire par la volonté du Créateur. Mais le Créateur n'a imposé aucune forme plutôt qu'une autre, et il en a laissé le choix à la société elle-même (1).

(1) Le *libéralisme* de François d'Yvoire est conforme à la théologie de St Thomas. Il reconnaît que toute autorité légitime vient de Dieu, mais le choix des conditions gouvernementales dans lesquelles cette autorité doit s'exercer est laissée au peuple.

« Sans doute ce choix n'est pas entièrement libre car il est déterminé, au moins dans une certaine mesure, par les circonstances. Mais ce choix du mécanisme gouvernemental résulte à la fois de la sagesse de Dieu et de la sagesse des hommes.

« Là où Dieu lui-même a laissé une latitude, une porte sans cesse ouverte à la variété, à la modification, à l'amélioration, à l'essai même ou au progrès, l'orgueilleuse sagesse humaine a la prétention ridicule d'établir quelque chose d'immuable et d'éternel. C'est l'obstacle qui irrite mis à la place de l'obstacle qui protège et qui contient. Il faut que cette porte reste, non pas ouverte sans cesse, mais toujours facile à ouvrir.

« ...On ne comprendra jamais assez que la société elle-même est condamnée à un incessant travail. Elle ne peut pas d'avance pourvoir à toutes ses nécessités et cette prétention ne serait pas moins absurde que celle d'un homme qui prétendrait se vêtir d'un vêtement inusable, dont l'étoffe aurait été choisie pour le garantir à la fois des chaleurs de l'été et des rigueurs de l'hiver.

« ...On demande trop au gouvernement et on lui donne trop. On consent à ne rien faire, d'où il résulte qu'il faut que le gouvernement fasse tout.

« Pourquoi, dit-on, le gouvernement ne fait-il pas cela ? Pourquoi ne le faites-vous pas vous-même dans la mesure de vos forces ? Quand vous aurez fait ce qui est en votre pouvoir, vous aurez le droit de vous plaindre, mais jusque là, non ! »

On voit que la république, comme forme de gouvernement n'était nullement antipathique au baron d'Yvoire. Ce furent les tendances anti-religieuses et révolutionnaires des républicains qui le décidèrent à chercher dans la monarchie le bien et l'honneur de la France.

Le Comte de Chambord paraissait l'homme désigné par les circonstances pour apporter au pays la paix et la prospérité. Il fallait tout d'abord que la réconciliation pût s'opérer entre les membres de la famille royale. Lorsqu'elle fut accomplie, les regards des conservateurs se tournèrent vers le Comte de Chambord avec une grande espérance. François d'Yvoire était entré en relations avec les personnalités importantes du parti royaliste. Il établissait nettement sa manière de voir : étant Savoyard, il n'avait pas d'attaches traditionnelles envers la Maison de Bourbon. Il ne comprenait la monarchie que sur la base légale, c'est-à-dire sur l'appel de l'Assemblée.

Il n'avait pas caché son blâme pour les royalistes extrêmes qui, comme M. du Temple et

M. de La Rochette, ne craignaient pas de s'allier aux radicaux, en vertu de cette *politique du pire,* qui devait à leurs yeux forcer la France à se jeter dans les bras du roi pour échapper au cataclysme.

Dans des lettres échangées avec M. Huet du Pavillon, il avait indiqué l'organisation qui lui paraissait nécessaire dans le parti pour éviter le retour de semblables incartades. Il croyait, il espérait que le Comte de Chambord, éclairé par des hommes aussi dévoués, aussi honorables que M. Chesnelong, comprendrait qu'il ne devait pas imposer à la France des conditions rendant impossible son accession au trône. Ce fut donc avec stupeur qu'il vit le Comte de Chambord s'obstiner sur la question du drapeau, et lâcher la proie pour l'ombre, la réalité pour le symbole.

Le manifeste de Henri V, en octobre 1873, fut pour lui une véritable énigme. Il avait grand peine à admettre un acte déraisonnable chez ceux dont on est en droit d'attendre la sagesse. Il est certain cependant que le prince, appelé dès le berceau *l'enfant du miracle,* représenté sans cesse comme l'homme providentiel et nécessaire, avait perdu de vue les conditions réelles de l'opinion, préférant croire à ses propres désirs plutôt qu'aux avis compétents et bien informés.

François d'Yvoire chercha longtemps, soit

dans des menaces de l'Allemagne en cas de restauration monarchique, soit dans toute autre cause cachée, une raison, ou tout au moins une excuse à l'attitude du Comte de Chambord. Mgr Dupanloup lui reproche, dans ses lettres, de se laisser dominer par cette préoccupation, qui paralysait ses forces.

Le roi ayant rendu la monarchie impossible dans l'état de l'opinion, l'évêque d'Orléans considérait qu'une seule chose restait à faire : défendre les intérêts religieux et sociaux contre les tendances athées et révolutionnaires. Monseigneur s'efforçait de décider François à entreprendre la direction du journal qu'il destinait à cette œuvre.

« Vous me dites, lui répondait François, qu'un journal rédigé avec talent peut réussir avec le programme politique restreint que les circonstances rendent seul possible. Mais le talent est une grande question. La première de toutes les conditions est, je crois, une conception fort claire du but à atteindre. La seconde est d'avoir réellement sous la main des hommes de talent. Je ne sais trop ce que je pourrai faire moi-même. Le chemin est très difficile; c'est une extrême habileté qu'il faut pour le franchir.

« ...J'ai aussi quelque embarras à quitter cette mairie d'Yvoire que je n'avais acceptée qu'en voyant là un sacrifice nécessaire à l'intérêt moral et matériel de ma commune.

« ...Je ne puis pas ne pas reconnaître que mon départ portera quelque préjudice à mes affaires, que mon séjour à Paris m'entraînera à des dépenses qu'un appointement couvrira difficilement.

« C'est un éloignement pénible de toute ma famille. C'est une vie assez triste imposée à Mme d'Yvoire, soit pendant qu'elle vivra avec moi, soit pendant qu'elle restera seule en Savoie, ce que sa santé rendrait de temps en temps indispensable.

« ...Toutes ces considérations font que je ne puis consentir à quitter la Savoie sans faire un véritable sacrifice.

« ...Mais je vous le répète, vous feriez injure à mes sentiments pour vous, si vous veniez à croire que je refuse de m'employer à votre œuvre et de prendre ma part de ce travail.

« J'ai pris l'habitude, depuis que j'ai eu le bonheur de vous connaître de vous parler à cœur ouvert; c'est pourquoi je n'ai pas hésité à vous dire mes craintes, mes indécisions, mes incertitudes. Mais ce serait mal me juger de prendre mes paroles pour les excuses d'un déserteur. »

Ce ne fut qu'en mai 1876 que *La Défense,* sous la direction du baron d'Yvoire, put enfin paraître.

« Il faut, disait-elle dans son programme, opposer la propagande du bien à la propagande du mal... Les ennemis de la société ont déclaré la religion incompatible avec leurs théories, ils font les derniers efforts pour l'arracher du cœur de la France, et pour cette œuvre de destruction, rien ne leur coûte : propagande infatigable, journaux et livres, revues, brochures, almanachs, bibliothèques, théâtres, cafés-concerts, vaste et puissante organisation. Voilà les périls qu'il faut conjurer, si l'on veut refaire un peuple qui croie en Dieu et respecte le Décalogue...

« Il faut créer un grand organe qui, non seulement défende la politique actuellement honnête et dévouée au bien du gouvernement, mais prenne un plus grand horizon et rallie pour défendre la religion toutes les forces vives du pays... Saines doctrines philosophiques et religieuses, politiques et sociales, tout ce que l'on attaque, tout ce que l'on nie, voilà ce qu'il faut mettre son dévouement à défendre.

« ...Et pour aider les efforts généreux des hommes d'ordre, il faut connaître tout ce qu'ils tentent, tout ce qu'ils fondent dans l'intérêt de la société et de la religion... Sans doute la presse conservatrice fait déjà des efforts auxquels il faut rendre un éclatant hommage. Ses écrivains, que chacun nomme avec reconnaissance, sont là chaque jour sur la brèche, tenant tête aux assaillants. Mais ceux-ci deviennent de plus en

plus multipliés et audacieux. Ne faut-il pas dès lors, pendant que grossit l'armée de l'attaque, fortifier les défenseurs ?

« Nous venons donc réclamer modestement l'honneur de combattre dans leurs rangs, après eux, avec eux, selon nos forces, avec le même cœur du moins, et pour les mêmes causes. Les sympathies de la France conservatrice et religieuse, — c'est notre ferme espérance, — y répondront. »

Elles répondirent en effet, et tous ceux que n'animait point un parti-pris d'hostilité, rendirent hommage à la loyauté et à la vaillance du nouveau journal. Un grand nombre d'évêques applaudirent à son œuvre. Les feuilles catholiques de province reproduisaient à l'envi ses articles et aimaient à s'emparer de ses idées. Des hommes d'opinion fort différente étaient touchés de sa noble attitude, et surtout de son soin à les approuver et à les défendre lorsqu'il en trouvait l'occasion. La lettre suivante, écrite par Paul de Cassagnac, alors directeur du journal impérialiste *Le Pays,* au baron d'Yvoire, ne fait pas moins honneur à son auteur qu'à celui auquel elle est adressée :

« Monsieur et cher Confrère,

« J'ai beaucoup à remercier *La Défense.*

« Je viens vous en exprimer toute ma gratitu-

de et vous prier de la transmettre respectueusement à votre glorieux inspirateur (1) et affectueusement à votre collaborateur.

« Et laissez-moi vous faire un aveu : quand j'ai fait quelque chose d'à peu près bien, j'ouvre votre feuille et je cherche à la fois l'encouragement et la récompense.

« Comme vous, j'aime mon pays avant tout, et ma foi religieuse avant tout. Et il n'est aucun éloge pour moi qui vaille le vôtre à mes yeux.

« Je vous remercie encore et vous serre cordialement les mains.

« Votre reconnaissant,
« Paul de Cassagnac. »

Le critique si fin qu'était A. de Pontmartin, écrivait aussi au Directeur de *La Défense* :

« Les Angles (Gard), le 15 janvier 1877.

« Monsieur le Directeur,

« Mon éditeur M. Calman Lévy m'a adressé les trois numéros de *La Défense,* où un bienfaiteur anonyme m'a traité beaucoup mieux que je ne le mérite. Ne pouvant remercier que ses initiales, c'est à vous que je m'adresse, en vous priant de vouloir bien me servir d'interprète.

Forcé par mon âge et par l'état de ma santé d'habiter constamment la campagne, sachant

(1) Mgr Dupanloup.

qu'en littérature comme en toutes choses, les absents ont toujours tort, je n'en suis que plus sensible aux témoignages de sympathie qui me disent que je ne suis pas tout à fait oublié.

« Mon plaisir a été d'autant plus vif que *La Défense* dont toutes les opinions sont d'accord avec les miennes, me semble prendre, depuis quelque temps surtout, une position tout à fait digne de son titre. Hélas ! je me sens bien triste quand je songe au petit nombre des défenseurs et surtout à la foule et à l'audace des assaillants ! Mais l'amour-propre résiste à tous ces sujets de tristesse, et le mien a été si admirablement flatté que je me croirais coupable d'ingratitude si je ne vous adressais pas mes plus chaleureux remerciements. »

Henri Laserre écrivait à la même époque ces lignes touchantes :

«Monsieur, pardonnez-moi d'avoir tant tardé à vous remercier de l'article beaucoup trop bienveillant que vous avez consacré à mon édition illustrée de *Notre-Dame de Lourdes*. Dieu s'est servi de moi, j'en conviens, pour provoquer l'immense mouvement qui a entraîné vers Lourdes les multitudes chrétiennes ; je le reconnais d'autant plus volontiers que l'indignité et l'infirmité de l'instrument font éclater davantage la gloire du céleste ouvrier. Je crains bien, en me voyant enlacé de la sorte par ceux

qui valent mieux que moi, d'avoir déjà touché ma récompense ici-bas. Priez Dieu, Monsieur, pour qu'il en soit autrement et pour que la divine miséricorde, après m'avoir comblé en ce monde de succès immérités me donne là-haut, avec le pardon de mes fautes, la gloire dont je suis indigne et qui est pourtant la seule que je désire.

Ex imo corde in Christo et immaculata Virgine

Henri Lasserre. »

Parmi les collaborateurs du baron d'Yvoire, se trouvait M. Joseph Denais, qui devait lui succéder comme directeur de *La Défense* et qui resta un de ses plus fidèles amis. M. Morimbeau, sous le pseudonyme de Des Houx, écrivait avec une facilité extrême, mais avait grand'peine à se contenir dans les règles de la prudence. Bien des années plus tard, il devait, emporté par le besoin de jouer un rôle, dévier de la ligne de l'obéissance au Saint-Siège. Il y avait aussi, au bureau de la rédaction, M. Bouverat, Savoyard, très érudit et très sage, qui avait servi de précepteur à plusieurs des princes d'Orléans. Des raisons de famille l'ayant forcé de rentrer en Savoie, Mgr Dupanloup mit à sa place le comte Charles Conestabile, jeune Italien qui avait été élève de La Chapelle Saint Mesmin. Sa

famille était de Pérouse et le cardinal Pecci avait avec elle les plus affectueux rapports ; il aimait le jeune Charles d'une manière toute paternelle. Il lui écrivait de Rome le 9 octobre 1877 :

« Monsieur le Comte, j'ai parfaitement reçu vos félicitations, votre bienveillant article dans *La Défense,* les différents journaux que vous avez envoyés à l'occasion de ma nouvelle charge (1) et je m'empresse de vous en exprimer ma reconnaissance. J'ai été bien sensible aussi aux félicitations que M. Lagrange m'adresse au nom de Monseigneur d'Orléans. Je serai bref et ne veux point dérober votre temps ; je vois par vos articles, que je lis assidûment et avec tout l'intérêt qu'ils méritent, que vous êtes courageusement au milieu de la mêlée. Continuez à lutter et ne vous laissez pas décourager ; le moment est solennel pour la France. Il s'agit de la cause de l'ordre et de la religion. Je vous suis, M. le Comte, de mes vœux les plus ardents.

« En terminant, je vous prie de présenter mes hommages au Baron d'Yvoire, le digne directeur de votre journal, et de recevoir, vous et Madame la Comtesse, avec l'expression de mes sentiments de parfaite estime, ma bénédiction

(1) Celle de Camerlingue.

pastorale que je vous envoie de tout mon cœur.

« Votre affectionné serviteur,
« J. Cardinal Pecci, Evêque de Pérouse.
« Camerlingue. »

En outre de ses rédacteurs habituels, Mgr Dupanloup avait obtenu pour *La Défense* le concours d'un grand nombre d'écrivains supérieurs dans les spécialités les plus diverses, entr'autres le comte de Champagny, Sainte-Claire Deville, Auguste Nisard, le P. de Valroger, Alfred de Courcy, Henri de Bornier, Albert du Boys, Mme Craven, etc. De plus, des correspondants étrangers traitaient les questions catholiques et politiques dans tous les pays.

Le travail était grand pour François d'Yvoire, il était même parfois écrasant et lui faisait regretter « sa vie de pêcheur et de jardinier au bord du lac » ; cependant il y prenait un intérêt profond qui le soutenait.

On a vu, dans la note sur *La Défense* adressée au Père Lecanuet, avec quelle fermeté il s'efforça de seconder le maréchal de Mac Mahon, dont la bonne volonté était à ce moment le seul rempart contre le radicalisme grandissant. Le parti conservateur avait grand'peine à comprendre la situation. Les uns traitaient le Maréchal comme une quantité négligeable ; les

autres lui en demandaient plus que ne le permettaient ses engagements. L'acte du 16 mai, mal interprété et mal soutenu, ne devait aboutir qu'à l'élection d'une Chambre ouvertement anti-cléricale ; les lois funestes se succédèrent avec une désastreuse rapidité. Les périls que *La Défense* avait signalés à l'horizon devenaient pressants ; avec une ardeur croissante, elle conviait les hommes sages et religieux à une union devenue chaque jour plus nécessaire.

Le travail du journaliste s'envole, semble-t-il, comme les feuilles, au gré des vents. Mais François était persuadé qu'il est toujours une semence, qui germe çà et là, souvent là où l'on s'y attend le moins. Toute barque qui passe dans l'océan des idées soulève une vague qui vient frapper une grève lointaine. Cette comparaison revenait souvent à François, lorsque du haut de sa terrasse d'Yvoire, il voyait s'avancer le remous de quelque embarcation, qui avait passé au large et n'était déjà plus en vue.

Tout occupé de son journal, ce ne fut pas sans dévouement que François se prêta à une nouvelle candidature électorale. Le comte Octave de Boigne avait fait triompher les conservateurs aux élections précédentes ; mais il avait été victime de l'odieux système des invalidations. On espérait qu'il consentirait à se représenter ; il recula devant les difficultés de la lutte. Personne ne voulant se porter candidat, on supplia

François d'Yvoire d'accepter encore une fois ce rôle. Il ne voulut point s'y dérober, d'autant plus qu'il sentait l'intérêt extrême de soutenir le gouvernement du Maréchal contre l'opposition grandissante.

Il écrivait à sa mère :

« Malgré les conseils de Philibert, et malgré le peu de disposition que j'y avais cette fois-ci, j'ai fini par être obligé d'accepter la candidature. Je vous l'écris afin que vous priiez bien pour que tout arrive pour le mieux.

« Je n'ai que fort peu de détails encore sur la manière dont les chances électorales se présentent... De ma part, c'est un véritable dévouement. Je ne demande qu'à Dieu de m'en tenir compte. »

Le croirait-on ? Par suite de diverses intrigues, le gouvernement parut voir avec défaveur la candidature d'un homme qui l'avait si ouvertement soutenu ! Les malentendus furent cependant écartés ; mais François d'Yvoire avait été sur le point de se retirer, du moment que ceux qu'il voulait servir semblaient le désavouer, et il en résulta une grande perte de temps au point de vue de la campagne électorale. On sait comment le gouvernement du 16 mai, mal défendu par les conservateurs, fut violemment attaqué ; comment la victoire resta aux mains de nos adversaires, qui devaient si largement en abuser. François d'Yvoire fut au nombre des vaincus.

L'art était pour François un délassement au milieu des soucis politiques. En 1877, au plus fort de son labeur de journaliste, il publia en feuilletons dans *La Défense* un intéressant et pittoresque compte-rendu du Salon de peinture et de sculpture, qui parut ensuite en brochure. Quand il pouvait dérober un instant à ses occupations, il allait au Louvre prendre quelques croquis et se plonger dans la contemplation des œuvres des maîtres.

La mort de Pie IX l'amena à Rome en compagnie du comte Conestabile et du comte Grabinski, élève aussi de La Chapelle ; ce jeune polonais habitait Bologne et était correspondant italien de *La Défense*. Tous trois assistèrent comme représentants du journal aux obsèques du Souverain Pontife. Ils furent témoins de la vénération populaire pour le pape défunt. Le Gouvernement italien tint à l'honneur de maintenir l'ordre au moment du conclave. La Chambre fut prorogée pour éviter toute parole dissidente. Pendant trois jours une foule immense attendit sur la place de St-Pierre le résultat du scrutin. Chaque fois que la petite fumée s'élevait, indiquant que les bulletins avaient été brûlés, aucun des candidats n'ayant obtenu le nombre de voix nécessaire, il y avait un moment de déception, mais qui n'altérait pas le calme du caractère romain.

François écrivait au journal, après avoir indiqué les pronostics qui avaient cours au sujet de l'élection pontificale :

« Nous pouvons faire des vœux, nous pouvons exprimer des désirs, nous pouvons surtout adresser au Ciel d'ardentes prières pour que le nouveau pape soit le plus capable de rendre à l'Eglise sa splendeur et de faire prévaloir son autorité sur les âmes par toute la terre. Mais le choix appartient à ce grand corps d'électeurs, le plus sage et le plus élevé du monde. On peut être certain que ce choix sera fait avec sagesse. Et plus encore nous pouvons compter sur l'assistance de la Providence. Les compétitions personnelles, les visées des parties, les intérêts contradictoires des gouvernements pourraient causer quelques embarras et quelques retards. Mais, ainsi que le disait le défunt cardinal Odescalchi, l'oncle de notre excellent collaborateur Charles Conestabile, le conclave peut être commencé par le diable et continué par les hommes, mais c'est le St Esprit qui l'achève. »

On devine quelle joie fut, pour les rédacteurs de *La Défense,* l'élection du Cardinal Pecci devenu Léon XIII. La politique pontificale allait prendre une orientation nouvelle. Jusqu'à quel point serait-elle modifiée ? Cela dépendait en partie de l'attitude du Gouvernement italien. Bien des indices montraient de sa part un désir

d'accommodement. Les gens prévoyants comprenaient que la situation faite au Pape par la spoliation de ses Etats ne pouvait être équitablement tranchée par la seule loi des garanties, loi qui restait d'ailleurs à la merci du caprice des Chambres.

François d'Yvoire crut le moment opportun de favoriser les bonnes dispositions du Gouvernement italien et d'entrouvrir la porte aux propositions qu'il pourrait faire. Il envoya à *La Défense* des correspondances dans lesquelles il disait :

« A côté de la liberté du conclave, il y a une autre liberté qui doit n'être pas moins scrupuleusement sauvegardée, c'est la liberté du pape futur... Le Pape reste dans toute la force de son droit. C'est au Gouvernement italien qu'il appartiendra de faire, si je puis ainsi dire, des tentatives, des essais, des propositions, dont le Pape tiendra plus ou moins de compte, selon qu'elles lui paraîtront répondre ou non aux intérêts de l'Eglise.

« La difficulté de la situation pèse sur l'Italie bien plus que sur la papauté. La papauté peut subir des accidents transitoires ; l'Eglise peut être persécutée. Le Pape peut souffrir dans son autorité pendant un temps plus ou moins long ; mais Dieu, qui a l'éternité, est pour lui. Tôt ou tard, d'une façon ou d'une autre, par la force des choses, ou putôt par la volonté de la Provi-

dence, l'Eglise retrouvera la situation qui lui est nécessaire pour remplir sur la terre sa divine mission...

« M. de Cavour avait compris d'avance ce que la lutte entre l'Italie envahissante et la papauté, même passive, avait de menaçant pour l'Italie... Peut-on espérer du Gouvernement italien quelque grande initiative ? Je ne saurais le dire. Je sais cependant que le roi Humbert se défend énergiquement contre la réputation irréligieuse qu'on a essayé de lui faire. Ce n'est pas de lui que viendrait l'obstacle. Ses ministres actuels appartiennent à une opinion qui ne leur permettrait pas cette noble entreprise. Mais il faut précisément remarquer que ces ministres appartenant à la gauche extrême, ont pris toutes les mesures convenables à l'égard du Pontife défunt et à l'égard du conclave. D'autre part ils ont donné les ordres les plus sévères pour réprimer les manifestations contraires à la loi des garanties. Si ces ministres agissent ainsi, n'est-on pas en droit d'espérer quelque chose de mieux de la part de ministres plus conservateurs ?...

« Je vous dis ce qui me paraît pouvoir ressortir des circonstances prochaines. Je ne suis pas en mesure, et de plus il ne serait pas convenable d'indiquer le moyen pratique par lequel l'Italie pourrait rétablir l'indépendance et la souveraineté du Pape. J'aurais encore moins la hardiesse de dire ce que le Pape pourrait ou devrait refu-

ser. J'ai trop de respect de l'autorité en général, et de celle du Pape en particulier pour empiéter, ne fût-ce que par une simple parole sur le jugement suprême qui lui appartient. Mais je constate qu'il se produit un mouvement de l'esprit public en Italie qui, pour peu qu'on le favorise et qu'on le conduise avec sagesse, aboutira à rétablir l'Eglise et la papauté dans la situation souveraine à laquelle elles ont droit... Peut-on croire que la patrie de Machiavel ne fournira pas un esprit assez délié pour découvrir comment la difficulté peut être vaincue ? Peut-on croire que la patrie de tant de saints illustres n'aura pas assez de piété pour rendre au Pape ce qui lui est dû ? Déjà, je le répète, le mouvement réparateur se fait pressentir. Et si l'Italie est intéressée plus qu'aucune nation, à le faire aboutir, il faut comprendre aussi quel gage puissant d'ordre et de sécurité un pareil événement donnerait au monde entier. Voilà pourquoi il faut espérer et prier. »

Ces correspondances ne furent point publiées ; même sous leur forme adoucie, on les trouva à Paris trop audacieuses. Ce n'étaient plus les revendications intégrales de la première heure ; les conseils de *La Défense* jugèrent l'essai dangereux. François en éprouva une vive déception : tout ce qu'il avait vu et entendu, lors de l'élection de Léon XIII, lui faisait espérer une conci-

liation que souhaitait le Souverain Pontife, comme un grand nombre de catholiques italiens. Les choses demeurèrent en l'état. La protestation du Saint-Père resta sans réponse. Mais la Providence a voulu que, jusqu'à ce jour, l'Italie comprît son intérêt de ne pas apporter d'entraves à l'exercice du souverain pontificat.

Avant de quitter Rome, François d'Yvoire fut reçu en audience privée par Léon XIII avec le comte Conestabile et le comte Grabinski. Le Saint-Père leur témoigna la plus grande bienveillance et leur prodigua les plus vifs encouragements. « Le Pape, écrit François, a été bien bon et nous a reçus on ne peut mieux ».

CHAPITRE VIII

Maladie de la baronne d'Yvoire
Abandon de la direction de *La Défense*
Mort de Monseigneur Dupanloup.
Mort de la baronne d'Yvoire. - Séjour à Rome.
Les *Rêves de Rome*. — Maladie et tristesse.
Séjour à Hyères.

Tout semblait favoriser l'œuvre de *La Défense* sous le nouveau pape ; tous les actes de Léon XIII devaient lui donner raison. Mais une douloureuse épreuve allait forcer François à abandonner son œuvre. Une attaque de paralysie laissa sa chère femme dans un état menacé et précaire. Mgr Dupanloup comprit la douleur de son ami : il lui écrivit de Tain :

« J'apprends à l'instant par votre lettre, et aussi par une de M. Conestabile, l'affreux malheur qui vous arrive. Il n'en peut y avoir de plus douloureux pour un cœur tel que le vôtre. Vous êtes atteint à la source même de votre bonheur

le plus intime et le plus doux. Je ne puis dire à quel degré j'y compatis. Je veux croire, que la maladie n'est pas aussi déclarée que vous paraissez le craindre et que vos bons soins pourront peut-être l'enrayer. Mais s'il en était autrement, il est certain que vous voilà condamné à une cruelle épreuve pour laquelle vous aurez besoin plus que jamais de toute votre foi et de tous vos sentiments chrétiens.

« Je demande instamment au Bon Dieu de vous épargner, de vous rendre votre si bonne, si douce, si pieuse et si aimable femme tout entière; de la remettre de toutes les secousses qui ont ébranlé si profondément son faible et délicat organisme ; de vous laisser enfin cette douceur et cette consolation intimes dont vous avez si grand besoin au milieu de tous les tracas et de tous les déboires dont la vie aujourd'hui est faite.

« Je compte vous voir bientôt, mon cher ami, me voilà en route pour Orléans et je passe par Paris. Je m'empresserai dès mon arrivée de me rendre auprès de vous.

« Croyez plus que jamais à tous mes tendres et dévoués sentiments en N. S.

« Félix, Evêque d'Orléans. »

Le Docteur Charcot consulté sur l'état de la malade n'en dissimula point la gravité. Le repos

à la campagne pouvait prolonger sa vie de quelques mois encore. Elle parut reprendre ses forces dans le calme et le bon air de la Savoie. L'espoir de la conserver renaissait par moments dans le cœur des siens ; puis, de nouveau, les mauvais symptômes les rappelaient à la douloureuse réalité.

François n'avait pas quitté sans regrets *La Défense ;* il continuait à s'y intéresser ; mais un devoir plus pressant le forçait à s'en retirer. Il écrit à l'Evêque le 26 avril :

« ...Je trouve vos lettres sur Voltaire *écrasantes.* Je ne croyais pas qu'on put amener ainsi l'esprit du lecteur à une telle conviction de l'indignité de Voltaire... Vous allez sans doute soulever bien des colères. Je regrette de quitter mon poste dans un moment où j'aurais pu servir à vous défendre, et où j'aurais eu tant de naturel entraînement à répondre à vos adversaires. Mais c'est la volonté de Dieu qui m'a imposé cette retraite forcée. La santé de Mme d'Yvoire continue à s'améliorer. Cependant les médecins me disent que des soins constants et prolongés sont absolument nécessaires... Peut-être les circonstances permettront-elles des luttes plus utiles au point de vue du résultat français ; mais je regarde déjà comme moralement acquise la victoire essentielle de la franchise religieuse contre la calomnie et les manœuvres perfides de nos adversaires. Il va se

lever une aurore nouvelle qui éclairera l'Eglise en France d'un jour beaucoup plus favorable, plus juste et plus vrai. Et en même temps l'Eglise récoltera de plus nombreuses sympathies. Ce ne sera pas l'œuvre d'un jour, car les préjugés sont nombreux et enracinés. Mais l'œuvre est commencée et elle réussira.

«L'Encyclique, dont nous n'avons encore qu'un bref résumé, montre tout ce que nous pouvons attendre de la sagesse et de la prudence clairvoyante de Léon XIII. Dieu a été bien bon pour le monde en nous donnant ce pape, comme gage béni d'apaisement pour tous les hommes de bonne volonté. »

Malgré la tourmente anticléricale qui allait être déchaînée sur la France, ces prédictions favorables sont restées vraies ; à l'heure où nous sommes, en dépit du mal accompli par de longues années d'instruction antireligieuse le retour se manifeste dans bien des régions en faveur des idées chrétiennes. Le besoin s'en fait plus vivement sentir en face des menaces révolutionnaires, et l'on comprend combien il est non seulement injuste, mais ridicule, de traiter l'Eglise en ennemie.

Hélas ! même sous Léon XIII, les intrigues allaient leur train, et François était vivement peiné lorsqu'elles atteignaient ses amis les plus vénérés.

« J'ai eu, écrit-il à Mgr Dupanloup, quelques renseignements sur les tentatives faites à Rome contre Mgr Marilley... Il n'est plus jeune, mais ne faut-il pas tenir grand compte de cette vie usée au service de Dieu et de l'Eglise ? Mgr Marilley a été exilé de Genève, et ensuite il a été saisi à l'évêché de Fribourg et mis en prison à Chillon. C'est une preuve éclatante qu'il sait résister quand il faut. Aujourd'hui on l'accuse d'être *libéral,* de s'entendre trop facilement avec le Gouvernement de Fribourg ! Mais est-ce que l'Eglise demande nécessairement « plaies et bosses » ? Entre Berne et Genève où triomphent les *Vieux Catholiques,* est-ce qu'il faut regretter le calme et la tranquillité du diocèse de Fribourg où, malgré toutes sortes d'intrigues, les *intrus* (1) n'ont pu pénétrer en aucune façon ? Ce grand résultat est dû au sens, à la sagesse, à l'autorité, à la dignité de Mgr Marilley. Cela est certain. Tandis que la triste situation de l'Eglise à Genève est due beaucoup sans doute aux ennemis de la foi, mais un peu aussi aux imprudences des personnes trop ardentes et trop zélées...

« Il serait bien regrettable qu'à Rome on prêtat trop facilement l'oreille aux requêtes de ces gens remuants, qui ne sont bons qu'à tout brouiller si on les laisse s'occuper de ce qui ne

(1) On désignait ainsi la secte des *Vieux Catholiques.*

les regarde pas... On agit de bonne foi, ce qui veut dire : on se trompe et on trompe les autres de bonne foi. Mais ce n'en est pas moins une erreur. La moindre disgrâce qui atteindrait ici Mgr Marilley produirait un effet immensément déplorable, c'est la sagesse qui serait condamnée, c'est le respect dû au martyr qui serait méconnu. Ce serait une espérance donnée à toutes les convoitises intempérantes, conscientes ou inconscientes. »

L'abbé Güthlin était un philosophe éminent que Mgr Dupanloup s'était attaché depuis que la guerre de 70 lui avait fait quitter l'Alsace sa patrie. Il était spécialement chargé de seconder les écrivains de *La Défense*. En août 1878, il mourut subitement à Lacombe, où il avait accompagné l'évêque. Celui-ci fut désolé et François partagea son chagrin.

« Je savais, écrivit-il, la maladie de M. Güthlin et je n'ai pas été très surpris de sa mort ; mais j'ai vivement ressenti le chagrin que ce triste événement a dû vous causer, et c'est une bien grande perte pour tous les amis de la France et de l'Eglise. Heureusement ce malheur vous est arrivé chez les hôtes si dévoués et si excellents que personne mieux qu'eux ne pouvait adoucir l'amertume de ce grand chagrin. Hélas ! le chagrin est vraiment le lot de tout le monde. Quand il me faut vivre avec cette

pensée constante que l'existence de ma pauvre femme est absolument menacée, et quand à chaque instant quelque nouveau symptôme me fait toucher du doigt le danger, j'ai peine à résister à un écrasement complet ! Je dis bien : que la volonté de Dieu soit faite ! mais je trouve que c'est bien amer !

« Je n'ai pas pu assister aux fêtes d'Annecy. Mme d'Yvoire a eu justement une crise la veille. Elle me disait : « C'est St François de Sales qui veut me prouver que nous ne pouvions réellement pas assister à sa fête ». Je suis moi-même souvent souffrant, parce que cette inquiétude continuelle m'opprime...

« Mais c'est trop vous entretenir de mes misères et abuser de votre affection si précieuse pour moi. »

Cette affection si précieuse allait manquer à François au moment où il en aurait eu le plus besoin. La réponse à la lettre qu'on vient de lire est la dernière de la correspondance échangée entre les deux amis.

« N. D. des Ermites, le 12 sept. 1878.

« Mon cher ami, je suis touché comme je le dois de la sympathie que vous voulez bien me témoigner pour le grand malheur dont j'ai été récemment frappé. Cette mort aura été une des

plus vives douleurs de ma vie, et j'en ai ressenti l'amertume au moins à l'égal de ce que j'ai éprouvé lorsque j'ai perdu ceux qui furent mes plus anciens et mes plus grands amis sur la terre. Jamais je n'avais vu et senti de si près les tristesses de la séparation. J'avais trouvé en lui un véritable ami et le plus sérieux dévouement.

« Dans cette peine, le Bon Dieu m'a fait aussi sentir ses bontés pour ce cher ami et pour moi-même.

« Veuillez continuer vos bonnes prières pour lui et aussi pour moi.

« Tout à vous bien affectueusement en N. S.

« Félix, Evêque d'Orléans. »

« P. S. Je serai lundi prochain à Monabri chez la princesse Wittgenstein. Si la santé de Mme d'Yvoire vous permettait de venir m'y trouver un moment, ce serait une grande consolation pour moi. »

« Je vais en toute hâte à Menthon auprès du comte Alexandre qui vient d'être frappé d'une très violente attaque de paralysie. Les tristesses sont de tous les côtés. »

Monseigneur se rendit ensuite à Lacombe, et c'est là que, le 11 octobre, pris d'un malaise soudain, il expira, assisté de son jeune secré-

taire l'abbé Chapon, aujourd'hui évêque de Nice, qui n'eut que le temps de l'absoudre et de lui suggérer les prières auxquelles il put encore s'unir. Quel deuil il laissait dans les âmes qui lui étaient attachées !

« Je ressens, écrivait François à sa mère, quelque chose de comparable au chagrin d'un orphelin. Mais enfin le cher évêque a trouvé le doux et éternel repos... Combien de milliers et de milliers de personnes qui, comme moi, lui doivent une immortelle reconnaissance, lui serviront de témoignage devant Dieu ! »

Cette perte n'était que le prélude d'un chagrin plus grand encore pour François d'Yvoire : malgré tous les soins, il voyait sa femme dépérir ; les mois, en s'écoulant, n'apportaient qu'une aggravation à son mal. Le 15 avril 1879, elle s'éteignait dans les sentiments d'une tendre piété et laissant d'unanimes regrets.

Quelques temps après, son mari désolé écrivait dans ses notes intimes :

« Quel trouble dans mon esprit !.... Plus je pense à la perte que j'ai faite et plus elle me semble irréparable. Ma pauvre petite femme était vraiment à moi. On me dit : elle est heureuse. Je le crois. Mais je n'ai pas le désintéressement qu'il faudrait pour oublier mon propre malheur en songeant à son bonheur. Elle me manque à tout propos. J'avais une si grande

habitude de chercher auprès d'elle la consolation à toutes mes peines ! Bien plus, quand j'étais irrité, je lui faisais part de mon irritation. Je lui faisais partager mes ennuis, elle les ressentait plus vivement que moi-même. C'était alors à moi de la rassurer, et nous nous calmions en même temps tous les deux...

« Quel avenir me reste-t-il ? A quoi puis-je être bon ? A quoi puis-je prendre intérêt ou plaisir ?... Le monde et la vie ont perdu leur signification pour moi. Je n'ai pas assez de piété pour m'abîmer en Dieu. Peut-être mon caractère ne me permettrait-il pas cette vie extatique et surhumaine. Ma santé même ne me permettrait pas d'être prêtre. Il me faut des soins qui ne se concilient pas avec la sévère austérité d'un religieux. Le travail même m'est devenu presque impossible...

« 21 7bre. J'entrevois une occupation qui pourrait non pas me distraire, mais rendre à ma vie une utilité quelconque. Lorsque Léon XIII allait être élu, j'avais pressenti le rôle que la Providence lui réservait : ...je voudrais, à Rome, cet hiver, recommencer mon entreprise, dans un livre dont je serais seul responsable. J'aurais moins de bruit que dans un journal, mais je pénétrerais peut-être plus profondément dans l'esprit de mes lecteurs. Je ne ferais point ce livre pour chercher un succès, d'ailleurs plus que problématique. Je ne chercherais que le triom-

phe de la vérité. Je prendrais pour devise : *Regnum Dei et justitiam.* C'est même un bon calcul, puisque J.-C. a dit : « Cherchez premièrement cela et le reste vous sera donné par surcroît ».

Rome est le refuge des âmes souffrantes. François y passa un hiver qui fut pour lui un apaisement. Il y composa les *Rêves de Rome,* où sous la forme d'un triste roman d'amour, il a cherché à proposer une solution de cette question de l'indépendance du Pape qui le préoccupait si vivement. Il le signa du pseudonyme de Maurice de Féclay ; (Féclay est le nom d'un bois de chênes qu'il possédait près d'Yvoire).

C'est dans la bouche d'une jeune Anglaise protestante, mais enflammée de l'amour de la justice et consciente de la grandeur morale de la papauté, qu'il place les idées maîtresses de son œuvre. C'est elle qui cherche à faire comprendre aux jeunes Italiens qui l'entourent le devoir de leur pays et l'intérêt qu'il trouverait à régler la question romaine d'une façon satisfaisante pour les catholiques du monde entier. L'important est d'abord d'offrir au Pape une voie d'accès sur la mer, qui lui laisse, en tout état de cause, la pleine liberté de ses correspondances, et une suzeraineté absolue sur son territoire.

Le Pape serait sans doute en droit d'exiger la restitution de ses Etats ; mais peut-être ferait-

il le sacrifice de sa royauté temporelle, si sa situation de Pontife était suffisamment sauvegardée.

Ces idées qui paraissaient alors audacieuses ont fait leur chemin depuis. Plût au Ciel qu'elles fussent réalisées un jour ! La divine Providence a les secrets de l'avenir ; mais si jamais un arrangement intervient entre la papauté et l'Italie, ce sera probablement dans le sens indiqué par les *Rêves de Rome.*

Ce livre écrit avec un charme très vivant, retrace les souvenirs de la mort de Pie IX et de l'avènement de Léon XIII. Des portraits pris sur les types divers que présentait alors la société romaine, entourent la gracieuse figure de Miss Eléna. Celle-ci finit par épouser son fidèle soupirant, Olivier de Mortange, après s'être faite catholique, mais au moment où le jeune homme, miné par la maladie, va rendre le dernier soupir. (1)

Le *Journal de Rome* publia, deux ans après, en feuilleton cette *nouvelle,* dont la portée dépassait beaucoup celle du cadre romanesque dans laquelle l'auteur s'était volontairement

---

(1) M. Ernest Naville, l'éminent philosophe genevois, appréciait ainsi ce petit livre dans une lettre à l'auteur :

« 16 août 1896. J'ai profité des loisirs relatifs que me procure la vie à la montagne pour lire les *Rêves de Rome.* L'intérêt de la lecture a été pour moi très vif. J'ai cru d'abord avoir affaire à un simple roman. Mais j'ai promptement reconnu mon erreur, et vu que le roman n'était que le manteau qui couvrait

renfermé pour mettre plus de discrétion dans sa tentative.

François avait à Rome de bons amis. Il faisait notamment de longues promenades avec l'abbé Xavier Dufresne, de Genève, petit-fils de M. Foisset, l'ami de Lacordaire. Quoique devenu aveugle, l'abbé Dufresne étudiait la théologie de St Thomas, grâce à l'assistance de sa sœur qui suppléait à son infirmité. Il obtint l'immense faveur d'être fait prêtre malgré sa cécité.

Le courage revenait peu à peu à François d'Yvoire, lorsque sa santé fut gravement atteinte; au mois de mars, il souffrit d'une vive inflammation du foie, que le médecin, croyant avoir affaire à une affection paludéenne, ne fit qu'aggraver par de fortes doses de quinine. François quitta Rome dès qu'il le put. Mais il était encore si malade qu'il ne pût atteindre la Savoie; à Gênes, son beau-frère, le général Pierre de Chevilly lui prodigua ses soins, jusqu'à ce

---

une dissertation politico-religieuse, deux choses qui s'unissent intimement dans les questions italiennes.

Miss Eléna est une très savante fille et une très habile discoureuse; je la pense du reste charmante, et peut-être aurais-je pris place à Rome au nombre, je ne dis pas de ses prétendants, mais de ses admirateurs.

Donner au Pape un port sur la mer qui lui offrirait une communication libre avec le reste du monde, est une idée heureuse. J'ai été fort touché de la pensée de faire venir des Trappistes, (pour défricher les régions insalubres), les hommes qui offrent de mourir pour donner aux autres les conditions de la vie.

Mais *rêves* de Rome, pour le moment du moins; pour l'avenir, qui sait ? »

qu'il rentrât chez lui pour recevoir ceux de sa mère.

« La maladie a cela de bon, écrivait-il après une amélioration de son état, qu'elle émousse la sensibilité. A mesure que la santé me revient, je retrouve plus vif le sentiment de l'absence de Valérie... En la perdant, j'ai perdu tout le plaisir toute la joie de ma vie. Aussi ne sais-je pas bien pourquoi je désirerais revenir à la santé. Il est vrai que je crains beaucoup la souffrance, surtout à certains moments où la sensibilité nerveuse est surexcitée. Je ne voudrais pas vivre pour souffrir. Malade comme je suis, je fais souffrir les autres... Mais je ne vois pas que ma maladie tourne à une fin prochaine. Je redoute plutôt une longue suite de souffrances.

« Si j'étais guéri, je ne vois même pas comment j'emploierais ma vie utilement... Quant au pays, il n'y a aucune chance en ce moment de vaincre son aveuglement et de lui inspirer de la confiance. Quel bien pourrais-je donc faire ? Je suis un outil inutile et la maladie a encore cela de bon qu'elle m'empêche de trop souffrir de mon inutilité.

« Cependant il se pourrait qu'une fois guéri je visse les choses autrement et qu'il se présentât quelqu'œuvre utile à entreprendre. Si le Bon Dieu me trouve encore bon à quelque chose, je le prie de me guérir. Je ne puis que m'en remettre à

sa volonté, car je ne vois pas du tout ce qui serait le meilleur pour moi. »

Pendant l'hiver de 1880 à 81, qui fut si rigoureux dans la région des Alpes, c'est au soleil d'Hyères que François recouvra la santé. Sa mère l'y accompagna ; elle souffrait cruellement de le voir plongé dans une tristesse profonde et ne cessait d'adresser pour lui au Ciel les plus ardentes prières. Elle fut exaucée : petit à petit, sous l'influence de cette belle nature méridionale qu'il aimait tant, il retrouva son calme et ses forces.

Il se remit à peindre. Ses albums gardent une foule d'aquarelles charmantes qui témoignent de son vaillant travail. Il faisait de longues excursions avec l'abbé Chapon, tous deux mettant en commun leurs souvenirs et leur attachement à l'égard de Mgr Dupanloup.

Lorsque le printemps arriva, François se sentait rasséréné. Une vie nouvelle allait commencer pour lui. Dieu nous laisse ainsi descendre jusqu'au fond de l'abîme de nos souffrances. Au jour qu'Il a choisi, Il tend sa main toute puissante pour nous en retirer. Personne ne baisa cette main avec une plus humble et plus profonde reconnaissance que François, après avoir senti tout le poids de l'épreuve.

CHAPITRE IX

Second mariage du baron d'Yvoire.
Fondation du *Journal de Rome*.
Mort du comte Conestabile.
Le baron d'Yvoire se retire du Journal.

On sait quel dévouement absolu l'abbé Lagrange, plus tard évêque de Chartres, avait voué à Mgr Dupanloup. Après la mort de celui-ci il hérita de ses amitiés et de ses sollicitudes. Il désirait, avec toute la bonté de son cœur, voir le baron d'Yvoire se reprendre à la vie, au travail et, s'il était possible, au bonheur.

Il le pressait de se remarier et lui parlait de la famille de Bournet, qui était depuis de longues années en relations avec Mgr Dupanloup. M. Camille de Bournet était parent d'Albert du Boys par la femme de ce dernier, née de Larnage. Mme de Bournet avait pour sœur Mlle Théodorine de Vaulserre, qui avait vécu longtemps à Orléans sous la direction du grand

Evêque. Mlles de Bournet avaient été depuis leur enfance choyées à Lacombe, où elles avaient reçu bien souvent la bénédiction et les conseils de Mgr Dupanloup. L'une d'elles, quoique de moitié plus jeune que François d'Yvoire, sembla à l'abbé Lagrange et à Mlle Netty du Boys, capable d'apprécier, de comprendre et de consoler celui que l'épreuve avait si douloureusement affligé.

Lorsque François consentit à se prêter à ce projet d'avenir, il se décida, avant toute entrevue, à entrer en correspondance avec la mère de la jeune fille en question, (elle avait perdu son père en 1879). Il voulait se montrer d'avance tel qu'il était, et demandait qu'on lui fit connaître en retour le caractère et les dispositions de celle que l'on pensait devoir lui convenir.

« Examinez bien, disait-il, ne vous inquiétez que de votre fille. Ce que des amis si bienveillants pour moi ont pu vous dire, ne doit pas embarrasser votre jugement. Je préfère beaucoup le chagrin que vous me feriez maintenant en me disant : « Vous ne convenez pas à ma fille », au chagrin que j'éprouverais plus tard, si je ne puis la rendre heureuse autant qu'elle me paraît le mériter ».

Et quelque temps plus tard, il écrivait :

« Je croyais ma vie finie. On me disait que la solitude me tuerait ou m'endormirait dans une

vie sans ressort, sans but, sans énergie. On avait raison ; mais on m'aurait laissé choisir à ma volonté une compagne, que je ne voyais rien qui me rendit le moindre goût à l'existence ...Voyez comme j'étais peu préparé au bonheur ! Un naufragé, qui s'est habitué à l'idée de mourir abandonné dans son île, n'est pas plus bouleversé en voyant une voile qui lui apporte le salut et la vie. Est-il possible ? Y-a-t-il encore du bonheur pour moi ?

« Tout cela n'est pas pour vous apitoyer. Que votre fille ne fasse que ce qu'elle voudra faire librement. Mais si, dans toute la liberté de sa décision, elle donne la joie de sa vie à la tristesse de la mienne, vous comprenez avec quel sentiment de reconnaissance je l'accepterai.

« Que votre fille ait confiance en moi, afin que nous puissions tout d'abord nous bien connaître dès que nous nous rencontrerons. Je suis déjà certain que je ne trouverai rien en elle qui ne me convienne parfaitement. Mais si je vois que moi je ne lui conviens pas, je m'inclinerai, en lui restant non moins dévoué,devant un refus qui était nécessaire à son bonheur. Si elle croit voir en moi quelque tristesse, ce sera malgré moi, et je la supplie de ne pas s'en effrayer. Je n'ai pas le droit et la hardiesse d'en dire davantage ; mais elle peut compter déjà sur moi, comme sur quelqu'un qui lui est tout dévoué ».

Ce fut à Tain, chez M. et Mme du Boys, que se

fit la connaissance, et Mlle Marie de Bournet n'hésita pas à donner sa main à celui qui lui tendait la sienne si loyale et si douce.

L'abbé Lagrange bénit le mariage le 27 juin 1881, dans l'église de Varces, près de Grenoble. Un télégramme de Mgr Boccali transmit aux époux la bénédiction de Léon XIII.

Quelques jours après, ils prenaient part à Lacombe à une réunion des amis de Mgr Dupanloup, motivée par la bénédiction du petit oratoire de St-Murry, hameau charmant de la montagne, qui avait les prédilections de l'évêque; il y priait dans la solitude d'un bois de châtaigniers, d'où la vue s'étendait merveilleuse sur la vallée de Grésivaudan et sur les sommets qui l'environnent. Une petite chapelle dédiée à la *Vierge fidèle,* (vocable cher au saint évêque), rappelle désormais sa grande mémoire dans ce coin des Alpes. Le voyage de noces des époux fut un pélerinage à Lourdes. Ils trouvèrent ce saint lieu presque désert, l'extrême chaleur avait suspendu les voyages. Mais si la prière en commun avec tout un peuple est une force, le recueillement intime dans un pareil sanctuaire a un charme particulier quand on est en situation d'en goûter toute la douceur. François écrivait à sa mère:

« De quel cœur je remercie le Bon Dieu, la Sainte Vierge ! Oh ! que Dieu est bon ! Mais est-il possible qu'il ait fait en moi une pareille trans-

formation, sans qu'il ait pour but de m'employer à quelque chose ? Pour le moment, je ne vois rien qui se présente. Je remets tout cela entre les mains de Dieu. J'en charge la bonne Sainte Vierge. J'offre ma bonne volonté et j'attends. J'attends sans impatience, car le temps ne me dure pas, je suis si heureux !... Comme je voudrais faire partager notre bonheur à tout le monde ! »

Il y a un certain degré de félicité auquel on ne peut se maintenir ici-bas. L'épreuve ne tarde pas à nous rappeler aux conditions ordinaires de la vie. Le voyage avait été un enchantement; mais les voyageurs n'avaient pas songé à la fatigue qui devait en résulter par cet été brûlant. Lorsqu'ils s'installèrent à Yvoire, après de nombreuses visites des parents empressés à les recevoir, le village leur fit une chaleureuse réception. Déjà cependant la santé de François était atteinte, et il ne tarda pas à tomber malade d'une inflammation du foie. Sa mère accourut auprès de lui et plusieurs semaines se passèrent dans une grande angoisse. Cependant la crise douloureuse se dissipa, remplacée par la joie de la guérison.

Presque aussitôt le comte Conestabile fit part au baron du projet de fondation d'un journal écrit, à Rome, en langue française, et destiné à soutenir dans le monde, la grande action de

Léon XIII. Le 8 octobre 1881, le comte écrivait à François :

« Cher Ami,

« J'espère n'être pas éloigné de toucher au but auquel je vise depuis longtemps. Depuis que nous nous sommes quittés, j'ai toujours eu l'idée que vous deviez revenir à Rome et que je reprendrais un jour les bons combats que j'ai commencés avec vos conseils et votre appui.

« Voilà de quoi il s'agit : la publication du journal français est assurée à Rome... L'assemblée générale qui a eu lieu hier a décidé l'immédiate publication du journal qui paraîtrait le 1er décembre et qui aurait pour titre : *Journal de Rome*. Le St Père le désire vivement... Votre nom est *venu tout seul* à l'esprit de tous... Je ne suis chargé d'aucune offre définitive, mais on m'a dit de sonder le terrain auprès de vous... Dans les commencements, on ne pourrait vous offrir qu'un traitement modeste, mais qui augmenterait comme les autres avec les abonnés. Moi-même j'ai dû faire des sacrifices de ce côté.

« N'hésitez pas et venez à Rome ; nous ne ferons qu'une seule famille et nous reprendrons les luttes d'autrefois. Maintenant vous êtes revenu à vingt ans avec le bonheur qui vous entoure ; vous êtes presque plus jeune que moi... »

C'était une grande détermination pour Fran-

çois d'Yvoire de s'installer à Rome, il était à peine remis de sa maladie, et sa jeune femme attendait un premier enfant. Mais l'œuvre répondait si bien à ses désirs de servir la cause catholique, et cela à Rome, sous le regard de Léon XIII, qu'il se décida à tenter l'entreprise. Les lettres de M. Conestabile se faisaient plus pressantes. Le 22 octobre il écrivait :

« Répondez-moi oui par télégraphe, c'est ce qu'il y aurait de mieux. Pensez qu'il s'agit d'une grande œuvre, que vous pouvez la maintenir dans la bonne voie et qu'autrement, sans vous, elle se perdra ».

Le *oui* envoyé, le comte y répondit ainsi :

« Cher ami, votre dépêche est arrivée en bon point, car si rien n'était venu, on se serait nécessairement tourné ailleurs, en raison du peu de temps qui nous sépare du moment de paraître ..

« Courage donc, et venez vite. Je ne puis vous dire combien je suis heureux de vous avoir ».

La jeune ardeur du comte Conestabile dépassait sa prudence. Il apportait dans l'œuvre nouvelle un désir de conciliation qui lui fit accepter des collaborations dangereuses. Les difficultés matérielles étaient grandes : un seul journal se publiait alors en français à Rome *l'Italie* qui était hostile au St Siège. Pendant les premiers jours, François était souvent obligé d'ajouter à ses attributions de rédacteur en chef, celles de cor-

recteur d'épreuves. Mais le travail et la patience vinrent à bout de ces obstacles matériels, tandis que les difficultés morales ne firent que grandir : il avait fallu donner au journal un directeur italien qui fût un répondant auprès de son pays. On avait choisi le marquis de B. très dévoué au Pape, mais absolument ignorant de la politique et des choses de la presse. Son rôle devait être purement nominal et honorifique ; mais, loin de s'en contenter il empiéta dès le début sur les fonctions du directeur véritable, quoiqu'elles eussent été définies par écrit. On avait cru prévenir toute hostilité de la part du journal *l'Univers* en faisant entrer dans la rédaction, comme chroniqueur des nouvelles religieuses, M. Maguelonne, correspondant de *l'Univers* à Rome. C'était un homme fort indigne, par sa conduite et par son caractère, de l'influence qu'il exerçait trop souvent sur la politique religieuse. Au *Journal de Rome,* il ne tarda pas à susciter des embûches au directeur.

Ce qui était plus grave encore, les administrateurs financiers du Journal cherchaient à en faire une spéculation pécuniaire, tandis que François redoutait par dessus tout qu'une feuille dévouée au Pape, servît à donner crédit à des entreprises hasardeuses. Il discerna du premier coup d'œil les écueils de la situation; mais avec le concours du comte Conestabile, qui était si agréable au St Père, il ne désespéra pas de les

vaincre. Léon XIII voulut recevoir les rédacteurs et leur témoigna toute sa bienveillance. Il se montra fort satisfait des débuts du Journal. Le fait est que les correspondants étrangers, choisis parmi l'élite des catholiques, lui donnait un intérêt que l'on peut appeler vraiment mondial.

La question romaine se posait alors devant l'opinion d'une manière aiguë qui pouvait faire espérer une solution heureuse :

« Notre voie, écrivait François d'Yvoire, est tracée par la grandeur sereine, la pureté désintéressée, la fermeté magnanime des revendications du Pape Léon XIII, sous la protection et sous les auspices duquel nous inaugurons notre œuvre...

« Ce n'est pas seulement à la conscience publique que nous faisons appel, c'est aussi au véritable intérêt de tous les peuples.

L'erreur qui consiste à voir un antagonisme entre les droits suprêmes de l'Eglise et les droits légitimes des nations, entre le progrès chrétien et l'amélioration sociale, a déjà été combattue par le langage si net, si persuasif que Léon XIII a fait entendre dès les premiers jours de son pontificat. Le *Journal* ne fera que répandre, avec l'efficacité de la presse quotidienne les solennels enseignements du Pape...

« ...Le *Journal* fera ressortir aussi l'harmonie qui existe entre la religion et la science, entre

l'autorité et la liberté, entre le progrès et la Révélation...

« Vienne le jour où les esprits seront éclairés, où la paix sociale sera reconquise, où la papauté, cette gloire de la terre italienne et de l'histoire de ses aïeules, reprendra toute sa puissance et tout son éclat. »

Après un mois de vaillant travail, François écrivait à sa belle-mère :

« Nous sommes arrivés bien à propos pour prendre notre part dans la lutte engagée par le Pape. L'opinion est saisie maintenant. La question du Pape est partout remise sur le tapis. Il est possible que tout cela tombe dans l'eau. Mais il est possible aussi que nous arrivions à des événements considérables.

« C'est le cas de vous dire ce que nous ne pouvons pas dire dans le journal. Vous me demandez si le Pape songe à quitter Rome. Oui, c'est une éventualité qui a été envisagée et qui pourrait se réaliser, si un incident, fort possible, venait y donner lieu. Cependant l'Italie fera tous ses efforts pour éviter l'incident. Et le Pape est trop loyal pour le faire naître lui-même...

« Le prélat intime du Pape (Mgr Boccali), qui nous a obtenu la bénédiction de Léon XIII, ignore que les *Rêves de Rome* sont de moi ; mais c'est un de ceux qui nous ont le plus poussés à publier ce petit roman. J'y fais les modifications

que le temps a rendues nécessaires. J'exprimerai même demain quelques réserves pour que la responsabilité du *Journal* ne soit pas engagée; mais je sais qu'il a eu un réel succès au Vatican.»

Mgr Boccali, auquel il est fait allusion ici, était un prêtre de Pérouse dont le dévouement à Léon XIII ne connaissait pas de bornes. D'une piété et d'une modestie profondes, il vivait au Vatican dans une chambre qui avait l'aspect d'une cellule de religieux. Elle correspondait à celle du Pape par une sonnette; jour et nuit le secrétaire intime de Léon XIII pouvait répondre au moindre appel du Saint Père.

François d'Yvoire avait été mis en rapports avec Mgr Boccali par M. Conestabile, lors de l'élection de Léon XIII. Cet excellent prélat lui servit maintes fois d'intermédiaire pour communiquer avec le Souverain Pontife, non seulement pendant son séjour à Rome, mais durant tout le pontificat de Léon XIII. Il put ainsi intervenir souvent en faveur de ses amis et des idées qu'il croyait utiles. Ses communications étaient toujours bien accueillies; il put rendre, sous le couvert d'une discrétion absolue, bien des services dont les lettres du prélat gardent les traces plus ou moins voilées, mais dont Dieu seul a tout le secret. Après la mort de Mgr Boccali, survenue en 1892, son successeur auprès de Léon XIII, Mgr Angeli, voulut bien continuer

de transmettre au St Père les communications que François désirait lui faire parvenir.

Au moment où le *Journal de Rome* semblait enfin mis à flot, un coup terrible allait être porté à cette œuvre, et ce coup atteignait en même temps François d'Yvoire en plein cœur : Charles Conestabile, cet homme si plein d'avenir, si dévoué à l'Eglise, si nécessaire à sa famille, si sympathique à tous, fut enlevé presque subitement le 28 décembre par une crise cardiaque ! Il était légèrement souffrant depuis trois jours, mais rien ne faisait prévoir une catastrophe. Sa jeune femme mit au monde un fils à l'heure même de ses funérailles. Tout contribua à rendre cette fin plus poignante (1).

François songea à se retirer du *Journal,* pensant bien que les difficultés, dont il avait peine

---

(1) Le baron d'Yvoire a tenu à conserver la mémoire de son ami dans une notice biographique parue en 1882 et qu'il fit offrir à Léon XIII. Parmi les nombreuses lettres qui attestent combien elle fut appréciée, citons celle de l'auditeur de Rote, le très spirituel et très renseigné Mgr Mourey :

Rome, 9 mars 1883.

Monsieur le Baron,

Veuillez je vous prie m'excuser sur mon retard à vous exprimer ma reconnaissance et le plaisir que j'ai goûté à lire la biographie que vous m'avez si gracieusement envoyée, j'ai voulu prendre le temps de la déguster en gourmet. Votre œuvre a tout le charme des qualités d'esprit et de cœur du regretté Comte, avec un reflet de son auteur. C'est le calme du Léman à côté du ciel de l'Ombrie et de ses collines.

La disparition d'hommes de la trempe de Conestabile est toujours un malheur public dont la suite des événements semble développer l'étendue; mais vous atténuez cette perte en rendant dans des pages trop courtes, voix et figure au généreux défunt ».

à triompher avec le secours de M. Conestabile, deviendraient insurmontables après sa disparition. Mais ses amis de France le supplièrent de ne pas abandonner l'entreprise. Dans son incertitude, François voulut prendre conseil du St Père lui-même. Mgr Boccali lui ménagea une entrevue secrète avec le Souverain Pontife. L'entretien fut long et tout intime; François sentit que Léon XIII comprenait son dévouement et estimait sa clairvoyance; il essaya donc de poursuivre son œuvre. Il réclamait un collaborateur que la mort de M. Conestabile rendait indispensable, mais ne put en obtenir.

Le *Journal* était de plus en plus remarqué pour ses articles sages et éloquents, fournis en grande partie par le Directeur, et cependant les tracasseries intérieures ne faisaient que s'accroître. Les suspicions, les jalousies, les vexations se multipliaient. La conduite politique du baron était critiquée. La lettre suivante donne un aperçu de ces reproches :

« Vous avez, paraît-il, trouvé que je ne triomphais pas assez de la chute de Gambetta. C'est que, bien loin de me réjouir quand je vois la France marcher de plus en plus vite vers l'abîme, je ne puis que chercher les moyens d'adoucir les épreuves que va subir mon malheureux pays.

« Le jour où la Commune sera revenue, où l'on fusillera de nouveau les prêtres, croyez-vous

qu'on pourra se frotter les mains en pensant que Gambetta et les autres ont été renversés ? C'est avec ce système de tout honnir, de tout maudire, que nous sommes arrivés en France à ne plus pouvoir être gouvernés. Un gouvernement ne peut plus que le mal; pour le bien, il est impuissant.

« ...Il n'y a pas un journal conservateur en France qui soit modéré vis-à-vis de Gambetta. Mais ces journaux ne compromettent qu'eux-mêmes. Nous, nous compromettrions le Vatican et nous attirerions des représailles sur lui et sur l'Eglise.

« ...Pendant que vous vous laisserez aller à soupçonner chez moi des motifs intéressés, vous ne comprendrez pas ma conduite. Si au contraire vous vous dites d'avance que ce que je fais, je le fais dans le but d'être utile à l'Eglise, tout vous paraîtra très clair, très raisonné, et, j'ose dire, le plus souvent juste. »

François d'Yvoire était un paladin de la presse; son désintéressement portait ombrage à ceux qu'animaient des vues moins pures. Il lui fallut renoncer à l'œuvre pour laquelle il était si bien préparé. Ceux-là même qui s'étaient appliqués à lui rendre la tâche impossible, sachant cependant que son nom donnait du crédit au journal, ne voulaient à aucun prix que

l'annonce de sa retraite y parût. François dut soutenir à ce sujet une vraie lutte.

Le 7 février, il écrivait à sa belle-mère :

« Ma chère Mère, je viens bien tard vous remercier de la bonne lettre que vous avez bien voulu m'écrire à l'occasion de la fête de Saint François de Sales. Vous savez combien j'ai été occupé et préoccupé.

« Il s'agissait de faire une retraite convenable. Je voulais dégager ma responsabilité. Je voulais reconnaître toute la bonté du Pape à mon égard, et par conséquent ne rien donner d'odieux à ma rupture. Tout cela était difficile. Il m'a fallu beaucoup de temps, beaucoup de démarches. Enfin le *Journal* d'hier a fait connaître ma retraite dans des termes qui me sauvegardent sans nuire aucunement à l'œuvre patronée par Léon XIII.

« ...J'ai tenu surtout à me retirer pour n'avoir aucune part de responsabilité dans les manœuvres financières du *Journal*. Ce sont des choses où j'y vois tout juste assez pour comprendre que cela peut être compromettant.

« Enfin me voici délivré et complètement mis à l'abri par la petite note mise en tête du *Journal*. C'est moi qui n'ai pas voulu qu'on fît étalage de regrets. Le marquis avait mis : « vaillant écrivain... » « talent », etc. J'ai ôté tout cela.

« ...Pauvre Pape ! au milieu de quelles difficultés il vit ! Comme ses mouvements sont gê-

nés ! Comme ses intentions sont parfois impuissantes ! Il aurait pu intervenir, et je crois que, si je l'avais demandé, il l'aurait fait. Mais imposé par lui, j'aurais excité plus de jalousie encore et j'aurais succombé à la tâche. »

Après le départ de François, le *Journal* ne tarda pas à dévier de la voie qui lui était tracée. Le *Moniteur de Rome* fut créé pour reprendre la direction primitive; mais il n'eut qu'une durée éphémère. Si un grand organe français avait pu s'établir pour défendre la cause catholique, aux côtés du Souverain Pontife, qui peut dire quels avantages notre pays aurait pu en retirer dans l'avenir ? Mais il fallut renoncer à ce beau rêve.

CHAPITRE X

Souvenirs de Rome. — François père de famille Vie à Yvoire. — Publications diverses.

Le 13 mars 1882, le baron et la baronne d'Yvoire eurent le bonheur d'être reçus en audience privée par Léon XIII. Il leur témoigna une bonté extrême, disant qu'il avait apprécié tous les efforts de François pour le servir, bénissant leur futur enfant, les entretenant de ses regrets au sujet de la mort de Charles Conestabile, leur parlant de Mgr Dupanloup dont il admirait le caractère, les talents et les vertus. François d'Yvoire avait demandé que son ami M. Denais, alors directeur de *La Défense*, qui se trouvait à Rome, fut reçu avec lui par le Pape; celui-ci lui témoigna un vif intérêt pour son journal qu'il lisait habituellement malgré ses occupations absorbantes.

Le baron d'Yvoire et sa femme pouvaient enfin jouir ensemble de la Ville éternelle. Les

séjours précédents avaient fait de François un parfait cicerone et ses enthousiasmes n'étaient pas moins jeunes que ceux de sa compagne.

Le 15 avril, Dieu leur donna une fille. Elle fut baptisée à St Pierre, et le comte de Courten, commandant de la garde Suisse auprès du Pape, remplaça comme parrain son oncle Philibert d'Yvoire. Que le père était heureux ! Autrefois il avait vainement désiré avoir des enfants, et cette privation se trouvait maintenant changée en allégresse. Penché sur le berceau du bébé, il en refaisait sans cesse des croquis dans toutes les poses, il avait chaque jour une invention nouvelle pour le charmer et arrêter ses cris. Jamais père ne fut plus tendre père !

La chaleur força bientôt la famille à rentrer en Savoie. Elle vécut dès lors à Yvoire ; mais dans cette retraite, François ne perdait jamais de vue les événements de la grande scène du monde.

L'année suivante, François eut un fils, auquel il donna le nom de Félix, en souvenir de Mgr Dupanloup. C'était le parrain dans le ciel; celui de la terre fut l'un de ses plus intimes et dévoués amis, Albert du Boys. Une seconde fille vit le jour en janvier 1885; mais elle n'avait pas encore un mois que le ciel l'avait déjà reprise. Le chagrin de François fut très vif, quoiqu'il songeât avant tout à consoler et à guérir la mère.

« Ce petit ange, écrivait-il, est allé droit au Ciel sans rien savoir des soucis et des misères de la vie... Oh ! comme je serre Henricie et Félix dans mes bras ! Nous tâcherons de leur rendre la vie facile, ou du moins de les rendre capables de la prendre comme elle doit l'être, avec courage, raison, résignation, dans le sens vraiment chrétien; mais je supplie le bon Dieu de nous les laisser. C'est si bon à aimer ! »

Les enfants grandirent, partageant la vie tranquille de leurs parents, ils étaient choyés bien plus que ne le sont souvent ceux qui occupent une situation plus brillante. Mais si François prodiguait les caresses, il y avait dans son éducation une profondeur dans les vues, une sagesse dans les conseils, qui étaient faits pour former les enfants, non pas pour un jour, mais pour toute la vie, non pas seulement à l'extérieur, mais dans l'intime de l'âme. On en peut juger par ces pages écrites en novembre 1889, alors que sa santé avait subi une grave atteinte; il voulait les laisser à son fils comme l'héritage de sa pensée :

« Mon cher enfant, je suis malade, et la maladie dont je suis atteint ne permet pas de compter habituellement sur de longues années. Il est donc probable que je mourrai avant que tu sois devenu assez grand pour que j'aie pu te donner tous les avis qui me semblent utiles. J'écris donc ces notes. Tu y retrouveras après

moi la réponse à bien des questions que tu aurais aimé à me poser.

« J'aimerais bien vivre assez pour aider à ton éducation et à celle de ta sœur; mais je me repose dans la pensée que ta mère saura vous guider dans la vie. Je me repose surtout dans la profonde confiance que j'ai en la bonté de Dieu. C'est à sa bonté paternelle, à sa sagesse infinie que je vous confie.

« Mes chers enfants,

« Je voudrais vous donner une idée exacte de la vie et des devoirs qu'elle impose.

« La vie, c'est le Bon Dieu qui vous l'a donnée; plus ou moins longue, elle sera suivie de la vie éternelle.

« Il est clair que la vie éternelle est plus importante que la vie transitoire. L'intérêt éternel doit primer l'intérêt transitoire. Mais il faut juger cela avec un sens droit, calme, sans exagération.

« Le Bon Dieu qui nous a donné la vie transitoire, veut que nous en usions, que nous en jouissions convenablement, que nous y remplissions notre rôle dans les conditions où Il nous a placés, en profitant des circonstances favorables, s'Il nous les envoie.

« Sans doute une vocation religieuse peut indiquer un appel spécial du Bon Dieu. En ce cas, la proportion à accorder à la vie transitoire, relativement à la vie éternelle, et vice versa, est

modifiée au point qu'un religieux oublie presque complètement le monde où il vit pour ne s'occuper que du ciel.

« Mais quand on n'a pas cette vocation, on ne reste pas moins soumis au devoir d'être chrétien. C'est le premier de tous, puisque c'est celui qu'il faut remplir pour assurer le bonheur de la vie éternelle.

« La religion, non moins que l'honneur, exige de vous une franchise parfaite. Il y a bien des cas où l'on ne doit point dire une chose vraie, des cas où le silence est permis, des cas où il est nécessaire; mais il n'est jamais permis de dire le contraire de la vérité. Il faut que la seule idée d'un mensonge vous fasse frémir d'horreur.

« Où que vous soyez, vous êtes toujours sous l'œil de Dieu que vous ne pouvez tromper. Soyez donc avant tout sincères avec vous-mêmes et francs avec tout le monde, bien que la prudence exige qu'on n'accorde pas sa confiance, qu'on ne fasse pas de confidences à tout le monde. Tenez-vous bien en garde contre cet excès; mais on peut être très réservé et très franc.

« N'ayez ni envie pour ceux qui sont au-dessus de vous, ni mépris pour ceux qui sont au-dessous.

« Le Bon Dieu vous a fait naître dans une situation bien inférieure à beaucoup de gens, mais supérieure à beaucoup d'autres... Tâchez de conserver votre situation. Si les événements la

diminuent, prenez-en votre parti, en pleine soumission à la volonté de Dieu qui le permet. Si au contraire vous avez occasion d'améliorer votre situation, faites-le, avec reconnaissance pour Dieu qui vous accorde cette faveur. Mais ne gagnez jamais rien contre votre conscience, par conséquent contre la volonté de Dieu. »

De tels conseils montrent ce qu'était ce père, ce sage, ce vrai chrétien. Il était en même temps un homme singulièrement aimable et spirituel; on aimait à venir à lui, quoique sa santé ne lui permît guère de rendre les visites. Il charmait tout le monde par sa conversation toujours colorée, toujours cordiale, tour à tour grave et enjouée. Non seulement il recevait ses amis de Savoie, mais il continuait ses anciennes relations plus étendues. A Evian, il rencontrait le comte de Falloux et la comtesse de Castellane. L'abbé Lagrange, futur évêque de Chartres, venait souvent en été se reposer au bord du Léman. Par une soirée merveilleusement belle qu'il passa au coin de la terrasse avec Léon Lefébure, (le remarquable écrivain qui fut l'organisateur de l'Office central des œuvres de bienfaisance), enthousiasmé par la splendeur de la nature, il se mit à composer un distique latin pour garder le souvenir de cette heure et de cette réunion. Il partageait avec Léon XIII une prédilection pour les vers latins. Son originalité

naïve et spontanée contrastait singulièrement avec la hauteur de ses pensées et se révélait de la façon la plus imprévue : au milieu de la nuit, M. Lefébure entend frapper à sa porte et voit apparaître l'abbé Lagrange, comme s'il se fût agi d'une communication des plus urgentes :

« Mon ami, disait-il, mon distique est mal fait ; il faut le modifier de telle et telle manière. »

Si l'été ramenait des visiteurs à Yvoire, les hivers y étaient solitaires et c'est surtout par la plume que François restait en contact avec ses contemporains. Il envoyait des articles à *La Défense* ou au *Moniteur de Rome* pour répandre telle idée qui lui paraissait juste, recommander tel ou tel livre, etc. Il aimait surtout à encourager par une correspondance personnelle ceux dont les efforts lui paraissaient utiles. Encourager les bons ! C'est une œuvre très nécessaire et très peu pratiquée. Que de fois les mieux intentionnés ne rencontrent que jalousie et dédain ! Il y a peut-être plus de mérite à arroser le champ d'autrui qu'à cultiver son propre champ.

Un des jeunes auteurs dont il se plut à encourager le talent, Henry Bordeaux, honore aujourd'hui le Chablais à l'Académie française. Il dédia au baron d'Yvoire une étude sur Paul Bourget dans laquelle il faisait pressentir l'évolution qui devait rapprocher du catholicisme ce grand écrivain. Il envoyait en même temps que son volume ces aimables lignes :

« Monsieur, au risque de vous déplaire, je suis tenté d'ajouter à ce « Monsieur » tout sec qui sert de prélude à ma lettre, les mots de « Cher Maître », et je suis arrêté par la banalité actuelle de ce titre si beau. La *maîtrise,* faute d'un autre mot plus précis, n'est autre chose en somme qu'une sorte de direction morale, une influence exercée par la persuasion d'une personne sur une autre : or, c'est bien cette direction morale qui me vient de vos lettres si hautement pensées, éclairant pour moi des choses jadis obscures, ou me révélant certains revers de médailles dont je n'avais vu que l'effigie...

« C'est donc avec un très grand plaisir que j'ai placé votre nom en tête de mon étude sur Paul Bourget, et je vous remercie bien sincèrement de l'avoir acceptée. »

Parmi d'autres lettres qui sont un remerciement pour encouragement reçu, en voici une, bien postérieure, de M. Piou, le chef de *l'Action libérale populaire :*

« Paris, le 25 octobre 1904.

« Monsieur, je vous remercie de ce que vous voulez bien me dire de bienveillant. Votre suffrage m'est précieux à bien des titres, et je m'en sens honoré.

« Je n'ai pas non plus l'espoir que le suffrage

universel se retourne brusquement sous l'effort d'une organisation, même complète et active. Mais il me semble que notre désagrégation actuelle nous voue à une suite ininterrompue de défaites. Celles que nous subissons depuis 25 ans ont peut-être pour causes principales notre inertie et nos divisions. Secouer l'une, apaiser les autres, tel est le but que nous poursuivons au milieu de difficultés et de mécomptes qui ne nous disposent à aucune illusion.

« Votre idée, Monsieur, d'un comité central réunissant les représentants des diverses nuances de l'opinion et se ramifiant dans le pays, est excellente. J'en ai proposé l'adoption avant les élections de 1902 et je n'ai pas abouti. Le particularisme est le mal de l'esprit français. De plus, les révolutions ont amené, avec la diversité des conceptions politiques, des antagonismes et des préventions qui ne désarment pas, même devant l'extrême péril...

« En dépit de tout, il faut travailler à réaliser l'accord dans lequel vous voyez si justement le salut. On peut même dire que la revanche du bon droit, de l'honnêteté, du vrai patriotisme, dépend de cette réalisation.

« Mais à vrai dire, je n'ose espérer, Monsieur, qu'il se fasse ! Nous n'avons pas encore assez souffert !

« C'est une bonne fortune pour moi, Monsieur, d'avoir été un instant en communication avec

un homme qui, comme vous, a été mêlé aux événements du passé, et a laissé dans la politique un nom entouré de la considération générale.

« Veuillez agréer, etc.

« Jacques Piou. »

La plume de François d'Yvoire était secourable et bienfaisante par son charme même. Il avait des manières à lui pour faire du bien aux affligés. Dans la dernière année de sa vie, qui était aussi la dernière de la terrible guerre, il fit à Thonon la connaissance de la comtesse d'Arnoldi, russe de naissance, qui était cruellement assombrie et éprouvée par les malheurs de son pays. Pour la distraire, il lui écrivit, au hasard de ses souvenirs, des pages colorées et vivantes comme il aurait pu en tracer aux jours de sa jeunesse. Telle celle-ci :

« ...J'appris que mon ancien collègue au Corps Législatif, Wilson épousait la fille de Grévy. J'avais bien connu Wilson. Il appartenait à mon groupe politique, bien que ses opinions ne fussent pas les nôtres en tout. Mais nous étions le centre gauche, et cela suffisait à ceux qui se déclaraient indépendants sans hostilité à l'Empire. Je n'étais pas du tout un habitué du monde de Wilson. Un beau jour cependant il me dit : « Vous recevrez une invitation de ma sœur ».

« — Mais je ne lui ai jamais été présenté ?

« — Cela ne fait rien, vous me ferez bien le plaisir d'accepter son invitation. »

« Je m'informai alors, et j'appris que Mme Pérouse, propriétaire du magnifique château de Chenonceaux, était la sœur de Wilson. Très riche, elle avait entrepris de retirer son frère de sa vie inutile et d'en faire un homme politique.

« Les brillantes invitations étaient un bon moyen de commencer sa carrière publique.

« Figurez-vous que le dîner de Mme Pérouse se donnait dans une salle où tout un côté de la paroi était occupé par un immense tableau de Delacroix : *Le bûcher de Sardanapale* avec des personnages de grandeur naturelle et d'une telle vigueur de dessin et de couleur, qu'après un instant de trouble, le regard fasciné ne pouvait presque plus distinguer entre les invités assis à table, et les figures peintes et gesticulantes qui sortaient du grand panneau couvrant la muraille.

« Au premier aspect, le tableau semblait un fouillis d'or, de pourpre, de tapis bigarrés, de fourrures, de vêtements somptueux, de chairs nues, nacrées, rosées, dorées ou du plus beau noir, et des yeux brillants comme des pierres précieuses. Des chaînes d'acier, tordues avec des guirlandes de fleurs, fixaient les corps sur les bois sculptés d'une estrade couverte de coussins, entre lesquels sortaient de légères fumées

et même de petites flammes, car cette estrade était, à vrai dire, un immense bûcher, construit avec des bois odoriférants. Au plus haut de ce lit funèbre, se détachait la tête blanche de Sardanapale, qui aurait paru déjà privé de vie, si le regard méprisant et le rictus cruel n'avaient animé cette physionomie encore orgueilleuse et dégoûtée de tout, même de la vie.

« L'éclairage de la salle était dû à d'innombrables bougies. Le passage des valets et les mouvements des convives promenaient alternativement des ombres ou des jets de lumière sur ce prestigieux décor. Tantôt on voyait se dresser une esclave convulsée tordant ses bras dans des gestes rappelés de Laocoon, s'essayant vainement à glisser hors de ses chaînes, tantôt une autre déjà vaincue et peut-être à moitié asphyxiée, s'écroulant exsangue. Désespoir, terreur, fureur, impuissance, on croyait entendre un concert de cris et de hurlements qui dominait le bruit doucereux de la conversation des convives, et qui laissait toujours impassible dans la jouissance de sa cruauté, le visage de Sardanapale, ridiculement fardé et sa chevelure calamistrée.

«En me retirant et en remerciant Mme Pérouse, j'étais encore sous une telle impression, que je lui dis : « Jamais je n'oublierai cette magnifique horreur !... » Qu'a-t-elle pu comprendre ? (1) »

(1) Ce tableau a été acquis récemment par le Musée du Louvre.

Nous avons entendu l'artiste, écoutons le jardinier :

« Vous distrairai-je en vous contant l'histoire d'une merveilleuse *bonne fortune* dont je n'ai pas su profiter ?

« Je me fis envoyer par un rosiériste renommé un rosier appelé *Mme de Sancy Parabère,* que je plantai soigneusement au pied d'une mince colonne de fonte soutenant un balcon extérieur de mon vieux donjon.

« Cette variété de rose est jolie, sans cependant être d'une grandeur remarquable. La plante est vigoureuse et grimpante. Les rejets furent attachés au moyen de fils de fer qui, tournés en tire-bouchon, les forcèrent à suivre d'abord étroitement la colonne, jusqu'à la hauteur du balcon.

« Là, les tiges s'étalèrent librement, se garnirent d'un délicat feuillage sans épines, et de boutons qui, à ma grande surprise, au lieu de s'épanouir comme c'est le devoir de tout bouton de rose, s'allongèrent en s'effilant, se garnirent de pétales roses sortant çà et là autour de cette tige, séparés les uns des autres et marquant comme les ailes d'une hélice minuscule.

« C'était vraiment une création, monstrueuse, dirait un savant, mais ravissante, d'une forme de rose cônique, tout à fait nouvelle, et que personne n'aurait imaginée.

« Mon étonnement, ma surprise, mon admiration, me causèrent une impression si vive que je ne pris pas le temps de réfléchir suffisamment.

« Une sorte d'intuition fiévreuse me persuada qu'il n'y avait qu'un moyen de profiter de cette chance extraordinaire, aussi féérique qu'une des merveilles des Mille et une nuits. Je me hâtai de couper la branche si bizarrement fleurie, et je cherchai le coin le plus sûr et le plus discret de mon jardin pour y planter ma bouture. Mais je me suis trop pressé, le bouton n'a pas repris et ce phénomène accidentel est perdu pour l'humanité... »

François d'Yvoire se servit aussi de sa plume si légère et si facile pour écrire des récits agréables, sous lesquels il cachait d'utiles leçons. Son ami Jules de Quincy dirigeait à Annecy, en 1884, le journal conservateur l'*Union savoisienne*, au moment où l'anticléricalisme formait ses bataillons et se promettait d'arracher à la France la foi chrétienne.

On sait combien les journaux *bien pensants* de province ont souvent de peine à se faire lire et goûter. François chercha à donner à l'*Union savoisienne* un intérêt plus facile à obtenir que celui des articles politiques. Il composa une série de nouvelles savoyardes, pleines de couleur locale, de souvenirs pittoresques et de portraits

caractéristiques, de bonhomie et de bonne humeur, dans le but de propager des idées saines, morales et religieuses.

La première est une peinture du Chablais avant l'annexion. La *Floriette,* qui lui donne son nom, est une barque d'Yvoire

Ensuite vient la *Musique du Foron* qui fait revivre la fête des *Chevaliers tireurs* à La Roche-sur-Foron.

Le *Secrétaire du Commandant de Bonneville* est une douce raillerie des petites tracasseries du *buon governo* piémontais, malgré lesquelles cependant le bon sens et le bon cœur avaient alors le dernier mot.

Le *lac vert* nous retrace les superstitions montagnardes, singulièrement vivaces et surtout exploitées par les habiles au profit de leurs vengeances et de leurs mauvais desseins.

Chez *le Chevalier de Larringes* (1) nous revivons les souvenirs de la chasse en Faucigny et les mœurs patriarcales d'une génération disparue.

Chopine Toupine est une petite histoire humoristique qui vaut de graves discours sur la tempérance.

Les lecteurs de l'*Union savoisienne* s'arrachaient les feuilletons de *Paul Latour* (c'était le pseudonyme pris par François), et se demandaient qui avait pénétré si avant dans l'intimité

(1) A la demande de M. Seippel le *Journal de Genève* inséra cette petite nouvelle, après la mort du baron d'Yvoire.

du pays, pour en faire revivre les moindres particularités.

L'élection de Pontriviers, sur un théâtre imaginaire, est de plus haute envergure. Les mœurs électorales de notre temps y sont dépeintes par quelqu'un qui avait eu à en pâtir; mais on chercherait en vain, sous cette malicieuse peinture, une trace d'aigreur et d'acrimonie.

Un jeune préfet républicain fait ses débuts administratifs dans le département de *Sotte et Vilaine.* Il arrive rempli de bonne volonté, mais aussi de préjugés, très persuadé que les conservateurs sont tous des arriérés et les catholiques des imbéciles. Non seulement il est obligé de modifier cette conviction, mais encore de reconnaître dans le parti qu'il a à soutenir une foule de taches qui choquent son honnêteté naturelle.

Une élection se présente, et il est forcé de patronner un homme méprisable, contre le marquis de Ste Cunégonde, dont il ne peut nier l'élévation d'idées et de sentiments.

Il s'éprend d'une jeune fille sans fortune, fervente catholique, qui refuse d'unir son sort à celui d'un homme en opposition avec ses plus chères croyances. Cette vaillante enfant a été élevée dans un pensionnat avec la fille du marquis. Celui-ci s'intéresse à elle; il veut avoir un entretien avec le préfet pour sonder ses véritables intentions; et ces deux adversaires en

rapportent une sincère estime mutuelle. Seulement le marquis, voyant les illusions honnêtes de son interlocuteur ne peut s'empêcher de lui dire : « Alors, vous ne resterez pas longtemps préfet ! »

La bataille électorale s'échauffe, les injures et les mensonges pleuvent sur le marquis; mais comme il a deux concurrents qui se démolissent l'un l'autre, il emporte néanmoins la majorité. Ce succès fait le plus grand tort au préfet qui est destitué. Il se console en épousant la jeune fille qu'il aime et dont il est bien près de partager, sinon encore la foi, du moins les sentiments et les pensées.

Dans ce tableau très vivant, et, pour parler le langage du jour, très *vécu* des luttes électorales, l'auteur a exprimé sa manière de voir sur la situation politique, telle qu'elle se présentait vers 1885.

Le jeune préfet dit au marquis de Ste Cunégonde :

« Vous venez de vous désigner vous-même comme candidat monarchiste; je ne puis mettre en doute un seul instant votre loyauté; comment se fait-il que votre profession de foi ne fasse pas même allusion à l'éventualité de la monarchie ?

« — Parce que la question de la monarchie et de la république n'est pas posée et ne peut pas être posée pratiquement. Je tromperais les

électeurs républicains si je leur promettais de maintenir la république coûte que coûte; mais je tromperais encore plus les électeurs monarchiques si je leur promettais que mon élection ramènera la monarchie.

« En toute sincérité, mon élection est simplement conservatrice. Mon succès, s'il est accompagné du succès d'un nombre suffisant d'amis, peut mettre fin aux persécutions du clergé, au gaspillage des finances publiques, aux vexations arbitraires dont les conservateurs sont victimes. Mais nous n'avons aucun espoir en ce moment d'obtenir une majorité assez considérable pour l'emporter légalement sur le Sénat et sur les députés républicains réunis en assemblée nationale.

« Si vous me permettez de le dire, notre succès pourrait forcer votre République à être honnête, mais elle ne pourrait pas la renverser. Au contraire, ce serait un sursis qui lui serait apporté par notre victoire. »

C'est ainsi, en effet, que François entendait l'attitude des monarchistes dans son département, à cette heure critique où la République s'engageait de plus en plus dans la voie des persécutions religieuses. Le représentant de la Monarchie traditionnelle offrait à la France toutes les ressources de son dévouement, de sa sagesse et de son courage. Mais il ne prétendait pas s'imposer par des mesures violentes. Il ne

parlait point en maître; il se regardait comme le premier serviteur de la patrie. Cette manière de voir était absolument conforme à la conception que François d'Yvoire se faisait d'un monarque dans les temps modernes. C'est dans cette préoccupation du bien public et du salut de la France qu'il entra comme on le verra en relations avec le Comte de Paris.

CHAPITRE XI

Nouvelle candidature politique. Relations avec le Comte de Paris. La question du *ralliement*.

Les élections législatives approchaient et les conservateurs du Chablais ne réussissaient point à trouver un candidat qui voulût affronter l'épreuve d'un suffrage universel pressuré par une administration tyrannique et trompé par les mensonges des sectaires.

Le Comité conservateur de l'arrondissement de Thonon fit les plus vives instances pour obtenir la candidature du baron d'Yvoire. La lutte se présentait sous des auspices très défavorables. Cependant François était si convaincu que, sur le terrain électoral, la chose la plus fâcheuse est de fuir le combat, qu'il ne voulut point refuser un acte de dévouement nécessaire. Il promit que si, à l'ouverture de la période électorale aucun candidat conservateur ne s'était présenté, il poserait sa candidature.

Le comte de Roussy de Sales, M. Péret et M. Maréchal pour les autres arrondissements, devaient être ses compagnons dans cette campagne qui fut laborieuse et mouvementée, car l'opposition faisait rage. Il y eut de notre côté des succès oratoires qui furent de vrais triomphes. Les conservateurs obtinrent une imposante minorité, et si leurs adversaires l'emportèrent ce fut en se servant de tous les moyens imaginables.

A Cluses, où François d'Yvoire comptait beaucoup de sympathies, une bande de gamins fit un tel tapage avec des mirlitons, des sirènes et autres instruments de ce genre, que la réunion publique de douze cents personnes dut se disperser sans qu'aucun orateur eût pu se faire entendre.

Après le scrutin, François d'Yvoire écrivait à une de ses belles-sœurs :

« Yvoire, 6 octobre 1885.

« Yvoire est si reculé, si sacrifié par la poste, que vous saurez probablement avant nous le résultat arithmétique de nos élections. Pour nous, nous regardons déjà l'échec comme certain; mais il ne s'agit que de l'échec personnel; car au point de vue politique et moral, nous avons obtenu un véritable succès. Quand on pense qu'aux dernières élections les électeurs de la Haute-Savoie se sont trouvés sans candi-

dats conservateurs, nous pouvons nous réjouir du réveil que nous avons obtenu cette fois.

« Je puis dire sans fausse modestie, qu'à la réunion publique d'Annecy, nous avons été acclamés, malgré une bande d'opposants, payés pour faire du tapage. Et quand je suis arrivé à la gare pour monter en wagon, les vivats ont recommencé.

« La signification de ces applaudissements, la voici. Dans toutes les réunions publiques. j'ai moins cherché le succès électoral proprement dit que la revendication de la liberté électorale. Nos adversaires avaient réussi à terroriser le pays sous ce rapport. Il semblait que les conservateurs n'avaient plus le droit de garder leur opinion, et encore moins celui d'essayer de la faire prévaloir. Partout j'ai affirmé au contraire que nous devions marcher la tête haute, que nous devions être fiers d'être du parti de la justice, de l'honneur et de la liberté !

« Nos adversaires ont été furieux de ce réveil. Un marchand d'esclaves n'aurait pas été plus indigné en entendant un nègre réclamer le droit et la dignité d'homme.

« Ils ont eu recours aux calomnies les plus indignes. Je serai probablement obligé de faire un procès à ceux qui ont dit que j'avais voté la guerre de 70. On a surtout excité les électeurs d'Yvoire. Mon pauvre jardinier a été roué de coups pour avoir soutenu que je n'étais pas

rapace, comme le disait le journal rouge. Enfin, il paraît qu'après s'être battus à tour de bras, il n'y a cependant pas de blessures sérieuses.

« On m'assure que des gens dont les enfants reçoivent chaque jour du pain à ma porte ont voté contre moi. Heureusement je ne puis le savoir avec certitude, de sorte que je n'ai pas même à examiner s'il conviendrait de les punir.»

Les gens du village disaient : « Le baron n'est pas *vengeux* ». Le pardon, l'oubli même des injures étaient une de ses vertus caractéristiques. On lui reprochait quelquefois de les pousser trop loin, on lui disait que pour l'exemple, il devrait montrer moins de mansuétude; mais il avait l'Evangile pour lui, et, quand il était seul en cause, il penchait toujours pour la miséricorde.

Le Comte de Paris s'intéressait à tous les efforts des conservateurs de France, même quand ils ne déployaient nullement le drapeau royaliste. Le Prince écrivit à François d'Yvoire :

« Château d'Eu, Seine Inférieure, 7-11-85.

« Monsieur,

« J'ai suivi avec grand intérêt les élections de la Haute-Savoie. Vous ne m'aviez pas laissé concevoir d'espérances sérieuses d'un succès complet. Aussi ne faut-il pas, ce me semble, s'affliger du résultat obtenu.

« Les conservateurs ont lutté vigoureusement, ils se sont affirmés, ils ont montré leur force : c'est le gage du succès pour l'avenir. Je vous félicite de les avoir soutenus dans cette lutte, et je saisis cette occasion pour vous prier de croire à mes sentiments bien sincères.

« Philippe, Comte de Paris. »

L'année suivante, en réponse à une lettre dans laquelle François exprimait au Prince sa douleur de le voir chassé de France, celui-ci écrivait :

« Tumbridge Wells, 23 juillet 1886.

« Mon cher Baron,

« Je regrette de venir si tard vous remercier de votre lettre du 14 juin ; mais je n'ai voulu laisser à personne le soin de vous répondre, et, depuis six semaines, je n'ai pas pu me consacrer comme je l'aurais voulu à ma correspondance.

« Je vous prie de m'excuser. Vous ne douterez pas, j'espère, du prix que j'attache à la sympathie dont vous m'avez donné la preuve en apprenant le vote par la Chambre de la loi de proscription.

« C'est en redoublant d'efforts et d'activité, c'est en perfectionnant l'organisation politique de notre parti, c'est en luttant sans cesse contre un gouvernement funeste, que mes amis peuvent me prouver leurs sentiments et m'aider à supporter

les peines de l'exil. Ils peuvent compter que je les suivrai avec plus de sollicitude encore que par le passé; car cet exil, loin de m'isoler d'eux, doit resserrer les liens qui nous unissent.

« Je vous prie, mon cher Baron, de me croire

« Votre affectionné
« Philippe, Comte de Paris. »

Dans les années suivantes, la crise antireligieuse augmenta de violence. Il était juste et naturel que les conservateurs et les catholiques, gravement molestés, tournassent les yeux vers celui qui représentait les idées traditionnelles si vivement combattues. Les relations du baron d'Yvoire avec le Comte de Paris devinrent plus étroites, et le Prince lui écrivait :

« Sheen House, 6-6-87.

« Mon cher Baron, je ne veux pas tarder un instant à vous remercier de votre bonne lettre du 3, et à vous dire tout le plaisir que j'ai eu à la recevoir. Je l'ai lue avec grand intérêt et je regrette vivement de n'avoir pu cette année causer avec vous à Vevey de toutes les questions qui nous préoccupent. Je regrette surtout de penser que votre absence a été due au mauvais état de votre santé.

« Je crois comme vous que le moment viendra où il faudra montrer clairement à la France co

que sera la monarchie, ce qu'elle pourra faire pour le relèvement national. Mais l'occasion n'est pas facile à trouver. Elle ne s'est pas présentée. J'y veille, croyez-le bien.

« Je vous prie de me croire

« Votre affectionné

« Philippe, Comte de Paris. »

François d'Yvoire eut une entrevue avec le Prince à Vevey en 1889. Il écrivait à ce sujet à l'une de ses belles-sœurs :

« Ma chère Mathilde, Marie me fait part de votre désir d'avoir des détails sur l'audience de Vevey. Mais il n'y a rien de bien nouveau sous le rapport politique.

«Le « manifeste des douze » de la Droite résume très clairement la situation telle que le Prince la voit lui-même. Les républicains, qui constituent maintenant le pouvoir, disent que ce manifeste est le programme d'une coalition. Il n'y a pas lieu de s'effrayer de ce mot.

« Rien de plus légitime qu'une coalition parlementaire ou électorale, pourvu que le terrain où se fait cette coalition soit choisi dans l'intérêt véritable du pays.

« Or, le gouvernement actuel mérite certainement l'accusation qu'on lui jette à la face sous différents noms. Les violents disent que c'est

un gouvernement de voleurs. Les parlementaires se contentent de dire que c'est un gouvernement d'exploiteurs. Enfin, pour obéir aux prescriptions les plus sévères de la réserve commandée par la charité chrétienne, je me bornerai à dire que c'est un gouvernement qui gaspille déplorablement les ressources de la France...

« En politique il ne faut tenter que ce qui est possible, sous peine de tomber dans l'utopie, c'est-à-dire pour parler aussi clair que M. de la Palisse, dans *l'irréalisable*.

« La part des conservateurs dans la coalition est tout ce qu'il y a de plus honnête, et c'est tout ce qu'il y a de possible en ce moment. Contentons-nous en donc...

« Je vous ai déjà dit que j'avais trouvé votre oncle de Vaulserre à Vevey. Le Prince nous a fait déjeûner avec lui. Il y avait quelques autres convives : M. Keller, M. Benoit d'Azy, etc... Le repas était confortable sans rien d'extraordinaire. Le Prince paraît en excellente santé, très alerte, très calme et très arrêté dans sa manière de voir les choses.

« C'est évidemment un homme qui étudie beaucoup et qui juge froidement sans se laisser entraîner par la préoccupation d'aucun intérêt personnel. C'est l'intérêt du pays qui fixe toujours et au-dessus de tout, son point de vue.

« Il peut être sur certains points plus ou moins bien renseigné; mais il est si bienveillant et si

ıccessible qu'on doit pouvoir lui faire accepter es éclaircissements nécessaires et arriver à la ›leine lumière. »

François aurait désiré que le Prince créât un ournal qui fût son organe attitré et pût donner ux royalistes une direction plus uniforme. Cette irection officielle, donnée dans la presse quoidienne, ne parut pas pouvoir être réalisée sans ıconvénient.

Le Comte de Paris fut entraîné par des amis mpatients, à espérer l'appui du général Bouanger. Celui-ci prodiguait les promesses à ›us les partis et ralliait tous les mécontents ue la République avait créés par ses fautes.

François d'Yvoire n'eut jamais confiance dans e brillant météore qui éblouissait tant de gens n quête d'un astre nouveau. Il craignait que ›s royalistes parussent déserter le terrain légal t changer de tactique en se laissant gagner ar le prestige d'un chef dont les intentions aient mal définies. L'aventure devait finir iteusement et n'aboutir qu'à donner de nouaux prétextes à nos adversaires.

Albert du Boys était un de ceux qui avaient ussi regretté la faute politique du parti royaste. Sa longue expérience, son amour ardent › la liberté, joints à un dévouement admirable l'Eglise, en faisaient pour le baron d'Yvoire

un modèle aussi cher que respecté. Lorsque Dieu rappela à Lui le vénérable vieillard, François se chargea d'annoncer au Comte de Paris la triste nouvelle et en reçut cette réponse :

« Je vous prie d'être l'interprète de toute ma sympathie auprès de la famille de M. Albert du Boys. Je vous prie de lui dire combien je m'associe aux regrets que laisse cet homme de bien.

« Je comprends et je respecte parfaitement l'allusion que vous faites à sa conduite en 1830. J'ai d'ailleurs appris dès mon enfance à honorer partout la fidélité à l'exil et le sacrifice des intérêts aux convictions. »

Cette phrase délicate et chevaleresque fait allusion à la démission de sa charge de magistrat, qu'Albert du Boys crut devoir donner à l'avènement de Louis-Philippe, par fidélité à son serment fait aux Bourbons de la branche aînée.

François d'Yvoire était depuis plusieurs années président du Comité conservateur de Thonon. Mais, au mois de mai 1889, il ne se trouva plus assez bien portant pour pouvoir diriger la lutte politique qui exigeait de plus en plus d'efforts. Sa retraite était loin de provenir d'un désintéressement des affaires publiques. Il s'en explique ainsi :

« Messieurs et chers Collaborateurs,

« Le témoignage de sympathie qui m'a été

donné par le vote auquel je dois l'honneur d'être votre président, m'est très précieux, et je vous en exprime ma vive reconnaissance.

« J'ai cette ambition (et je m'en honore), de prendre part aux affaires de mon pays, d'y apporter mon travail et ma bonne volonté. Loin de demander excuse pour cette noble et patriotique ambition, je m'excuse au contraire aujourd'hui de ne pouvoir plus y obéir. L'état de ma santé, mes conditions de famille et enfin mon éloignement de Thonon, ne me permettent pas de remplir les fonctions de président, que j'aurais acceptées de si grand cœur dans le cas où ces empêchements n'auraient pas existé. »

Il expose ensuite les mesures qui lui paraissent propres à augmenter l'action du bureau en y faisant participer davantage les autres membres du Comité.

« Si la direction, dit-il est concentrée entre les mains des membres du Bureau, il est certainement possible d'intéresser à notre œuvre un plus grand nombre de nos collègues. Plus ce nombre sera grand, plus nous aurons de chance d'atteindre et d'éclairer l'opinion publique, de ranimer cette ardeur politique au moyen de laquelle les honnêtes gens ont aujourd'hui le devoir de défendre leurs droits...

« On dira : Vous allez créer une agitation dont vous vous repentirez peut-être si le succès ne couronne pas vos efforts.

« — Eh ! bien, c'est là une idée fausse et contre laquelle chacun doit réagir de toutes ses forces. Les gouvernements, au temps où nous vivons, entraînent nécessairement cette agitation.

« Qui s'endort est sacrifié. Sous un gouvernement d'opinion publique, il faut perpétuellement faire appel à l'opinion publique. Et si une première instance ne réussit pas, une seconde réussira mieux. Pas à pas, on gagne du terrain ; et le jour où ce terrain est conquis, n'oubliez pas qu'il ne faudra pas vous reposer sur vos lauriers, mais lutter, lutter toujours pour ne pas déchoir...

« Ce n'est pas seulement notre droit, c'est notre devoir d'agiter le pays pour que ses intérêts les plus chers et les plus légitimes cessent d'être méconnus. »

Ces vaillants conseils n'étaient que trop nécessaires, car les conservateurs et les catholiques de France étaient de plus en plus molestés. Aux élections de 1889, le Dr Dénarié, profondément sympathique par ses qualités d'esprit, de cœur et de caractère, soutint brillamment la lutte comme candidat à la députation. Mais la tyrannie radicale régnait trop souverainement pour que le triomphe fut possible alors dans notre pays, et c'était le cas de la grande majorité des départements. La tyrannie sectaire avait plus que jamais le champ libre.

Nul ne s'en affligeait davantage que Léon XIII.

Il voyait les catholiques de France divisés sur la question de la forme du gouvernement. Il voyait les ennemis de l'Eglise prendre prétexte des revendications monarchiques pour fouler aux pieds les droits de la religion. D'autre part, ces revendications étaient pour le moment réduites à des paroles impuissantes, et n'avaient aucune chance de triomphe.

Léon XIII voulut orienter les catholiques vers une politique de défense religieuse, en dehors de toute opposition à la forme du gouvernement. Ce fut ce qu'on appela la politique de *ralliement,* mot funeste qui ne servit qu'à augmenter la division.

La vraie pensée du pape était semblable à celle qui avait jadis inspiré Mgr Dupanloup dans la fondation de *La Défense;* aussi nul n'était mieux préparé à la comprendre que François d'Yvoire. Il la résumait sous ce titre :

« *Les opinions courantes*
« *et les enseignements du pape*

« Rien de plus clair que le raisonnement en vertu duquel le pape donne au clergé et aux catholiques français les instructions contenues dans les récentes encycliques. Ce raisonnement pourrait se formuler ainsi :

« Vous avez un gouvernement établi, auquel appartient le droit de se défendre; car il est nécessaire qu'il y ait un gouvernement, et il

n'existe pas en France une majorité capable d'en substituer un autre à celui qu'elle a en ce moment. Vous obéissez du reste à ce gouvernement établi d'une façon si complète, qu'il est impossible de signaler un fait de véritable rébellion, ou de tentative de rébellion.

« C'est en paroles seulement que vous faites dans certaines occasions une opposition, sans aucune conséquence positive, sauf l'inconvénient de fournir prétexte à ceux qui vous signalent comme rebelles.

« A chaque période électorale, vous reconnaissez vous-mêmes que la forme de gouvernement n'est pas mise en question. Ce serait cependant le seul moment où vous pourriez faire surgir une majorité capable de la changer.

« Cependant le gouvernement auquel vous obéissez méconnaît les droits de l'Eglise, fait des lois contre elle, use de rigueurs arbitraires contre vos évêques et vos prêtres, écarte autant que possible des fonctions publiques les catholiques déclarés.

« Quand on reproche au gouvernement cette attitude hostile à l'Eglise et aux citoyens catholiques, il répond, soit par la bouche des hommes qui voudraient user plus équitablement du pouvoir, soit par la bouche de ceux qui, n'osant avouer leurs haines et leurs préjugés, sont heureux de s'excuser sous d'apparents pré-

textes, il répond qu'il ne fait qu'user de son droit de défense.

« Le clergé et les catholiques français, déjà réellement soumis en fait au gouvernement établi, ont tout intérêt à voir cesser cette opposition vaine, formulée par des paroles plus vaines encore, toutes les fois qu'il s'agit de la forme du gouvernement.

« Le véritable intérêt, l'intérêt urgent, doit les pousser au contraire à réunir toutes leurs forces pour la défense de la liberté religieuse. Sans relâche, sans découragement, il faut porter sur ce point tout l'effort d'une opposition parfaitement légitime, et en même temps éminemment pratique, car tout ce qu'il y a d'hommes honnêtes parmi les électeurs, et même parmi les membres et les fonctionnaires du gouvernement, ne pourra que reconnaître le bien fondé de nos réclamations en faveur du droit et de la liberté. »

Si les instructions du Souverain Pontife eussent été ainsi comprises, si elles eussent été suivies, bien des malheurs eussent été évités à la France. Mais elles furent dénaturées de mille manières. On voulut les pousser à l'extrême et y voir un ordre de renoncer à jamais à toute espérance monarchique.

L'Evêque d'Annecy allait jusqu'à dire que la forme de gouvernement monarchique ne convenait plus aux temps modernes et ne tarderait

pas à disparaître de l'Europe entière.

Le Comte de Paris regarda l'initiative du pape comme extrêmement préjudiciable à son parti.

Que fit François d'Yvoire dans ce conflit entre la pensée de Léon XIII qu'il admirait et vénérait, et celle du Prince qui lui avait témoigné tant de bienveillance ?

Il lui parut que le malentendu si funeste devait être dissipé ; il s'y employa auprès du Prince avec sa franchise ordinaire, et, s'il ne parvint pas à le convaincre, le Prince du moins l'écouta toujours avec cette attention et cette estime aussi honorables pour les rois que pour ceux qui ont le courage de les contredire en vue du salut du pays.

Le Comte de Paris répondait en ces termes :

« Loch Kennard Lodge
« Aberfeldy, Perthshire, 9-8-91.

« Mon cher Baron, je reçois à l'instant votre lettre si intéressante du 7, et je m'applaudis d'avoir encouragé cette communication dont le patriotisme me touche profondément.

« Le discours prononcé à Toulouse par M. d'Haussonville marque nettement la manière dont j'envisage l'attitude des différents groupements dans lesquels on a essayé d'encadrer les catholiques. J'envisage toutes ces tentatives avec inquiétude et regret, parce que je crains qu'elles n'affaiblissent la cause conservatrice

et que je suis persuadé qu'elles nuiront en la compromettant à la cause religieuse.

« Mais je fais une grande distinction entre ces divers groupements, et c'est pour établir cette distinction que M. d'Haussonville a parlé à Toulouse.

« Je considère la campagne du cardinal Lavigerie, des évêques d'Annecy et de Grenoble, telle qu'elle a été finalement formulée par eux, comme devant être franchement combattue parce que, d'une part, elle jette le trouble et le doute dans l'armée monarchique, et que, d'autre part, elle compromet de la façon la plus grave les intérêts religieux.

« Je mets la personne de Léon XIII en dehors de ces débats. Nous sommes en présence d'évêques français qui agissent au point de vue politique, dans le plein exercice de leurs droits de citoyens, mais dont, par là même on peut discuter librement tous les actes et tous les exemples.

« Vous parlez de Mgr Fava qui, dans la pratique, a été le plus loin de tous, en provoquant la formation de comités diocésains et paroissiaux présidés par les évêques et les curés.

« Sans doute, dans l'Isère, il peut se livrer à cette expérience sans compromettre la cause conservatrice et catholique, dans ce département où elle ne s'appuie que sur une infime minorité. Mais, ce système étendu en dehors de son diocèse, soyez certain que dans les 580 circons-

criptions de France, on ne pourrait pas faire élire un seul conservateur, un seul catholique.

« Je demande pour mon ami M. Lamy, qu'on ne le compare pas aux meneurs de cette campagne : ceux-ci, en effet, s'efforcent de détruire dans nos rangs la foi monarchique; M. Lamy au contraire est un républicain convaincu qui a le courage de rester catholique.

« Si Mgr Lavigerie recrutait son nouveau parti parmi les républicains, je l'approuverais hautement, car alors, mais alors seulement, il apporterait une force nouvelle à la cause conservatrice.

« La campagne de l'*Union chrétienne* est de toute autre nature. Au Comité central siègent des monarchistes avérés. M. Chesnelong n'en a accepté la présidence qu'après avoir hautement affirmé et réservé ses opinions politiques. Ceux qui font partie de cette organisation sont donc des amis auxquels nous donnerons tous les jours notre sympathie, et des alliés avec lesquels nous sommes certains de nous entendre, si cette organisation existe encore aux prochaines élections. Mais je crois qu'ils font fausse route et qu'ils verront le terrain se rétrécir tellement sous leurs pieds, qu'il n'y aura plus de place pour eux pour s'y tenir debout.

« J'attache donc une grande importance à ce que le parti monarchique conserve sa situation et son indépendance à côté d'eux, et qu'il ne soit

pas solidaire d'un échec dont les conséquences m'inquiètent vivement. C'est pour ce motif que j'engage les monarchistes qui veulent servir plus efficacement leur cause, à ne pas entrer dans l'*Union chrétienne* et leurs comités, à ne pas se fusionner avec cette organisation nouvelle.

«Cette indépendance nécessaire peut être maintenue sans aucun froissement de personnes. C'est à quoi je m'applique. C'est dans cette pensée que j'ai tenu à vous donner des explications dont vous apprécierez certainement la sincérité.

« Et je saisis cette occasion pour vous prier de me croire

« Votre affectionné
« Philippe, Comte de Paris. »

François d'Yvoire ne craignit pas de soutenir contre son royal correspondant des considérations opposées aux siennes. Il alla jusqu'à lui représenter la nécessité de tenir compte des préjugés accumulés autrefois contre les d'Orléans. Dans un brouillon d'une lettre écrite au Prince, on retrouve des lignes comme celles-ci :

« Il faut se reporter au temps où *L'Univers*, patronnant l'Empire, tant de préjugés ont été répandus contre la famille d'Orléans. Comme tous les préjugés, ils sont bien longs à disparaître et le moindre prétexte suffirait à les raviver. Or, dans le clergé et dans la masse électorale

influencée par le clergé, on a encore souvent à combattre cette idée que la religion et l'Eglise n'auraient pas grand chose à gagner au remplacement de la République par un Prince d'Orléans. Je demande pardon de transcrire ce vulgaire et sot préjugé ; mais il pourrait paraître même chez les personnes que leur éducation et leur instruction devraient mettre à l'abri de pareilles suppositions. L'esprit public est si troublé en France ! Autant on était porté à redouter Henri V comme clérical, autant il serait facile de dénigrer d'avance votre gouvernement comme devant excéder dans un sens contraire.

« C'est injuste, mais en temps de suffrage universel, il faut tenir compte même des préjugés de l'électeur. Vous ne pourrez jamais vous appuyer que sur une majorité d'honnêtes gens ; il faut bien aviser à n'effaroucher aucun de ceux pour lesquels les intérêts religieux sont la question prédominante.

« Vous craignez que ce changement d'attitude et de disposition des partis sur le terrain électoral, ne soit nuisible à la cause conservatrice. Quand cela serait, quand il devrait en résulter un affaiblissement momentané, il faudrait bien en prendre son parti, car le mouvement existe et on ne peut l'enrayer. Il faut tâcher d'en profiter et, au cas où vos craintes seraient justifiées, il faudrait aviser à en souffrir le moins possible.

« Mais je crois au contraire, (pardonnez-moi), que cette modification du terrain de la lutte, modification moins importante qu'elle ne paraît, ne vous sera point préjudiciable, à condition pourtant que l'on ne crée pas une scission irréparable entre l'élément électoral purement religieux et le parti royaliste.

« Envisageons la lutte électorale aboutissant à la victoire ou à la défaite :

« A la victoire : Ce sont en réalité deux victoires distinctes. L'une, la victoire religieuse, loin de vous porter préjudice, fait triompher la partie morale de votre programme. L'autre la victoire pratique, politique, ne peut aboutir qu'à rendre votre retour au pouvoir facile. On récupérerait bientôt le bénéfice d'une situation assez semblable à celle de 1873, avec cette différence fort avantageuse, que les obstacles créés par certains partis-pris et certaines répugnances d'Henri V ne s'opposeraient plus au retour de Philippe VII.

« Mais, moins optimistes, envisageons la défaite : C'est alors la preuve de l'incompatibilité du gouvernement républicain avec la liberté nécessaire à l'Eglise et les droits des catholiques. C'est la guerre déclarée avec une violence nouvelle, mais surtout avec l'abandon forcé de toute hypocrisie de la part du gouvernement actuel contre les consciences catholiques. A qui

cette franchise de la situation peut-elle profiter, si ce n'est à Vous, Monseigneur ?

« Il est vrai que le mouvement d'opinion en faveur de la défense religieuse sur le terrain républicain, pourrait simplement avorter. Il suffit pour cela que les évêques ne réussissent pas à s'entendre mieux qu'ils ne le font aujourd'hui. En ce cas, il y aurait avantage à ne pas l'avoir combattu, pour ne pas être accusé d'avoir contribué à cet avortement... »

Le Comte de Paris répondait en date du 22 août 1891 :

« Mon cher Baron, je vous remercie bien de la sincérité avec laquelle vous m'avez répondu et je puis vous assurer que je tiens grand compte des considérations que vous développez dans votre lettre du 18. Je ne puis naturellement les examiner ici en détail : je serais très heureux d'avoir une fois l'occasion de le faire de vive voix.

« Je me bornerai donc ici à quelques mots de réponse, sur les points qui ne comportent pas de trop longs développements :

« 1. Je ne crois pas que M. d'Haussonville ait prononcé de discours à Tarbes, pas plus que je n'ai prononcé à Folkestone les paroles qu'un journal de la Somme m'a attribuées. Mais ma politique, celle dont M. d'Haussonville est l'interprète, sera certainement de tendre la main

sur le terrain électoral, à tous les conservateurs même bonapartistes ou républicains, qui combattront le gouvernement jacobin que nous avons actuellement.

« Mais l'éventualité d'une alliance électorale ne saurait m'empêcher de considérer comme adversaires de la cause monarchique, les polémistes, prélats ou laïques qui, s'adressant aux catholiques, cherchent à leur persuader qu'en faisant adhésion formelle aux institutions républicaines, ils servent les intérêts religieux de la France.

« 2. Je persiste à mettre la personne de Léon XIII absolument en dehors d'un débat qui porte sur une question de politique intérieure purement française. Mais, quel que soit l'auteur d'un projet d'organisation d'un parti catholique sous la direction des évêques, j'affirme que l'assimilation à la Belgique est chimérique et qu'une telle tentative ne peut que nuire aux intérêts conservateurs.

« En effet, les évêques sont nommés par le gouvernement, ils sont vis-à-vis de lui dans la plus étroite dépendance et jamais ils ne pourront, ni en corps, ni isolément soutenir ouvertement des candidats hostiles au gouvernement.

« Or tout candidat qui ne se liera pas d'avance aux abominables lois dirigées contre l'éducation religieuse, les congrégations, le recrutement du clergé, sera, au jour du scrutin, com-

battu aussi vivement qu'un monarchiste avéré.

« 3. C'est donc plus encore au point de vue religieux qu'au point de vue politique, que je tiens à ce que la cause monarchique ne soit pas solidaire d'une campagne que je crois destinée à un avortement désastreux. Et je suis persuadé que le jour viendra où l'on verra la preuve de ma sincère sollicitude pour les vrais intérêts de la France catholique.

« Je termine, mon cher Baron, en vous priant de me croire

« Votre bien affectionné
« Philippe, Comte de Paris. »

François d'Yvoire ne désespérait pas de faire revenir le Prince à des idées plus conciliantes. Il écrit encore :

« Yvoire, 3 septembre 1891.

« Monseigneur, voici déjà une réponse collective du clergé dauphinois qui *atténue* et *réduit* considérablement la portée des déclarations de l'évêque. D'abord les prêtres se bornent à proclamer leur désir d'obéir aux instructions du cardinal Rampolla et du cardinal Richard, et, en conséquence, à reconnaître la République comme un gouvernement *de fait*.

« J'espère que peu à peu on reviendra partout à des termes plus modérés et que, de cette modération, ressortira l'unité réelle du groupement

électoral conservateur contre les lois que Monseigneur appelle si justement *abominables*.

« Ceux qui connaissent la hauteur du point de vue auquel vous vous placez pour juger les intérêts de la France, ne doutaient pas de l'horreur que ces lois vous inspirent. Mais l'opinion a pu être désorientée, au moment où les partisans de Boulanger adoptaient pour devise le fameux : « Les curés, sac au dos ! »

« Il y a donc, à côté des dangers que vous redoutez, d'autres dangers à prévenir. Ce serait de ma part une imprudence de les signaler avec tant d'insistance, si vous n'aviez cette grande et royale vertu qui ouvre l'oreille des chefs d'Etats même à des avis dont ils pourraient être attristés. Mais la bonté et la condescendance avec lesquelles vous avez bien voulu accueillir jusqu'ici ma respectueuse franchise m'ont donné le courage de parler à cœur ouvert. »

La correspondance continua donc entre le Prince et François d'Yvoire. Celui-ci cherchait les moyens de détruire tous les germes de division qui existaient encore au sein même du parti royaliste, entre les anciens partisans du drapeau blanc et ceux du drapeau tricolore. Le comte de Paris lui répond :

« Stove House, Buckingham,
« 1er octobre 1891.

« Mon cher Baron, je vous remercie de votre

bonne lettre du 21 et de la pensée qui l'a inspirée. Comme vous le dites, il importe avant tout d'assurer la fusion complète des divers éléments monarchiques trop longtemps divisés, et d'effacer les restes des préjugés qui peuvent les séparer encore. C'est à quoi je m'applique depuis huit ans, et je crois avoir fait faire à cette fusion des progrès décisifs.

« Il faut avoir l'esprit bien étroit et les rancunes bien vives pour imaginer qu'après la visite du 5 août 1873, mes amis et moi nous n'avons pas travaillé de toutes nos forces à la restauration immédiate de la Monarchie dans la personne du Comte de Chambord. Je crois que ceux qui obéissent à ces défiances, obéissent à un parti pris et sont bien décidés à ne pas se laisser convaincre. Pour rendre justice à ceux qui, après que je leur avais ouvert la voie, ont travaillé loyalement à la restauration monarchique, depuis Chesnelong jusqu'à d'Haussonville, sans cependant charger la mémoire du Comte de Chambord, vous voudriez que l'on attribuât la brusque résolution de celui-ci et sa lettre sur le drapeau blanc à des menaces venues de Berlin... Mais pour moi, malgré certaines apparences, je ne crois pas à la réalité de ces hypothèses. M. Chesnelong ne m'a jamais paru y ajouter la moindre foi. Et dans ces circonstances, il ne voudra pas plus que moi réveiller une discussion qui mettrait de nouveau

en jeu la conduite du Comte de Chambord. Ce n'est pas ainsi que nous arriverions à calmer des passions que le temps et la raison finiront bien par éteindre.

« En attendant, je vous prie de me croire

« Votre bien affectionné
« Philippe, Comte de Paris. »

Le Prince qui aurait donné de si grand cœur son dévouement à la France, devait être prématurément enlevé par la mort, et les possibilités monarchiques devaient aller en diminuant, tandis que la défense sociale et religieuse, telle que Léon XIII en avait tracé la voie, devenait de plus en plus le seul terrain de résistance sur lequel pussent s'appuyer, non seulement les catholiques, mais tous les braves gens soucieux de l'avenir du pays.

CHAPITRE XII

Correspondance avec M. Ernest Naville. Mort d'Henricie d'Yvoire.

Au mois de février 1893, François d'Yvoire eut la douleur de perdre sa mère que Dieu rappelait à Lui après une vie toute de dévouement, de charité et de prière. Il écrivait à ses enfants :

« Vous avez perdu votre grand'mère d'Yvoire, vous la regrettez, mais vous ne pouvez comprendre toute l'affection qu'elle avait pour vous. Vous ne pouvez pas comprendre la perte que j'ai faite, moi, son fils ! »

A mesure que l'on avance dans la vie, le chemin ressemble à ces voies romaines que l'on bordait de tombeaux. François devait survivre à la plupart des amis et des compagnons de sa jeunesse. Mais il eut la rare fortune de lier de nouvelles amitiés jusque dans un âge avancé. Depuis longtemps il avait trouvé à Genève de vives sympathies. Malgré la différence de reli-

gion et de nationalité, on honorait l'élévation de son caractère, on était séduit par l'amabilité de son commerce et charmé par la variété de ses connaissances. Parmi ces relations, les plus remarquables furent celles qu'il eut avec M. Ernest Naville; elles donnèrent lieu à une correspondance dans laquelle l'âme du philosophe genevois et celle du gentilhomme savoyard se montrent à découvert dans une même droiture et une même simplicité.

Ernest Naville s'était fait, dans bien des circonstances, le courageux avocat des catholiques lorsqu'ils avaient été opprimés dans son pays, et il avait acquis dès longtemps leur reconnaissance et leur estime. Ce fut dans l'été de 1893 qu'il vint à Yvoire pour la première fois. Le baron lui écrivant en date du 17 septembre de cette même année :

« Je viens de terminer la lecture de votre beau livre : *La Vie éternelle.*

« J'avais commencé cette lecture avec la préoccupation d'observation critique dont l'esprit d'un journaliste ne se déshabitue guère. Je l'ai continuée avec une admiration croissante pour la hauteur des pensées et pour la sincère piété qui les inspirent. J'ai achevé le volume avec une profonde émotion, quoique je n'aie pu m'empêcher d'éprouver une certaine déception, en voyant que votre voie si bien tracée, n'aboutissait pas aussi complètement qu'une

logique rigoureuse me paraissait devoir l'obtenir. Cela ne me donne pas plus qu'à vous le désir d'une *controverse*. Je suis heureux de vous sentir avec nous contre les adversaires de notre foi. Il me semblait que vous deviez être, non seulement avec nous, mais tout à fait des nôtres. C'est un regret qui ne m'empêche pas d'éprouver une vive joie en vous remerciant et en vous félicitant d'avoir devancé l'expression des désirs de Léon XIII, d'avoir obéi à son appel à l'union des chrétiens, et même de tous les honnêtes gens, pour la défense des bases fondamentales de nos croyances contre le doute et l'incrédulité.

« Moi aussi, je suis porté à mettre au second plan ce qui divise. Je trouve une satisfaction de cœur à considérer surtout ce qui unit.

« Votre livre m'a charmé, non seulement par ses grandes lignes, mais par bien des détails qui m'intéressent particulièrement : J'ai connu le P. Gratry, trop peu, trop rapidement malgré l'affectueuse admiration que ses livres m'ont inspirée.

« J'ai connu Barthélemy St-Hilaire, que Thiers, dans une conversation intime, me vantait comme l'homme le plus vertueux qu'il eût rencontré. M. Thiers est allé jusqu'à me dire, du ton le plus pénétré : « C'est un ange ! » (textuel). Je n'ai jamais vu Renan. Je n'en sais que ce qu'en ont dit les journaux, les livres, amis ou ennemis, et les évêques qui l'ont condamné.

Mgr Dupanloup ne m'en a parlé qu'en passant. Mais combien je suis heureux de voir le mépris qu'il vous inspire, et qui confirme l'impression que j'en avais moi-même ! (1)

« J'ai connu Henri Martin, le célèbre historien. Je crois qu'il connaissait bien moins que vous les doctrines de l'Eglise romaine. Mais combien ne faut-il pas tenir compte des antécédents, du genre d'éducation, des préjugés reçus au temps pendant lequel l'esprit s'est formé !...

« En France, on ne sait pas faire la part des condescendances dues à ces circonstances particulières qui excusent bien des choses. A Rome, où l'on est inflexible quand il s'agit de définir dogmatiquement la vérité, on est rempli de mansuétude paternelle, fraternelle si vous voulez, quand il s'agit de juger individuellement les hommes. Il y a des Français qui ne savent voir que de la duplicité dans cette sévérité sur les

---

(1) Dans une lettre postérieure où M. d'Yvoire félicite E. Naville au sujet de son livre *Le Témoignage du Christ*, il lui dit:

« Si St Thomas vivait encore et s'il lisait votre éloquente réfutation de Renan, il vous considérerait comme un de ses meilleurs camarades d'armes... Ne sentez-vous pas que notre cœur, à nous catholiques, bat d'un plein accord et brûle d'une même flamme avec le vôtre quand vous écrivez avec la plus pieuse indignation :

« Rien ne l'a retenu. Il a trempé sa plume dans l'encre et sa main n'a pas tremblé quand, sur le front auguste du *fils de Marie* il a écrit : Mensonge ! » — Vous avez beau dire que vous n'entrez pas sur le terrain des discussions qui intéressent la foi chrétienne, c'est un cri plein de piété et de foi, ce n'est pas seulement une exclamation philosophique. Je ne sais si les protestants ont pu rester froids, mais aucun catholique ne pourra vous lire sans être profondément ému et reconnaissant.

principes unie à cette mansuétude pour les individus. Au fond, c'est la charité même. »

François exprimait à M. Naville le regret de ne pouvoir montrer son livre à quelque théologien romain de haute compétence, ajoutant modestement : « Pour moi, je sais trop peu de chose, et je ne puis que m'adresser à la bonté de Dieu. »

Ernest Naville répondait :

« Monsieur, je vous remercie de votre bonne lettre du 17 septembre. Il n'est pas nécessaire que vous vous rendiez à Rome pour savoir ce que les théologiens du centre de la catholicité ont pensé de mes discours sur la *Vie Eternelle*. Cet ouvrage a été traduit en italien par l'abbé Antonio Rossi, sous les auspices du professeur Conti. Ces Messieurs ont pris la précaution de soumettre leur œuvre à la censure romaine par l'entremise de l'archevêque de Florence. Ils ont reçu l'autorisation de publier la traduction de mon texte, en exigeant seulement l'adjonction de quelques notes. J'ai le plaisir de pouvoir vous offrir un exemplaire de ce petit volume. Vous verrez que les notes exigées sont peu nombreuses. »

Les lettres échangées entre ces deux excellents esprits traitent les sujets les plus divers

et sont de plus en plus affectueuses :

« Yvoire, 16 janvier 1894.

« Monsieur, combien de fois votre souvenir s'est réveillé dans ma pensée ! Non seulement je n'oublie pas la bonté avec laquelle vous êtes arrivé dans ma vieille demeure et votre charmante bonne grâce pour mes enfants; mais le *Journal de Genève,* à plusieurs reprises me rappelait votre nom.

« L'appel qui vous était fait d'Amérique en faveur d'une tentative d'introduction de la représentation proportionnelle, me donnait l'envie de vous féliciter pour cette marque d'influence conquise en des pays si lointains.

« J'ai encore pensé à vous à propos de ce Parlement des Religions tenu à Chicago et dont M. de Meaux fait dans le *Correspondant* un si charmant récit. Quelle belle place vous y auriez tenue !

« Les embarras du ministère belge, à propos de la représentation proportionnelle, m'ont de nouveau fait penser à vous.

« Mais à propos de la représentation proportionnelle, c'est surtout à la France que je pense. Et je crains vraiment que le pays soit incapable d'accepter cette utile réforme, soit parce que les partis y sont sans discipline, sans véritable programme politique, soit parce que la sincérité des opérations électorales n'y repose

sur aucune garantie sérieuse, pas même sur ce que l'on appelle la conscience publique; soit enfin parce que, bien loin de consentir à une modération résultant de l'influence proportionnelle des divers partis, chaque parti, (excepté peut-être les Orléanistes, les juste-milieu, les centres, dont on ne cesse de faire des gorges chaudes), chaque parti en France ne rêve que la majorité qui lui permettra d'écraser tous les autres et de réserver toute autorité et toutes places à ses seuls amis.

« Enfin, l'avenir reste. Les circonstances, l'état de l'esprit public, tout peut se modifier un jour. Mais pour le moment il semble bien qu'aucun sage conseil de modération n'ait chance d'être accepté.

« Je comprends maintenant pourquoi M. de Broglie ne trouvait pas qu'il y eût lieu de songer à la représentation proportionnelle. Les esprits et les appétits sont encore montés à un trop haut degré de violence, de jalousie et de rancune. Et cependant déjà, grâce à la sagesse de Léon XIII, et quoique le conseil du pape n'ait pas été suivi par tous, un des préjugés les plus aveuglants a déjà presque entièrement disparu. Le ministère a pu prendre des mesures d'ordre et de sévérité, sans que l'opposition ait osé lui reprocher de faire *le jeu de la monarchie*. Le *spectre* monarchique est évanoui.

« Si l'heure vient où le rétablissement de la

monarchie soit possible ou nécessaire, ce sera précisément parce qu'elle aura cessé d'apparaître sous forme d'épouvantail.

« L'idéal serait alors que la représentation proportionnelle fût établie, et que le nouveau régime résultât non point d'une majorité de hasard ou d'entraînement momentané, mais d'une pondération des divers éléments de l'opinion.

« Mais, si la représentation proportionnelle existait, le régime républicain lui-même serait amélioré, et comme il faut avant tout s'occuper du présent, c'est ce but-là qu'il faudrait viser.

« Croyez-vous, malgré tout ce que je viens de dire, que cela *soit possible* ? Croyez-vous vous-même qu'on pourrait arriver à un procédé pratique, malgré l'émiettement, l'indiscipline et l'incohérence des partis, et surtout malgré les fraudes électorales ?

« Je n'ai pas la prétention de vous demander pour moi un travail là-dessus. Je ne suis pas en mesure de faire profiter mon pays des lumières que vous me donneriez. C'est au public, ou du moins à des hommes armés d'une véritable influence, qu'il faudrait donner ces lumières. »

M. Naville répondait le 2 février 1894 :

« Je viens d'être fort occupé par la question de la réforme électorale dont m'entretient votre bonne lettre du 16 janvier. Il m'a fallu rédiger deux Mémoires pour Chicago et deux pour

Bruxelles. En Belgique, après une période de découragement, les partisans de la représentation proportionnelle recommencent à espérer le triomphe prochain de la cause. Je comprends fort bien que ce soit en vue de la France surtout que la question vous préoccupe.

« La France est peut-être le pays de l'Europe où la réforme est le plus nécessaire et la plus difficile. Je considère comme un fait absolument certain que, souvent, des électeurs français qui ne sont ni les ennemis de la religion, ni les ennemis de l'ordre social, accordent leurs suffrages à des candidats athées et révolutionnaires. Si le fait est certain, la cause est évidente; et cette cause est le système électoral.

« Les hommes que j'ai en vue voient se dresser devant eux les deux spectres de la monarchie et du cléricalisme. On leur enseigne que monarchie et cléricalisme, c'est le retour à l'ancien régime : dîmes, corvées, lettres de cachet... et dans leur affolement, ils élisent des hommes qui, au fond, ne les représentent pas, parce que (c'est le propre du système électoral actuel), ils ne peuvent que choisir entre ces hommes et les représentants de tout ce qu'on leur a appris à redouter.

« Si on établissait le scrutin de liste départemental et la représentation proportionnelle, il se formerait trois ou quatre groupes distincts d'électeurs et les choses changeraient de face.

Je n'ai pas la naïveté de croire qu'un système électoral puisse guérir les graves maladies morales dont souffre la France, mais je pense que le système électoral aggrave et envenime ces maladies. »

Dans cette correspondance, tantôt les questions s'élèvent jusqu'à la pure métaphysique, tantôt elle sont soulevées par les événements politiques; tantôt les souvenirs du passé sont évoqués, tantôt les perspectives de l'avenir sont entr'ouvertes. Quand il s'agissait des dogmes du catholicisme, c'est avec une profonde humilité et une parfaite soumission à l'Eglise que le baron d'Yvoire apportait sa conviction.

« Quant aux discussions religieuses, écrivait-il, je vous prie de me pardonner si la lecture de vos beaux livres m'amène à les aborder; mais il faut bien tenir compte de ce que je ne suis point un théologien, pas même un philosophe. Et il serait bien difficile que je pusse vous donner des explications que vous n'auriez trouvées jusqu'ici chez aucun catholique, quand il y en a tant qui sont plus instruits et meilleurs que moi.

Je crois cependant que vous ne refusez pas d'admettre l'existence d'un purgatoire, c'est-à-dire d'un état dans lequel l'âme désireuse de Dieu se détacherait des dernières souillures pour revêtir la pureté nécessaire à la vue du Seigneur. Si vous tenez compte en outre du mot significatif de l'Evangile : « Tout ce que vous lierez sur la

terre sera délié dans le ciel » et vice versa; si enfin vous tenez votre attention fixée sur les conditions essentielles pour gagner les indulgences *à l'occasion* de telle fête, de telle prière ou de telle aumône, vous ne trouverez rien, je crois, qui puisse choquer votre jugement, au point de vue du principe qui préside à la concession des indulgences.

« Qu'il y ait eu dans la pratique, des abus, des préjugés; que les indulgences aient pu être détournées de leur véritable signification pour servir à des actes de *simonie,* ou à des puérilités superstitieuses, cela est non seulement possible, mais probable, vu la faiblesse humaine. Mais on ne peut s'arrêter à des exceptions pour récriminer contre la règle, pas plus que Judas ne donne le droit de récuser les apôtres...

« Historiquement, la forme, la désignation un peu singulière des jours ou années d'indulgences s'explique (on vous l'aura déjà fait remarquer), par la suite de l'usage ancien des premiers temps de l'Eglise, où des confessions publiques étaient suivies de pénitences publiques d'une durée déterminée.

« ...Dans les explications que je vous donne il faut toujours admettre que je vous parle le mieux que je sais, mais je serais désolé s'il y avait dans mes paroles quoi que ce soit qui ne fut pas conforme aux enseignements de l'Eglise

catholique. Je ne suis qu'un *fidèle*, je ne suis pas un *docteur*. »

On devine tout ce que ce pieux *fidèle* eut à souffrir, de voir les mesures détestables prises par le gouvernement de son pays contre la liberté de l'enseignement catholique, si péniblement conquise par la génération précédente, et contre les couvents qui abritaient un grand nombre de ses parents et amis. Ernest Naville n'en était pas moins indigné, et il le répète à maintes reprises.

« Grange Gaby, 2 juillet 1902.

« ...Vous m'écrivez que le présent est bien triste pour les catholiques de France. Certainement; mais j'ajoute qu'il n'est pas besoin d'être français pour déplorer une politique dont le caractère prédominant me paraît être une guerre à l'Eglise, à la religion et à la vraie liberté. »

« Grange Gaby, 2 août 1902.

« Si vous avez le texte de cet article (édictant une exception au préjudice des associations religieuses), voulez-vous avoir l'obligeance de me l'envoyer; je n'ai pas la funeste loi, et je n'ai pas le moyen de me la procurer ici.

«Je viens d'avoir le plaisir de recevoir mon ami Boutmy, de l'Ecole des sciences politiques. Il a pu passer trois jours au châlet; je l'ai trouvé bien indigné de la conduite de votre gouvernement, et très préoccupé du développement d'une

démocratie qui, de plus en plus, jette son masque de libéralisme. Nous nous sommes fort bien entendus. »

« Genève, 22 janvier 1903.

« Nous avons pour quelques jours à Genève un Père Dominicain, le P. B. Il attend un avis de ses supérieurs pour rentrer à Paris qu'il a dû quitter pour raison de santé et pour aller de là il ne sait où; la suppression de son ordre ne fait pas doute pour lui. Je pense beaucoup aux longs entretiens que j'ai eus avec le P. Lacordaire il y a 62 ans.

« Le Père B. me dit que les Chartreux de la Grande Chartreuse songeraient à s'établir en Angleterre. S'ils y trouvent la liberté, quelle honte pour la France ! Si j'avais l'honneur, et il faut ajouter maintenant, la douleur d'être Français, mon indignation serait encore — mais cela n'est pas possible, — plus vive que maintenant. »

« Genève, 3 mars 1903.

« ...Transmettez à Mme d'Yvoire mon affectueux hommage, et dites à cette sœur d'une carmélite, que, si elle est indignée de la guerre faite aux moines et aux religieuses, et à la religion en la personne de ses représentants, elle ne peut pas l'être plus que votre très et fidèlement dévoué

« Ernest Naville. »

Dans l'automne 1904, fut tenu à Genève un Congrès de philosophie qui réunit les penseurs des deux hémisphères. Ernest Naville fut appelé à le présider. Son grand âge, sans rien diminuer de force de son esprit, inspirait le respect à ceux qui ne partageaient point ses idées. Il put y faire applaudir un discours tout empreint de sa croyance en un Dieu créateur du monde. François d'Yvoire en tressaillit de joie.

« Cher Monsieur, écrit-il, J'avais bien deviné en lisant dans le *Journal de Genève* le compte-rendu de la séance d'ouverture du Congrès de Philosophie, l'importance de votre déclaration.

« Et maintenant que vous avez eu l'amabilité de nous envoyer le texte complet de votre allocution, nous en admirons mieux encore la haute valeur et le courageux à propos...

« C'est à toute la génération présente qu'il faudrait faire entendre « qu'une vie qui ne cherche pas l'appui des doctrines propres à la diriger, est une vie livrée aux impulsions souvent aveugles de la sensibilité, une vie dépourvue de raison ».

« J'avoue cependant que l'une de vos déclarations m'a parue vague, et que je serais bien curieux d'apprendre ce qui vous a amené à la formuler :

« Vous croyez que le monde porte dans son sein le germe d'une philosophie nouvelle — relativement; et vous espérez voir triompher le spiritualisme conséquent et complet. Vous entrevoyez des signes précurseurs de cet épanouissement.

« Ces paroles d'espérance, si fécondes, doivent avoir été inspirées par des raisons sérieuses, puisque vous les avez prononcées; mais elles me surprennent beaucoup, parce que, autant que j'en puis juger, nous vivons dans un temps où le trouble des esprits est presque universel. Peut-être mon doute vient-il de ce que j'ai surtout la France sous les yeux !

« Mais là, on fait précisément de *laïque* et *sans religion* des termes synonymes. On y admet cette perversion de la parole, cette énorme confusion qui a les plus funestes conséquences. Enfin, Dieu veuille que votre espérance ne soit pas une illusion optimiste !

« Certainement le seul fait d'admettre l'explication de la création de l'univers, donnerait à tous les esprits la base première et nécessaire pour établir une conception raisonnable de l'existence, et même des règles d'existence de tout être et de toutes choses. Mais c'est précisément ce qu'on s'efforce d'écarter.

« Vous avez raison d'admettre que l'idée du transformisme pourrait, jusqu'à un certain point, se concilier avec l'idée fondamentale de la création. Le Créateur aurait pu adopter ce moyen de

procréation. Je ne crois pas qu'il y ait une seule preuve sérieuse d'où il résulte que ce mode ait été employé. Les modifications de forme des êtres envisagées par Darwin ne sont jamais des modifications essentielles, mais seulement partielles. Et elles ont toujours une limite qu'elles ne peuvent franchir, quelles que soient les circonstances et les ambiances qui pourraient les influencer.

« Mais, au fond, pourquoi ce système a-t-il séduit tant de personnes ? Précisément parce qu'il semblait que l'on pouvait, grâce à lui, réduire à rien l'idée de la création.

« Le charlatan, l'escamoteur produit sur la foule puérile des illusions de ce genre : Rien dans les mains, rien dans les poches ! Et tournant ses mains l'une sur l'autre comme s'il façonnait ce *rien,* il fait apparaître une petite muscade. Il la montre au public émerveillé. Il reprend la muscade, la retourne dans ses mains et montre une boule déjà sensiblement plus grosse. Progressivement il arrive à faire apparaître un ballon, etc...

« Ce *progressivement* d'un commencement minuscule, joint à l'explication d'un nombre infini de siècles, pour que la production ne soit faite qu'imperceptiblement, voilà l'illusion où s'endort le rêve des esprits qui redoutent d'admettre la création divine. Et comme il faut cependant reconnaître que l'univers obéit à des lois, on

déclare que ce sont les lois de la *Nature*, afin de ne pas être obligé de reconnaître que c'est un Créateur qui les a établies.

« Oui, vous avez mis le doigt sur la plaie en revendiquant l'idée de la création, comme l'idée primordiale et essentielle. »

M. Naville répondait :

« Je veux vous expliquer en quelques paroles la base de mon optimisme philosophique qui vous étonne.

« Sous bien des rapports, le monde, et très spécialement la France, poussé par un vent d'irréligion, s'éloigne des grandes vérités qui sont la base du spiritualisme vrai, tel que doit le produire la civilisation chrétienne. Ce phénomène se montre surtout dans l'ordre politique. Nous voyons l'idée de la liberté reculer d'une manière générale, et la liberté religieuse, la plus importante de toute, foulée aux pieds.

« Il n'en est pas de même dans l'ordre philosophique. Ce qui me paraît caractériser l'époque actuelle, c'est le fait que la Volonté occupe une place de plus en plus grande dans la psychologie. Je pense, donc je suis, disaient les Cartésiens. Je veux, donc je suis, disent nombre de modernes. Maine de Biran est l'un des auteurs principaux de ce mouvement de la pensée. C'est là le fondement de mon espoir.

« Plus on comprendra que *l'action* est le carac-

tère essentiel des esprits, plus on sera sur la route qui conduit à la pensée que l'action absolue, la Création est le caractère de l'esprit suprême (1). »

Les questions générales ne tiennent point toute la place dans cette correspondance. Ernest Naville s'intéressait très affectueusement aux enfants du baron d'Yvoire et prenait part à toutes ses émotions tristes et joyeuses à leur endroit. Il écrivait le 12 juin 1895 :

« Je ne prends pas la plume pour entrer dans les mystères de la métaphysique, mais pour vous dire des choses d'une plus simple nature.

« J'ai pensé souvent à vous, à l'occasion du départ de votre fils, dont vous avez dû vous séparer dans l'intérêt de son éducation, ou pour mieux dire, de son instruction. Pour son éducation, Yvoire et le foyer paternel auraient pu lui suffire. Les sentiments du père, de la mère et aussi de la sœur, à l'occasion de l'éloignement du fils de la maison, excitent en moi une sym-

(1) Lorsqu'en 1916 parut la biographie d'Ernest Naville (*Ernest Naville, sa vie et sa pensée*, Librairie Fischbascher, Paris, librairie Georg, Genève), le baron d'Yvoire écrivait à M. T. de la Rive au sujet de cette publication :

« Je m'empresse de répondre à votre curiosité relative au livre d'Hélène Naville. Vous y trouverez comme nous un grand charme et un puissant intérêt... Vous serez touché de la fidélité et de la franchise qui ont guidé la plume et le cœur de la petite-fille d'Ernest Naville...

« Ernest Naville ne se regardait pas comme positivement protestant, surtout en ce sens que le protestantisme s'oppose au catho-

pathie vraie; et c'est très particulièrement le désir de vous témoigner cette sympathie qui est la cause de ma lettre. »

François d'Yvoire lui répondait :

« Mon Félix prend petit à petit l'habitude de sa nouvelle vie. Son heureux caractère y a contribué, mais c'est surtout la bonté du Supérieur qui l'a fait triompher des ennuis inséparables de l'entrée au collège. Félix nous écrivait : Il y a des maîtres bons et d'autres trop sévères. Quant à M. le Supérieur je ne le compte pas parmi les maîtres, il est pour moi un père. Vous jugez combien cette disposition d'esprit de Félix nous a fait plaisir ! »

C'est au collège des Minimes, placé sous la direction du cardinal Couilié, l'ancien coadjuteur de Mgr Dupanloup, devenu archevêque de Lyon, que le baron d'Yvoire avait confié son fils. Mais les voyages lui étaient interdits par sa

---

licisme. Il nous disait: « Je ne suis pas protestant, je suis *iréniste* (ami de la paix). »

« Dans une autre conversation, à l'ombre de ce grand marronnier sous lequel passe mon chemin d'arrivée, il m'a rappelé lui-même la page du catéchisme où il est enseigné qu'on peut appartenir à l'âme de l'Eglise, sans appartenir officiellement à son corps.

« Oui, Ernest Naville appartenait, il pouvait le croire, à l'âme de l'Eglise catholique. Et il faut laisser à Dieu le soin de juger pourquoi l'adhésion n'a pas été plus éclatante.

« Dieu a donné à l'homme la liberté; mais la souveraineté divine reste dans une région supérieure, où, comme le dit la Ste Ecriture, ses desseins sont impénétrables. Nous savons seulement que l'infinie justice, l'infinie bonté, l'infinie miséricorde concilient bien des choses que nous ne sommes pas à même de juger dans le repli des consciences ».

santé, et la séparation était dure pour son cœur de tendre père. Il écrivait dans le cahier destiné à être un mémorial pour ses enfants :

« La Première Communion de Félix a eu lieu le 29 juin. Je n'ai pu y assister, non plus qu'à celle d'Henricie. Mais combien j'ai demandé à Dieu de garder mes enfants fidèles à sa loi, à sa foi, à sa volonté ! O mes enfants, je vous désire heureux sur la terre; mais par dessus tout, c'est au ciel que je veux, pour nous et pour vous, ce bonheur qui ne finira pas et où toutes les tristesses des séparations seront bannies, où nous nous unirons dans un transport d'amour, d'admiration, de reconnaissance, d'adoration dans la lumière de Dieu même. Hélas ! dans la Communion nous possédons Dieu, mais un peu comme des aveugles et sans le comprendre ; au ciel, nous verrons et nous comprendrons ».

En avril 1917, il écrit encore :

« Félix travaille bien, nous sommes contents de lui; mais quelle tristesse de le voir s'éloigner de nous ! Les vacances de Pâques finissent aujourd'hui.

« C'est un grand sacrifice de se séparer d'un enfant bien-aimé. Et à mon âge, on se demande toujours si on aura le temps de le revoir et de jouir de son affection. Enfin ! cela paraît un devoir. Que la volonté de Dieu soit faite ! ».

Ces séparations n'étaient rien à côté de celle qui devait briser son cœur deux ans plus tard. Sa fille était dans le premier épanouissement de sa jeunesse. Elle rappelait son père par un mélange de sensibilité et d'ardeur, de pénétration et d'enjouement, par le sens artistique, par l'amour de tout ce qui est grand et généreux. Il y avait entre eux, à un degré rare, ces liens de père à fille que Racine, le poète de toutes les tendresses, a si bien retracés lorsqu'il fait dire à Iphigénie :

« C'est moi qui la première,
Seigneur, vous appelai de ce doux nom de père,
C'est moi qui, si longtemps le plaisir de vos yeux,
Vous ai fait de ce nom remercier les dieux,
Et pour qui, tant de fois, prodiguant les caresses
Vous n'avez point du sang dédaigné les faiblesses »

Une maladie soudaine enleva en quelques jours cette enfant tant aimée. Lorsqu'elle se fut endormie pour le ciel, François, après avoir gravé son nom sur la plaque de métal qui devait être clouée sur son cercueil, ajouta ces mots en témoignage de sa soumission dans la douleur : « Dieu est le maître ! »

Il écrivait quelques jours après son malheur: «O mon Dieu, quel sacrifice douloureux vous

nous avez imposé ! Vous nous avez enlevé notre chère Henricie !

« Le 24 février, à huit heures du matin, elle est restée sans vie entre nos bras, après une fièvre typhoïde compliquée d'une terrible hémorragie...

« Délicieuse enfant ! quelle douceur elle a montrée ! quelle patience, soit pour supporter ses souffrances, soit pour se soumettre aux remèdes douloureux que le médecin essayait pour la sauver !

« Bien avant sa maladie, quoiqu'elle parût fraîche et rose, une lassitude dont elle ne triomphait que par obéissance, aurait pu nous faire deviner qu'elle était menacée.

« Mais qui donc aurait pu croire ?...

« Cependant, le premier jour de l'an, elle avait dit à sa mère : « Je ne sais pas pourquoi, mais il me semble que je mourrai cette année !»

« Et lorsque la maladie se déclara, et que ma douce petite Henricie fut étendue sur son lit, elle me dit si tendrement si tristement : « Papa ! je suis votre joujou cassé ! »

« Ame douce et pure ! elle est maintenant entre les mains de Dieu avec les anges. Il me semble que d'un souffle invisible elle nous caresse encore. Quelle affection elle avait pour ses parents et pour son frère ! Petite protectrice chérie, veille sur nous du haut du Ciel !

« Félix, dont j'étais bien inquiet, a supporté son chagrin avec un courage chrétien qui a été pour nous une véritable consolation. C'est sur lui que notre affection redoublée s'appuiera désormais en ce monde ».

CHAPITRE XIII

Impartialité du baron d'Yvoire en diverses circonstances. Ses occupations, ses goûts, ses idées. — Questions sociales. Rupture du Concordat.

François d'Yvoire avait la force d'âme de s'intéresser au bien général malgré toutes ses peines particulières. La France traversait une crise où il semblait que la raison publique fut près de sombrer ; l'affaire Dreyfus soulevait des tempêtes dont les générations nouvelles auront peine à se faire une idée. Une question judiciaire se trouva transformée en une bataille politico-religieuse aveugle et acharnée.

Quelle attitude devait prendre un homme comme François d'Yvoire dans un pareil conflit ? Il étudia tous les éléments du débat dans les journaux d'opinions diverses, et suivit avec grand soin toutes les phases de *l'Affaire*. Néan-

moins il ne se croyait pas encore en droit de porter un jugement absolu, puisque l'on prétendait avoir des preuves qui devaient rester cachées. Mais ce mystère lui paraissait fâcheux, et surtout, il déplorait les passions déchaînées de part et d'autre. Il redoutait le profit que les ennemis de la religion et de l'armée s'apprêtaient à tirer de ce lamentable conflit. Il était persuadé qu'en gardant le sang-froid pour aborder cette grave affaire en toute sincérité, on eût enlevé une arme redoutable à ceux qui cherchaient à l'exploiter malignement.

On ne le comprit pas, on le blâma; il en souffrit, mais il laissa passer l'orage, fidèle à ce qui lui paraissait conforme à ces principes de justice, de franchise et de charité chrétiennes, dont il s'était fait une règle inviolable.

Cette haute impartialité, cette parfaite équité portèrent le baron d'Yvoire à laver Louis Veuillot d'une accusation qu'il réfuta trois fois par la voie de la presse. On attribuait au célèbre écrivain cette phrase révoltante, adressée aux politiciens anti-religieux : « Quand vous êtes au pouvoir, nous vous demandons la liberté parce que c'est votre doctrine; mais quand nous y sommes, nous vous la refusons parce que c'est notre doctrine aussi ».

A ce sujet, François écrivit au *Journal de Genève* une lettre qui parut le 6 août 1902 sous ce titre :

« *Veuillot et la liberté de conscience* »

« Yvoire, par Nernier, Haute Savoie.

« Le *Journal de Genève* a présenté plusieurs fois une phrase attribuée à Louis Veuillot comme l'expression rigoureuse de la politique défendue en France par le parti catholique. Je ne demande même pas une rectification, car la rectification a été faite plusieurs fois et n'a pas servi de grand'chose. Mais connaissant votre louable désir d'impartialité, et votre souci de la vérité, j'espère vous être agréable en vous renseignant sur l'origine de cette phrase qui n'a jamais été écrite par Louis Veuillot.

« Il y a plus de trente ans, dans les dernières années du second empire, le *Siècle* reprochait cette phrase à Louis Veuillot qui la dénia en disant qu'elle avait été écrite par Montalembert.

« J'étais à Paris, et j'allai immédiatement chez M. de Montalembert lui demander l'explication de cette calomnie. J'étais assez sûr du sentiment de M. de Montalembert, pour affirmer d'avance qu'il était incapable de penser et de parler d'une façon aussi antilibérale.

« L'explication, la voici :

« Dans une polémique soutenue par Montalembert contre Louis Veuillot, Montalembert lui avait dit : « Votre thèse, si on la poussait à ses dernières conséquences, aboutirait à cette monstruosité de dire à vos adversaires : si vous êtes

au pouvoir vous nous devez la liberté en vertu de vos principes; tandis que si nous sommes au pouvoir, nos principes nous obligent à vous la refuser » (1)..

« Voilà ce que Montalembert écrivait, non pour approuver, mais pour blâmer.

« Et, quoique j'aie été toujours du parti de Montalembert et de l'évêque d'Orléans contre les prétentions exagérées de Louis Veuillot, je dois reconnaître que Louis Veuillot n'a jamais écrit la phrase qui lui a été reprochée.

« Beaucoup de protestants s'honorent en ce moment en s'élevant contre les procédés vexatoires dont les religieux ont eu à souffrir de la part du gouvernement français. Je puis bien vous assurer que toute l'école de Lacordaire, Montalembert, Dupanloup, Cochin, etc., spécialement les trois derniers que j'ai beaucoup connus, aimés et admirés, auraient parlé de même en faveur des protestants, si ceux-ci avaient été en butte à de pareilles vexations.

« Et, même en dehors du sentiment d'impartialité qui animait très sincèrement Montalembert, il disait aussi très franchement : « Notre intérêt seul nous commanderait de donner la liberté là où nous sommes les maîtres, afin

(1) Le baron d'Yvoire conservait les petits feuillets écrits au crayon de la main de Montalembert, sur lesquels celui-ci lui indiquait dans quel sens il fallait faire une rectification dans le *Journal des Villes et Campagnes*.

qu'on nous l'accordât là où nous ne le sommes pas. »

« Le *Journal de Genève* a commis un oubli dans ses appréciations de la loi sur les Associations, en disant que les congrégations religieuses sont tenues *aux mêmes conditions* que les autres associations.

« La loi contient au contraire un article où il est formellement édicté une exception au préjudice des associations religieuses.

« Mais croyez bien que cela ne m'empêche pas de ressentir ce qu'il y a de noble et d'élevé dans les déclarations que votre journal, malgré la différence de religion, a formulées en faveur de la liberté, dans ce moment où c'est notre liberté à nous, catholiques, qui est particulièrement menacée.

« J'ai assez vécu pour savoir qu'avec la meilleure volonté du monde, il y aura toujours des divergences d'appréciations sur beaucoup de choses. Qu'il y ait au moins une union des esprits qui estiment comme un devoir supérieur la sincérité et l'impartialité.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments de considération très distinguée.

« B. d'Yvoire. »

Douze ans après, en janvier 1914, la fameuse phrase fut encore rééditée au compte de Louis Veuillot par Julien de Narfon dans le *Journal*

de Genève. François d'Yvoire voulut encore en écrire au Directeur M. Wagnière, qui s'empressa de publier cette nouvelle lettre.

M. l'abbé Carry, l'un des prêtres les plus distingués du diocèse de Genève, écrivait à ce propos au baron d'Yvoire :

« Cher Monsieur, j'ai besoin de vous dire tout le plaisir que j'éprouve à lire la lettre que publie le *Journal de Genève* de ce matin. Vous avez nettement dégagé la cause de l'Eglise des tristes exagérations de Veuillot, et en même temps vous avez lavé Veuillot d'un reproche immérité...

« Ah ! cher Monsieur, qu'ils sont rares les hommes qui gardent leur sang- froid au milieu des orages de l'heure présente ! Qu'ils sont rares surtout ceux qui n'aiment que la justice, qui voient des frères dans leurs adversaires, et qui mettent la vérité au-dessus de tout, soit la vérité dans la doctrine, soit la vérité dans les faits contingents ! »

François d'Yvoire eut toujours, sans rien cacher de ses convictions, des rapports de courtoisie, et souvent d'amitié, avec ses voisins de Genève :

« L'esprit de charité, écrivait-il, peut unir les âmes, même en dehors de l'unité de la foi, qui serait si désirable pour la paix et le bonheur du monde, mais qui ne peut s'imposer que par la conviction individuelle. »

(Lettre à M. Aloys Naville.)

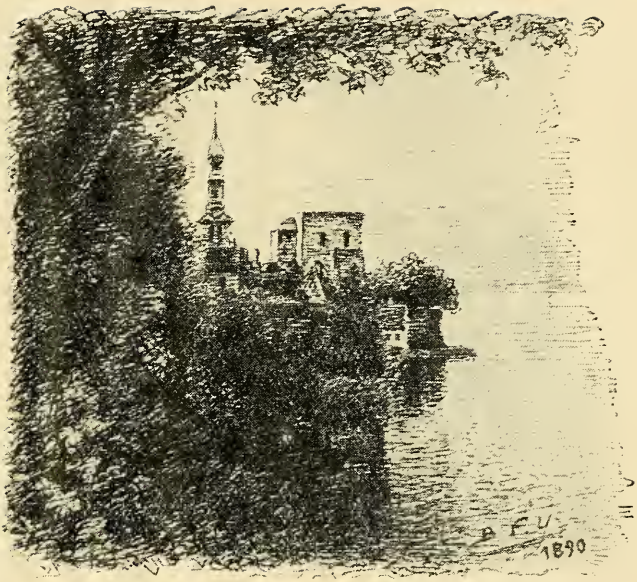

LE CHATEAU D'YVOIRE

d'après un dessin à la plume du Baron d'Yvoire

Beaucoup d'artistes suisses venaient peindre dans le village d'Yvoire qui conservait son cachet antique et pittoresque (1). François d'Yvoire échangeait avec eux ses idées artistiques et ils étaient souvent surpris de trouver dans un *amateur* une connaissance si profonde et un sens si délicat de la peinture.

François d'Yvoire était membre de la Société d'horticulture de Genève, à laquelle il aimait à envoyer des communications (2). Ses jardins remplis de plantes rares intéressaient vivement les spécialistes. Il fit des recherches sur la culture des morilles et obtint des résultats intéressants, qu'il exposa dans une brochure. Malheureusement il dut reconnaître que l'état d'humidité de l'atmosphère jouait un rôle considérable dans la réussite du procédé, et que l'on était exposé à l'insuccès en cas de sécheresse.

Il avait pris en Italie le goût des beaux marbres et des pierres précieuses dont les églises sont souvent si richement revêtues et parées. Au bord du lac, il réunit au cours de

(1) Les portes monumentales de l'ancienne petite cité forte avaient été un moment menacées de destruction par le vandalisme de la municipalité. Le baron d'Yvoire qui rédigeait alors *La Défense*, en fut averti, et ses démarches au Ministère des Beaux-Arts empêchèrent cette destruction déplorable.

(2) Il faisait aussi partie de la Société d'acclimatation de France.

ses promenades, une collection de minéraux remarquables par leur beauté artistique. Le glacier du Rhône qui occupait autrefois la vallée du Léman, a transporté des blocs énormes, dont l'un se trouve en face de la terrasse d'Yvoire. Mais bien d'autres pierres de petit volume ont été détachées des hautes montagnes et roulées sur les grèves du lac. Une fois polies, elles montrent des nuances admirables. François s'appliquait à donner à ces cailloux tout leur éclat en les frottant sur une plaque de tôle saupoudrée d'émeri humide, et pendant cet humble et laborieux travail, il contemplait le paysage du Léman qui lui était si cher.

Dans ses recherches minéralogiques, il eut un jour la chance de trouver une hache lacustre qui, au dire des savants, avait dû être pour son temps, un vrai chef-d'œuvre.

C'était un grand don chez François d'Yvoire et un grand charme dans sa nature, de prendre goût aux choses les plus diverses, d'étudier les plus hautes questions sans dédaigner les moindres. Cette variété se retrouvait dans les lectures qui étaient l'aliment journalier de son esprit et de sa pensée. Même dans les moments où la souffrance et la fatigue l'oppressaient, les livres étaient son délassement. Ils prirent une place encore plus grande dans sa vie, lorsque son ouïe, devenue plus dure, lui rendit la conversation moins facile.

Il réservait d'abord leur place aux lectures religieuses. L'Ecriture Sainte et la Vie des Saints lui étaient familières. Tout ce qui se publiait d'important en fait d'apologétique et d'hagiographie était lu par lui et souvent annoté et commenté la plume à la main. L'histoire, les Mémoires, les Voyages (pour lesquels il avait une prédilection), les pièces de théâtre, les œuvres scientifiques, les poésies, les romans, tout était pâture pour son esprit. Une jolie aventure sentimentale le charmait à quatre-vingts ans comme à vingt-cinq.

« Condamner absolument le romanesque, a-t-il écrit, c'est condamner toute poésie, toute émotion grande, toute admiration, tous les sentiments qui nous élèvent au-dessus du niveau de la commune nature humaine et qui nous ouvrent un domaine supérieur aux choses sensibles.

« Il faut s'entendre sur la signification du mot *romanesque*. Pour moi, je veux simplement l'opposer à ce que, dans ce même ordre d'idées, on appelle le *positivisme*. En ce sens, je vois du romanesque dans toute vie que le matérialisme n'a pas envahie.

« Il faut nécessairement une flamme dans la vie. Nous portons dans le cœur des pailles qui doivent brûler par le feu du ciel, ou par le feu des hommes. Et ces incendies intérieurs ré-

chaufferont et consoleront d'autres cœurs s'ils sont légitimes; tandis qu'illégitimes, ils se consumeront eux-mêmes et consumeront les autres, sans laisser autre chose que des ruines. Mais le cœur qui ne brûle d'aucune manière est un cœur mort. »

Si François était capable de se passionner pour les fictions littéraires, combien il l'était plus encore pour les réalités vivantes, pour celles surtout qui touchent à la souffrance de nos semblables ! Les questions sociales dont l'importance grandit chaque jour dans le monde moderne, le préoccupaient depuis sa jeunesse. A *La Défense,* il leur fit une large place. Il s'empressa de faire connaître les livres de Charles de Ribbes, le fidèle disciple de Le Play, et il en recevait le 4 novembre 1876 la lettre suivante :

« Monsieur, j'ai chargé mon éditeur de vous adresser en mon nom un livre que je viens de publier sur *La vie domestique, ses modèles et ses règles, d'après les documents originaux.*

« ...Je vous prie d'agréer l'hommage d'un travail qui est toute une œuvre de *défense sociale.*

« Abonné du journal qui porte inscrit en tête de ses colonnes ce symbole des devoirs privés et publics imposés aujourd'hui aux gens de bien, je suis heureux de vous offrir le fruit de mes études sur ce même sujet. La *Vie domestique* est destinée à compléter les observations d'histoire sociale déjà présentées dans mon pré-

cédent livre sur *Les familles et la société en France avant la Révolution.* Elle met sous les yeux du lecteur les vérités nécessaires, les idées simples, la substance même de l'ordre donné par Dieu aux sociétés et cela sous la dictée des faits les plus authentiques et les plus probants. Elle demande aux pères de famille de tous les temps la réponse aux problèmes redoutables qui nous tiennent suspendus entre la vie et la mort.

« Nos contemporains prétendent que la tradition doit disparaître totalement devant ce qu'ils appellent la *science.* Plus que jamais, les faits sont regardés comme les seuls arguments dignes d'être crus. Il est impossible de ne pas suivre sur le terrain des faits les ennemis de la tradition. Quelle est cette tradition dont ont vécu jusqu'à ce jour non seulement la France, mais le genre humain ? D'où vient-elle ? Que représente-t-elle ? Que mettra-t-on à sa place ?

« C'est au nom de ce sentiment très vif des réalités actuelles que j'ai abordé l'étude, non abstraite, mais *concrète* de la famille, et que j'ai ouvert une enquête, où sont venus déposer tous les représentants autorisés de la science qui a seule le pouvoir de donner le bonheur aux individus, la prospérité aux foyers, la stabilité aux nations...

« Mgr Dupanloup m'a beaucoup encouragé à vous adresser mon livre. Il a été l'inspirateur de mes études sur ces grands sujets, il ne m'a

pas laissé libre de réserver pour l'intimité les textes que m'ont fait découvrir de longues explorations. Il me permet d'espérer que *La Défense sociale* voudra bien s'intéresser à un ouvrage, dont le but s'accorde si pleinement avec celui qu'elle veut atteindre. »

Près d'un demi-siècle s'est écoulé depuis ces premières études, et dans cet intervalle la question sociale a été présentée sous tous ses aspects, soit par les communistes et les révolutionnaires, soit par les catholiques, parfois entraînés eux-mêmes dans un excès ou dans un autre. Il n'est pas de terrain où les justes limites soient plus difficiles à fixer; la réglementation trop étroite n'y est pas moins funeste que la licence.

Comme toujours, le baron d'Yvoire s'efforçait de dégager les principes nécessaires des théories plus ou moins aventurées dont on les surchargeait.

Le premier de ces principes est la stabilité de la propriété. Elle découle des conditions de la nature humaine, et s'appuie sur le Décalogue. En l'abolissant, on est forcé de la remplacer par une tyrannie odieuse; cette tyrannie même ne peut se maintenir longtemps, car elle succombe dans la misère universelle.

Les récents malheurs de la Russie ont confirmé d'une façon terrible la nécessité de maintenir les droits de la propriété. Les temps semblent déjà lointains où, à la suite de Tolstoï,

les esprits se laissaient entraîner dans le domaine de l'utopie; il paraissait alors bien *vieux jeu* de défendre le capital exécré.

L'Encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers avait été de la part de François l'objet de sérieuses études. Elle ouvre le champ aux réformes philanthropiques, mais elle répète sans cesse : *à condition que le principe du droit naturel de propriété ne soit jamais violé, — à condition que l'on n'emploie jamais la violence,* etc.

Ceux qui connaissaient la charité et la générosité du baron d'Yvoire dans sa vie privée, savaient qu'il ne plaidait point pour l'égoïsme, lorsqu'il s'efforçait de contenir le mouvement social dans les bornes de la raison et de la justice. Nul n'était plus que lui porté à défendre les faibles et les opprimés. L'intervention de l'Etat lui semblait nécessaire là où il y avait des abus à réprimer. Mais il ne voulait qu'elle s'exerçât à tout venant, de façon à rendre la tâche des patrons impossible.

« Le Dieu-Etat dont les socialistes se font une idole, écrivait-il, ne renversera pas les conditions naturelles, imposées par le vrai Dieu, le Dieu créateur. Quand on ne tient pas compte de ces conditions naturelles, on ne réfléchit pas que l'injustice commise, même dans une bonne intention, est tout de même une tyrannie, dont le résultat est nuisible à tout le corps social...

« Liberté et charité sont les meilleurs remèdes à ce qu'il faut appeler les difficultés sociales, ou même les misères naturelles qu'on attribue trop souvent à la société, comme faisait J. J. Rousseau.

« Mais ce mot *charité* a été discrédité par les ennemis de la religion; ils ont présenté l'aumône comme une honte pour celui qui la reçoit, alors que la bienfaisance est le seul moyen de suppléer à ce qui manquera toujours, même avec les meilleures lois. Cette aumône peut être un *devoir* pour celui qui la fait, elle n'est point un *droit* pour celui qui la reçoit, sans quoi il serait dispensé de la reconnaissance. Nous sommes tous enfants de Dieu, et nous lui devons compte des biens qu'Il nous accorde et de l'assistance dont nos frères ont besoin. Il est vrai que, l'idée de Dieu supprimée, l'obligation de conscience n'est plus qu'un leurre, et l'on se trouve amené à chercher des remèdes souvent pires que le mal. »

Sur le terrain de l'économie politique, qui doit rester distinct de celui de la charité, le baron d'Yvoire voulait que, tout d'abord, on tînt compte des nécessités inéluctables :

« On méconnaît, écrivait-il, le véritable sens de ce que l'on a l'habitude d'appeler *la loi de l'offre et de la demande*. Le terme *loi* est inexact. Ce n'est pas une loi, aucun législateur n'a établi

cette prétendue loi. C'est tout simplement la constatation d'un fait naturel et universel, auquel on peut apporter des modifications par bonté ou par violence, mais qui, si on le laisse se produire naturellement, se reproduira partout et en tout temps.

« Aucun objet n'a de valeur marchande qui puisse être évaluée si personne n'en veut. Le même objet qui ne valait rien quand personne n'en voulait, prend au contraire une grande valeur si tout le monde en veut, et s'il n'y en a pas assez pour tout le monde...

« S'il s'agissait de pain, de lait, ou de tout autre objet d'alimentation universellement nécessaire, je ne crois pas que l'on puisse trouver un seul partisan de la liberté commerciale, un seul adepte de l'école libérale, qui refuse de reconnaître non seulement le droit, mais encore le devoir du gouvernement de prévenir, ou ensuite de punir un accaparement ayant pour but de faire monter le prix de ces denrées. (Remarquons que certaines grèves équivalent tout à fait à un accaparement préjudiciable à l'intérêt et même au droit de la nation).

« Il est donc légitime d'admettre que le gouvernement a le droit d'intervenir quand cela est nécessaire. Mais son intervention à tout propos est d'autant plus dangereuse que rien n'est moins chrétien que le gouvernement auquel cer-

tains demandent de tout réglementer. »

En réponse à ceux qui déblatèrent à tort et à travers sur le luxe des riches :

« Il serait absurde de réduire la vie humaine aux seules questions matérielles du boire et du manger, du vêtement et du logement. Et même en réduisant ainsi les éléments nécessaires à la vie, peut-on prétendre que chacun soit obligé de semer son blé, de tisser sa toile et de bâtir sa maison ?

« C'est un premier pas vers le luxe, de recourir à autrui pour se procurer ces éléments primitifs de l'existence. Ce luxe profite au boulanger, au vigneron, au tailleur, au maçon, etc. Mais l'humanité a d'autres besoins moins primitifs, que l'on ne peut satisfaire sans luxe. Réprouverez-vous ces besoins ? Les réprimerez-vous ? Ferez-vous aux catholiques un devoir d'y renoncer ?

« Que l'Eglise, que l'Evangile conseillent la simplicité de vie et même la mortification, c'est très bien. Mais au point de vue de l'économie sociale, il ne faut pas méconnaître que le luxe fait vivre bien des gens. »

A côté de cet esprit pratique qui dirigeait le Baron d'Yvoire, il y avait toujours chez lui la recherche de l'union des cœurs, la lutte contre l'orgueil qui divise et contre l'envie qui irrite. Dans sa jeunesse, alors que la distinction des

classes de la société se faisait sentir bien davantage que de nos jours, il écrivait ces notes, qui étaient le canevas d'un travail plus considérable :

« *Des fâcheux préjugés*

« *qui divisent certaines classes de la société*

« Combattre l'habitude de certaines formes de langage blessantes, essentiellement blessantes sans qu'on n'y prenne garde :

« Etre comme il faut. — Etre né. — Etre reçu. — Recevoir ces gens-là. — Leur faire des *avances*. — Les *admettre, songer à les admettre*. — Gens du meilleur monde. — Etre ou n'être pas *de la société*. — Des gens que l'on voit.

« Il faudrait cependant, au lieu de les faire ressortir, se faire pardonner les privilèges de la naissance. — Au point de vue pratique, c'est nécessaire, c'est un devoir social. — Au point de vue chrétien, c'est plus nécessaire encore, c'est un devoir de charité.

« La règle générale pourrait être devinée par le seul fait de se mettre à la place des gens avec qui l'on a affaire : ménager leur susceptibilité, satisfaire leurs désirs, comme nous voudrions qu'un plus haut placé que nous nous traitât nous-mêmes... Il faudrait définir clairement la valeur de ce qu'on appelle *les avantages de la naissance*.

« — Quel cas doivent en faire ceux qui les possèdent ?

« — Quel compte doivent en tenir ceux qui ne les ont pas ?

« — Il faut réduire le *préjugé* et en tirer la simple *vérité* à côté duquel il s'est élevé.

« — Préjugé d'orgueil et de vanité parmi les nobles.

« — Préjugé haineux et envieux contre les nobles.

« — Il semble qu'il doit y avoir dans la question de noblesse quelque chose d'analogue à ce que nous montre la question de l'aumône, un *devoir* bien plus grand et plus net que le droit qui lui correspond.

« Tout riche est obligé de donner à proportion de sa fortune; mais s'il ne donne pas, son avarice ne confère pas au pauvre le droit de s'emparer de l'aumône qui devait lui être faite. Ainsi les favorisés de la naissance seraient obligés à *l'humilité*.

« — Ce qui ne donnerait point droit aux familles moins illustres d'humilier les supériorités sociales dont elles aperçoivent trop clairement l'orgueil.

« — N'est-ce pas la résultante sublime de cette philosophie chrétienne qui veut que chacun donne plus qu'on ne peut lui demander ? Dieu seul a le droit de demander *tout* ce qu'on peut lui donner. »

Dans sa prière du soir, François répétait cette invocation familière aux catholiques : « O Jésus,

doux et humble de cœur, rendez mon cœur semblable au vôtre », et ce n'était point pour lui une formule vaine, mais il mettait vraiment son idéal de vertu dans l'humilité et la douceur du Christ.

Droiture dans l'esprit, bonté dans le cœur, c'était bien les traits qui caractérisaient ce vrai chrétien.

Les apparences des choses ne lui en cachaient jamais le fond. La situation d'un homme, si élevée ou si modeste qu'elle fût, n'influait pas sur l'appréciation qu'il pouvait porter sur lui.

Dans le domaine des idées, il était à l'abri de ces engouements qui poussent les uns vers les choses nouvelles parce qu'elles sont nouvelles, les autres vers les choses anciennes parce qu'elles sont anciennes. Sans doute, la nouveauté ou l'ancienneté d'une chose ou d'une idée peut lui conférer une curiosité et un intérêt particuliers; mais elle n'influe pas sur sa valeur intrinsèque. Le désir du progrès n'entraîne pas l'acceptation de toutes les nouveautés, le respect de la tradition ne comporte pas l'admiration aveugle du passé. Choisir le vrai en tout temps et en tout lieu, l'adapter le mieux possible au temps présent, tel est le propre de la sagesse.

Hélas ! rien n'était plus éloigné de la sagesse que la conduite suivie par le gouvernement français à la fin du siècle dernier. Chez les

catholiques, les divergences d'idées paralysaient l'unité d'action. C'est ainsi, par exemple, que les évêques eux-mêmes voyaient, à des points de vue très différents, les demandes d'autorisation que l'on voulait imposer aux congrégations comme condition de leur existence en France.

Pour François d'Yvoire, la demande d'autorisation n'était pas répréhensible en elle-même, puisqu'elle avait existé autrefois sous des gouvernements catholiques. Du moment que la conscience n'était point engagée, il y avait lieu de considérer le côté pratique, et de chercher à subir le moins de dommage possible. Certaines communautés n'avaient aucun intérêt à faire une demande qui devait être fatalement rejetée. Les autres devaient rester libres de la faire. Elle aurait préservé beaucoup de pauvres communautés de ces exodes à l'étranger qui furent souvent suivis d'une véritable misère, et qui n'émurent pas même l'opinion, parce qu'ils n'étaient pas obligatoires. On aurait pu laisser au gouvernement l'odieux de mettre les communautés à la porte, au lieu de le prévenir en s'exilant d'avance.

Là encore, il y eut ce désarroi, cette malentente qui firent échanger des paroles violentes et profitèrent à nos ennemis.

La mort de Léon XIII survint à une heure

critique pour les catholiques de France. Sous Pie X, les événements se précipitèrent et la séparation de l'Eglise et de l'Etat fut consommée par la rupture injustifiable de nos gouvernants.

François résumait ainsi quelques temps auparavant sa pensée sur ce sujet :

« La séparation de l'Eglise et de l'Etat existe plus ou moins dans un certain nombre de pays. Elle paraît surtout franchement établie aux Etats-Unis où loin de s'en plaindre, l'Eglise se félicite de la considération et du respect qu'on lui témoigne généralement.

« Peut-on assimiler la situation de l'Eglise aux Etats-Unis à celle qui lui serait faite en France après la rupture du Concordat ? Non, car en France :

« 1. L'Eglise aurait à se plaindre de l'Etat aussi justement que tout créancier dont le débiteur renie sa dette. L'Etat s'est engagé par le Concordat à subvenir aux besoins de l'Eglise qui, à cette condition, a renoncé à toute revendication des biens ecclésiastiques, confisqués par la première République. L'Eglise avait d'autant plus le droit de revendiquer ces biens, que, même avant le Concordat, au moment où ils furent saisis, la Nation, par l'organe du Gouvernement, s'était solennellement engagée à subvenir aux besoins matériels de l'Eglise et du clergé.

« 2. Non seulement l'Eglise, en tant qu'Eglise, aurait le droit de se plaindre de la spoliation,

mais chaque catholique se trouverait individuellement lésé par le fait qu'il serait obligé de subvenir aux besoins de l'Eglise, sans que l'Etat lui fît remise de la part d'impôt qui était employée à cet effet par le budget des cultes...

« 3. Les édifices religieux nous seraient enleves, bien que leur construction et leur réparation aient été dues en grande partie à l'argent des catholiques. Même les dépenses faites par l'Etat étaient une conséquence des engagements résultant du Concordat.

« Tout ce que je viens d'exposer suffit à prouver l'injustice indiscutable dont sont victimes l'Eglise catholique et ses membres, si le Concordat est rompu et si le budget des cultes est supprimé.

« Tout honnête homme peut le constater et aucun honnête homme ne peut y applaudir.

« Mais le tort moral est encore bien plus grave que le tort matériel. La religion n'est pas seulement le maintien de l'existence d'une société religieuse. Sous ce rapport les catholiques n'ont aucune inquiétude. L'Eglise catholique vivra. Dût-elle disparaître en France, elle survivrait dans les autres pays. Mais, malgré tout, elle vivra, même en France.

« Cette considération ne suffit pas à nous tranquilliser. Le sentiment religieux veut plus que cela. Il veut que le plus grand nombre d'âmes profite de la venue du Christ rédempteur sur la

terre et obtienne la vie éternelle.

« Eh ! bien, il n'est pas douteux qu'en conséquence des difficultés causées par la suppression du Concordat et du budget des cultes, un grand nombre d'âmes seront écartées de toute habitude religieuse et conduites à vivre sans religion. Beaucoup ignorent la religion, ou n'en savent que ce que les blasphèmes du cabaret leur font imaginer. Avec la diminution du nombre des prêtres, l'ignorance deviendra plus grande encore.

« Quelle morale pourra subsister en dehors de la crainte du gendarme et de la prison ? Ces pauvres gens qu'on ne réussit pas même en ce moment à instruire, à conquérir, deviendront plus nombreux encore, et le *gibier de potence* pullulera. Cela ne peut être indifférent aux yeux d'aucun homme de bons sens. Et c'est terrifiant ! »

Ces craintes n'étaient pas vaines, quoique bien des catholiques espérassent que l'Eglise, libre de toute entrave, par la rupture du Concordat, trouverait une force et un éclat nouveaux. Sans doute, Dieu tire du bien des plus grands maux, mais François connaissait trop l'opinion en France, pour ne pas savoir que la majorité s'accoutumerait à cet état d'apostasie égale. Il sentait que la situation de notre pays dans le monde en serait diminuée. Les confiscations des fonds d'Eglise, des évêchés, des pres-

bytères l'indignaient comme un véritable brigandage. Le sort des pauvres curés de campagne jetés hors de chez eux, dépouillés de leurs petits jardins qu'ils cultivaient avec amour et dont ils tiraient une partie de leur subsistance, le désolait tout spécialement.

A Yvoire, la question se posa d'une façon singulièrement pénible. La cure, attenant par un couloir à la sacristie de l'église est située dans un endroit des plus pittoresques dominant le lac. Le Conseil Municipal animé d'intentions favorables, offrit au curé une location d'un prix minime. Mgr Isoard venait de mourir; les vicaires capitulaires ne voulurent point autoriser une location qui leur semblait consacrer la prise de possession du gouvernement. Quelques mois après, cependant, les locations furent permises, mais, dans l'intervalle, la cure avait été louée pour un prix élevé à des étrangers et il n'était plus possible de réparer cette fausse manœuvre. Le baron d'Yvoire put acheter pour l'usage du curé une maison du village, la seule qui pût convenir quelque peu, et y adjoindre comme jardin un terrain qui lui appartenait; mais elle était loin de pouvoir remplacer l'ancienne cure.

CHAPITRE XIV

Epreuves de santé. — Hiver à Menton.
La guerre éclate.
Séjours à Montreux, à Clarens, à Thonon.
Dernière maladie.

L'année 1910 apporta à François d'Yvoire la joie du mariage de son fils avec une jeune Bretonne, Jeanne de Robien, dont les qualités sérieuses et charmantes lui donnaient toute sécurité pour le bonheur de cet enfant très aimé. Il connut bientôt après la joie d'être grand'père; une petite Marie vint au monde à Yvoire et après elle plusieurs petits frères. Lui qui avait regretté longtemps de ne pas avoir de postérité, voyait les berceaux se multiplier autour de lui. Il en bénissait Dieu et semblait rajeuni par les espoirs de ces vies commençantes. Cependant au printemps de 1913, il fut atteint d'une grave crise de ses maux habituels.

Il se crut près de sa fin, relut ses papiers,

revisa ses souvenirs; il voulut surtout, comme on disait autrefois, *mettre ordre à sa conscience.* Elle était depuis longtemps dans la voie de Dieu; mais il entendait la préparer mieux encore au jugement suprême. Il demanda à un pieux missionnaire de St François de Sales de venir chez lui; il voulut lui faire une confession générale et recevoir la Ste Communion de sa main. Le vénérable prêtre le quitta tout attendri de la foi humble et profonde de ce vieillard chrétien. Cette préparation, faite avec tant de calme, de résignation, d'abandon à Dieu, lui obtint sans doute cette piété admirable dans laquelle il mourut cinq ans après (1).

La belle saison apporta dans la santé de François une amélioration inespérée, mais le retour de l'hiver pouvait ramener de nouveaux accidents. Le médecin lui ordonna de séjourner pendant les mois rigoureux dans le coin le plus chaud de France, à Menton, placé sur cette baie privilégiée entre toutes celles de la côte d'Azur.

Après les longues heures de la nuit passées dans le wagon-couchette, les premières lueurs

---

(1) Il a laissé dans ses papiers cette touchante prière : « Que votre bonté m'accorde cette grâce, ô mon Dieu, de devenir assez *vôtre* pour n'avoir plus rien à craindre au moment d'être jugé par Vous ! Que je m'habitue surtout à la confiance, non pas dans les choses vaines, comme mes bons sentiments, ma bonne nature, mes bons désirs, mais que ma confiance s'appuie sur la seule chose solide: les promesses de votre bonté. Je me confie à Vous, mon Dieu. Vous ne m'abandonnerez pas, ni aujourd'hui, ni demain, ni surtout à l'heure de ma mort ».

de l'aurore lui permirent d'entrevoir Toulon et la Méditerranée. Alors le visage du malade s'illumina d'une joie profonde à la vue des sites merveilleux, baignés de cette lumière méridionale qu'il aimait tant. Dans cet air doux et léger, au milieu de cette végétation luxuriante, il retrouva des forces pour se promener, non seulement au bord de la mer et parmi les villas chargées de fleurs, mais même dans les vallées sauvages creusées par les torrents, et sur les collines couvertes de pins et d'oliviers.

Lorsque le printemps adoucit la température au point de permettre les longues stations en plein air, il reprit ses pinceaux et fit encore des aquarelles étonnantes de vigueur et de fraîcheur chez un homme de son âge.

Au retour d'une excursion à une villa située sur la frontière italienne, où sont cultivées de merveilleuses plantes tropicales, il écrivait à Mme Aloys Naville :

« Nous avons visité la Mortola avec un enthousiasme approchant du délire. Nous nous croyions dans les forêts vierges et les lianes fleuries du roman de Paul et Virginie... Avec quel goût on a tiré parti de ces rochers et de ce terrain si accidenté ! Comme on en a respecté, dans la mesure du possible, l'aspect naturel ! Comme on a choisi les points de vue pittoresques ! C'est délicieux ! un vrai paradis terrestre ! J'y reviendrai encore bien des fois, car

il y a encore bien des plantes qui ne fleurissent que plus tard. »

Les soirées et les matinées étaient occupées par les livres. Emile Faguet avait publié une biographie de Mgr Dupanloup où il faisait revivre sa grande figure d'une manière très attrayante et généralement fidèle, quoique le peintre n'eût pas connu son modèle et fût loin d'en partager toutes les idées. On sent que Faguet a été pris, au cours de son travail, d'une admiration grandissante pour l'illustre évêque; son livre est avant tout une œuvre de sincérité. A ce titre, François d'Yvoire en fut ravi; il écrivit à l'auteur pour le remercier d'abord, puis pour rectifier certains points que Faguet n'avait pas toujours compris à la façon des catholiques; surtout pour compléter le portrait par ses propres souvenirs. Le grand critique fut touché des lettres du baron d'Yvoire et lui en demanda la continuation. Mais la maladie l'avait déjà saisi et bientôt fit craindre sa fin prochaine. Le souci de François fut alors d'obtenir de Dieu une mort chrétienne pour celui dont il estimait la droiture et les hautes qualités. Il sollicitait à cet effet les prières des âmes saintes, et ce fut une grande joie pour lui de savoir qu'il avait été exaucé.

« J'ai eu, écrivait-il, quelques détails sur la mort de Faguet. Je vous avais dit, je crois, com-

bien j'avais été touché de sa sincérité et du courage avec lequel il avait étudié la vie de Mgr Dupanloup. Un sentiment de reconnaissance m'avait vivement attaché à Faguet. Je le trouvais digne des espérances chrétiennes... D'autres personnes très dévouées au souvenir de Mgr Dupanloup priaient aussi pour lui.

« Voici ce qu'on raconte : Faguet était en relations avec Mgr Herscher, ancien évêque de Langres, aujourd'hui titulaire de Laodicée, qui venait de temps en temps le voir, surtout depuis sa maladie. Un jour, à sa grande surprise, Faguet baisa son anneau et baisa aussi sa croix pectorale. Mgr Herscher raconta ce geste, et ce fut, paraît-il, M. de W. qui lui dit : « Mais cela ne vous permettrait-il pas de lui parler des consolations de la religion catholique, dans laquelle du reste il est né ? » Mgr Herscher suivit ce conseil et Faguet l'agréa volontiers. Il reçut les sacrements de l'Eglise. Louange à Dieu pour cette heureuse fin » (1).

A Menton, François d'Yvoire était devenu le diocésain de Mgr Chapon, qui vint plusieurs

(1) Cette préoccupation du salut des âmes se retrouve chez Fr. d'Yvoire à toutes les époques de sa vie. En 1891, quand le Prince Jérôme Napoléon était mourant à Rome, il écrivit au cardinal Mermillod, l'ami de la Princesse Clotilde, lui disant qu'il savait que le Prince, malgré ses égarements, avait toujours conservé avec respect la mémoire de sa première Communion et gardait précieusement le livre d'Heures qu'il avait reçu pour cette cérémonie. Ce souvenir pouvait servir d'entrée en matière au prêtre qui cherchait à le réconcilier avec Dieu.

Le cardinal lui répondit :

fois le visiter dans sa modeste villa. Que de souvenirs ils évoquaient ensemble, sur lesquels planait l'ombre chère et vénérée de Mgr Dupanloup ! Que de vues ils échangeaient pour le bien de l'Eglise et la régénération du monde !

Au mois de mai, François rentra à Yvoire, il y jouit du bonheur de retrouver son fils, sa belle-fille et les petits enfants, objets de ses tendres caresses. L'été s'écoula dans cette accalmie qui précède les orages. Au commencement de juillet, lorsque la jeune famille partit pour la Bretagne, quelques bruits de guerre commençaient à circuler; ils grandirent avec une rapidité extrême, la guerre fut déclarée et le monde lancé dans un abîme dont Dieu seul savait la profondeur !

La violation de la Belgique et toutes les horreurs que les Allemands y commirent jetèrent François d'Yvoire dans une indignation si grande qu'il fut persuadé désormais que ce crime aurait son châtiment. Sa conviction sur ce point était une chose étonnante : même dans

---

« Rome, Palais Tolchi, mars 1891.

« Merci de vos renseignements; le Prince est dans des sentiments religieux; il n'a jamais repoussé le prêtre pendant sa maladie et accepte les secours de la religion.

« Les journaux de toutes nuances sont un foyer d'exagérations.

« Toutes nos conversations et celles de Mgr Pujol nous prouvent *qu'il croit en Jésus-Christ et en l'Eglise.* Nous l'entourons, nous espérons, et la Princesse Clotilde qui ne le quitte pas est confiante. Je vais lui communiquer votre lettre.

« A la hâte, merci, affectueux hommage et bénédictions à vous et à toute votre famille. « G. Cal Mermillod ».

les moments où l'angoisse était la plus vive, il ne s'en départit jamais. « L'Allemagne, disait-il, a commis trop de crimes, elle s'est soutenue par trop de mensonges, Dieu ne permettra pas qu'elle triomphe ». On était surpris d'une telle fermeté dans l'espérance, chez un homme dont le malheur public était cependant la constante préoccupation, et que son âge semblait devoir, comme il arrive souvent, porter au pessimisme.

Il écrivait le 25 février 1915 :

« Malgré la puissance de l'Allemagne, je crois qu'elle sera accablée, et je souhaite qu'elle le soit dans la mesure juste, c'est-à-dire en ne faisant pas payer les innocents pour les coupables.

« Mais il faut, avant tout et par dessus tout, que la Belgique soit rétablie triomphante dans tous ses droits et dans tous ses biens, et même qu'elle soit indemnisée autant que possible de tous ses deuils, de toutes ses ruines, de toutes ses souffrances. On peut presque dire que ce serait faire injure à la Providence, si on doutait du châtiment des violateurs de la Belgique et de ses bourreaux. »

La vérité, peu à peu, se fit jour, à Rome, dans les milieux ecclésiastiques, comme François en avait eu l'espoir :

« Le brigandage de l'Allemagne s'est étalé avec une telle impudence, qu'il faut bien ouvrir

les yeux et comprendre que les journaux français n'exagéraient pas et ne mentaient pas. »

A mesure que se multipliaient les malheurs de la guerre, François cherchait plus ardemment les moyens de prévenir de semblables calamités. Il n'était point de ceux qui déclaraient d'avance que la ligue des nations et le congrès de la paix devaient être relégué dans le monde des chimères. Il avait vu ces grandes idées se faire jour et progresser lentement pendant un demi-siècle. Les horreurs de la guerre leur avait rendu une effrayante actualité, et le besoin de leur réalisation pratique était trop intense pour ne pas aboutir à quelque chose. Ce quelque chose, sans doute, devait être imparfait ; mais c'était déjà un progrès immense que l'on étudiât publiquement les moyens de prévenir un tel fléau.

De nombreuses notes du Baron d'Yvoire montrent combien il est préoccupé de cette question. Il écrivait sous ce titre :

Le problème de la Société des Nations

« Pour plus de clarté il faudrait dire, l'Association des Nations, ce serait l'internationale idéale.

« Est-ce possible ?

« Non, disent les uns, parce qu'il faudrait aux nations une perfection morale dont l'humanité

n'est pas capable. Donc, ne nous leurrons pas de ce rêve.

« Oui, disent les autres, cela est possible dans une certaine mesure, et à condition qu'il n'entre dans cette association que des nations poussées par une franche et ferme volonté de justice et de paix.

« L'épreuve des calamités causées par la terrible guerre fait que cette résolution de justice et de paix existe franchement dans un grand nombre de nations.

« Cela suffirait-il pour assurer une paix éternelle ? On ne peut l'affirmer. Mais pour peu que l'on puisse espérer diminuer sensiblement les possibilités de guerre, il vaut la peine d'essayer. »

Il cherche donc dans quelles conditions pratiques cette association pourrait s'effectuer, et les sanctions qui donneraient force exécutive à ses décisions :

« La première des lois édictées serait celle qui formait la base des conventions de La Haye : « Aucune nation ne déclarera la guerre, à moins d'avoir avant tout démontré ses griefs et recouru à l'arbitrage. A défaut de recours à l'arbitrage toutes les nations de la Ligue se trouveront unies contre la nation prévaricatrice et la déclareront hors la loi. Cette nation sera mise au ban de l'humanité honnête... »

« Pour donner plus d'intensité à ce sentiment

moral qui doit faire envisager *a priori* la violation d'un pays neutre comme un crime, il faudrait multiplier les territoires neutralisés, destinés à servir de barrières entre les grandes nations, qui sont plus exposées aux conflits provenant de l'ambition ou de l'orgueil de la force militaire.

«C'est établir d'abord comme un cordon neutre, sur lequel la visibilité de l'agression constituerait plus facilement le flagrant délit de la nation envahissante.

« ...Il serait juste de faire aux nations et aux territoires neutralisés certains avantages qui compenseraient leurs charges de gardiens de la paix et les risques courus par leur situation.

« Comme les nations les plus importantes sont déjà le plus souvent bordées de frontières fluviales, il faudrait rendre ces fleuves autant que possible accessibles aux navires maritimes et établir la liberté d'accès jusqu'aux nations neutres et aux territoires neutralisés, où on constituerait de nombreux ports francs.

« Ces greniers d'abondance seraient accessibles aux nations voisines qui, selon leurs intérêts, établiraient ou n'établiraient pas des droits de douane.

« Ils seraient immédiatement fermés aux nations qui auraient violé un territoire neutre. Et ce serait une sanction puissante pour obliger les peuples à ne pas s'exposer à une si impor-

ante privation de ressources commerciales.

« Une convention bien étudiée équivaudrait par décision de justice à faire l'abondance pour es nations honnêtes et la disette pour les nations coupables. »

Depuis la conclusion de la paix, la Société les Nations s'est constituée; elle a déjà donné les résultats tangibles, et l'on est en droit d'espérer que son rôle ira toujours grandissant.

Il serait trop long de suivre les études de François d'Yvoire sur des idées qui se sont réalisées depuis sous une forme déterminée. Mais on peut constater qu'à un âge où la plupart des hommes acceptent passivement les conditions actuelles, où d'autres ne cherchent qu'à faire revivre le passé, il rêvait sans cesse d'améliorer e sort des générations futures, et ne désespérait pas d'y arriver, malgré les pires calamités.

Mais combien ces calamités pesaient sur son ame !

« Ah ! écrivait-il, cette guerre interminable, obstinée, où l'Allemand, impuissant pour la victoire, emploie ses dernières forces pour nous faire le plus de mal possible !... Il faut tout de même se réconforter dans la confiance que Dieu aura son heure. »

30 juillet 1917.

« Un pasteur allemand avouait dernièrement

que l'Allemagne était en proie aux fureurs d'un orgueil *satanique*. Quel aveu ! Nous lisons dans la *Revue des deux Mondes* le récit d'une jeune fille amenée en esclavage. Vous l'aurez lu vous-même et vous en aurez frémi. S'il y a encore à Rome des prêtres dont les yeux ne soient pas ouverts sur les crimes de l'Allemagne, montrez-leur ces pages écrites avec une si lumineuse sincérité ! »

31 octobre 1917.

« Il faut toute la puissance du regard philosophique et de l'admirable science militaire du Colonel Feyler pour ne pas se laisser désarçonner aujourd'hui par la nouvelle de la défaite italienne sur l'Isonzo. Nous ne pouvons que nous en rapporter à son jugement supérieur exprimé avec une réserve et une modestie qui tout en nous gardant contre les défaillances nous laisse cependant dans une sérieuse et légitime inquiétude. Mais cette inquiétude ne sera pas de longue durée. L'alliance des nations amies de l'Italie ne la laissera pas dans l'embarras inattendu causé par ce grave échec. Continuons à espérer la protection de Dieu pour les armées gardiennes du droit, malgré la sotte impiété voulue et officielle qui méconnaît le principe *divin* du Droit, en défendant le Droit lui-même.

« Prions Dieu afin qu'il éclaire les sectaires

obstinés et ramène à Lui les cœurs dévoyés.

« Hélas ! nous sommes tous pécheurs ! Invoquons la justice, mais surtout la miséricorde de Dieu » (1).

Aux angoisses causées par les malheurs publics, se mêlaient pour le baron d'Yvoire les sollicitudes paternelles.

« Mon fils, écrivait-il, mobilisé dès la première heure, fut d'abord envoyé dans la Haute Alsace; nous restâmes plusieurs semaines sans en avoir des nouvelles. Pendant la première année de la guerre il ne put nous faire la moindre visite, et, bien souvent, il se trouva dans l'impossibilité de nous faire parvenir le moindre mot. »

Tous les parents ont connu ces cruelles inquiétudes et peuvent se les imaginer facilement chez un vieillard dont le fils, déjà père de famille, est la seule espérance. Après avoir été longtemps dans l'artillerie, Félix d'Yvoire fut, avant la fin de la guerre, retiré du front en raison du nombre de ses enfants. Mais les angoisses subsistaient pour beaucoup d'autres jeunes parents très chers. Un neveu de Mme d'Yvoire, le lieutenant René de la Mairie, avait été frappé mortellement en s'élançant à l'assaut de la butte de Mesnil; et combien d'autres victimes parmi ceux qui étaient chers à François

(1) Correspondance avec M. Théodore de la Rive.

d'Yvoire ! Deux des filles de son frère, religieuses, l'une du Carmel et l'autre du Cénacle, furent rappelées à Dieu pendant la guerre; il avait avec elles une correspondance aussi fréquente que le permettait la règle de leur Ordre; c'étaient des âmes d'élite et leur mort fut pour lui un véritable chagrin.

Les longs voyages ne pouvaient plus se faire dans les conditions qu'exigeaient sa maladie. Il passa à Yvoire le premier hiver de la guerre, dans la seule compagnie de sa femme.

« Mon âge, écrivait-il, ne me laisse guère plus de chances, en hiver surtout, que ne m'en laisserait un champ de bataille à traverser chaque jour et à chaque heure. La ressource c'est de s'abandonner à la volonté de Dieu, comme nous nous efforçons de le faire avec une filiale confiance. »

Cependant François d'Yvoire se décida à passer à Montreux l'hiver de 1915 à 1916, et l'année suivante ce fut à Clarens qu'il chercha un peu de soleil pendant la mauvaise saison.

Le Canton de Vaud manifestait aux armées alliées la plus vive sympathie. De son appartement de Montreux, situé au-dessus de la gare, le baron d'Yvoire pouvait entendre au milieu de la nuit les vivats dont la population saluait les trains de réfugiés et d'internés français. On leur apportait des vivres, des vêtements, des friandises de tout genre; les généreux donateurs

rentraient chez eux contents, malgré le froid et les intempéries, rien que pour avoir entrevu nos soldats et les avoir salués de leurs hourras.

Une grande vérandah, recevant le soleil depuis son lever jusqu'à son coucher, dominant le merveilleux paysage du lac, de la Dent du Midi et des montagnes de la Savoie, permettait au malade de jouir de la belle nature, sans sortir de chez lui.

Néanmoins, habitué à son vieux castel d'Yvoire, il se sentait comme emprisonné dans un appartement de ville. Son sens artistique ne l'abandonnait pas, comme en témoigne cette page pittoresque :

« A Clarens, je ne dormais plus. Une sorte d'impatience sourde me faisait à tout instant sortir de mon lit, comme si la petitesse de ma chambre ne me laissait pas assez d'air pour respirer. J'avais pour ressource de regarder, à la fenêtre de la salle à manger donnant sur les montagnes, le spectacle féerique de l'illumination des chemins de fer électriques, des trams, des trains de l'Oberland bernois, des crémaillères de Territet et de Caux, avec les palaces étincelants. Tout cela, qui jadis était fort gai, donne une autre impression, maintenant que les hôtels sont pleins de soldats, de blessés, d'internés et d'autres victimes de la guerre. Mais la Suisse hospitalière émeut le cœur.

« Il était intéressant de suivre les zig-zags pi-

quetés de points lumineux dessinant pour ainsi dire des gradins successifs, où, comme par une échelle, les petits wagons montent peu à peu jusqu'aux sommets supérieurs. Ces petits wagons semblent une fourmi étincelante, cheminant interminablement de droite à gauche, puis de gauche à droite, jusqu'au moment où elle traverse un tunnel, ou bien tourne la montagne en se dirigeant vers le Canton de Berne ou vers le grand plateau de Caux.

« On ferait là un film pour cinématographe qui serait curieux. Mais cette réflexion me venait sans cesse : Ces wagons côtoient des précipices. Ils tomberaient dans l'abîme et je les verrais s'écraser sans pouvoir leur porter le moindre secours ! »

Toujours intéressé par ce qui paraissait d'important, il écrit à propos d'une récente publication :

« Le panégyrique d'Emile Ollivier par Aicard de l'Académie française, est écrit par un poète et un sincère admirateur. Je souscris à la bonne foi du célèbre orateur; mais j'estime que sa clairvoyance était souvent troublée par sa propre éloquence et par son imagination.

« Le fait est qu'Emile Ollivier n'écoutait presque jamais une objection; ou bien il l'écartait d'un mot péremptoire qui ne signifiait rien. C'est ainsi que, parlant un jour des diverses

appréciations sur la politique libérale, il énumérait les partisans d'une liberté plus ou moins restreinte, plus ou moins large, ou même absolue et sans limite. Il terminait en croyant mettre tout le monde d'accord par ces mots : Ce que nous demandons, c'est la *Liberté sans épithète.*

« Aicard donne la mesure de la philosophie d'Emile Ollivier en résumant ainsi sa croyance : *Espérer en un Dieu auquel on ne peut croire.* Est-il rien de plus décevant ? »

Pour lui, François d'Yvoire, combien les espérances chrétiennes étaient au contraire réconfortantes !

« Je suis maintenant le plus âgé de toute ma parenté. Je ne sais même plus si je ne suis pas le seul survivant de mes collègues du Corps législatif en 1870. C'est curieux ! j'oublierais souvent mon âge, si mes jambes impuissantes, mes oreilles très affaiblies, ma mémoire parfois rebelle pour retrouver un mot ou un nom, ne me faisaient réfléchir. Alors que je suis comme assis et prêt à partir dans une voiture qui n'a plus ni roues ni cheval. Ceux qui étaient autour de moi ont bien vu que ma voiture est dételée. Mais je m'en apercevais à peine.

« A la grâce de Dieu ! Dans cette sorte de vieillesse inconsciente, je suis réduit à dire comme disait le vieux comte de Quincy : Mon Dieu, prenez-moi dans un bon moment ! »

« Oui, il faut toujours invoquer la miséricorde

de Dieu. Je crois que la parole du Christ : « Je ne suis pas venu pour les justes, mais bien pour les pécheurs », doit toucher tous les cœurs, et les catholiques la comprennent mieux que personne. Ce détail que le pape lui-même doit se confesser, me paraît un grand enseignement.

« Et quel encouragement ne trouvons-nous pas dans la dévotion à la Mère de Dieu invoquée sous le nom de Refuge des pécheurs !

« Qu'il est consolant de penser que Dieu voit toujours le fond des cœurs ! Et aussi que sa miséricorde est infinie pour les gens de bonne volonté ! »

Félix d'Yvoire obtenait de loin en loin une permission qui lui permettait de venir embrasser ses parents; mais il ne pouvait, étant militaire, mettre le pied sur le territoire suisse. Les lettres, soumises à la censure, ne parvenaient à l'étranger qu'après de longs retards; souvent même la fermeture de la frontière empêchait toute communication, si urgente fût-elle. Le baron d'Yvoire renonça pour ces raisons à passer l'hiver sur la côte suisse, il se contenta de louer, à Thonon, un appartement qui lui permît de ne pas trop souffrir de la mauvaise saison. Les parents et les amis qui venaient l'y visiter s'étonnaient de le trouver, malgré ses infirmités, malgré les tourments de la guerre, toujours aimable, toujours serein, toujours occupé des

autres. Sa conversation était émaillée de saillies spirituelles, entremêlées aux graves réflexions.

La vivacité des sensations, si grandes chez François d'Yvoire, lui permit de jouir encore de cette dernière course en voiture qui le ramena de Thonon chez lui après la semaine de Pâques. Le paysage était d'un ton doré, recouvert de ces reflets nacrés si particuliers au lac Léman. Les fleurs tapissaient les prés, et un air de fête se répandait jusque sur l'antique demeure du baron.

Dès les premiers jours de son retour, il se mit à greffer et à tailler ses arbres ; mais, si ce travail lui était une joie, il était aussi une fatigue trop grande pour sa santé précaire. Les variations de la température printanière lui furent funestes. Il fut pris d'une fièvre violente et d'un retour grave de la maladie dont il souffrait depuis longtemps. Sa sœur accourut, et aida sa femme à le soigner pendant les six mois qu'il devait encore passer sur la terre. Son frère Philibert venait aussi souvent le visiter, et c'était chose touchante que la tendre union de ces frères et de cette sœur à cheveux blancs, si heureux de se retrouver ensemble.

Les communications étaient singulièrement difficiles dans ces derniers mois de la guerre, les médecins étaient rares et on avait grand peine à se procurer les remèdes nécessaires. Grâce cependant aux soins d'un habile infir-

mier, rien ne manqua au cher malade de ce qui pouvait le soulager et prolonger sa vie. Cet excellent M. Lambert se prit d'attachement et de vénération pour celui dont il put de si près constater les qualités. Quoique protestant, il comprit la profondeur du sentiment religieux de ce catholique si sincère, si tolérant, si résigné et si pieux.

Le 2 mai, déjà tourmenté par la maladie, François écrivait :

« Dans le temps où nous vivons, ce serait pour moi être ingrat que de se plaindre. Tant de souffrances et de misères sont répandues dans le monde ! O Dieu ! que votre miséricorde et votre justice aient enfin leur heure triomphale ! Et que la paix, conquise par nos courageux et persévérants défenseurs, soit enfin rendue au monde ! »

Il traversa de très douloureuses semaines, et ce fut seulement au mois de juillet qu'il put reprendre quelques occupations. Il se mit à dicter des lettres : « Je souffre encore terriblement, disait-il, mais je crois à quelque amélioration possible. Cependant, à la grâce de Dieu ! et à la soumission à la volonté divine, pour le monde entier et sans réserve ! »

Cette résignation n'était pas chez lui sans mérite, car il aimait la vie, il se sentait encore jeune de cœur, et surtout il lui en coûtait de se séparer des siens.

« Que ce sera dur de vous quitter ! » disait-il la compagne de son existence. Il était trop umble et trop sincère pour se parer d'un stoïisme qui n'était pas dans sa nature. Mais son ourage se retrempait dans le souvenir de la 'assion du Sauveur et il voulut tracer ces lignes omme témoignage de sa soumission : « Mon)ieu, quelle que soit l'heure où vous m'appelleez, je veux être soumis à votre volonté et m'aandonner avec confiance à votre miséricorieuse bonté ».

Un mieux sensible s'était produit. Il pouvait, e son fauteuil, contempler le lac et les monagnes du Jura; il put même se remettre à son ureau et écrire quelques lettres, ce fut pour lui ne grande joie. François mit à profit ce court épit pour choisir dans ses dessins et ses aquaelles des souvenirs destinés aux personnes qui ouvaient y attacher du prix. Il aimait aussi aire le récit de quelque anecdote intéressante, u'il désirait voir conserver après lui; à l'endre causer avec tant de présence d'esprit, on tait tenté d'oublier la menace qui pesait sur sa ie.

Un dernier bonheur lui fut donné : son fils, ujours mobilisé, obtint, à la suite d'une grippe, rois semaines de congé, qu'il vint passer auprès e son père avec sa jeune femme. Leur arrivée embla rendre des forces à François. Il voulut

même se faire porter dans ses jardins, revoir ses arbres, donner des instructions à leur sujet. Le sourire éclairait son visage amaigri, mais si vivant encore ! Il ne put cependant renouveler cette sortie, par laquelle il avait voulu calmer les alarmes de son fils.

Le congé du jeune militaire atteignit trop vite sa fin; il dut repartir. François ne se dissimulait pas que c'était un dernier adieu. Il disait à son infirmier :

« J'ai vu mes enfants, je les ai bénis, je ne les reverrai plus ! »

Il fit appeler ses fermiers et les personnes du village qui lui étaient particulièrement attachées; il voulait donner une marque d'amitié à tous.

Mais c'était surtout à l'égard de Dieu qu'il se préparait au grand voyage. Plusieurs fois, pendant sa maladie, il voulut recevoir les sacrements. La paroisse était privée de curé par le fait de la guerre; il avait été envoyé dans un village plus important. Mais les curés des paroisses voisines s'empressaient de répondre aux désirs de François. L'un d'eux disait : « Je suis prêtre, et cependant je ne puis souhaiter, quand je paraîtrai devant Dieu, de meilleures dispositions que celles de M. d'Yvoire.

Par moments, le malade éprouvait de grandes angoisses physiques, présageant sa fin prochaine : « Maintenant, disait-il, après une crise

douloureuse, si le Bon Dieu me rappelle, je dirai : Merci ! ». Comme il parlait de sa mort, sa pauvre femme ne sut lui répondre que ces mots : « Au ciel, vous retrouverez Henricie ! ». Il se redressa pour dire avec une émotion extraordinaire : « Et avec quelle joie ! »

Bientôt il fut si plongé dans la pensée de Dieu, que la prière ne quitta pour ainsi dire plus ses lèvres. Il demandait humblement pardon de ses fautes, il protestait n'avoir aucune rancune contre qui que ce fût, et on l'entendait répéter : « Oui, mon Dieu, je suis tout à Vous, tout entier à Vous ! »

Le 11 novembre, le soleil était radieux et les cloches sonnaient joyeuses dans tout le pays de France. L'armistice était signé, on ne s'entretuait plus ! Notre patrie bien-aimée triomphait après plus de quatre ans de luttes horribles et d'épreuves inouïes. C'est le jour que Dieu choisit pour rappeler à Lui le grand patriote qu'avait été François d'Yvoire. Nul plus que lui n'avait désiré le triomphe du droit sur la force, de la justice sur la violence; nul n'était plus pacifique par ses désirs, quoiqu'il eût toujours combattu le bon combat. Sa dernière joie, sa suprême récompense en ce monde, fut d'entendre ces carillons qui annonçaient la paix victorieuse.

Les forces cependant l'abandonnaient. Sa

sœur commença les prières des agonisants; lui-même priait encore, et les dernières paroles qu'il murmura furent celles de l'*Ave Maria*, « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs... » Il ne put achever, sa respiration se ralentit et s'éteignit peu à peu. A cinq heures du soir, il s'était endormi dans le Seigneur...

Les habitants du village demandèrent à venir prier devant sa dépouille, et ce fut alors un concert unanime d'éloges et de bénédictions. Sa bonté s'était exercée autour de lui sous toutes les formes, non seulement par l'aumône, qu'il faisait aussi abondante que le lui permettait sa fortune, mais par les services de toute nature qu'il aimait à rendre. Dieu seul a pu les compter, car il mettait autant de discrétion que d'empressement à aider ceux qui avaient besoin de lui.

« Le Baron d'Yvoire, disait un jour sur le bateau à vapeur une brave campagnarde à une interlocutrice qu'elle ne connaissait pas, *c'est une pâte du Bon Dieu !* »

Ce naïf éloge vaut une oraison funèbre. Il sera la dernière touche à ce portrait, car il est conforme à la préoccupation qui a dominé la vie de François d'Yvoire, celle de la sincérité.

TABLE DES MATIÈRES

Préface par M. Henry Bordeaux..... 5

CHAPITRE PREMIER

Naissance de François d'Yvoire. — Son père. — Sa mère. — Sa première éducation. — Années de collège. — Université de Turin 65

CHAPITRE II

Mariage de François. — Mort de son père. — Annexion de la Savoie à la France. — Relations avec Mgr Dupanloup..... 79

CHAPITRE III

Evénements de famille. — Projets divers. — Voyage en Italie. — Ebauche d'une apologie chrétienne. 101

CHAPITRE IV

Journal des Villes et des Campagnes. — Relations avec Thiers et Montalembert. — Retour à Yvoire. — Candidature à la Députation. — Election. — Concile du Vatican..... 121

CHAPITRE V

Le baron d'Yvoire siège au Corps Législatif. — Ses relations. — Ses travaux. — Préliminaires de la guerre de 1870. — Débuts de la guerre. — Evénements du 4 septembre..... 143

CHAPITRE VI

Nouvelle et infructueuse candidature. — Projet d'ambulance. — Commune de Paris. — Projet de *La Défense*..... 175

CHAPITRE VII

Idées politiques du baron d'Yvoire. — Fondation de *La Défense*. — Election de Léon XIII. — Question romaine..... 199

CHAPITRE VIII

Maladie de la baronne d'Yvoire. — Abandon de la direction de *La Défense*. — Mort de Mgr Dupanloup. — Mort de la baronne d'Yvoire. — Séjour à Rome. — Les *Rêves de Rome*. — Maladie et tristesse. — Séjour à Hyères..... 229

CHAPITRE IX

Second mariage du baron d'Yvoire. — Fondation du *Journal de Rome*. — Mort du comte Conestabile. — Le baron d'Yvoire se retire du Journal. 245

CHAPITRE X

Souvenirs de Rome. — François père de famille. — Vie à Yvoire. — Publications diverses..... 261

CHAPITRE XI

Nouvelle candidature politique. — Relations avec le Comte de Paris. — La question du *ralliement* 281

CHAPITRE XII

Correspondance avec M. Ernest Naville. — Mort d'Henricie d'Yvoire..... 309

CHAPITRE XIII

Impartialité du baron d'Yvoire en diverses circonstances. — Ses occupations, ses goûts, ses idées. — Questions sociales. Rupture du Concordat 333

CHAPITRE XIV

Epreuves de santé. — Hiver à Menton. — La guerre éclate. — Séjours à Montreux, à Clarens, à Thonon. — Dernière maladie..... 357

IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE LA
MAISON SOURIS FRÈRES ET RIBOUX
A CHARLEROI
POUR M. P. TÉQUI, ÉDITEUR A PARIS

Kraus

"LE CORRESPONDANT"
La plus ancienne des Revues françaises
(FONDÉE EN MARS 1829)

Avant tout soucieux d'**actualité**, au sens le plus large et le plus élevé du mot, *Le Correspondant* se préoccupe de tenir ses abonnés au courant de toutes les questions qui intéressent la vie contemporaine.

Il le fait soit par des **articles de fond** étudiés avec soin et confiés à des compétences choisies, soit par des **chroniques** régulières et très nourries (Chronique politique, « Regards sur la vie », chronique littéraire, chronique économique, chronique sociale, revue des sciences, chronique des expositions, de la musique et du théâtre).

Le Correspondant est sans doute la Revue où paraît le plus souvent la signature XXX. Elle voile les noms des personnalités les plus réputées de l'armée, de la diplomatie ou des grands corps de l'Etat, en France et à l'étranger. Grâce à cette rédaction d'élite, *Le Correspondant* a conquis une réputation incontestée pour la solidité de la documentation et l'indépendance des jugements.

C'est ce qui lui a permis de publier, depuis plus de dix ans, particulièrement en **politique étrangère**, les études les plus sûres, les plus perspicaces et les plus justement remarquées.

Donnant, selon sa tradition, une attention particulière aux **problèmes religieux** de tous ordres, *Le Correspondant*, en outre, n'oublie jamais de porter son esprit catholique et ses soucis religieux dans tous les domaines qu'abordent ses articles et ses chroniques.

Actuellement, une véritable renaissance catholique se fait jour dans la vie intellectuelle de notre pays. *Le Correspondant* y tient sa place, comme il l'a tenue en des périodes plus difficiles ou plus sombres à cet égard.

Il est admirablement armé pour servir ce mouvement soit par ses **études proprement religieuses**, soit par la façon dont il traite les problèmes de **reconstruction politique et sociale** si urgents aujourd'hui, soit d'une façon plus large par les **œuvres d'imagination, la critique littéraire, l'histoire, la critique d'art**, les nombreuses **variétés** elles-mêmes qui l'agrémentent.

Dirigé avec une **indépendance totale** de toutes les puissances d'argent ou de toutes les coteries politiques, *Le Correspondant* est de plus en plus à la fois une **Revue d'élite** et une **Revue de grande vulgarisation.**

C'est la Revue indispensable à quiconque, comme on l'a dit dans un rapport lu à la **Corporation des publicistes chrétiens**, « préfère aux mots qui flattent les vérités qui servent ».

Le Correspondant paraît le 10 et le 25 de chaque mois.

France et Colonies	Etranger
Un an : 60 fr.; 6 mois : 31 fr.	Un an : 70 fr.; 6 mois : 36 fr.

Un numéro : 4 fr.

Bureaux : 31, rue Saint-Guillaume, PARIS (7e)

Compte chèques postaux N° 250.82 Paris.

Mgr DUPANLOUP, Evêque d'Orléans

De l'Education. 15e édit. 3 volumes in-12. 21 fr.; franco 24.»

Voici la quinzième édition d'un livre déjà ancien (il fut publié en 1851), mais toujours actuel. On sait quel grand éducateur fut l'évêque d'Orléans: il a mis dans cette œuvre les trésors d'une longue expérience, un bon sens remarquable, une élévation de pensée saisissante et il y joint le charme d'un style incomparable. Jamais les grands principes d'éducation et surtout d'éducation chrétienne, basée sur l'autorité et le respect, n'ont trouvé un apôtre plus ardent et plus autorisé. Le premier volume traite de l'Education en général, le second de l'Autorité et du Respect, le troisième des Hommes d'éducation. Ce serait une erreur de croire que ce livre ne s'adresse qu'aux professeurs : il est infiniment utile aux directeurs d'œuvres de jeunesse et même aux parents à qui il donnera, pour élever leurs enfants, les conseils les plus précieux.

Ouvrages du même Auteur :

Conférences aux femmes chrétiennes. In-12. 6 fr.; franco 6.75

Lettres sur l'éducation des filles et sur les études qui conviennent aux femmes dans le monde, 8e édition. In 12. Prix 7.50 franco 8.00

La femme studieuse. 9e édition. In-12 en caractères elzéviriens, encadré de vignettes. 7 fr. 50; franco 8.25

Le mariage chrétien, 18e édition. In-16 en caractères elzéviriens, encadré de vignettes, 7 fr. 50; franco... ... ...8.25

L'enfant. 10e édition. In-16 en caractères elzéviriens, encadré de vignettes. 7 fr. 50; franco 8.25

De la dévotion au Très Saint-Sacrement, in-18. 1 fr. 20 franco ... ...1 fr. 35

Journal intime de Mgr Dupanloup. Extraits recueillis et publiés par L. Branchereau. 2e édit. In-12. 5.25; franco ... 6 f.

Mgr DUPANLOUP. — La vie de Mgr Borderies, évêque de Versailles, 1 vol. in-12. Prix 6 fr.; franco 6.75

Ce livre est une œuvre posthume que l'illustre évêque d'Orléans n'avait pas eu le loisir de publier. Mgr Dupanloup raconte la vie de celui qui fut son maître, son initiateur et son ami et qu'il appelle « un grand catéchisme ».

Les derniers jours de Mgr Dupanloup. 3 fr.; franco 3.50

Ces pages émouvantes n'étaient pas destinées à la publicité. Les détails qu'elles renferment ont paru propres à éclairer l'un des côtés les moins connus et les plus admirables de l'âme du grand évêque. Les vrais amis de l'Eglise seront heureux de trouver dans cet écrit qui a la valeur d'un témoignage, le récit fidèle de cette sainte mort, juste récompense d'une si belle vie.

Imprimé en Belgique

University of
Connecticut
Libraries

39153020753945

University of Connecticut

BOUND BY
HNM